


UNIVERSITEITSBIBLIOTHEEK GENT





NOUVEAU CHOIX
DE PIECES
TIRÉES
DES ANCIENS MERCURES,
ET DES AUTRES JOURNAUX;

PAR M. MARMONTEL.

TOME TRENTE-CINQUIEME.



A PARIS,

Chez
ROLLIN, quai des Auguſtins.
CHAUBERT, rue du Hurepoix.
PISSOT, quai de Conty.
LAMBERT, à côté de la Comédie Franç.
CELLOT, grande Salle du Palais.

TROISIEME ANNÉE. TOME SEPTIEME.

Avec Approbation & Permiſſion.

AVIS.

LE Bureau de cette Collection est chez M. ROLLIN, Libraire, à Paris, Quai des Augustins, près la rue Gît-le-Cœur, & c'est au Sieur LERIS, demeurant chez lui, qu'il faut adresser, francs de port, le montant de l'abonnement & la lettre d'avis.

Le prix de l'abonnement, pour les seize volumes que l'on donne dans l'espace d'une année, à commencer du premier Juillet, est de 24 livres, que l'on paye d'avance, à raison de 30 sols pour chacun des seize volumes, qui seront portés avec la plus grande exactitude, & en même temps que le Mercure, chez les abonnés : (La distribution actuelle des seize volumes a commencé par le tome vingt-neuf.) Ceux qui ne souscriront pas, & qui ne voudront prendre les volumes qu'à mesure qu'ils paroîtront, les payeront 36 sols chacun.

Les personnes de Province auxquelles on enverra ce Choix par la Poste, payeront pour seize volumes 32 livres d'avance, en s'abonnant, & elles les recevront francs de port partout le Royaume.

Celles qui auront des occasions pour les faire venir, ou qui prendront les frais du port sur leur compte, ne payeront, comme à

Paris, que 24 livres pour seize volumes.

On supplie les personnes des Provinces d'envoyer par la poste, en payant le droit, le prix de leur abonnement, ou de donner leurs ordres, afin que le paiement en soit fait exactement & d'avance au Bureau.

Les Libraires des Provinces, ou des Pays étrangers, qui voudront faire venir ce Nouveau Choix, *écriront au Bureau dont l'adresse est ci-dessus, & on leur donnera toutes sortes de facilités.*

On trouvera les premiers volumes au même Bureau; ils seront délivrés à Paris, sur le pied de l'abonnement, ainsi qu'en les envoyant par la Poste. On doit faire observer qu'ils sont nécessaires à ceux qui n'ont commencé à souscrire qu'au tome treizieme, ou au vingt-huitieme de cette Collection, le nouveau travail étant une suite immédiate du premier.

Les cinq Articles séparés des tomes X, XI, XII, XIII, XIV & XV, se vendent aussi au même endroit, à raison de 8 sols chaque Article.

On peut se procurer par la voie du même Bureau, le Mercure de France, *le* Nouveau Spectateur, *& généralement tous les autres Journaux & les Livres qu'ils annoncent.*

NOUVEAU CHOIX
DE PIECES
TIRÉES
DES ANCIENS MERCURES,
ET DES AUTRES JOURNAUX.

ARTICLE PREMIER.

MORCEAUX HISTORIQUES.

ENTRÉE *de Sa Majesté Czarienne en France* (1).

LE 20 d'avril 1717, un Officier du Czar se rendit à Dunkerque, pour regler avec M. du Libois, Gentilhomme ordinaire, la maniere dont ce Prince seroit reçu. Il fut convenu qu'il entreroit dans toutes les villes au bruit d'une triple décharge de

(1) Nouveau Mercure, mai 1717.

canon, qu'il ſeroit complimenté par les Magiſtrats, qu'il auroit à ſa porte une garde d'environ trente hommes, ſans drapeaux ni tambours, & qu'on lui donneroit une eſcorte de quinze Cavaliers.

Le 21, M. du Libois étant allé au-devant de Sa Majeſté Czarienne, qu'elle trouva à Zudcot, terre de France, & ſur le chemin de Nieuport à Dunkerque, la complimenta au nom du Roi & de Monſeigneur le Duc Régent. Le 22 le Czar arriva à Dunkerque, où il fut reçu, comme il l'avoit demandé, avec tous les honneurs dûs aux Têtes couronnées. Ce Prince, pendant un ſéjour de trois jours, viſita exactement tous les anciens ouvrages démolis & les nouveaux travaux de Mardick, qu'il obſerva avec grand ſoin; on fit jouer les écluſes, dont l'art l'étonna fort.

Le 24, il deſira voir la revûe des troupes de la garniſon, elles firent différens exercices, ſoit pour l'attaque, ſoit pour la défenſe d'une place, &c.

Le 25, il partit de Dunkerque & vint coucher à Calais, où M. de Mailly, Marquis de Neſle, qui y avoit été envoyé, le complimenta de la part du Roi. Ce Seigneur fut accueilli par Sa Majeſté Czarienne avec toutes les marques de diſtinc-

tion dûes à ſa naiſſance ; il a eu l'honneur de l'accompagner depuis Calais juſqu'à Paris, & de manger pluſieurs fois avec elle. Le Czar ſéjourna à Calais juſqu'au 4 de mai ; il y fit ſes Pâques, & s'occupa à examiner, ſelon ſa coutume, les fortifications, le port, la marine, &c. Le même jour il vint coucher à Boulogne, le 5 à Abbeville, où il alla voir les belles manufactures de draps fins, le 6 à Breteuil, & le 7 à Beaumont ; n'ayant pas voulu s'arrêter à Amiens ni à Beauvais, quoique tout fût diſpoſé pour l'y recevoir ſelon ſon rang. M. l'Evêque de Beauvais avoit même fait une dépenſe extraordinaire, dans l'attente que ce Prince dîneroit au Palais épiſcopal ; mais comme on lui repréſenta que s'il paſſoit outre, il feroit très-mauvaiſe chere, *il répondit : je ſuis un Soldat, & pourvu que je trouve du pain & de la biere, je ſuis content.*

M. le Maréchal de Teſſé, qui l'attendoit à Beaumont depuis deux jours avec ſix carroſſes à ſix chevaux, (toute ſa livrée magnifiquement habillée) complimenta le Czar au nom du Roi, & l'engagea à recevoir le dîner qu'on lui avoit préparé. Il y fut traité ſplendidement & ſervi par les Officiers de Sa Majeſté. M. de Livry, Premier Maître d'Hôtel ; M. de Verton,

Maître d'Hôtel ordinaire ; & M. de Cresmes, Contrôleur de la Maison du Roi, s'y étoient rendus, suivis de plusieurs Officiers de la Bouche, pour ordonner le repas.

Le Czar étant parti de Beaumont sur les cinq heures du soir, monta avec les Seigneurs Moscovites qui l'accompagnoient dans les carrosses de M. le Maréchal de Tessé ; il étoit escorté par un détachement de quinze Gardes-du-Corps.

Sur la nouvelle de son arrivée dans cette capitale, tout le chemin, depuis S. Denis, étoit bordé d'une double file de carrosses, avec une affluence prodigieuse de monde, dans l'espérance qu'ils auroient le plaisir de voir ce Monarque ; mais la nuit étant survenue, il n'y resta que les plus curieux.

Ce Prince arriva à Paris entre neuf & dix heures du soir, le Roi étant déja couché. Il fut surpris de voir les rues S. Denis & S. Honoré toutes illuminées, avec un Peuple infini qui occupoit les fenêtres & les passages ; il descendit au vieux Louvre, & il fut conduit dans l'appartement de la feue Reine Mere qui lui étoit préparé ; il le parcourut pendant une demi-heure, en admirant la magnificence des meubles de la Couronne & le

nombre prodigieux de bougies, tant des lustres que des girandoles, qui, réfléchissans dans les glaces, lui causerent une espece d'éblouissement. Etant entré dans la salle, où il trouva deux tables de soixante couverts chacune, en gras & en maigre, il les considéra & demanda un morceau de pain & des raves, goûta à cinq ou six sortes de vins, but deux gobelets de biere, qu'il aimoit beaucoup; & jettant les yeux sur la foule de Seigneurs & autres personnes dont tous les appartemens étoient remplis, il pria M. le Maréchal de Tessé de le faire conduire à l'Hôtel de Lesdiguieres, proche l'Arsenal, qui avoit été aussi meublé pour lui.

M. le Maréchal ayant fait tout son possible pour l'obliger à se mettre à table; & lui ayant en même-tems représenté que le Roi s'étoit flatté qu'il resteroit au moins trois jours au Louvre, il le refusa constamment, & pria qu'on lui laissât la liberté. Comme on vit qu'il perséveroit à vouloir s'en aller à l'Hôtel de Lesdiguieres, on lui exposa qu'il y avoit trop loin, que Sa Majesté ne pourroit pas faire ce chemin à pied, & qu'elle ne trouveroit personne à cet Hôtel; *qu'importe*, répliqua-t-elle, *je ne m'embarrasse pas du chemin*, *& j'y veux aller*. On lui demanda la per-

miſſion de faire venir un carroſſe, car tous ceux de M. de Teſſé s'en étoient retournés; on lui en fournit un de remiſe, dans lequel il monta avec ce Seigneur; il voulut faire éteindre les flambeaux pour n'être pas reconnu. En arrivant à l'Hôtel, on n'y trouva qu'une ſeule perſonne qui tenoit un flambeau, il s'en ſaiſit; & ayant conſidéré le lit, qui lui ſembla trop ſuperbe, il entra dans une garderobe à côté de ſa chambre, où il y en avoit un deſtiné pour ſon Valet-de-Chambre; il dit pour lors à M. le Maréchal de Teſſé: *en voilà aſſez pour me coucher; je préfere les petits endroits aux grands.*

Pendant ces mouvemens on tranſporta promptement la plus grande partie du ſouper à l'Hôtel de Leſdiguieres, non ſans un grand embarras; l'on y envoya ſoixante-huit paires de draps pour ſa ſuite.

Le lendemain 8, il ſe leva entre quatre & cinq heures du matin, à ſon ordinaire, & ſe promena plus d'une demie heure en robe-de-chambre dans le jardin. Un détachement de cinquante Gardes Françoiſes & Suiſſes, commandé par un Lieutenant, fut poſé pour faire la garde à la porte.

Les Seigneurs de marque allerent le

matin rendre visite à Sa Majesté Czarienne, qui les reçut avec toute la distinction & le discernement d'un Prince fort éclairé, se faisant expliquer par M. le Maréchal de Tessé les emplois & les rangs de chancun d'eux. On a remarqué qu'il donnoit une préférence particuliere à tous les Officiers de réputation, dont il n'ignoroit ni le nom, ni les belles actions ; il le fit assez connoître lorsque M. le Maréchal de Villars se présenta, en lui disant : *Monsieur, le bruit de vos exploits s'étend si loin, par les services signalés que vous avez rendus à votre Patrie, que quand le feu Roi vous auroit accordé encore plus de graces, on l'en loueroit davantage.* Comme ce Prince ne parloit pas François, la conversation se fit de part & d'autre en Allemand.

Sur les dix heures & demie du matin, Monseigneur le Duc Régent alla, avec un nombreux cortege, à l'Hôtel de Lesdiguieres, où quatre Seigneurs Moscovites vinrent à sa portiere le recevoir de la part du Czar, ses Gardes n'étant point entrés dans la cour. Son Altesse Royale trouva Sa Majesté Czarienne sur la porte de son anti-chambre, qui la conduisit dans sa chambre, où il y avoit deux fauteuils préparés ; le Czar prit celui de

la droite, & pria Monſieur le Duc d'Orléans de prendre l'autre qui étoit à deux pas de lui ; ils s'entretinrent un demi-quart-d'heure aſſis, le Czar s'expliquant par le Prince Kurakin, qui lui ſervoit d'Interprete. Il fit enfin dire à Monſeigneur le Duc Régent, *qu'il y avoit trop de monde, qu'il falloit entrer dans ſon cabinet ;* alors s'étant levé, il paſſa le premier, Son Alteſſe Royale le ſuivit ; ils s'enfermerent avec le ſeul Prince Kurakin, & là ce Monarque l'embraſſa pluſieurs fois, & lui dit qu'auſſi-tôt qu'il eut appris qu'il étoit Régent, il avoit formé la réſolution de venir en France. Monſieur le Duc d'Orléans l'aſſura, au nom du Roi, qu'il étoit le maître dans le Royaume, qu'il n'avoit qu'à ordonner, qu'on ſe feroit un plaiſir d'exécuter ſes volontés. La conférence dura une demi-heure ; on les vit ſortir enſuite, & l'on remarqua que le Czar regla ſi bien ſes démarches, qu'il ſuprit la gauche & donna la droite à Monſeigneur le Duc d'Orléans. Son Alteſſe Royale ſe voyant à la droite, s'éloigna un peu pour prendre la gauche, mais le Czar ne le ſouffrit pas, & la reconduiſit juſqu'au-delà de la porte de ſon anti-chambre ; les quatre Seigneurs qui l'avoient introduit l'accompagnerent juſqu'à ſon carroſſe.

Le 10 au matin, le Roi fit avertir le Czar qu'il iroit à cinq heures du ſoir le viſiter. Sur les quatre heures le Roi partit du Palais des Tuileries dans un carroſſe à huit chevaux ; il occupoit le fond, ayant M. le Maréchal de Villeroy à côté de lui ; M. le Duc d'Albret, comme Grand-Chambellan, avoit la droite du devant du carroſſe ; M. de Mortemart, comme Premier Gentilhomme de la Chambre, d'année, avoit la gauche ; M. le Duc de Charoſt étoit à la portiere droite, comme Capitaine de quartier des Gardes-du-Corps ; & M. le Marquis de Louvois étoit à la portiere gauche, comme Capitaine des Cent-Suiſſes de la Garde.

Devant le carroſſe du Roi marchoit un autre carroſſe à ſix chevaux, dans lequel étoient les Sous-Gouverneurs du Roi & les quatre Gentilshommes de la manche. Un troiſieme carroſſe précédoit celui-là avec les Ecuyers & autres Officiers du Roi, deux Gardes du-Corps à la tête avec tous les Pages de la petite Ecurie. Le carroſſe de Sa Majeſté étoit entouré d'Officiers des Gardes-du-Corps à cheval, & cinquante Gardes, ayant l'épé nue, formoient la marche, précédés des timbales, des trompettes & des hautbois de la

chambre. Quantité des premiers Officiers de la Couronne avoient pris les devans pour attendre le Roi à l'Hôtel de Lesdiguieres, & d'autres suivoient dans leurs carrosses.

La marche en cet état, Sa Majesté arriva à l'Hôtel de Lesdiguieres.

Le Czar vint recevoir le Roi à la portiere de son carrosse, lui donna la main pour descendre ; & après s'être inclinés l'un & l'autre profondément & assez longtems pour se saluer, le Czar embrassa le Roi tendrement, lui reprit la main & ne la quitta pas jusqu'à ce qu'il l'eût mis dans son fauteuil ; les Gentilshommes de la Manche ayant voulu, selon le devoir de leur Charge, s'approcher du Roi pour lui aider à monter l'escalier, le Czar leur fit signe, & leur dit : *Messieurs, j'aurai bien soin du Roi, je le conduirai sans l'abandonner, laissez-moi faire.*

Le Prince Kurakin étoit à côté du Czar pour expliquer tous les sentimens de ce Prince, & M. le Maréchal de Villeroy à côté du Roi pour interpréter toutes les pensées de son maître. Lorsque le Roi fut assis dans un fauteuil à la droite, & le Czar dans un autre à la gauche, on entra en conversation ; elle se passa avec tant de tendresse de part & d'autre, qu'on eut

peine à retenir des larmes, tant les complimens & les termes de S. Majesté Czarienne étoient affectueux & touchans. *Le Roi lui dit que son oncle, le Duc d'Orléans lui avoit expliqué de sa part la joie qu'il ressentoit de posséder un si grand Prince dans ses États, qu'il lui répétoit qu'il en étoit le Maître, qu'on ne manqueroit en rien pour lui faire connoître l'estime qu'il avoit pour sa personne, & pour lui procurer toutes les satisfactions qu'il pourroit souhaiter, & qui dépendroient de sa Couronne.*

Pendant cet entretien, le Czar regarda toujours le Roi avec une admiration mêlée d'un contentement extraordinaire qui paroissoit sur son visage, n'ayant d'attention que pour ce jeune Monarque, & ne jettant presque pas la vûe sur aucun de ses Officiers, ausquels il donna pourtant de tems en tems des marques de sa considération. Après un quart-d'heure d'entrevûe, le Czar prit la main du Roi, à qui il laissa toujours la droite, le remena à son carrosse, charmé de la bonne grace & de la contenance de Sa Majesté, il l'embrassa une seconde fois & lui aida à monter; ayant fait ensuite quelques pas en arriere pour donner le tems à M. le Maréchal de Villeroy & aux autres grands

Officiers d'entrer dans le carrosse, il les salua tous en passant avec une politesse qui les renvoya tous contens, & s'étant rapproché de la portiere, il prit congé du Roi.

Le même jour le Czar étant sorti à cinq heures du matin dans un carrosse à deux chevaux seulement, en ayant fait dételer quatre, dit qu'il ne prétendoit pas marcher en pompe; il ne se fit accompagner que de deux Gardes, & de l'Exempt qui le suivirent à cheval, recommandant aux six autres Gardes qu'ils pouvoient se reposer, parce qu'il n'étoit pas juste qu'il fatiguât tant de monde. Il alla à l'Arsenal; à la Place Royale, dont il fit le tour; ensuite à la Place des Victoires, qu'il dessina & y lut les Inscriptions; & de-là à la Place de Louis le Grand, dont il admira la statue équestre. Il s'arrêta chez le Charpentier du Roi, vit travailler ses Ouvriers & travailla avec eux, s'informant du nom & de l'usage des outils différens; il descendit aussi chez le Menuisier du Roi, où il fit ses observations. Ce Monarque ayant prié le jour précédent M. le Duc d'Antin de lui fournir une description de tout ce qu'il y avoit de plus curieux à Paris. Deux heures après ce Seigneur lui apporta un cahier proprement relié, qui contenoit toutes les raretés de

cette grande Ville : il le reçut ſans l'examiner, s'entretenant pour lors avec pluſieurs Seigneurs de ſa ſuite; mais l'ayant ouvert, il fut agréablement ſurpris de le voir traduit en langue Eſclavone, & s'écria qu'il n'y avoit qu'un François capable de cette politeſſe : il l'en remercia fort.

Le 11, le Czar fit demander au Roi ſon heure la plus commode, pour ſe donner l'honneur de lui rendre viſite; elle fut reglée à cinq heures du ſoir.

Sa Majeſté Czarienne, dans un carroſſe du Roi, étant ſeule dans le fond, le Prince de Kurakin à une portiere, & M. le Maréchal de Teſſé à l'autre; le Comte Dolhorouki, Lieutenant Général de ſes troupes; & le Baron Schaffirow, Vice-Chancelier, ſur le devant, partit à quatre heures du ſoir de ſon Hôtel. Elle étoit eſcortée par les huit Gardes-du-Corps & l'Exempt, avec quatre carroſſes de la livrée de M. le Maréchal de Teſſé, où étoit la ſuite du Prince. Les embarras dans les rues furent ſi grands pendant la marche, que ce Prince ne put arriver que ſur les cinq heures trois quarts aux Tuileries. Il trouva à ſon paſſage les Gardes Françoiſes & Suiſſes ſous les armes, les Tambours battans aux champs, les Gardes

de la Porte à leur poste ordinaire. Le Roi, qui l'attendoit dans l'appartement bas de M. le Duc du Maine, s'avança jusqu'à la portiere du carrosse, d'où le Czar sortit promptement pour saluer le Roi, qu'il embrassa; le Roi lui donna la droite. Comme il y avoit un monde infini à regarder cette cérémonie, le Czar prit de ses deux mains celle du Roi, le conduisant avec beaucoup d'attention, en faisant signe qu'on s'écartât, dans l'appréhension qu'on ne pressât le jeune Roi. Il monta l'escalier, bordé par les Cent-Suisses du Roi, traversa la salle des Gardes-du-Corps, qui étoient en haye, & entra dans la chambre du Roi, tous les appartemens étant remplis de Seigneurs & de Dames.

Les deux Rois passerent un moment après dans le grand cabinet du Conseil de Régence, d'où on avoit eu soin d'ôter la grande table, afin qu'il y eût plus d'espace. Il y avoit deux fauteuils; le Czar s'étant placé à la droite, il adressa ce petit discours au Roi: *Czar mon frere, il y a long-tems que je souhaitois voir un Roi de France dans la gloire de sa majesté; j'ai aujourd'hui la satisfaction de voir un jeune Roi qui promet tout ce que ses ancêtres ont fait de grand; je sçais plusieurs langues, je voudrois les avoir toutes ou-*

bliés, & ne sçavoir que la Françoise, pour entretenir Votre Majesté.

Après ce compliment il se leva; & le Roi lui donnant toujours la droite, le reconduisit jusqu'à la portiere du carrosse. Le Czar l'ayant de nouveau embrassé, pria instamment le Roi de se retirer, mais Sa Majesté le voulut voir monter, & resta jusqu'à ce que Sa Majesté Czarienne fut en marche.

Le même jour 11, le Prevôt des Marchands & les Echevins, en habit de cérémonie, saluerent le Czar, & lui porterent les présens ordinaires de la Ville, conduits par M. le Marquis de Dreux, Grand-Maître des Cérémonies.

Le 12, M. le Duc d'Antin alla le prendre à cinq heures du matin, pour le mener promener aux Gobelins & au Jardin du Roi; ce Prince demeura assez longtems à voir travailler à revers aux belles tapisseries qui se font dans cette Manufacture Royale, il admira l'adresse & l'habileté des Ouvriers. L'après-midi il monta à l'Observatoire, où il ne resta que fort peu, ayant promis d'y revenir pour tout examiner. Le lendemain il fut conduit à la Manufacture des glaces.

Le 14, le Czar se rendit au Palais Royal, accompagné de M. le Maréchal

de Teſſé, des Princes & Seigneurs Moſcovites. Son Alteſſe Royale entourée des principaux Officiers de ſa Maiſon, vint le recevoir à la ſortie du carroſſe, le conduiſit dans ſon appartement, où il lui fit voir ſa gallerie & ſes tableaux; enſuite ſon A. R. mena S. M. Cz. par ſon petit appartement, chez Madame, où la viſite ſe paſſa debout. Cette Princeſſe lui préſenta Mgr le Duc de Chartres & Mademoiſelle de Montpenſier. La converſation dura plus d'un quart d'heure en Allemand, Madame expliquant à Mgr le Duc Régent ce que le Czar lui diſoit.

Après avoir pris quelques rafraîchiſſemens, il vit l'Opera d'*Hypermneſtre*, de la loge du Palais Royal. S. A. R. Mgr le Duc de Chartres, le Vice-Chancelier, deux autres Seigneurs de ſa Cour, & M. le Maréchal de Teſſé étoient au premier rang, le Prince Kurakin étoit placé derriere le Cz. M. le Marquis de Simiane, & M. le Marquis d'Eſtampes derriere Mgr le Duc d'Orléans.

S. M. Cz. fut frappée, lorſqu'on leva la toile, de la magnificence du ſpectacle, des changemens de décorations, & de la danſe de Mlle Prevôt. Elle ſe rafraîchit de quelques verres de Bieré, qu'elle ne voulut pas recevoir de la main du Régent

qui les lui présentoit. Elle quitta au quatrieme Acte. Lorsqu'Elle en sortit, Elle fut reconduite par Mgr le Duc Régent jusqu'à l'endroit où il étoit venu la recevoir.

Le même jour au matin, M. le Duc d'Antin accompagna le Czar à l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture, où M. Coepel, Peintre célebre, eut l'honneur de lui expliquer tous les sujets différens qui méritent quelques observations; il vit encore avec plus de satisfaction dans la grande Gallerie du Louvre les Plans en relief des Places fortifiées du Royaume, il se promena ensuite dans le Jardin des Tuileries.

Le 16, le Czar se rendit aux Invalides à l'heure du dîner. M. le Maréchal de Villars l'ayant conduit dans le Réfectoire, il y trouva tous les Soldats qui se mettoient à table; il goûta de leur soupe, après quoi il demanda un gobelet dans lequel il se fit verser de leur vin & but à leur santé: il salua en particulier tous les Officiers, & leur fit l'honneur de les nommer ses Camarades; après quoi on lui fit voir tous les bâtimens & ce qu'il y a de plus curieux dans ce magnifique Hôtel, entr'autres le Dome, qui lui parut superbe, tant par son élévation que par ses belles

Peintures. Mais il a été encore plus charmé de l'institution de cette Maison, qui illustre si fort le regne & la mémoire de Louis XIV.

Le 17, S. M. Cz. alla dîner au Château de Meudon, où elle visita tous les appartemens, se promena à cheval dans le Parc: la situation de cette Maison Royale, & sa vûe, lui firent encore plus de plaisir que tout le reste; il en revint à six heures du soir.

Le 18, trois Seigneurs Moscovites parurent devant le Roi qui donnoit Audience aux Ministres Etrangers. Ils avoient le Cordon-Bleu, dont deux le portent de droit à gauche, comme le Czar qui est le Grand-Maître de l'Ordre de S. André, qui fut institué par ce Monarque en 1698 pour récompenser le mérite de ses Officiers, dans la guerre contre ses ennemis: on lit ces mots sur la Croix en Esclavon, TZAAR PET-SAMO IPOVVE ESE ROS. En François, Czar Pierre Monarque de toute la Russie. A l'égard du troisieme Seigneur, il le portoit de gauche à droite qui est l'Ordre de l'Aigle Blanc de Pologne.

Le 19, ce Prince alla après-midi pour la seconde fois à l'Observatoire, M. de Maraldy lui fit voir tout ce qui sert à faire les Observations astronomiques: le

Czar donna dans cette occasion des preuves de ses lumieres & de ses connoissances acquises dans cette Science.

Le 21, le Czar vint au Palais Royal du Luxembourg à six heures du soir rendre visite à Madame Duchesse de Berry; il trouva en arrivant les Cent-Suisses rangés en haie, le long de l'escalier, la hallebarde à la main, les Gardes du Corps dans la Salle, le mousquet sur l'épaule: M. le Marquis de la Rochefoucault, Capitaine des Gardes de cette Princesse, alla le prendre au bas de l'escalier. M. le Marquis de Coëtenfao, Chevalier d'Honneur, & Mme la Marquise de Pons, Dame d'Atour, le reçurent à la porte du Cabinet, Madame Duchesse de Berry, accompagnée de tous les Officiers & Dames de sa Maison, qui est des plus brillantes, se présenta à la porte de sa Chambre, pour recevoir S. M. Cz. qui lui fit deux profondes révérences, la salua & l'embrassa d'un côté seulement, & lui fit un compliment très-poli, qui fut expliqué par l'Interprete, auquel Madame Duchesse de Berry répondit gracieusement; on passa ensuite dans la Chambre, & de-là dans le Cabinet où l'on avoit préparé deux fauteuils: le Czar s'assit à la droite, & Madame à la gauche. Le Czar étoit accompagné du Prince Ku-

rakin, de tous ses Officiers, & de M. le Maréchal de Tessé : la conversation dura une demi-heure, après laquelle le Czar demanda à Madame la permission d'aller voir les appartemens; elle l'y accompagna. S. M. s'arrêta long-tems dans la chambre des Muses, & admira le David qui est du Guide, sur-tout elle fut frappée de la Venus de Vandek, qui demande des armes à Vulcain pour Enée : Elle fut près d'un quart d'heure à la contempler, ce qui marque son grand goût pour la Peinture. Elle ne fut pas moins surprise en entrant dans la Gallerie, d'y voir toute l'histoire de Marie de Medicis & d'Henri IV. peinte par Rubens : le Tableau qui représente l'accouchement de la Reine, où l'on voit la douleur & la joie peintes sur le même visage, le toucha beaucoup. Le Czar vit les autres appartemens ; & s'appercevant que Madame étoit fatiguée, il voulut la reconduire dans sa chambre, & lui demanda la permission d'aller se promener dans le jardin, & qu'il reviendroit prendre congé d'elle : Madame lui répliqua qu'elle descendroit plutôt que de permettre qu'il remontât. Il prit congé de Madame, l'embrassa & la salua comme il avoit fait en entrant.

ARTICLE II.

ARTICLE II.

PIECES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

IMITATION des Apologies de S. Justin & de Tertullien en faveur des Chrétiens (1).

INVINCIBLES (2) Césars, que les Romains adorent;
Mais que plus généreux les seuls Chrétiens honorent,
Maîtres des Nations, & non pas de nos cœurs;
Daignez pour un moment suspendre vos rigueurs;
Prêtez à notre voix une oreille propice.
Lorsque vous ordonnez qu'on nous livre au supplice,
Vous croyez les Chrétiens dignes de vos arrêts:
Que nous reprochez-vous? Et quels sont nos forfaits?

(1) *Mercure de France, février 1735.*
(2) *C'est un Chrétien cité devant les Empereurs Dioclétien & Maximien, qui parle.*

Nous n'adorons qu'un Dieu, dont le ſuprême empire
Embraſſe tous les tems & tout ce qui reſpire ;
Il dit : Que l'univers ſoit fait ; il fut formé ;
De ſon ſouffle divin l'homme fut animé.
Ce Dieu, que l'Enfer craint, & que le Ciel revere,
Eſt le maître des Rois & leur Juge ſévere ;
Vous ne devez qu'à lui votre propre grandeur,
Vos Héros leurs vertus, & Rome ſa ſplendeur ;
Sa loi, dans ſon objet, toujours ſainte & ſublime,
Nous ordonne de fuir l'ombre même du crime.
Intrépides ſoldats, fideles citoyens,
Nous prodiguons pour vous & nos jours & nos biens,
Tandis que ſous vos yeux des Gouverneurs avares
S'uniſſent, pour nous perdre, à des Juges barbares.
Connoiſſez les Chrétiens ; contre nos ennemis
Le plus juſte courroux ne nous eſt pas permis ;
Tout homme eſt notre frere ; & lorſqu'on nous offenſe,
Le pardon eſt pour nous la plus douce vengeance.
Ah ! lorſqu'à nos pareils vous avez eu recours,
Vous ont-ils refuſé de généreux ſecours ?

Ne les a-t-on pas vû par de nouveaux prodiges
De l'Enfer irrité confondre les preſtiges ?
Ranimer dans le ſein des ſombres monumens
Une cendre muette & de froids oſſemens ?
Chaſſer loin de vos murs ces vapeurs infernales,
Du trépas le plus prompt les ſemences fatales ?
Ramener la victoire au parti des vaincus ?
Et ſoudain diſſiper vos ennemis confus ?
Les lugubres échos de vos priſons obſcures
Répétent-ils jamais leurs plaintes, leurs murmures ?
Tous ces lieux aux tourmens, aux larmes deſtinés,
Ces abîmes affreux, où vous nous retenez,
De nos vœux pour l'Etat ſans ceſſe retentiſſent;
C'eſt ſur vous, non ſur eux, que les Chrétiens gémiſſent;
Nous fuyons, il eſt vrai, la pompe de vos jeux;
Pourquoi ſont-ils ſouillés par des objets honteux ?
Notre Religion, contraire à vos maximes,
Abhorre des plaiſirs où triomphent les crimes :
Les ſpectacles du Cirque inſpirent trop d'horreur;
Pouvez-vous approuver leur brutale fureur ?
Là, des infortunés s'immolent pour vous plaire,
Et vos cris triomphans ſont le cruel ſalaire
Du ſang que ſur l'Arene ils verſent à grands flots;
Quels exemples, Romains, pour vos jeunes héros !

Vous les accoutumez aux meurtres, au carnage ;
De ces leçons ſur vous ils font l'apprentiſſage ;
Ne vous en plaignez pas, s'ils vous percent le flanc ;
Ils ont appris de vous l'art de verſer du ſang.
Nous ſommes à vos yeux une race inflexible :
Non ; mais pour de vrais biens notre cœur eſt ſenſible :
Ces biens ſont éternels ; & pour les acquérir,
On nous voit tout quitter, tout tenter, tout ſouffrir.
Dans les lentes horreurs d'un ſupplice barbare,
Triſte momens où l'homme & s'ébranle & s'égare,
Le Chrétien ſeul ſe montre, & l'homme diſparoît ;
L'un brave ſes tyrans, & bénit ſon arrêt ;
Sous quatre âges courbé, ce vieillard intrépide
Va préſenter ſa tête à l'acier homicide ;
Nos Juges, nos bourreaux deviennent des Martyrs ;
Le profane Hiſtrion abjure vos plaiſirs ;
Il deſcend du théâtre, il vole ſur l'Arene ;
Il y ſouffre la mort qu'il feignoit ſur la ſcene.
Immoler des Chrétiens, c'eſt faire des heureux ;
Qu'ont produit contre nous vos édits rigoureux ?
Nous ne ſommes que d'hier ; nous rempliſſons le monde ;

Nous ſemblons reproduits d'une cendre féconde ;
Votre haine nous ſert, elle fait éclater
Des vertus dont, ſans vous, on auroit pû douter ;
Vous ornez de vos mains notre char de victoire ;
Des échaffauts ſanglans, nous courons à la gloire,
Mais quelle ſainte ardeur échauffe mes eſprits ?
Les méchans confondus pouſſent d'horribles cris ;
La vérité triomphe, & je vois le menſonge
Fuir devant ſes regards comme fuit un vain ſonge.
La croix bille, elle regne ; ô Maître des humains
Dieu des Dieux ! Dieu puiſſant, nos cœurs ſont dans tes mains :
Qui peut te réſiſter ? du roc le plus arride
Au ſeul ſon de ta voix jaillit l'onde rapide ;
Tu changes à ton gré le deſtin des mortels ;
Les plus frêles roſeaux ſoutiennent tes autels ;
Rome adore ton nom, & les Céſars eux-mêmes
Dépoſent à tes pieds leurs pompeux diadêmes ;
L'allégreſſe ſuccede aux funebres apprêts ;
La Juſtice deſcend, elle embraſſe la Paix ;
Sion leve la tête, & ſort de la pouſſiere ;
Et les ombres partout cedent à la lumiere.

Par M. l'Abbé Poncy de Neuville.



PUISSANCE DE LA LYRE,

Sujet tiré de Pindare, par le P. G. J. (1)

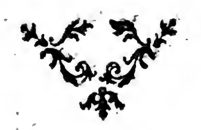
Toi, dont la puissante harmonie
Me captive au sacré vallon,
Ranime mon foible génie,
Puissante Lyre d'Apollon.
Venez, yvresse téméraire,
Transports ignorés du vulgaire;
Venez, rallumez mon ardeur.
Raison, témoin de leurs miracles,
Respecte les sacrés oracles
De la plus sublime fureur.

Oui, tout cede, charmant délire,
Tout obéit à tes transports;
Tout, de tes sons, sçavante Lyre,
Révere les puissans accords.
En vain le maître du tonnere
Veut malgré toi frapper la terre
De ses carreaux étincellans;
Par ta douceur enchanteresse,
Bien-tôt la foudre vengeresse
S'exhale en éclats impuissans.

(1) *Mercure de France, février 1735.*

Que dis-je ? la foudre s'arrête ;
Tu sçais en éteindre les feux :
L'oiseau qui porte la tempête,
Tombe aux pieds du Maître des Dieux.
Je le vois de ses vastes aîles
Couvrir les armes immortelles ;
Je le vois vaincu par tes airs,
Au lieu de tout réduire en poudre,
Dormant à l'ombre de la foudre,
Laisser respirer l'univers.

Connu dans les Royaumes sombres,
Ton pouvoir s'étend sur les morts ;
Dans les Enfers je vois les ombres
Prêter l'oreille à tes accords.
Je vois les coupables furies,
Par tes sons vainqueurs attendries,
Laisser tomber leur feu vengeur.
Sur leurs têtes étincellantes,
Je vois leurs couleuvres sanglantes
Oublier leur noire fureur.



LES DEUX ÉPIS DE BLED,

FABLE (1).

Tout doit parler, dit-on, dans l'Apologue ;
Oyons-y jaser deux Epis ;
Bon ; si vous duit leur dialogue,
Et s'il vous fait bailler... tantpis.
L'un étoit humble & l'autre étoit superbe ;
Or, dans le tems de la moisson,
Et qu'on alloit les mettre en gerbe,
L'Epi sans grain dit à son compagnon,
D'où vient baisses-tu tant la tête,
Et que moi j'ai le corps si droit,
L'air si léger, toi l'air si bête ?
Ne faut juger par ce qu'on voit,
Répond l'autre Epi, d'un ton preste ;
Ne vois-tu pas pourquoi mon chef modeste
Est si bas, le tien si hautain ?
Le tien est vuide & le mien plein ;
Que ce petit trait te corrige,
Et souviens-toi, mon cher voisin,
Que c'est beaucoup moins par la tige
Qu'on nous prise, que par le grain.
Aux Epis ressemblent les hommes,

(1) *Mercure de France, mars 1735.*

Ils sont presque ce que nous sommes.
Les uns mauvais, les autres excellens;
Il n'en faut juger par la taille;
Le plus droit est l'homme de paille,
Le plus humble est l'homme à talens.

VERS à Mademoiselle de Sezille, pour le jour de sa Profession, le Samedi 26 février 1735, chez les Dames Ursulines de la rue S. Jacques (1).

POUR suivre un Dieu qui vous appelle,
Vierge sage, épouse fidelle,
Vous croyez avoir tout quitté;
Mais avez-vous bien supputé?
Vous portez dans la solitude
Un esprit orné par l'étude,
Que le sçavoir n'a point gâté;
Un cœur par les leçons d'un pere,
Par les tendres soins d'une mere,
D'honneur, de vertu bien doté.
Je ne blâme point vos promesses;
Mais je puis dire en vérité,
Qu'en faisant vœu de pauvreté,
Vous conservez bien des richesses.

P.

(1) *Mercure de France, mars 1735.*

ISRAEL, témoin paisible des plaies dont l'Egypte est frappée,

ODE (1).

LOIN de ces fertiles vallées,
Où le Jourdain roule ses eaux,
Jusqu'a quand, Tribus exilées,
Serons-nous le jouet des maux ?
Et toi, du Peuple saint l'asyle,
Grand Dieu ! vois-tu d'un œil tranquille
Nos mains aux fers, nos yeux en pleurs ?
N'est-tu donc plus qu'un vain refuge,
Et non le Dieu qui voit, qui juge
Et qui frappe les oppresseurs ?

Ainsi sur ses rives ameres,
Le Nil ouit plus d'une fois
Israel au Dieu de ses peres
Adresser sa plaintive voix.
Viens, disoit-il, & si ta gloire
Doit à ton Peuple la victoire ;
Roi des Rois, rends-nous triomphans.
Si le nom de pere a des charmes,
Pour des orphelins prends les armes ;
Ces orphelins sont tes enfans.

(1) *Mercure de France, avril 1735.*

Crois-tu donc que ton Dieu ſommeille?
Non, Iſraël, il ne dort pas,
A tes cris il prête l'oreille;
Il marche & la mort ſuit ſes pas.
L'Éternel (1) vole à ta défenſe.
Un homme armé de ſa puiſſance,
Vient d'être fait le Dieu (2) des Rois.
Et la nature aſſujettie
Eprouvera dans ta ſortie
Que rien ne réſiſte à ſes loix.

Je le vois, ce vengeur ſévere,
Qui ſonde les reins & les cœurs,
Prendre la coupe de colere
Dont il enyvre les pécheurs.
Dès que ſur eux ſa main laſſée,
Du haut du trône l'a verſée,
Le tems de la pitié n'eſt plus.
Mille genres d'affreux ſupplices
Les livrent avec leurs complices
A mille regrets ſuperflus.

Déja dans la main de Moïſe
La coupe terrible a paſſé.
L'Egypte à ce mortel ſoumiſe,
En lui trouve un Dieu courroucé.

(1) *Qui eſt miſit me ad vos.* Ex.
(2) *Conſtitui te Deum Pharaonis.*

Jaloux de ſervir ſa vengeance,
Cent fleaux dans l'obéiſſance
N'attendent que l'ordre fatal.
O Miniſtres épouvantables !
O Juge, ô tourmens redoutables !
Juſte Ciel ! j'entends le ſignal.

Près de toi, grand Dieu, (1) la pouſſiere
Peut-elle encore avoir accès ?
Attends, du vin de ta colere
Suſpens les tragiques effets.
A l'aſpect de ce noir orage,
Si Pharaon pleuroit ſa rage
Et ſon aveugle impiété;
Ses pleurs... Mais non, le frénétique
Des rocs de la brûlante Afrique
Surpaſſe encore la dureté.

Le Nil frappé, ſoudain ſe change,
Un ſang infect comble ſes bords.
Le fleuve effrayé ſur la fange,
Voit par milliers ſes hôtes morts.
Quels eſcadrons couvrent la terre !
De vils inſectes font la guerre
Au rival du Dieu des combats.
Il craint leurs épaiſſes cohortes;

(1) *Loquar ad Dominum cum ſim pulvis & cinis.* Gen.

C'eſt Dieu ſeul qui les rend ſi fortes,
C'eſt ce Dieu ſeul qu'il ne craint pas.

Cieux trop bravés, ſur ce rebelle
Déchargez des coups plus puiſſans.
Tonnez, frappez; peſte cruelle,
De troupeaux dépeuple ſes champs.
Ulceres, foudres, grêle, orages,
Venez, ſignalez vos ravages.
Soleil, retire ton flambeau;
Anges, volez: aux yeux des peres,
Faites paſſer du ſein des meres,
Leurs premiers nés dans le tombeau.

C'en eſt fait, l'Egypte éplorée
N'eſt plus qu'un théâtre d'horreurs.
Geſſen, plus heureuſe contrée,
Eſt à l'abri de ces fureurs.
Conſôlé par tes vaines larmes,
Tyran, Jacob voit ſans allarmes,
Pleuvoir tant de fleaux divers.
Un Dieu rend Jacob intrépide,
Et fait par le glaive homicide
Dans ta chûte (1) tomber ſes fers.

Alluſion.

Souſtraite ſeule au dur empire
Dont tout mortel naît le ſujet,

(1) *Vocatis Pharao Moyſe & Aaron, ait, ſurgite & egredimini.*

Vierge, des accords de ma lyre,
Ton privilege fut l'objet.
Pécheur même avant que de naître,
L'homme (1) meurt dès qu'il reçoit l'être;
Tu reçus l'être sans mourir.
Comment la plaie héréditaire
Eût-elle osé blesser la mere
Du Dieu qui venoit nous guérir?

*J****** de l'Oratoire, à Riom.*

(1) *In Adam omnes moriuntur.* 2. Cor.



LA FRANCE DÉLIVRÉE

PAR LA PUCELLE D'ORLÉANS,

POEME (1).

O Toi qui par le bras d'une ſimple Bergere,
Confondis autrefois la puiſſance étrangere,
Et d'un joug tyrannique affranchis nos ayeux,
Grand Dieu ! retrace-moi ces exploits glorieux ;
Anime mes accens, rends ma voix aſſurée,
J'entreprends de chanter la France délivrée.
Sur un prétexte injuſte & de frivoles droits,
Henri vouloit monter au trône de nos Rois :
Déja pour l'y placer la ſuperbe Angleterre
Sur nos tranquilles bords avoit porté la guerre ;
Déja l'ambition, l'envie & la fureur,
Avoient fait de la France un théâtre d'horreur ;
Et ſes propres enfans, par des complots ſerviles,
Allumoient les flambeaux des diſcordes civiles.
Légitime héritier de ce tremblant Etat,
Charles ſe flatte en vain du ſuccès d'un combat ;
Son peuple eſt révolté, ſes Villes ſont déſertes,
Il compte les momens par de nouvelles pertes ;
Et du vainqueur altier prêt à ſubir la loi,
Il ne lui reſte plus qu'un vain titre de Roi.

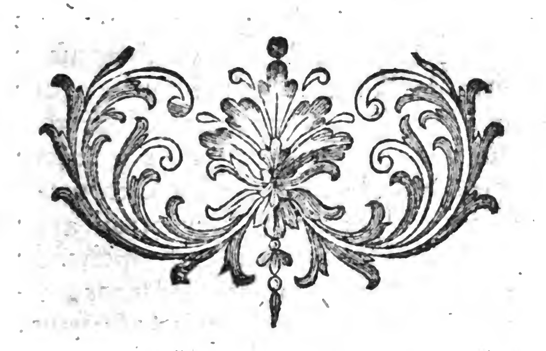
(1) *Mercure de France*, *mai 1735*.

Seigneur, daigne calmer ſes mortelles allarmes;
Moins pour lui que pour nous, ſes yeux verſent des larmes,
Et ne connoiſſent plus le paiſible ſommeil.
Les Cieux alloient s'ouvrir aux rayons du Soleil;
Dans un ſonge effrayant une idée importune
Lui retraçoit encor toute ſon infortune.
Au milieu des débris de ſes triſtes remparts,
Où l'horreur des combats regnoit de toutes parts;
Sur un monceau de morts à ſes yeux ſe préſente,
De la France captive une image ſanglante;
Par de cruelles mains ſon ſein eſt déchiré;
Un monſtre furieux de carnage altére,
Sur elle tout-à-coup, d'un vol affreux s'élance;
« O! Charles, ſauve-moi, viens prendre ma défenſe;
» Je meurs... le Prince ému par ces triſtes accens,
Fait pour la ſecourir des efforts impuiſſans;
Ses genoux affoiblis trahiſſent ſon courage,
L'hydre vomit des feux, tourne ſur lui ſa rage.
Tout prêt à ſuccomber, il t'implore, Seigneur;
Soudain, du ſein des Cieux, ainſi qu'un feu vengeur,
Deſcend à ſon ſecours une guerriere armée;
La terre à cet aſpect ceſſe d'être allarmée,
La France ſe ranime & voit tomber ſes fers,
Et le monſtre frappé rentre au fond des Enfers.

Charles, à ſon réveil, l'ame encore inquiete,
Eſt long-tems agité d'une terreur ſecrete :
« Ne ſuis-je point ſéduit par un ſonge flatteur,
» Vas-tu finir nos maux, dit-il, Dieu protecteur ?
» C'eſt à toi de changer les deſtins de la France,
» Nous n'eſpérons qu'en toi, hâte ſa délivrance ;
» Et ſi quelque victime a mérité tes coups,
« Ah ! daigne ſur moi ſeul épuiſer ton courroux.
L'Éternel à l'inſtant exauce ſa priere,
On annonce auſſi-tôt une jeune Bergere :
Le Monarque à ſa vûe, interdit & ſurpris,
Plein du ſonge étonnant qui frappe ſes eſprits,
En elle reconnoît cette même héroïne
Dont il vient d'éprouver l'aſſiſtance divine.
La Foi conduit ſes pas, une douce fierté
Se joint à ſon reſpect & ſoutient ſa beauté,
La naïve pudeur colore ſon viſage,
Dans ſes yeux cependant éclate ſon courage.
« Prince, ſoyez, dit-elle, attentif à ma voix ;
» A ſon gré, Dieu renverſe & releve les Rois :
» Vos larmes l'ont fléchi, jamais le Ciel n'oublie
» Un peuple qui l'invoque, un Roi qui s'humilie ;
» Enfin pour vous venger il a choiſi mon bras :
» Ce bras timide encore & peu fait aux combats ;
» Mais j'adore en tremblant la volonté céleſte,

» J'obéis ; ses décrets ordonneront du reste,
» Je n'en sonderai point l'immense profondeur,
» Dieu veut par ma foiblesse annoncer sa grandeur.
» Vous François, ranimez ce courage indomptable,
Qui doit rendre à jamais votre nom redoutable.
» Votre ennemi s'approche, armez-vous, suivez-moi;
» Heureuse si je meurs pour vous & pour mon Roi,
» En éloignant de vous l'éclat de la tempête.
Elle dit, elle part, elle marche à leur tête,
Une force inconnue entraîne tous les cœurs,
Et déja nos Guerriers poussent des cris vainqueurs;
Telle qu'une lionne au rivage Numide,
Exerce sa fureur sur un troupeau timide;
Telle notre Héroïne au milieu des Soldats
Porte dans tous les rangs l'horreur & le trépas;
Du sang des ennemis elle inonde la terre;
Le Ciel entre ses mains a remis son tonnerre,
L'Ange exterminateur combat à ses côtés,
Les bataillons rompus tombent épouvantés,
Leurs Chefs sont renversés par un bras invisible;
Dieu les frappe lui-même, ô vengeance terrible!
Tout s'allarme, tout fuit, tout cede sans effort,
Il ne reste qu'un champ où triomphe la mort.

Ainsi touché des pleurs que versoit Samarie,
Ce Dieu la délivra des troupes de Syrie.
Bien-tôt sacré dans Rheims, Charles victorieux;
Jouit en sûreté du rang de ses ayeux;
On voit flotter partout l'étendard de la France,
On voit avec les lys refleurir l'abondance;
La discorde est aux fers, les Peuples sont soumis,
La Patrie est vengée, il n'est plus d'ennemis,
Et l'Anglois, confondu dans son projet funeste,
Ne remporte en fuyant que le courroux céleste.



TROISIEME Lettre de M. de la Roque, sur la Littérature des Mahométans, sur celle des Turcs en particulier; & Réfutation d'un exposé du R. P. Labat, dans le 3e tome des Mémoires du Chevalier d'Arvieux (1).

JE m'apperçois, Monsieur, avec plaisir que vos préjugés au sujet de la Littérature des Mahométans diminuent un peu depuis la lecture de ma derniere lettre, & qu'en général vous commencez de leur rendre quelque justice; mais vous avez encore de la peine à vous rendre sur le chapitre des Turcs, malgré tout ce que je vous ai déja allegué, & malgré tout ce que vous pouvez voir par vous-même dans la Capitale de l'Empire Ottoman, où vous résidez; tant la prévention a de force, même sur les meilleurs esprits. Je croyois que des exemples modernes, récens même, des Turcs lettrés & sçavans, vous auroient tout-à-fait persuadé; il me paroît aujourd'hui que vous voulez remonter plus haut, & m'engager en quelque façon de vous faire l'histoire littéraire

(1) Mercure de France, février 1735.

de cette Nation jusqu'au tems présent. C'est, Monsieur, un détail dans lequel je n'ai nullement envie d'entrer, & qui excéderoit de beaucoup les bornes d'une lettre. Celle-ci ne contiendra, pour donner quelque chose à votre satisfaction, qu'un seul exemple pris dans un tems bien reculé du nôtre ; c'est-à-dire, d'un Turc véritablement sçavant, avant que la Nation Turque eût aucun commerce avec celles de l'Europe. Je tire cet article de la Bibliotheque Orientale, ouvrage dont je vous ai parlé dans ma précédente lettre ; je le tire mot à mot & tel que vous l'allez lire ; vous le trouverez, je m'assure, curieux & réjouissant.

Farabi ou *Fariabi*, est le surnom d'Ab ou Nassar Mohammed Tarkani, que les Arabes appellent ordinairement par excellence *Al Fariabi*, le Farabien, & nous autres Alfarabius, parce qu'il étoit natif de la Ville nommée *Farab*, qui est la même (1) qu'*Otrar*.

Ce Docteur étoit réputé le phénix de son siecle, le coriphée des Philosophes de son tems, & surnommé Maallem Tsani, le second Maître, dont enfin Avicenne confesse avoir emprunté toute sa science.

(1) *Otrar* ou *Farab*, Ville de l'Asie Septentrionale sur le Sihum ou Jaxarte.

L'an de l'Hégire 343 (1), qu'il mourut, il avoit fait le pélerinage de la Mecque, & passa à son retour par la Syrie, où regnoit alors Seifeddoulat, Sultan de la Maison de Hamadam, sous le Khalifat de Mouthi XXIII. Khalife des Abassides. Il vint d'abord à la Cour de ce Prince, chez lequel il y avoit toujours un grand concours de gens de lettres, & il se trouva présent & inconnu à une célebre dispute qui se faisoit devant le Sultan.

Fariabi étant entré dans cette assemblée, se tint debout jusqu'à ce que Seifeddoulat lui fit signe de s'asseoir ; alors il demanda où il lui plaisoit qu'il prît sa place ? le Prince lui répondit : là où vous vous trouverez le plus commodément. Fariabi, sans autre cérémonie, alla s'asseoir sur un coin du sopha ou de l'estrade sur laquelle étoit assis le Sultan. Ce Prince, étonné de la hardiesse de cet étranger, dit en sa langue maternelle à un de ses Officiers : puisque ce Turc est si indiscret, allez lui faire une réprimande, & faites lui en même-tems quitter la place qu'il a prise.

Fariabi ayant entendu ce commandement, dit au Sultan : tout beau, Seigneur,

(1) 954 de J. C.

celui qui commande ſi légerement eſt ſujet à ſe repentir. Le Prince, ſurpris d'entendre ces paroles, lui dit : entendez-vous ma langue ? Fariabi lui répartit, je l'entends & pluſieurs autres ; & entrant tout d'un tems en diſpute avec les Docteurs aſſemblés, il leur impoſa bien-tôt ſilence, les réduiſant à l'écouter, & à apprendre de lui beaucoup de choſes qu'ils ne ſçavoient point.

La diſpute étant finie, le Sultan rendit beaucoup d'honneur à Fariabi, & le retint auprès de lui pendant que les Muſiciens qu'il avoit fait venir chanterent. Fariabi ſe mêla avec eux, & les accompagnant avec un luth qu'il prit en main, il ſe fit admirer du Prince, qui lui demanda s'il n'avoit point quelque piece de ſa compoſition. Il tira ſur le champ de ſa poche une piece avec toutes ſes parties, qu'il diſtribua aux Muſiciens ; & continuant à ſoutenir leurs voix de ſon luth, il mit toute l'aſſemblée en ſi belle humeur, qu'ils ſe mirent tous à rire à gorge déployée ; après quoi, faiſant chanter une autre piece, il les fit tous pleurer ; & en dernier lieu changeant de mode, il endormit agréablement tous les aſſiſtans.

Seifeddoulat fut ſi charmé de la muſique & de la doctrine de Fariabi, qu'il

l'eût voulu toujours avoir en ſa compagnie : mais ce grand Philoſophe, qui étoit entierement détaché des choſes du monde, voulut quitter cette Cour pour retourner en ſon pays. Il continua ſa route par la-Syrie, dans laquelle ayant trouvé des voleurs qui l'attaquerent : comme il ſçavoit très-bien ſe ſervir de l'arc, il ſe mit en défenſe; mais une fleche des aſſaſſins l'ayant percé, il tomba roide mort.

On rapporte encore de ce grand homme, qu'étant un jour en compagnie avec Saheb Ben Ebad, il prit le luth d'un des Muſiciens; & ayant joué de ces trois manieres dont nous avons parlé, lorſque la troiſieme eut endormi les aſſiſtans, il écrivit ſur le manche du luth dont il s'étoit ſervi, ces paroles : *Fariab eſt venu, & les chagrins ſe ſont diſſipés.* Saheb ayant lû un jour par hazard ces paroles, fut tout le reſte de ſa vie dans un grand déplaiſir de ne l'avoir pas connu; car il s'étoit retiré ſans rien dire & ſans ſe faire connoître.

Un Auteur diſtingué, nommé Alfarabius, le plus grand Philoſophe des Muſulmans, & le plus détaché du monde parmi les hommes. Abulfeda ſouſcrit à ce ſentiment : on lui attribue ordinairement la traduction des Analytiques d'Ariſtote, ſous le nom arabiſé d'*Analouthica*.

Voilà,

Voilà, Monsieur, ce que m'apprend de ce sçavant Turc la Bibliotheque Orientale. Vous trouverez les titres des ouvrages qu'il a composés dans Hadgi Calfa, ce fameux Bibliographe Turc dont je vous ai déja parlé, & dans les autres Bibliographes Orientaux. Quelques Docteurs Musulmans, pour ne rien omettre sur ce sujet, ont accusé notre Alfarabius d'impiété, & l'un d'entr'eux le range avec Avicenne son disciple, parmi les Philosophes qui ont cru l'éternité du monde, quoiqu'ils admissent un premier moteur; ce qui passe parmi les Mahométans pour un pur athéisme.

Si vous voulez d'autres exemples de Turcs lettrés, habiles & sçavans dans le même siecle, dans ceux qui ont suivi, & enfin parmi les Turcs modernes, vous les trouverez dans les Auteurs que je viens de citer, & dans ce que j'ai rapporté dans mes précédentes lettres. J'ai oublié dans ma derniere un trait qui mérite de n'être pas omis, & que vous ne serez pas fâché de trouver ici.

M. Colbert, ce Ministre si éclairé, & qui, sans être Sçavant de profession, aimoit & protégeoit si fort les Sciences & les Sçavans; ce grand Ministre, dis-je étoit tellement persuadé que les Maho

métans Turcs, Arabes & Persans avoient chez eux de la littérature, malgré leur fausse Religion, & malgré la barbarie ou la grossiereté qu'on attribue aux premiers, que dans la longue instruction dont il chargea M. Petis de la Croix en partant pour le Levant, de laquelle j'ai une copie, il lui ordonne, comme je l'ai dit dans ma derniere lettre, de s'instruire particulierement à l'égard des Sciences & des Arts cultivés dans les différens Pays qu'il devoit voir.

J'ai ajouté que M. de la Croix, après avoir séjourné successivement à Alep, à Hispaham, à Constantinople, revint à Paris, chargé de beaucoup de doctrine Orientale, &c. Je devois dire en même-tems, qu'en partant de Constantinople, M. le Marquis de Nointel, Ambassadeur du Roi, l'honora d'une attestation fort ample & étendue, & en même-tems raisonnée & détaillée, sur la capacité qu'il s'étoit acquise, non-seulement dans les différentes langues du Levant, mais encore dans *les sciences & les arts des Orientaux anciens & modernes*, comme l'Histoire, la Poésie, la Géographie, &c. de sorte, Monsieur, que ce Ministre, en rendant justice à M. de la Croix, nous fournit ici une nouvelle preuve qu'il y a

certainement de la littérature chez les Mahométans & chez les Turcs en particulier; & ce témoignage, dont j'ai vû l'original, signé *Olier de Nointel*, scellé & daté du 27 mars 1679, est donné par un homme des plus intelligens, reconnu pour sçavant lui-même de tous les gens de lettres de son tems, & particulierement au fait de la littérature, dont il s'agit ici, par une expérience de plusieurs années. Persuadé, Monsieur, que vous ferez des réflexions utiles sur tout ce que je viens de vous dire, je passe à un autre sujet.

L'Effendi auquel vous vous êtes d'abord adressé pour être bien éclairci au sujet de la Mosquée d'*Eyoub* ou de Job, ne vous a donc encore rien appris de satisfaisant, c'est-à-dire de plausible; attendons ce que d'autres mieux instruits ou moins superstitieux pourront vous en dire; voici ce qui a fait naître ma curiosité sur ce sujet.

Lorsque je partis de Marseille pour mon voyage du Levant, une personne respectable, & qui m'étoit chere, me donna un mémoire des choses les plus considérables qu'il ne faut pas manquer de voir à Constantinople. Cette personne y avoit séjourné quelques années durant l'ambassade de M. de la Haye le pere, & son mémoire contenoit bien des choses

curieuſes & omiſes dans la plûpart des relations.

Sur la fin du mémoire étoit cet article :
« La Moſquée d'Eyoub, qui eſt au fond
» ou au bout du port de Conſtantinople,
» dans laquelle le Grand-Seigneur eſt cou-
» ronné & où on lui ceint l'épée, céré-
» monie qui marque la priſe de poſſeſ-
» ſion de ſon empire. Les Turcs ont une
» grande vénération pour cette Moſquée,
» dans laquelle ils croient Job enterré.

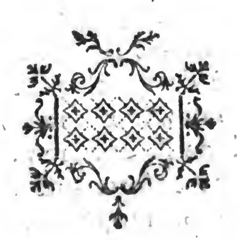
Je vous avoue, Monſieur, que mal prévenu ſur la capacité des Turcs, je donnai bonnement dans l'illuſion de penſer qu'ils croient avoir dans cette Moſquée la ſépulture du Patriarche Job, & que c'eſt par cette conſidération que le Conquérant de Conſtantinople, Mahomet II. l'a fait bâtir. L'Auteur du mémoire ne rapportoit là-deſſus que le bruit public. Prévenu, dis-je, de cette erreur, je me contentai d'en rire & de plaindre ces pauvres gens, ſans ſonger à me mieux inſtruire. Ce n'eſt que depuis mon retour que la réflexion eſt venue, & qu'elle m'a engagé à vous écrire ce que vous avez vû dans une de mes lettres. J'ai fait enſuite des recherches, & ces recherches m'ont conduit, comme je le crois, à la découverte de la vérité ; c'eſt-à-dire, de ſçavoir préciſé-

ment qui eſt cet Eyoub, ou Aïub, ou Job, car ces trois noms ſont ſynonimes, dont la mémoire & la Moſquée ſont en ſi grande vénération à Conſtantinople. Nous verrons ſi vos Docteurs s'accorderont avec les miens. Je vous prépare un mémoire ſur ce ſujet pour ma premiere lettre.

Je me contenterai de vous dire ici qu'une foule de Voyageurs qui ont écrit de la Ville de Conſtantinople, & que j'ai conſultés, ſe ſont contentés de nommer cette Moſquée, ſans s'embarraſſer de ſa dénomination ni du fait hiſtorique qu'elle renferme : le ſeul M. de Monconys, dont les relations ſeroient plus eſtimées, ſi ſes Editeurs avoient eu un peu plus de critique & de reſpect pour le Public, a commencé de me donner là-deſſus quelque lumiere. Les *Mémoires du ſieur de la Croix, ci-devant Secretaire de l'Ambaſſade de Conſtantinople* ſous M. de Nointel, imprimés à Paris chez Barbin en 1684, auroient achevé de m'éclairer, ſi l'Auteur n'avoit pas confondu ce ſujet dans l'article trop général de la Religion des Turcs & de Mahomet, enſorte que notre Eyoub ou Job, dont on rapporte l'hiſtoire, eſt comme abſorbé dans les rêveries des traditions Muſulmanes, &c.

Je finis en vous apprenant (& je rentre par-là dans mon ſujet principal) que nous avons actuellement ici le ſçavant Mehemet Effendi, Envoyé pour la troiſiéme fois à la Cour, de la part des Puiſſances de Tripoly de Barbarie. Il a gagné depuis ſon dernier voyage un titre de plus, ayant fait le pélerinage de la Mecque & de Medine; enſorte que c'eſt aujourd'hui *Hadgi* Mehemet; Effendi, comme vous ſçavez, ſignifie lettré, & ce n'eſt point en lui un vain titre, car c'eſt un vrai ſçavant Turc, & un homme de lettres dans toutes les formes. Vous devez vous ſouvenir de lui pour l'avoir vû ſouvent enſemble à Paris ſur la fin du regne du feu Roi. Je ſuis, Monſieur, &c.

A Paris, le 15 janvier 1735.



LETTRE d'un Solitaire à M. de la Roque, au sujet des nouveaux Livres sur les anciennes représentations théatrales (1).

JE vois, Monsieur, dans ma solitude, & vos Journaux & les autres Ouvrages périodiques : mais rarement les Livres qu'on annonce y parviennent-ils dans leur nouveauté; la cherté du prix, lorsqu'ils commencent à paroître, peut être la cause de ce retardement. Quoi qu'il en soit, j'ai passé d'agréables quarts-d'heures dans mon désert, à lire l'extrait d'un Livre intitulé: *Histoire du Théâtre François, depuis son origine jusqu'à présent.* Quelques-uns des Journalistes renvoyent les Lecteurs, à cette occasion, à un autre Livre publié en 1733, sous le titre de *Bibliotheque du Théâtre*, qu'ils disent n'être qu'une ébauche de l'Histoire du Théâtre François. Je vous avoue que n'ayant ni l'un ni l'autre de ces deux Livres, j'ai de la peine à concevoir que la *Bibliotheque* ne soit véritablement qu'une ébauche, & que l'*Histoire* comprenne un objet plus vaste. Par tous les extraits que j'ai lûs de l'Histoire, il me

(1) Mercure de France, avril 1735.

paroît que les Auteurs se bornent à ne nous entretenir que des représentations qui ont été faites & déclamées, ou chantées en langage françois.

La Bibliotheque des Théâtres est un titre plus étendu, & qui semble devoir comprendre autant les scenes données dans le tems de la basse latinité, que celles dont le langage est françois. Vous me ferez plaisir, Monsieur, d'éclairer mes doutes. Le dessein de la *Bibliotheque* paroissant plus vaste, ne peut être regardé comme une ébauche, qu'autant que l'Auteur n'a fait qu'effleurer la matiere, en parlant des différentes représentations théâtrales de tous les siecles.

Vous aviez indiqué à ce Bibliothécaire dans le Mercure de Décembre 1729, un Livre manuscrit qui me paroît curieux. Est-il possible qu'aucun de ces compilateurs des matieres théâtrales n'ait pris la peine d'aller consulter ce Livre. Je veux, si vous me le permettez, ajouter ici quelque chose à ce que vous en avez publié : je le ferai succinctement, parce que je n'ai pas eu le loisir de transcrire le Livre en entier. Comme il est du treizieme siecle, il mérite certainement quelque attention : on y voit le génie de ce tems-là, au moins le génie claustral; car il ne s'y passoit rien

que de modeste & de sage : mais on ne laissoit pas de faire des dépenses pour des machines.

Vous avez donné la seconde Tragédie de S. Nicolas, qui est dans ce volume : voici ce que j'ai transcrit de la premiere, sans avoir eu alors aucun dessein de les publier. Cette Tragédie roule sur ce qui est dit de ce Saint, qu'il jetta trois fois de l'or par une fenêtre, pour marier les filles d'un pauvre homme.

On y lit en rubrique : *Pater conqueritur ad filias.* Ce pere se nommoit Hilaire ; & voici comment il parle :

Cara mihi pignora filiæ,
Opes patris inopis unicæ,
Et solamen meæ miseriæ,
Mihi mœsto tandem consulite ;
Me miserum !

Un connoisseur en chant s'apperçoit aisément que cela est noté du premier ton en plain-chant. Le Pere continue :

Olim dives, & nunc pauperrimus
Luce fruor & nocte anxius ;
Et quam ferre non consuevimus
Paupertatem graviter ferimus.
Me miserum !

Prima filia ad patrem : La premiere fille portant la parole à ſon pere :

Care pater, lugere deſine,
Nec nos lugens, lugendum promove ;
Et quod tibi valeo dicere,
Conſilium hoc à me recipe,
Care pater.

Unum nobis reſtat auxilium
Per dedecus & per opprobrium,
Ut noſtrorum ſpecies corporum,
Nobis victum lucretur publicum,
Care pater.

Il y a encore un Quatrain de ce genre, enſuite :

Projecto auro pater Hilarius ad filias :

Jamjam mecum gaudete filiæ,
Paupertatis elapſo tempore ;
Ecce enim in auri pondere
Quod ſufficit noſtræ miſeriæ.
Me beatum !

Filiæ ſtantes ;

Gratiarum ergo præconia
Offeramus & laudum munera
Uni Deo, cui in ſæcula

Laus & honor, virtus & gloria,
Care pater.

Il y a ensuite de semblables Quatrains, intitulés: *Gener ad patrem*, *filia ad patrem*: *Pater ad generum*. La seconde fille se mêle aussi de consoler son cher pere. A l'instant il tombe de l'or une seconde fois par la fenêtre.

Le second gendre paroît sur la scène fort à propos, & parle au pere; la seconde fille se met de la partie: & le pere leur répond, finissant toujours ses discours par dire qu'il est bien misérable: *Me miserum*!

Ce pere si affligé se plaint à sa troisieme fille; elle ne tarde pas à lui dire des paroles consolantes. Saint Nicolas jette de l'or pour la troisieme fois, & le pere changeant de ton, ne dit plus, *me miserum*; mais voyant des especes plein un troisieme sac, il se prosterne par terre, & apostrophant l'inconnu, si plein de charité, il lui chante ces mots:

Siste gradum, quisquis es, Domine;
Siste precor, & quis sis exprime,
Qui dedecus tollens infamiæ,
Onus quoque levas inopiæ.
Me beatum!

Vous pouvez croire, Monsieur, quel

dialogue font ensuite les trois filles & les trois gendres : La conclusion de la piece est ainsi ordonnée.

Totus chorus sic dicat : *O Christi pietas*, *&c.* C'étoit ainsi qu'on finissoit par l'antienne de *Magnificat* des secondes Vêpres de Saint Nicolas cette représentation chantante. Voilà du chant dans les scenes & dans les chœurs, mais je crois ce chant bien différent de celui des anciennes Tragédies grecques, dont un nouveau Journal nous a parlé. Car ici ce n'étoit que du pur plain-chant.

Vous avez la seconde Tragédie dans le Mercure de Décembre 1729, second volume, page 2981.

Je n'ai rien transcrit de la troisieme, qui est encore un trait de la vie de Saint Nicolas ou de l'histoire de son culte. Il s'y agit d'un Juif qui avoit de la dévotion envers l'image de ce Saint. Il la portoit toujours sur lui ; mais un jour qu'il entreprit un voyage, il la laissa dans sa maison pour la défendre contre les voleurs ; cela n'empêcha pas les voleurs d'y entrer, & ils emporterent même l'image qui faisoit la confiance du Juif. Le Saint Evêque parut lui-même, & les obligea à la restituer, au sujet de quoi le Juif ayant recouvré l'image, entonne un magnifique

Gaudeamus, au bout duquel ſuccéde de la part du *chorus* l'Introït : *Statuit ei Dominus.* Tout cela du même mode.

Je n'ai tiré de la quatrieme Tragédie, que ce qui ſuit : *Ad repreſentandum quomodò S. Nicolaus Getron filium de manu Marmorini, Regis Agarenorum liberavit, paretur in competenti loco cum miniſtris ſuis armatis, Rex Marmorinus in alta ſede quaſi in regno ſuo ſedens. Paretur in alio loco Excoranda Getronis civitas; in ea Getron cum conſolatricibus ſuis, uxor ejus Eufroſina & filius ejus. Sitque ab Orientali parte civitatis excorandæ, Eccleſia S. Nicolai in qua puer rapietur.* Voilà quelques eſpeces de machines, mais qui ne demandoient pas une grande ſubtilité.

Les Miniſtres du Prince commencent ainſi la piece :

Salve, Princeps, ſalve, Rex optime,
Quæ ſit tuæ voluntas animæ
Servis tuis ne tardes dicere,
Sumus quæ vis parati facere.

Cette piece eſt de ce qu'on appelle le ſept en chant grégorien, & cependant elle eſt couronnée par l'exclamation faite par tout le chœur d'une antienne du tiers. *Totus chorus : Copioſæ caritatis, Nicolae Pontifex, &c.* Je ne ſçai, au reſte, ſi tous

ces quatre morceaux détachés n'étoient pas des Actes différens de la même Tragédie. On voit sensiblement que ces quatre représentations ne pouvoient guere durer que l'espace de deux heures; encore c'est selon la durée du chant des chœurs; car du plain-chant dure plus ou moins, suivant le mouvement qu'on lui donne.

Si jamais on entreprend un recueil de tout ce que nos histoires marquent des Juifs, on ne doit pas oublier le trait ci-dessus rapporté. Il est certainement curieux de voir un Juif dévot envers une statue, & encore la statue d'un Saint des Chrétiens. Vous sçavez mieux que moi (1) s'il est vrai que les Turcs ont de la dévotion pour notre S. Georges, qu'on dit qu'ils appellent *Chederles*. C'est ce que je lis dans le Dictionnaire de Bayle. Mais quand cela ne seroit pas, on voit bien d'où pouvoit venir la dévotion d'un Juif envers le Saint Evêque de Myre. Les vieux Légendaires de cinq & six cens ans rapportent qu'un Chrétien fut puni de Dieu,

(1) Les Mahométans mettent S. Georges, qu'ils appellent *Gergis*, au nombre des Prophetes, & le traitent comme Elie, en lui donnant le surnom *de Kedherles*, qui est celui du Prophete Elie, suivant l'Auteur de la Bibliotheque Orientale, *page 383*.

pour n'avoir pas tenu à un Juif la promesse qu'il lui avoit faite par serment sur S. Nicolas, de lui rendre la somme qu'il tenoit de lui par emprunt, & d'avoir au contraire affirmé devant le Juge qu'il avoit remis au Juif une somme même plus considérable que celle à laquelle le prêt montoit; parce que dans le moment qu'il fallut lever la main, il avoit donné subtilement à garder à ce Juif son bâton ou sa canne, dans le creux de laquelle étoit une quantité de pieces d'or qui excédoit la somme contestée. Si ce trait n'est pas bien véritable, il est certain au moins que quelques Juifs convertis y ont ajouté foi, à cause qu'on leur assura que le parjure puni avoit été ensuite guéri par l'intercession de S. Nicolas, & qu'il avoit satisfait la partie lézée, qui étoit de leur nation.

La vie de S. Nicolas a été un fond si abondant pour ceux qui vouloient anciennement donner des représentations, qu'on en voyoit, dit-on, dans quantité de professions. Je soupçonne que les Clercs de la Basoche, qui choment les jours de sa fête, se distinguoient de ce côté-là. Les Écoliers ont toujours été fort devots à Saint Nicolas, & souvent leurs Maîtres étoient bien aises de leur dévotion.

Un grave Champenois m'a assuré que

dans sa Capitale, (je crois qu'il étoit de Rheims), il est encore d'usage que les Maîtres d'École fassent habiller un de leurs jeunes enfans en Evêque, portant une chape & une mitre de papier, & qu'ils sont quelquefois assez hardis pour produire ces jeunes gens ainsi habillés jusques dans les Églises. Il ajoutoit qu'il y a aussi une Cathédrale en cette même Province, où le jour de Saint Nicolas les enfans de chœur sont tenus, en vertu d'une fondation, de venir chanter un Motet dans la salle du Chapitre, en présence de Messieurs assemblés. Tout cela me paroît être un reste des anciennes représentations de la vie de S. Nicolas. Vous en croirez ce qu'il vous plaira, je n'en suis pas moins sincérement, Monsieur, &c.



*Lettre de M** sur la Vie & les Ouvrages de Moliere* (1).

Il est vrai, Monsieur, qu'on a déja beaucoup parlé de Moliere; mais on ne sçauroit jamais en trop dire sur cet incomparable génie. Personne, selon M. Baillet, n'avoit reçu tant de talens de la nature que lui, pour pouvoir jouer tout le genre humain, pour trouver le ridicule des choses les plus sérieuses, & pour l'exposer avec finesse & naïveté aux yeux du public. C'est en quoi consiste l'avantage qu'on lui donne sur tous les comiques modernes sur ceux de l'ancienne Rome, & sur ceux même de la Grece; de sorte que s'il se fût contenté de suivre les intentions du Cardinal de Richelieu, qui avoit dessein de purifier la Comédie, & de ne faire faire sur le Théâtre que des leçons de vertus morales, comme on veut le persuader, on n'auroit peut-être pas tant de précaution à prendre pour la lecture de ses ouvrages.

Pour surpasser les autres Poëtes comiques, comme il a fait, il a pris une route

(1) Mercure de France, août 1735.

différente. Il s'est particuliérement appliqué à connoître le génie des Grands, & de ce qu'on appelle le beau monde, au lieu que les autres se sont souvent bornés à la connoissance du peuple. Les anciens Poëtes, dit le P. Rapin, n'ont que des valets pour les plaisans de leur Théâtre; & les plaisans du Théâtre de Moliere sont les Marquis & les gens de qualité: les autres n'ont joué dans la Comédie, que la Vie bourgeoise & commune; & Moliere a joué tout Paris & la Cour. Ce même Pere prétend que Moliere est le seul parmi nous qui ait découvert ces traits de la nature qui la distinguent & qui la font connoître. Il ajoute que les beautés des portraits qu'il fait, sont si naturelles, qu'elles se font sentir aux personnes les plus grossieres, & que le talent qu'il avoit à plaisanter, s'étoit renforcé de la moitié par celui qu'il avoit de contrefaire.

C'est par ce moyen qu'il a sçu réformer, non pas les mœurs des Chrétiens, mais les défauts de la vie civile, & de ce qu'on appelle le train de ce monde; & c'est, sans doute, tout ce qu'a voulu louer en lui le P. Bouhours (1) par le jugement

(1) Dans les Observ. de Menage sur la langue Françoise, chap. 4.

avantageux qu'il femble en avoir fait dans le monument qu'il a dreffé à fa mémoire, où après l'avoir appellé par rapport à fes talens naturels.

Ornement du Théâtre, incomparable Auteur;
Charmant Poëte, illuftre Auteur.

Il ajoute, pour nous précautionner contre fes partifans & fes admirateurs, & pour nous fpécifier la qualité du fervice qu'il peut avoir rendu au gens du monde.

C'eft toi dont les plaifanteries
Ont guéri des Marquis l'efprit extravagant.
C'eft toi qui par tes momeries
As réprimé l'orgueil du Bourgeois arrogant.
Ta Mufe en jouant l'hypocrite
A redreffé les faux dévots.
La Précieufe à tes bons mots
A reconnu fon faux mérite.
L'homme ennemi du genre humain,
Le Campagnard qui tout admire,
N'ont pas lû tes écrits en vain;
Tous deux s'y font inftruits en ne penfant qu'à rire.
Enfin tu réformas & la Ville & la Cour;
Mais quelle en fût la récompenfe?
Les François rougiront un jour
De leur peu de reconnoiffance.

Il leur fallut un Comédien
Qui mît à les polir son art & son étude ;
Mais, Moliere, à ta gloire il ne manqueroit rien,
Si parmi leurs défauts que tu peignis si bien,
Tu les avois repris de leur ingratitude.

M. Despréaux aussi persuadé du mérite de Moliere, que le P. Bouhours, semble n'avoir pas été du sentiment de ce Pere, sur le peu de reconnoissance que le public a témoigné pour tous ses services après sa mort. Il prétend au contraire que l'on n'a bien reconnu son mérite qu'après qu'il eut joué le dernier rôle de sa vie, & que l'on a beaucoup mieux jugé du prix de ses Pieces en son absence, que lorsqu'il étoit présent. C'est ce qu'il marque à son ami Racine, lorsqu'il lui dit, *Ep. 7.*

Avant qu'un peu de terre, obtenu par priere,
Pour jamais sous la tombe eût enfermé Moliere ;
Mille de ses beaux traits aujourd'hui si vantés
Furent des sots esprits à nos yeux rebutés.
L'ignorance & l'erreur à ses naissantes Pieces,
En habits de Marquis, en robes de Comtesses,
Venoient pour diffamer son chef-d'œuvre nouveau,
Et secouoient la tête à l'endroit le plus beau.
Le Commandeur vouloit la Scene plus exacte,

Le Vicomte indigné sortoit au second Acte.
L'un défenseur zélé des bigots mis en jeu,
Pour prix de ses bons mots, le condamnoit au feu;
L'autre fougueux Marquis lui déclarant la guerre,
Vouloit vanger la Cour immolée au Parterre;
Mais si-tôt que d'un trait de ses fatales mains
La Parque l'eut rayé du nombre des humains
On reconnut le prix de sa Muse éclipsée.
Toute la Comédie avec lui terrassée,
En vain d'un coup si rude espéra revenir,
Et sur ses brodequins ne put plus se tenir.

Mais, selon M. Baillet, tous ces grands défauts, à la correction desquels on veut qu'il se soit appliqué, ne sont pas tant des qualités vicieuses ou criminelles, que quelque faux goût, quelque sot entêtement, quelques affectations ridicules, telles que celles qu'il a reprises assez à propos dans les prudes, les précieuses, dans ceux qui outrent les modes, qui s'érigent en Marquis, qui parlent incessamment de leur noblesse, qui ont toujours quelques poésies de leur façon à montrer aux gens.

Voilà, dit M. Bayle, dans la République des Lettres, Avril 1684, les désordres dont les Comédies de Moliere ont un peu arrêté le cours; car pour la galanterie cri-

minelle, l'envie, la fourberie, l'avarice, la vanité, & les autres crimes semblables, il ne faut pas croire, selon l'observation du même Auteur, qu'elles leur aient fait beaucoup de mal; au contraire il n'y a rien de plus propre pour inspirer la coqueterie que ces sortes de pieces, parce qu'on y tourne perpétuellement en ridicule les soins que les peres & les meres prennent de s'opposer aux engagemens amoureux de leurs enfans.

La galanterie n'est pas la seule science qu'on apprend à l'école de Moliere, on apprend aussi les maximes les plus ordinaires du libertinage, contre les véritables sentimens de la Religion. Quoi qu'en veuillent dire les ennemis de la bigoterie; l'on peut assurer que son *Tartufe* est une des moins dangéreuses pour nous mener à l'irréligion, dont les semences sont répandues d'une maniere si fine & si cachée dans la plûpart de ses autres Pieces, qu'on ose assurer qu'il est infiniment plus difficile de s'en défendre, que de celle où il joue pêle & mêle bigots & dévots le masque levé. Il faut avouer néanmoins que celles qui jouent certaines professions & certaines passions, peuvent être fort utiles.

On prétend qu'il étoit également bon Auteur & bon Acteur, que rien n'est

plus plaiſamment imaginé que la plûpart de ſes Pieces; qu'il ne s'eſt pas contenté de poſſeder ſimplement l'art de la bouffonnerie, comme la plûpart des autres Comédiens, mais qu'il a fait voir qu'il étoit aſſez ſérieuſement ſçavant. Madame Dacier trouve qu'il avoit beaucoup de génie, & des manieres de Plaute & d'Ariſtophane.

M. Deſpréaux qui a commencé ſon portrait pendant ſa vie, & qui ne l'a achevé qu'après ſa mort, releve extraordinairement cette facilité merveilleuſe qu'il avoit pour faire des Vers. En s'adreſſant à lui-même, il lui dit :

Que ſa fertile veine
Ignore en écrivant le travail & la peine;
Qu'Apollon tient pour lui tous ſes tréſors ouverts
Et qu'il ſçait à quel coin ſe marquent les bons Vers......
Que s'il veut une Rime, elle vient le chercher :
Qu'au bout du Vers jamais on ne le voit broncher;
Et ſans qu'un long détour l'arrête ou l'embarraſſe,
A peine a-t-il parlé, qu'elle même s'y place.

Le même Auteur voyant Moliere au tombeau, dépouillé de tous les ornemens

extérieurs, dont l'éclat avoit ébloui les meilleurs yeux, durant qu'il paroissoit lui-même sur son Théâtre, remarqua plus facilement ce qui avoit tant imposé au monde, c'est-à-dire, ce caractere aisé & naturel, mais un peu trop populaire, trop bas, trop plaisant & trop bouffon.

Au reste, quelque capable que fût Moliere, M. Baillet assure qu'il ne sçavoit pas même son Théâtre tout entier, & qu'il n'y a que l'amour du peuple qui ait pû le faire absoudre d'une infinité de fautes. Aussi peut-on dire qu'il se soucioit peu d'Aristote & des autres Maîtres, pourvû qu'il suivit le goût de ses Spectateurs qu'il reconnoissoit pour ses uniques Juges. Le P. Rapin prétend que l'ordonnance de ses Comédies est toujours défectueuse en quelque chose, & que ses dénouemens ne sont nullement heureux.

Il faut avouer, continue M. Baillet, qu'il parloit assez bien François, qu'il traduisoit passablement l'Italien, qu'il ne copioit point mal ses Auteurs; mais on dit, peut-être trop légérement, qu'il n'avoit point le don de l'invention, ni le génie de la belle poésie, quoique ses amis même convinssent que dans toutes ses Pieces le Comédien avoit plus de part que le

Poëte, & que leur principale beauté consistoit dans l'action.

Quelques-uns trouvent qu'il outroit, dit M. de Grimarest; mais ces gens-là ignorent les ressorts qui émeuvent le peuple, auquel il faut des traits marqués fortement, & lorsque Moliere en employoit de cette espece, il n'ignoroit pas la maniere d'en mettre en œuvre de plus délicats, aussi-bien que Plaute & Térence auxquels bien des gens l'ont préféré. C'est ce qu'auroient dû appercevoir quelques Critiques suffisans, dit le même Auteur, lesquels en méprisant certaines saillies de Moliere, comme indignes des autres productions de ce Poëte, n'ont pas reconnu que dans les pieces mêmes qu'ils blâmoient sans restriction, il y avoit des scenes d'une extrême finesse, & même prises de Térence.

Quoiqu'il en soit, le succès de Moliere anima la jalousie des Auteurs médiocres; on disoit sur quelques-unes de ses pieces, que c'étoient des sujets empruntés, ce qui est vrai dans un sens; mais il faut avouer que la maniere dont il traitoit ses sujets, avoit autant de grace & de nouveauté, que les sujets même qui étoient de son invention. Il prenoit ceux-ci dans les originaux que lui fournissoient

abondamment la Cour & la Ville. M. de Grimareſt remarque qu'il travailloit avec beaucoup moins de facilité & de promptitude qu'il ne laiſſoit voir. Il donnoit quelquefois pour des pieces faites en peu de jours, celles qu'il avoit déja avancées à loiſir dans le tems qu'il étoit en province ; comme ſa Comédie des Fâcheux qui parut commencée & achevée en quinze jours.

Comme il étoit né avec de la droiture, il ſouffroit impatiemment le courtiſan empreſſé, flatteur, médiſant, faux ami. Il prenoit plaiſir à décharger ſa mauvaiſe humeur contre les perſonnes de ce caractere, qui de leur côté ne l'épargnoient pas dans l'occaſion.

Moliere avoit été fort eſtimé du Roi Louis XIV. qui le gratifia de pluſieurs penſions. Il avoit beaucoup profité de l'imitation de Plaute & de Térence, auſſi-bien que de celle des Auteurs dramatiques, Eſpagnols & Italiens, comme nous le diſons en parlant de ſes pieces.

Claude - Emmanuel Lhuillier, ſurnommé Chapelle, fils naturel d'un Maître des Comptes, étoit l'intime ami de Moliere, & les délices des bonnes compagnies & des agréables débauchés de ſon tems; on l'annonçoit ſix mois avant que

de l'avoir dans une partie ; mais on ne le voyoit guere hors des fumées du vin. Il avoit de plus un talent ſingulier pour faire des Vers d'un tour aiſé & naturel, témoin ſon voyage avec Bachaumont, & ceux-ci qu'il fit ſur le champ :

Tout bon habitant du Marais
Fait des Vers qui ne coûtent guere.
Pour moi c'eſt ainſi que j'en fais ;
Et ſi je les voulois mieux faire,
Je les ferois bien plus mauvais.

On prétend que c'eſt à lui qu'eſt dûe une grande partie des beautés que nous voyons briller dans les comédies de Moliere, qui le conſultoit ſur tout ce qu'il faiſoit, & qui avoit une déférence entiere pour la juſteſſe & la délicateſſe de ſon goût.

A l'exemple des Peintres & des Sculpteurs, qui donnent de grands traits aux viſages que l'on veut voir de loin, Moliere outroit ſouvent les caracteres qu'il mettoit ſur le Théâtre, parce qu'on les y regarde comme dans un éloignement. Si d'un noble enjouement il tomboit quelquefois dans un bas comique, c'eſt qu'il avoit beaucoup plus d'ignorans, que de gens d'eſprit & de ſçavoir à ménager, &

que les grands profits qu'il tiroit des premiers, le consoloient des censures des autres. C'est peut-être ce qui a fait dire à Boileau dans son Art poétique :

Etudiez la Cour & connoissez la Ville,
L'une & l'autre est toujours en modeles fertile.
C'est par-là que Moliere illustrant ses Ecrits,
Peut-être de son Art eût remporté le prix;
Si moins ami du Peuple en ses doctes peintures
Il n'eût point fait souvent grimacer ses figures,
Quitté pour le bouffon l'agréable & le fin,
Et sans honte à Térence allier Tabarin.
Dans ce sac ridicule où Scapin s'enveloppe,
Je ne reconnois plus l'Auteur du Misantrope.

Le peut-être qui commence le quatrieme vers a été attaqué, & avec raison; car on ne sçait pas qui peut avoir disputé, avec quelque fondement, le prix de la comédie à Moliere, & qui peut douter qu'il l'ait remporté.

Il est difficile de faire un portrait de fantaisie, qu'il ne ressemble à quelqu'un; c'est ce qui arrivoit souvent à Moliere. Des gens qu'il n'avoit jamais eus en vûe, croyoient se reconnoître dans ses pieces, & il avoit toujours des plaintes & des éclaircissemens à essuyer.

Moliere a surpassé Plaute & Térence,

par l'invention de quelques-unes de ses comédies (1), par les saillies de son imagination & la finesse de ses plaisanteries ; mais il s'oublie étrangement lui-même dans d'autres pieces ; ce n'est plus l'excellent Auteur, c'est le singe de Plaute, qui devient par ses obscénités & par ses bouffonneries l'esclave du goût de la canaille, ou tout au plus des petits-maîtres.

Selon la Bruyere, il n'a manqué à Moliere que d'éviter le jargon & d'écrire poliment. Quel feu, dit-il ! quelle naïveté ! quelle source de bonne plaisanterie ! quelle imitation des mœurs ! quels portraits ! & quel fléau du ridicule ! mais quel homme on auroit pû faire de Térence & de lui !

Les partisans outrés de Moliere ont soutenu qu'il avoit plus corrigé de défauts à la Cour & à la Ville, que tous les Prédicateurs ensemble. Mais disons la vérité, Moliere a corrigé des défauts, si l'on entend seulement par ce nom certaines qualités qui ne sont pas tant un crime qu'un faux goût, ou qu'un sot entêtement.

L'Auteur du Journal Littéraire de la Haye (1) regarde Moliere comme le

(1) Mém. de Trev. avril 1717. p. 531.
(2) Tome 9, p. 190.

meilleur Poëte comique qu'on puiſſe trouver parmi les anciens, auſſi-bien que parmi les modernes. La ſageſſe de ſes expreſſions, la conduite de ſes intrigues, la fineſſe de ſes penſées, le tour naturel de ſon ſtyle, & ſurtout la beauté de ſes caracteres, qui tendent tous à rendre le vice ridicule & mépriſable, ſont des choſes que quelques-uns de ceux qui lui ont ſuccedé dans le genre comique, ont imité d'aſſez près dans un petit nombre de pieces, mais qui peut-être ne ſe trouvent réunies dans aucune.

Moliere a changé, par la ſupériorité de ſon génie, le goût de ſes contemporains pour l'obſcénité, & les a forcés à venir en foule ſe divertir en gens raiſonnables.

Son jugement exquis l'a toujours porté à ne jamais parler lui-même dans ſes pieces; mais à y faire parler toujours ſes perſonnages, ſelon l'idée qu'il donne de leur condition & de leur tour d'eſprit.

Le remerciement en vers que Moliere fit à Louis XIV. après qu'il l'eut honoré d'une penſion de mille livres, eſt un ouvrage des plus ſpirituels, & une ſatyre des plus fines des airs des courtiſans.

Ce fut vers ce tems-là qu'il ſe maria, ſelon M. de Grimareſt, & ce mariage ré-

pandit l'amertume sur tout le reste de sa vie ; les dégoûts qu'il eut de ce côté-là le porterent à se renfermer dans son travail & dans ses amis.

Chapelle étoit son ami, comme on l'a dit ; mais il le trouvoit trop livré au plaisir, pour tirer de lui les douceurs d'une amitié raisonnable ; c'est pourquoi il se fit des amis plus solides dans la personne de Messieurs Rohaut & Mignard. Il se répandoit avec eux sur ses chagrins domestiques, qui avoient souvent leurs principes dans son humeur naturellement rêveuse & bizarre, qu'augmentoit encore sa mauvaise constitution ; mais cette foiblesse de santé avoit d'ailleurs un avantage ; c'étoit de le dispenser des excès de ses amis, témoin l'histoire que rapporte l'Auteur de sa vie, de ceux qui à la fin d'un repas, qui avoit duré toute la nuit, formerent le projet bizarre & funeste de s'aller noyer, & que Moliere, qui en fut averti assez à tems, ramena, en flattant leur manie, en leur faisant entendre qu'il vouloit être de la partie, qu'ils avoient raison, que le bonheur de la vie, & la vie même n'étoit rien, qu'elle étoit pleine de traverses, &c.

Tout le tems que Moliere donnoit à la composition de ses pieces, ou à leurs représentations, ne l'empêchoit pas de pen-

ſer à la philoſophie & aux Philoſophes ſes amis, dit M. de Grimareſt; car il le préſente toujours aux yeux du Lecteur, comme un Philoſophe. En faveur de la philoſophie, continue-t'il, il traduiſit Lucrece preſque tout entier, & en Vers; & l'on auroit cet ouvrage, ſi ſon Valet de chambre n'avoit pas pris ces feuilles volantes pour des papiers abandonnés, qu'il mit en papillotes, pour mettre en boucles les perruques de ſon maître. La tranquillité avec laquelle l'Auteur prit un contretems ſi piquant, valoit bien la traduction même, au ſentiment de M. de Grimareſt.

Ne voulant rien diſſimuler des jugemens avantageux & déſavantageux que diverſes perſonnes de mérite ont fait de Moliere, on ne paſſera pas ſous ſilence ce qu'en dit le Signor Louis-Antoine Muratori, Bibliothécaire du Grand Duc (1). Après avoir blâmé Corneille & Racine, d'avoir fait parler avec trop d'eſprit les perſonnes qu'ils font paroître pénétrées de grandes paſſions: Moliere, dit-il, eſt un Auteur pernicieux, qui ne tend qu'à donner du crédit & de l'autorité au crime, en décriant ceux qui s'y oppoſent, ou en apprenant la maniere dont les jeu-

(1) *Della perfetta Poëſia Italiana*, &c. 1706. A Modene, 2 vol. *in*-4°.

nes perſonnes doivent ſe ſervir pour tromper des parens chargés de leur conduite. Il n'excepte aucune de ſes pieces, & ne fait même aucune grace au Miſantrope.

Tout le monde ſçait à quel point Moliere étoit acharné contre la Médecine. Il définiſſoit un Médecin un homme que l'on paye pour conter des fariboles dans la chambre d'un malade, juſqu'à ce que la nature l'ait guéri, ou que les remedes l'aient tué. Voilà donc votre Médecin, lui dit Louis XIV. un jour à ſon dîner, le voyant avec M. de Mauvilain ? Que vous fait-il ? Sire, répondit Moliere, nous raiſonnons enſemble, il m'ordonne des remedes, je ne les fais point, & je guéris.

Revenu à Paris en 1658, il joua à la cour ſes premieres pieces, qui furent extrêmement goûtées, & il en produiſit enſuite de nouvelles, dans le véritable goût de la Comédie, que nos Auteurs avoient négligé, corrompus par l'exemple des Eſpagnols & des Italiens, qui donnent beaucoup plus aux intrigues ſurprenantes & aux plaiſanteries forcées, qu'à la peinture des mœurs & de la vie civile.

S. Evremont dit qu'il s'étoit formé ſur les Anciens à bien dépeindre les gens & les mœurs de ſon ſiecle dans la Comédie, ce qu'on n'avoit pas vû encore ſur nos

Théâtres. Il prit les Anciens pour modeles, & se rendit inimitable, &c.

Cette merveille de nos jours,
Moliere aux François regrettable,
Et qu'ils regretteront toujours,
Se trouveroit inimitable
A ceux qu'il avoit imités,
S'ils se voyoient ressuscités.

Les Pieces qui furent trouvées les plus excellentes, sont le *Misantrope*, le *Tartuffe*, les *Femmes Sçavantes*, l'*Avare* & l'*Ecole des Maris*. Dans le *Bourgeois Gentilhomme*, le *Pourceaugnac*, les *Fourberies de Scapin*, & les autres de cette nature, il a trop donné au goût du peuple, pour les situations & les pointes bouffonnes. Les Précieuses, les petits-Maîtres, & les Médecins, ont été les principaux objets de sa satyre.

Il étoit aussi bon Acteur qu'excellent Auteur; & dans la représentation de sa derniere piece, qui fut le *Malade imaginaire*, il sembloit s'être surpassé lui-même. Tout malade qu'il étoit, & pressé d'une fluxion sur la poitrine, il entreprit d'y jouer pour la quatrieme fois, le 17 de Février 1673, & ne put achever qu'avec de très grands efforts. Il lui en coûta la

vie ; car s'étant mis au lit en sortant du Théâtre, sa toux redoubla avec tant de violence, qu'il se rompit une veine, & mourut le même jour. On eut toutes les peines du monde à obtenir qu'il fût enterré en terre-sainte, & il fallut un ordre du Roi. Il fut inhumé le 20 Février dans le cimetiere de Saint Joseph, rue Montmartre.

LETTRE écrite aux Auteurs du Mercure par M. de la Mettrie, Docteur en Médecine, sur les honneurs rendus à la Médecine (1).

JE crois, Messieurs, vous faire plaisir & au public, en vous envoyant l'extrait d'un discours rare & curieux, qui traite principalement des honneurs qu'on a rendus dans tous les tems à la Médecine. M. Mead, célebre Médecin, & de la Société Royale de Londres, le prononça en latin dans le College des Médecins de cette Ville, le 18 Octobre 1723 ; il porte ce titre dans l'impression qui en a été faite depuis. *Oratio in præstantissimorum hominum laudem, qui maximis suis beneficiis*

(1) Mercure de France, décembre 1735.

Artem Medicam ſuſtentarunt, amplificarunt, & ornarunt.

L'Auteur, plus hiſtorien qu'orateur, nous trace comme dans un petit tableau toute la gloire de la Médecine. Il commence par les Egyptiens, chez qui, dit-il, cette profeſſion fut ſi honorable, que les Rois mêmes ne dédaignerent pas de l'exercer. Après les tems d'Oſiris & d'Iſis, qui excellerent dans l'art de guérir, on prenoit dans le tréſor public des récompenſes pour les Médecins, & le Livre qui contenoit la méthode de traiter les maladies aigues, portoit le titre de *Sacré*.

Il paſſe de l'Egypte aux écoles célèbres que les Grecs établirent en différentes Villes de la Grece, & nous montre *Democede* élevé aux plus grands honneurs par Darius, Roi des Perſes. Il ajoute un trait d'humanité qui rend notre Art à jamais recommandable. Darius avoit condamné à mort les Médecins d'Egypte, qui l'avoient maltraité dans le commencement de ſa maladie; mais Démocede, qui le guérit, obtint leur grace & leur liberté.

Notre Orateur a de la peine à ſortir de la fameuſe École de *Cos*. Sa ſplendeur l'éblouit, & le divin Hippocrate qu'elle vit naître, lui inſpire le plus profond reſpect.

Connoissant, comme je fais, les sages préceptes que ce grand homme nous a laissés, je ne suis point surpris que ses compatriotes aient fait graver sur la monnoie son portrait & son nom, ni que toute la Grece, selon le témoignage de Pline, lui ait rendu les mêmes honneurs qu'à Hercule.

Les Athéniens, ajoute M. Mead, offrirent à Hippocrate le droit de bourgeoisie, lui mirent sur la tête une couronne d'or, & lui assurerent une pension considérable à lui & à ses descendans. Ils avoient une vénération si singuliere pour la Médecine, qu'il étoit défendu par une ancienne loi aux esclaves & aux femmes de s'initier dans ses mysteres.

L'histoire de la Médecine nous apprend avant M. Mead, que Pithagore, Démocrite, Aristote, & les plus grands Hommes de l'antiquité se firent une gloire d'exercer cette noble profession. Plutarque rapporte dans la vie d'Alexandre qu'Aristote mérita la bienveillance de ce grand Roi, pour l'avoir guéri d'une maladie dangereuse. Ce fameux conquérant voulut même apprendre de lui cet Art salutaire, & il ne crut pas qu'il fût au-dessous de la Royauté de l'exercer quelquefois.

Notre Historien fait aussi mention de la Secte célebre qu'*Erasistrate*, neveu d'Aristote (1), forma dans l'École de Smirne. Dans cette Ville, dit il, on gravoit sur la monnoie les noms des Médecins & des Préteurs : on avoit pour eux une égale vénération. On joignoit aux noms des Médecins l'image des Dieux les plus propices. On accordoit les mêmes honneurs aux plus sçavans de la Secte d'Hérophile. M. Mead a fait imprimer à Londres une dissertation particuliere sur des écus frappés en l'honneur de ces deux Sectes.

Il vient ensuite au tems des Romains, où il semble au premier coup d'œil que notre Art perdit la haute estime qu'on avoit eue pour lui jusqu'alors. Il avoue que Pline paroît avoir donné lieu aux fictions & aux injurieuses calomnies que Cornelius Agrippa & plusieurs autres ont gravement publiées ; mais il fait voir clairement qu'on ne doit pas conclure du passage de Pline (2) que Caton ait banni les Médecins de Rome, & que c'est une témérité ridicule d'avancer que ceux qui ont les premiers fait la Médecine à Ro-

(1) Selon Pline, *Aristotelis filia genitus*, & non pas son neveu.

(2) Hist. Nat. liv. 29, c. 1.

me étoient des esclaves. En effet pour peu qu'on soit versé dans la lecture des Anciens, on sçait assez que les Chirurgiens se décoroient alors du titre de Médecins, & que ces prétendus Médecins furent chassés de Rome.

Il y venoit, dit notre Auteur, des gens sans éducation, sans fortune & sans naissance. D'esclaves devenus bourgeois, ils prenoient le nom de quelque famille Romaine, & attirés par l'espoir du gain, non contens de pratiquer la Chirurgie, ils osoient même traiter les maux internes. Qu'arrivoit-il de là ? Ce qui arrive encore aux Chirurgiens d'aujourd'hui, ils oublioient leur profession, sans qu'il leur fût possible d'apprendre la nôtre. Aussi, comme le remarque M. Mead, la Chirurgie étoit-elle si peu éclairée, que la plûpart de ceux qui confioient leur vie à ces Opérateurs, périssoient par le fer ou par le feu. Il n'est donc pas surprenant que le peuple, effrayé d'un art nouveau, & cruel en apparence, ait chassé de Rome des ignorans qui l'exerçoient.

M. Mead ne perd pas de vûe la prétendue servitude des premiers Médecins de Rome. Il démontre par des autorités incontestables qu'elle n'a aucun fondement. En effet, selon Pline, *Archecatus*, qui

vint le premier du Peloponese (1) à Rome pour y exercer cette noble profession, jouit des mêmes honneurs que les Sénateurs Romains. Notre Auteur se sert de l'autorité de Cicéron pour prouver qu'*Asclépiade*, aussi grand Orateur que sçavant Médecin, étoit intime ami de L. Crassus. Quelque-tems après, continue-t'il, Jules-César donna le droit de bourgeoisie à tous les Médecins qui quittoient la Grece pour venir s'établir à Rome; mais il est ridicule de croire qu'on eût accordé la même grace à des gens de la lie du peuple, qui étoient obligés de servir esclaves long-tems avant que de pouvoir être Chirurgiens.

Ne passons pas sous silence une loi de l'Empereur Constantin, que M. Mead rapporte en ces termes: *Les Médecins, les Grammairiens, les Jurisconsultes, leurs femmes & leurs enfans, seront exempts de toutes fonctions publiques, on ne pourra les appeller en témoignage, ni les forcer de recevoir des hôtes chez eux: la moindre injustice ou insulte qu'on leur fera sera sévérement punie, &c.* Il fait voir là-dessus que long-tems avant Constantin, les Médecins jouissoient des mêmes privileges,

(1) Sous le Consulat de L. Emilius & de M. Livius, l'an de Rome 535.

& qu'ensuite Julien, ce ſage Empereur, les exempta auſſi de toutes charges publiques.

Il voudroit ſuivre l'hiſtoire de la Médecine chez les Arabes, qui, comme il l'obſerve, furent les dépoſitaires de cette ſcience pendant les ſiecles les plus barbares ; mais la rareté des manuſcrits qui traitent de cette matiere, leur langue, qui nous eſt inconnue, arrêtent ici le cours de ſon érudition.

Il s'approche enfin des tems heureux où les beaux Arts, trop long-tems négligés, recommencerent à fleurir, & où la Médecine fut encouragée par de nouveaux honneurs. Paſſant légérement ſur les droits & les privileges des Écoles de Salerne, de Padoue, de Montpellier, de Paris, &c. il ajoute, avec raiſon, qu'il n'eſt point de peuple chez qui notre Art ſoit plus honoré que chez les Anglois. En effet la plûpart des Seigneurs de Londres s'appliquent à l'étude de la Médecine : J'en ai connu pluſieurs à Leyde, parmi leſquels étoit un Milord, qui ſe faiſoit un plaiſir d'être confondu parmi tous les Etudians pour entendre les leçons du grand *Boërhaave*, l'Oracle de la Médecine moderne. Un Médecin en Angleterre porte l'épée & a le titre d'Ecuyer, ce qui le diſtingue

du Chirurgien qui n'a ni l'un ni l'autre.

Le reſte de la diſſertation de M. Mead n'eſt qu'un tiſſu d'éloges, quelquefois un peu outrés, des Médecins Anglois. Il ſembleroit, à l'entendre, que l'Angleterre ne dût rien aux découvertes des Médecins des autres Nations. Cependant rendons graces à ce ſçavant Auteur; il a tiré le premier des ténébres de l'antiquité des faits qui illuſtrent la Médecine. Eſt-il rien de plus capable de nous faire aimer une profeſſion ſi diſtinguée? Eſt-il un plus puiſſant aiguillon pour nous exciter à en remplir dignement les devoirs. Je ſuis, &c.



EXTRAIT d'une lettre de M. Maillart, ancien Avocat au Parlement, à M. l'Abbé le Beuf, Chanoine d'Auxerre, au sujet des Voyages faits par César en Angleterre (1).

CETTE matiere est traitée dans les Commentaires de César, *de Bello Gallico*; on s'est servi de l'édition de Robert Etienne 1544, & j'ai vû les éditions postérieures *sur les Morins & sur les Diabintes, leurs voisins du côté du Nord.*

Au Livre III. César rend compte de la ligue formée contre les Romains entre plusieurs Cités des Gaules, situées au midi & au nord de la riviere de Loire par les *Veneti*, c'est-à-dire par ceux de *Vannes* en Bretagne.

Fol. 61. verso. *Socios sibi ad id bellum Ossisinios, Lexibios, Nannetes, Ambialites, Morinos, Diablintes, Menapios, adsiscunt; Auxilia ex Britanniâ quæ contra eas Regiones posita est, accersunt.*

Donc tous ces peuples habitoient les côtes maritimes de l'Océan.

Les contrées de ces peuples ont été indi-

(1) Mercure de France, février 1736.

quées par plusieurs Auteurs, nommément par Paul *Merula*, en sa Cosmographie; par Nicolas *Samson*, en sa Notice sur le César, traduit par Perrot d'Ablancourt, & par le sçavant *Adrien de Valois*: *Notitia Galliarum*.

Je donne ici, M. ces peuples, selon le laborieux *Adrien Scrieck*, *originum rerumque Celticarum*, *& Belgicarum. Edit. 1614. Ossisinios. Portus est ad Garumnam.*

Ce peuple est encore nommé par César à la fin du Livre 2. *de Bello Gallico*, selon l'idée de Scrieck, les *Ossinii* seroient les Saintongeois.

Lexobios. Ultra Ligerim sint necesse est. Et comme les *Lexobii* sont à la suite des *Ossinii*, ils sont donc les *Poitevins*, dont l'*Aunis* faisoit autrefois partie.

Nannetes Nunc *Nantes* ad ostium Ligeris. *Ambialites.* Portus ad Somonam sit necesse est ubi *Ambiani*.

Morinos. Morinensis civitas est *Teuanna*: *Morini* autem dicuntur qui nunc sunt circà Taruannum, Aream, Bononiam, Calisium, Ardeam, Guisnas, S. Audomarum, Gravelingam, Brouburgum, & Occiduam partem Castelli Morinorum.

Diablintes. Cœsar enim ab occidente incipiens, portus ordine ponit: *Diablintes* verò inter *Morinos* & *Menapios*.

Nullus portus hic est intermedius, quam qui nunc *Dumkerka. Menapios.* Pars Flandrorum est.

Ces notions indiquent, Monsieur, que la Cité des *Veneti* ou de Vannes en Bretagne, avoit appellé à son secours les peuples maritimes qui étoient à son midi & à son nord. Je sçais bien encore que ces situations ne sont pas conformes à celles de M. de Valois, & de la plûpart de ceux qui ont écrit avant lui sur cette matiere.

Mais j'ai le plaisir de vous marquer que les situations de *Scriek* ont été adoptées par M. *Pierre Faulconier*, Grand Bailly de Dunkerque, en son histoire de Dunkerque, imprimée à Bruges en Flandres 1730, cet Auteur y a placé à la page 2. une Carte qui est conforme aux idées de Scriek. Je vous observe de plus que ces deux Auteurs étoient originaires de ces cantons-là, *Scriek* étoit de *Rousselare* en Flandres, & M. Faulconier de *Dunkerque*, où il est mort le 26 Septembre 1735.

Selon les mêmes Commentaires, au Livre 4, César pour se venger du secours que les Insulaires avoient donné à ceux de Vannes, forma le dessein de passer en l'Isle de la Grande-Bretagne; pour cela il consulta les Commerçans des pays maritimes, tournés vers cette Isle; & après

bien des instructions, il conduisit ses troupes chez les *Morins*, d'où le trajet en Angleterre étoit le plus court.

Ad hæc cognoscenda, priusquam periculum faceret, idoneum esse arbitratus, C. Volusenum, cum navi longâ præmittit. Huic mandat uti exploratis omnibus rebus, ad se quam primùm revertatur. Ipse cum omnibus copiis in Morinos proficiscitur; quòd indè erat brevissimus in Britanniam trajectus. Huc naves undique ex finitimis Regionibus, & quam superiore æstate ad veneticum bellum fecerat, classem, jubet convenire.

SUR LE PORTUS ICTIUS.

Au Livre 5, César considere le *Portus Ictius*, comme très-favorable pour passer en la Grande Bretagne. Fol. 94, verso de de la même édit. de 1544. *His confectis rebus, conventibusque peractis, in Citeriorem Galliam revertitur; atque indè ad exercitum proficiscitur, eò cum venisset circuitis omnibus hibernis singulari Militum studio, in summâ rerum omnium inopiâ circiter sexcentis ejus generis, cujus suprà demonstravimus naveis, & longas duode triginta invenit constructas, neque multum ab eo quin paucis diebus possent.*

Collaudatis Militibus, atque iis qui negotio præfuerant, quid fieri velit, ostendit: atque omnes ad PORTUM ICTIUM *convenire jubet: quo, ex portu, commodissimum in Britanniam trajectum esse cognoverat. Circiter millium passuum XXX. à Continenti.*

Folio 96. verso. *His rebus constitutis, Cæsar, ad* PORTUM ICTIUM, *cum Legionibus pervenit. Ibi cognoscit XL. naves, quæ in* MELDIS *factæ fuerant, tempestate rejectas, cursum tenere non potuisse: atque eodem, unde erant profectæ, relatas. Reliquas paratas ad navigandum, atque omnibus rebus instructas invenit....*

Eodem, totius Galliæ Equitatus convenit numero millium quatuor, Principesque.....

Itaque dies circiter XXV. in eo loco commoratus, quod corus ventus, navigationem impediebat, qui magnam partem omnis temporis in his locis flare consuerit....

Tandem idoneam tempestatem nactus, Milites, Equitesque conscendere naves jubet.

Scriek détermine à Calais l'*Ictius Portus*, Flandris hodiè CALIS quod etiam celticum est.

Quidam *Ictium portum*, S. Audomari urbem putaverunt.

Scriek ne donne pas de ſituation certaine aux *Meldes* : il donne le nom *Meldi* aux peuples qui font le milieu entre d'autres contrées.

Meldi Cæſaris lib. 5. Celtis ſunt *Medii* : nunc Middel-bourch urbs in Zelandiâ, & alia in *Flandriâ*.

J'ai été peu ſatisfait, Monſieur, de cette vague poſition des Meldes, indiquée par Scriek, & je n'ai rien trouvé qui convînt à cet endroit de Céſar dans M. de Valois, aux mots *Meldi* & *Civitas Meldorum*, que ce ſçavant homme détermine à la ville de Meaux, & à ſon Diocèſe.

Mais j'ai été très-content de ce que j'ai lû dans le P. Jacques Malbranq, Jéſuite, en ſon hiſtoire *de Morinis*, t. 1, éd. 1639.

Cet Auteur étoit natif de la ville de S. Omer; il étoit frere de *Marie Malbranq*, femme de *Jean de Cavarel*, Fondateur des Jéſuites d'Aire, par teſtament du 3 Novembre 1639, & il décéda au noviciat des Jéſuites de Tournay le 5 Mai 1653; & on y a en MS. le reſte de ſon hiſtoire *de Morinis*, c'eſt-à-dire depuis 1313, fin du troiſieme tome, jusqu'à la deſtruction de la fameuſe Ville Epiſcopale de Terouane, arrivée en 1553. Deſtruction conſervée par ce Chronographe,

DE LETIMORINI.

J'ai

J'ai donc trouvé, Monſieur, dans la carte que le P. Malbranq a miſe à la tête du tome premier MELDA, *fluvius*. Cette petite riviere de Melde eſt formée en Artois de deux ſources, l'une eſt à *Ek*, & l'autre à *Huringhem* : ces deux lieux ſont ſitués entre les Villes de S. Omer, de Terouane, & d'Aire : la Melde entre au-deſſus de S. Venant dans la Lis, que cet Auteur marque avoir porté quelquefois le nom de *Melde*.

Au Livre premier *de Morinis*, page 12, le P. Malbranq marque qu'à Tiene, où la Melde entre dans la Lis, il y a des veſtiges d'un endroit propre à mettre des vaiſſeaux, tels qu'ils ſont décrits par Céſar, au commencement du Livre 4, & par M. l'Abbé du Bos, en ſon hiſtoire critique de la Monarchie Françoiſe, édit. de 1734, tome 1, page 170. Ce confluent des rivieres de Melde & de Lis, eſt voiſin de la forêt de Niepe en Flandres.

Le P. Malbranq inſinue que la conſtruction & les réparations des vaiſſeaux de Céſar avoient pû ſe faire en ces cantons. *Commodè igitur naves ſic factæ, nemore Niepenſi ampliſſimam, & ad hujus modi opus flexibilem id temporis ſuppeditante materiam, in Saxonium deferebantur,*

quod Labieni industria cæteris Morinis addiderat debellatum....

En la même carte, le P. Malbranq fait un golfe depuis Arkes, au-dessus de S. Omer jusqu'à la mer : c'est ce qu'il nomme *Sinus Ictius*. Des eaux qui sortent de ce golfe, les unes se rendent en la mer à Gravelines, les autres à Calais, & les autres à Dunkerque.

La connoissance que j'ai, Monsieur, des terreins qui sont le long de la mer Océane, en tirant de la riviere de Canche à celle d'Aa ou d'Agnion, & même jusqu'à Dunkerque, & en tirant de Gravelines à Aire, m'a appris que les eaux de la riviere d'Aa avoient leurs pentes naturelles, tant à Calais qu'à Gravelines, & qu'à Dunkerque.

Et que le bassin qui est entre la Ville de S. Omer & l'Abbaye de Clairmarais, nommé le *Haut-Pont*, *Altus Pontus*, & où se trouvent des Isles flotantes, peut contenir plus de mille vaisseaux, tels qu'ils étoient construits du tems de César, & sur lesquels il passa en Angleterre.

Cette idée des lieux vous sera, Monsieur, rafraîchie par l'inspection de la carte du P. Malbranq, de celle que M. de Lisle a mise à la tête de mes notes sur *Artois*

1704, & même de celles des autres Geographes.

Ces réalités me font pencher à croire que le fameux Port *Ictius* de César étoit tant à Calais, qu'à Gravelines, qu'à Dunkerque; aussi les Auteurs postérieurs à César distinguent le Port *Ictius* en *superior* & *ulterior*: il n'y a pas d'inconvénient que sur la même côte il y ait plusieurs embouchures de rivieres, favorables à des Ports voisins, & sur-tout lorsqu'il s'agit de faire passer des Flotes nombreuses; car tous les vaisseaux ne peuvent partir ensemble du même Port sans se nuire les uns aux autres.

L'indication du peuple *Meldi*, que je vous fais, Monsieur, vous donnera lieu de nous faire part de ce que vous découvrirez de votre côté sur le fameux *Portus Ictius* de César, & sur les voyages de ce Général en Angleterre.

Je vous observe que je ne me suis pas apperçu que ceux qui ont écrit sur ce Port aient été sur les lieux.

Ni *Paulus Merula*, mort le 19 Juillet 1607, *in Cosmographiâ*, parte 2. libro 3. page 470. & suivantes; ni Nicolas Samson, décédé le..... en son *Portus Ictius*; ni M. du Cange, mort le 23 Octobre 1688. en sa dissertation 38. sur S. Louis; ni Adrien

de Valois, décédé le 20 Juillet 1692. en ſa Notice des Gaules.

Au ſurplus, je vous fais remarquer que le *Tractus Geſſoriacus in Morinis* commençoit à l'embouchure de la Canche, & ſe terminoit à l'Aa: ainſi le *Portus Ictius*, qui étoit ſur cet eſpace, doit être placé dans les endroits les plus avantageux: *Etaple* n'a pas aſſez de baſſin, ni de golfe, ni de havre: *Boulogne* n'en a point; *Ambleteuſe*, peu; *Wit-Sandt*, point; *Calais* a un bon Port; *Gravelines* en a un en dégorgeant l'embouchure de l'Aa.

Pour ce qui eſt de *Dunkerque*, il a un baſſin favorable, puiſque le flux & le reflux de la mer le nettoyent ſans œuvre de la main.

Vous trouverez, Monſieur, bien de l'érudition ſur le *Portus Ictius* dans les annales de Calais, imprimées à Saint Omer *in*-4°. 1715, chap. 2. Cet ouvrage eſt de M. Pierre Bernard, ancien Mayeur de Calais.

J'ai l'honneur d'être, &c.



LETTRE *de M. de la Roque, écrite à M. Maillart, ancien Avocat au Parlement, sur quelques sujets de Littérature, &c.* (1).

J'AI appris de vous, Monsieur, pour la premiere fois, & depuis peu de jours, que M. l'Abbé Lenglet du Fresnoy, dans son ouvrage, intitulé : *Méthode pour étudier l'Histoire*, imprimé en 1729, & dans le tome 4, page 245, m'a fait l'honneur de parler de la lettre que j'écrivis à M. Rigord, Subdélégué de l'Intendance de Provence à Marseille, le 1 avril 1716, *sur le projet d'établir en cette Ville une Académie des Sciences & des Belles-Lettres, où il est parlé de l'ancienne Académie de Marseille, & des Marseillois qui se sont distingués dans les Sciences & dans les Beaux Arts.*

Je vous apprends à mon tour que cette lettre ayant été communiquée aux Auteurs du Journal de Trevoux, elle fut imprimée sous ce titre dans les Mémoires du mois de Janvier 1717, art. 14, pag. 124, mais avec tant de négligence de la

(1) Mercure de France, décembre 1735.

part des Imprimeurs, que je la trouvai toute défigurée, furtout à l'égard des noms de nos Marseillois illuftres. Vous en jugerez par ces deux ou trois exemples, à l'égard des anciens, *Pytheus* pour Pythias, *Crinus* pour Crinas; & à l'égard des modernes, *Bairal* pour Barral, *Marchesi* pour Marcheti, *Areore* pour Arcere, *Muretti* pour Marotti, &c. sans compter plusieurs autres fautes d'un autre genre, comme *Leyde* pour Seyde, lieu du Consulat de Baltazar Bonnecorse; *Khedden* pour Kedderkan, nom d'un Sultan sçavant, *Bouves* pour Braves, *Tostice* pour Tortue, &c. outre les omissions, les transpositions & autres fautes essentielles, qui ne peuvent jamais regarder que les Imprimeurs, fort éloignés alors de Paris, où résident les Auteurs de ce Journal.

Cependant cette piece parut assez curieuse au R. P. le Long, pour être mentionnée dans sa *Bibliotheque historique de la France*, imprimée à Paris en 1719, p. 869, n°. 17007, avec une qualification honorable, dont M. l'Abbé Lenglet a bien voulu répéter les termes, en faisant la même mention dans son ouvrage que j'ai cité ci-dessus.

Je ne sçaurois, Monsieur, mieux marquer ma reconnoissance envers ce sça-

vant Abbé, qui m'a d'ailleurs obligé en plus d'une occaſion, d'avoir eſtimé ma lettre ſur Marſeille Académique digne de quelque conſidération, qu'en lui apprenant par votre canal que cette même lettre a paſſé une ſeconde fois par mes mains, que non-ſeulement elle eſt purgée de toutes les fautes dont elle étoit chargée dans l'impreſſion de Trevoux, mais qu'elle eſt augmentée de pluſieurs articles conſidérables, tels que ſont celui de *Marſeille d'Altovitis*, fille ſçavante & de condition, morte en 1606, dont je rapporte même une Ode d'un tour ſingulier; & ceux des Marſeillois vivans actuellement qui ont compoſé des ouvrages en tout genre de littérature, & rendus publics.

Cette lettre, ſi différente de la premiere, ſe trouve imprimée dans deux Mercures conſécutifs, ſçavoir décembre 1728, 2e vol. p. 2809, & janvier 1729, p. 8, ſous ce titre: MARSEILLE SÇAVANTE *ancienne & moderne*; LETTRE *de M. D. L. R. à M. R. dans laquelle, à l'occaſion de la* (1) *nouvelle Académie, il eſt parlé de l'ancienne Académie de Marſeille, & des*

(1) Elle a été établie en l'année 1726, & adoptée par l'Académie Françoiſe le 19 ſeptembre de la même année.

Marſeillois qui ſe ſont diſtingués dans les Sciences & dans les Beaux Arts. La lettre eſt datée du 15 décembre 1726. Voilà, Monſieur, ce que j'avois à vous dire ſur cet article.

Paſſons à un ſujet plus important, c'eſt celui qui fit dernierement un de nos entretiens, & ſur lequel je vous promis de faire un article exprès dans la premiere lettre que j'aurois l'honneur de vous écrire. Ce ſujet eſt l'excellent livre de *l'Imitation de Jeſus-Chriſt*, dont le même M. l'Abbé Lenglet nous a donné depuis peu une nouvelle traduction en notre langue; traduction d'autant plus eſtimable, qu'elle a été faite ſur l'ancien original françois, contenant un chapitre entier, qui manque dans les autres éditions, c'eſt le 26e du livre premier. J'ai un exemplaire de cet ancien original françois, que je dois à la politeſſe & à la libéralité du ſçavant Traducteur que je viens de nommer; cet exemplaire, imprimé à Paris, caracteres gothiques, en 1554, porte pour titre : *Internelle Conſolation*, ou *Conſolation Intérieure.* Ce livre, que je conſerve chérement, eſt *in*-8°. de 170 feuillets. On lit au haut du frontiſpice ces mots imprimés dans un papier ſéparé & collé deſſus: *Iſte Liber eſt Conventus Tornacenſis F F.*

Prædicat. en caractères plus récens.

La premiere fois que j'ai lû le livre de l'Imitation de Jesus-Christ, c'étoit dans ma premiere jeunesse, & dans une vieille édition françoise, livre de famille que l'on conserve encore. Je fus édifié dès la préface, qui contenoit l'éloge de ce précieux ouvrage, & j'admirai le fait qui y est rapporté; sçavoir, « qu'un Religieux » se trouvant à la Cour du Roi de Ma- » roc, ce Prince lui fit voir le livre de » *l'Imitation* dans sa Bibliotheque, tra- » duit en langue turque, & lui témoigna » qu'il le préféroit à tout autre livre; » pour prouver que ce même livre, sui- » vant l'Auteur de la préface, est connu » & révéré dans tous les pays, qu'il est » traduit en toutes les langues, & qu'il » a passé à la connoissance même des » hommes les plus barbares.

Devenu plus âgé, il me vint quelque doute sur ces deux articles, qui sont répétés presque dans toutes les préfaces des autres éditions que j'ai vûes depuis; & enfin l'expérience, jointe à la réflexion, m'a fait appercevoir que rien n'est moins solidement fondé que les paroles que je viens de rapporter.

En effet, Monsieur, je vois en tout cela

une espece de paradoxe. Premierement un Roi de Maroc n'entend pas la langue turque : cette langue est communément ignorée presque dans toute l'Afrique, où l'on ne parle & où l'on n'entend que l'Arabe. Mais supposons qu'on ait pris ici le Turc pour l'Arabe, comme dans le vulgaire tout ce qui suit ou qui regarde le Mahométisme, est appellé Turc : supposons, dis-je, que le prétendu livre de la bibliotheque du Roi de Maroc fût une version Arabe de *l'Imitation*, il étoit impossible, sans miracle, qu'il pût être goûté de ce Prince infidele, attaché encore plus qu'un autre aux visions de l'Alcoran, par sa qualité (1) de Cherif & de Descendant de Mahomet.

Mais ce livre, me direz-vous, qu'on assure être connu & révéré dans tous les pays, traduit en toutes les langues, &c. ne l'auroit-il jamais été en Arabe ? Oui, Monsieur, il *a été traduit en Arabe*, mais bien postérieurement aux premiers Auteurs des préfaces, qui le mettent dans la

(1) *Cherif* est le nom qu'on donne en Asie & en Afrique aux Descendans de Mahomet par les deux fils de Fatime sa fille, épouse d'Ali. A Constantinople, &c. on les appelle Emirs. *Cherif* signifie noble en Arabe.

bibliotheque d'un Prince Mahométan, & qui le lui font estimer; je vais vous dire en deux mots ce *point d'histoire* littéraire, que j'ai long-tems ignoré, & qui confirmera ma pensée sur le narré de ces Auteurs.

Au mois de janvier 1734, étant allé rendre visite à M. le Chevalier *Maunier* à la Doctrine Chrétienne, où il est retiré, je vis dans son cabinet, rempli de livres choisis, une version Arabe du livre de *l'Imitation*, faite sur le latin dans la *Ville d'Alep* par le P. Celestin de Sainte Ludovine, Carme Déchaussé, gros volume *in*-12. imprimée à Rome en l'année 1663, dans l'Imprimerie & aux dépens de la *Propagande*, avec épître dédicatoire & préface en langue latine.

M. le Chevalier, Monsieur, est d'Alep, né d'une des meilleures familles Catholiques du Pays, ensorte que l'Arabe est sa langue naturelle, en état par conséquent de m'instruire mieux que personne au sujet de cette traduction. J'appris de lui que le P. Celestin l'avoit entreprise, non-seulement pour l'utilité des Chrétiens de Syrie, qui n'entendent que l'Arabe, mais encore dans la pieuse croyance que ce livre pourroit faire ouvrir les yeux aux Mahométans. Il s'associa dans ce

travail un habile (1) Cheik de la même Ville, qui excelloit à écrire dans la pureté de la langue Arabe; aussi cette version est-elle d'une élégance parfaite, & rien n'y manque du côté de la diction & du style; mais le Cheik, quoiqu'assez bon homme & des moins scrupuleux de sa Religion, s'impatientoit quelquefois en certains endroits qui lui paroissoient tout-à-fait opposés à son Alcoran. C'est dommage, disoit-il, car il y a d'ailleurs de bonnes choses dans cet ouvrage.

Ce fut encore pis quand le livre arriva de Rome, & quand le bon Missionnaire eut traduit en Arabe, & publié dans le Pays la préface latine de l'édition Arabe. Un Turc, entre autres, qui lut cette préface en présence du Chevalier Maunier, jetta le livre à terre par indignation, quoiqu'il convînt aussi qu'il y avoit quelque chose de bon, quand il fut à l'endroit où l'Auteur de la traduction dit qu'il l'a entreprise pour la conversion des Mahométans, &c.

Au reste, Monsieur, il y a déja bien du tems qu'on a écrit que ce livre incom-

(1) On donne ce nom Arabe, qui signifie proprement un Vieillard, aux Chefs des Corps & Communautés, & aussi aux Docteurs & aux gens de Lettres.

parable a été traduit presque dans toutes les langues, & qu'il est connu des Nations barbares : c'est assurément ce qui seroit à souhaiter.

Je trouvai dans le même cabinet du Chevalier Maunier une édition de l'Imitation en langue Italienne, petit volume *in-24*, faite à Paris chez la veuve Camusat & Pierre le Petit, 1645. L'Auteur de la traduction étoit un Chanoine Régulier, nommé dans le titre du livre *Prospero Farandi Milanese*, &c. lequel apprend dans une assez longue préface quelques circonstances qui ne seront pas ici inutiles.

1°. Que le P. Georges Mario, de la Compagnie de Jesus, a traduit *l'Imitation* de latin en grec; le même Traducteur Jésuite, assurant dans sa préface que ce livre est traduit presque en toutes les langues du monde, « c'est en faisant allusion à ces paroles, ajoute notre Chanoine Régulier, qu'en le faisant moi-même réimprimer en latin à Rome dans l'année 1627, & en l'adressant au Prince Trivulce, depuis Cardinal, je me suis servi de celles que voici, imitées des paroles mêmes dont l'Eglise honore les Apôtres de Jesus-Christ dans l'Hymne du jour de la Pentecôte,

» en disant du livre de *l'Imitation :*

Ex omni gente cognitus
Græcis, Latinis, Barbaris :
Cunctisque demirantibus,
Linguis profatur omnium.

2°. Que le P. Henri Somaglio, Auteur d'une édition du même livre, après en avoir fait l'éloge dans l'épître dédicatoire, rapporte sur ce sujet une chose merveilleuse & qu'on auroit de la peine à croire, dit le P. Somaglio, si elle n'étoit appuyée (1) des témoignages les plus graves : voici le fait rapporté ensuite dans les termes de ce dernier Auteur, que je ne ferai aussi que copier d'après le Chanoine Italien.

« Essendo andato un Padre de la Com-
» pagnia di Giesu in Algieri à portar de-
» nari per il riscatto d'Eschiavi, quel Re
» (che prima era stato Christiano) lo
» condusse nella sua assai copiosa Libra-
» ria, & qui vi li diede à vedera molti
» codici, e fra questi il libro dell' Imita-
» tione di Christo voltato in Lingua
» Turchesca e sogiunse il Re questa cose
» memorabile, ch'egli faceva più conto

(1) Je n'ai encore trouvé nulle part ces témoignages.

» di quel Libretto, che di tutti i libri dei
» Maomentani.

3°. Cette préface de l'édition Italienne de Paris m'apprend encore que le Vénérable Pere *Georges Pirkamen*, Prieur de la Chartreuse de Nuremberg, a aussi procuré une édition du même livre, imprimée à Nuremberg en l'année 1494. On ne dit point en quelle langue, ni que l'Editeur ait avancé rien d'approchant de ce que vous venez de lire dans la citation du P. Somaglio. Le Prieur Chartreux assure seulement dans une épître, que ce saint livre a souvent mis les Démons & l'Enfer en déroute, ce que l'Editeur Italien, à qui nous devons ces circonstances, exprime en termes un peu singuliers. *Attesta coma il medesimo* (1) *Tomaso con questi libri ha piu volte fugato Plutone è le altre furie infernale.*

Enfin, Monsieur, sans sortir de ce cabinet, je vis encore une traduction de l'Imitation de J. C. faite en Espagnol par J. Eusebe de Nieremberg, de la Compagnie de Jesus, & imprimée à Lyon dans le siecle passé, sous ce titre : Los IV. Libros *de la Imitacio de Christo, y Menos preio del Mundo compuestos en Latin por el vene-*

(1) Thomas à Kempis, que plusieurs croient être l'Auteur de l'Imitation.

rable Tomas de Kempis, Canonico reglar de San Augustin, y traduzidos neuvamente en Espagnol por el P. Juan Eusebio Nieremberg, de la Campania de Jesus. En Leon de Francia, A Costa de Pedro Cavaliero 1679, 1 vol. *in*-24, de 483 p.

Le terme de *traduit nouvellement* qui se lit dans le titre, ne peut pas se rapporter à cette édition, mais à la premiere édition Espagnole, faite en Espagne même du vivant du Traducteur : ce qui est aisé à reconnoître par la permission du R. P. de Montemayor, Provincial, datée de Madrid le 8 septembre 1654, imprimée au commencement de l'édition de Lyon. Je sçai d'ailleurs que le P. de Nieremberg est mort en l'année 1658.

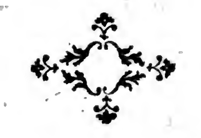
Au reste, ce pieux & sçavant Traducteur n'a pas pû ignorer ce que d'autres avoient dit avant lui du livre de *l'Imitation*, trouvé dans la bibliotheque d'un Prince Mahométan, & loué par ce Prince, &c. Comme sa piété étoit éclairée, il a sans doute omis ce fait, comme n'étant appuyé d'aucune preuve solide.

Lorsque j'ai commencé cette lettre, je croyois, Monsieur, pouvoir y faire entrer encore quelques autres sujets littéraires, mais je suis obligé de les renvoyer à une seconde lettre, afin de ne pas excéder

certaines bornes. Je vous apprendrai ſeulement à l'occaſion du Pere de Nieremberg, dont je viens de vous parler, que j'ai reçu depuis peu une belle traduction Arabe du plus eſtimé de tous ſes ouvrages, qui ſont en grand nombre, faite en Syrie dans les Montagnes de l'Anti-Liban par le R. P. F. Miſſionnaire de la même Compagnie de Jeſus; &, ce qui vous ſurprendra le plus, imprimée ſur les lieux avec tout le ſuccès poſſible, beaux caracteres, bon papier, &c. C'eſt un gros *in*-4°. dont la relieure, en maroquin, ſent la propreté des ouvriers de Damas, qui eſt au voiſinage. J'eſpére de rendre inceſſamment au Public un compte exact de cet ouvrage.

Je ſuis, Monſieur, &c.

A Paris le 16 octobre 1735.



EXTRAIT *d'une lettre sur quelques coutumes superstitieuses* (1).

LE Pere Mabillon rapporte une coutume d'Italie, qu'il vit pratiquer à Turin (2) le Vendredi-Saint, & qui paroîtra assez étrange à notre Septentrion. C'est que dans la procession solemnelle qui se fait ce jour-là, il y a de certains pénitens à gages qui marchent les épaules nues, & qui se fouettent eux-mêmes jusqu'à se mettre tout en sang. Ils commencent à Turin à se fouetter *dans l'Eglise Cathedrale, où, en attendant S. A. R. ils se fouettoient assez lentement ; ce qui ne dura pas une demi-heure. Mais d'abord que ce Prince parut, ils firent tomber une grêle de coups sur leurs*

(1) Bibliotheque universelle & historique de l'année 1688.

(2) Le P. Mabillon fit cette observation dans un voyage qu'il fit en Italie, aux dépens du Roi, en 1683. M. Colbert engagea ce sçavant Bénédictin & le P. Gervais à parcourir l'Italie & l'Allemagne pour y voir les Bibliotheques, & pour en tirer ou des originaux ou des copies de manuscrits curieux, afin d'en enrichir la Bibliotheque du Roi. C'est un des traits de magnificence de Louis XIV. & du grand Colbert que les Gens de Lettres ne doivent pas oublier.

épaules déja déchirées, & alors la procession sortit de l'Eglise.

M. Dury ayant lû ce trait, fit imprimer dans le volume de l'année suivante de la *Bibliotheque universelle*, un Mémoire dans lequel il rend compte d'une autre superstition de même nature dont il a été témoin oculaire.

Ayant été appellé, dit-il, en 1684. à Dusseldorp sur le Rhin, capitale du pays de Juliers, & où le Duc tient sa cour, pour y être Ingénieur de cette place, & Lieutenant d'une Compagnie, j'y remarquai des pratiques bien surprenantes. Vers la fin du carême, presque tous les soirs, sur les neuf à dix heures, on voit des personnes se fouetter dans les rues d'une maniere encore bien plus étrange que ne font les pénitens à gages de Turin. C'est une chose que je ne pouvois pas croire lorsqu'on m'en parloit; mais enfin je l'ai vûe, & même plusieurs fois. C'est assurément une macération qui fait horreur. Ces personnes sont enveloppées d'un linge qui les couvre de la tête aux pieds, & dont ils se voilent la tête pour n'être pas reconnus, mais ils laissent les épaules nues : ils ont à la main un fouet pour se fustiger, qui est fait de cordes & garni de petites pointes de fer; ce que je

sçais pour en avoir tenu un que me montra un Officier François de la maison du Prince, en me disant, *voilà celui dont je dois me servir ce soir*. Si c'en étoit un de parade, & qu'il en eût un autre pour le service, c'est ce que je ne dirai pas, mais l'effet des coups témoignoit assez qu'ils étoient donnés avec un instrument semblable à celui-là. Le linge dont ces prétendus pénitens étoient enveloppés, que je voiois d'abord tout blanc, rougissoit de sang, à mesure qu'ils se frappoient les bras, les cuisses & les jambes, car ils s'en donnoient partout le corps. Pour les épaules, comme elles sont découvertes, on les leur voit déchirées, & le sang en couler. Ils se promenent par les rues, suivis du petit peuple qui les éclaire de flambeaux, & qui alors, comme il avoit toujours fait, chantoit à gorge déployée des Litanies ou autres choses semblables, ce qui ne donnoit pas peu d'éclat à la tragédie, mais qui fut défendu lorsque j'étois dans cette Ville à cette occasion. Un homme que je vis en cet équipage s'étant, comme font la plûpart, & je crois presque tous, étourdi la tête de quelques verres de vin, & ne se trouvant pas capable de supporter les vapeurs de ce qu'il en avoit pris, se laissoit aller comme un homme tout-à-fait

yvre de côté & d'autre, se donnant de la tête contre les maisons : à la fin il s'égara, ne sçachant plus où il étoit, ni où il devoit aller. Le peuple qui l'avoit suivi d'abord avec une apparence de dévotion se mit à le huer, & tout le monde courut après lui, faisant bien plus de bruit qu'on n'en avoit fait en chantant le *libera*; cela fit un horrible scandale, d'autant plus qu'il y a un grand nombre de Réformés à Dusseldorp : de sorte que les Jésuites trouverent à propos le lendemain de faire défendre au peuple de chanter, comme il avoit accoutumé, à ceux qui voudroient se fouetter de le faire sans bruit & sans éclat. Ainsi bouche close, le peuple ne laisse pas de suivre toujours ces pénitens, qui s'arrêtent devant toutes les croix & autres images qu'ils trouvent en leur chemin, y redoublant leurs coups, comme ils font aussi le Vendredi-Saint dans une chapelle, qui est dans le palais du Prince, située au haut d'une tour, parée avec toute la magnificence possible, & éclairée d'un grand nombre de cierges. Ceux qui se fouettent à Turin, le font pour de l'argent; mais ceux dont je parle le font sans aucun profit apparent; aussi n'est-ce pas seulement des gens de la lie du peuple qui se fustigent ainsi, il y en a même du premier

rang qui se font éclairer par leurs laquais durant la cérémonie.

M. Dury, qui est présentement à Leyde, promet de nous décrire plusieurs autres superstitions semblables dans la relation de ses voyages d'Allemagne, & de la campagne de Vienne.

On sçait l'histoire des Prêtres de Bâal qui se faisoient des incisions avec des couteaux & des lancettes jusqu'à ce que le sang en coulât, I. Rois XVIII. 40. On sçait aussi combien de nations ont immolé des victimes humaines à leurs fausses divinités. Mais la superstition n'est pas seulement cruelle, elle est aussi ridicule: témoin l'action des Prêtres de Cybele, qui sacrifioient à cette Déesse les parties qui distinguent les hommes des femmes; témoin encore les fureurs des Bacchantes, & celles des Sacrificateurs de Bellonne, qui, au rapport de Lactance (1), se déchiroient les épaules, & se perçoient les mains à coups d'épées, courant çà & là, comme des frénétiques & des enragés. Certainement, poursuit Lactance, Quintilien avoit bien raison de dire, que si la Divinité demande de tels sacrifices, il faut que ce soit dans sa colere. Est-ce là une

(1) De fals. relig. l. 1.

Religion, & ne vaudroit-il pas mieux vivre comme les bêtes que de servir des Dieux si impies & si sanguinaires ? Si c'en est une, c'est d'elle qu'on peut dire justement *tantum religio potuit suadere malorum, quæ peperit sæpe scelerosa atque impia facta.*

OBSERVATION faite par M. Mery, de l'Académie Royale des Sciences, dans l'Hôtel Royal des Invalides, sur le corps d'un Soldat mort à l'âge de soixante-douze ans (1).

LE 24 Décembre 1688. je fus appellé à l'Hôtel Royal des Invalides pour voir un Soldat, mort à l'âge de 72 ans, dans qui je remarquai un déplacement général de toutes les parties contenues dans la poitrine & dans le ventre ; celles qui dans l'ordre commun de la nature occupent le côté droit, étant situées au côté gauche, & celles du côté gauche étant au droit.

Le cœur étoit transversalement dans la poitrine, sa base tournée du côté gauche occupoit justement le milieu, tout son corps & sa pointe s'avançant dans le côté

(1) Journal des Sçavans, janvier 1689.

droit. De ſes deux ventricules, le droit étoit à gauche, & le gauche à droit; ce qui étoit cauſe que ſes oreillettes & ſes vaiſſeaux avoient auſſi une ſituation différente de l'ordinaire : car la plus grande des oreillettes & la veine cave étoient placées à la gauche du cœur. Ainſi cette veine deſcendant le long des vertebres, perçoit à gauche le diaphragme, occupant auſſi le même côté dans le bas-ventre juſqu'à l'os ſacrum. La veine azigos ſortant du trou ſupérieur de la cave, occupoit le côté droit des vertebres du dos. La plus petite des oreillettes & la orte étoient placées à la droite du cœur, enſorte que la orte produiſoit ſa courbure de ce côté-là contre l'ordinaire; & après avoir paſſé entre les deux têtes du diaphragme, elle deſcendoit juſqu'à l'os ſacrum, tenant le côté droit des vertebres des lombes, & ayant toujours la veine cave à ſa gauche.

La ortere du poumon, à la ſortie du ventricule droit du cœur, placé au côté gauche, comme j'ai dit, ſe gliſſoit obliquement à droit, au lieu qu'elle ſe porte ordinairement à gauche : ce qui peut faire croire que les poumons avoient auſſi changé de ſituation. En effet le droit n'étoit diviſé qu'en deux lobes, & le gauche en trois; ce qui eſt contre leur diviſion ordinaire.

L'œſophage

L'œsophage entrant dans la poitrine, passoit de gauche à droite audevant de l'aorte, & continuant sa route, il perçoit le diaphragme de ce côté-là, ensorte que l'orifice supérieur du ventricule se rencontrant dans le même endroit, son fond se trouvoit placé dans l'hypocondre droit, & le pilore dans le gauche, où commençoit le duodénum, qui se plongeant dans le mésentere, en ressortoit au côté droit contre l'ordinaire, & là se trouvoit le commencement du jéjunum. La fin de l'iléon, le cœcum, & le commencement du colon, étoient placés dans la région iliaque gauche, d'où le colon commençant à monter vers l'hypocondre du même côté, passoit sous l'estomac, pour se rendre dans l'hypocondre droit, puis descendoit par les régions lombaire & iliaque droite dans la cavité hypogastrique. Cette route est absolument contraire à celle qu'il tient ordinairement, de même que celle de tous les autres intestins, à la reserve du rectum.

Le foye étoit placé au côté gauche du ventre, son grand lombe occupoit entiérement l'hypocondre de ce côté-là. Sa scissure se trouvoit vis-à-vis le cartilage xiphoïde, & son petit lobe déclinoit vers l'hypocondre droit : ainsi les vaisseaux

colidoques & la veine-porte parcouroient leur chemin de gauche à droite.

La rate étoit placée dans l'hypocondre droit, & le pancréas se portoit transversalement de droit à gauche au duodenum. Je puis dire aussi que les reins & les testicules avoient changé de situation, le rein droit étant plus bas que le gauche, & la veine spermatique droite sortant de la veine émulgente droite, & la gauche du tronc de la cave : on peut aussi croire la même chose des capsules atrabilaires, puisque la gauche recevoit la veine du tronc de la cave, placée au côté gauche des vertebres des lombes, & que la veine de la capsule atrabilaire droite sortoit de l'émulgente droite. De cette observation, on peut conclure que non-seulement les visceres renfermés dans la poitrine & dans le ventre étoient changés de situation, mais aussi les arteres & les veines.



OBSERVATIONS sur quelques Peuples d'Afrique, par le Pere Cavazzi, Capucin, Missionnaire au Congo (1).

IL seroit à souhaiter que tous ceux qui donnent leurs ouvrages au public fussent exempts de préjugés à l'égard des mœurs de leur propre pays, & qu'ils fissent attention à de certains défauts universels des hommes; ils ne nous rapporteroient pas aussi souvent qu'ils font, comme des choses extraordinaires, ce qu'ils auroient pû remarquer dans une infinité de leurs Compatriotes, s'il eussent pris garde à leur conduite d'une maniere désintéressée. Le P. *Cavazzi*, par exemple, ne s'étonneroit pas autant qu'il fait de ce que les Négres *du Congo*, de *Matamba* & d'*Angola* ont beaucoup d'attachement pour leur pays, qu'ils le regardent comme le plus beau du monde, qu'ils ont un respect excessif pour leurs Rois, qu'ils méprisent les autres Nations; car ce sont des défauts dont les Peuples les plus polis ne sont pas exempts. Il n'est pas étrange non plus que

(1) Bibliotheque universelle & historique de l'année 1688.

les Négres aillent presque nuds, qu'ils s'exposent au serein, au soleil & à toutes les injures de l'air sans en être incommodés, qu'ils se passent de pain, & qu'ils négligent de travailler pour se mettre un peu plus à l'aise; puisqu'une infinité de pauvres gens de notre Europe en sont logés là, quoique le climat les doive rendre bien plus sensibles à ces incommodités que les Négres. On sçait aussi qu'en France, en Italie, de même qu'au Congo, les Bourgeois sont moins laborieux que les Paysans, & que les pauvres sont plus importuns. Il étoit peu nécessaire que l'Auteur fit de semblables remarques.

Il semble d'abord assez surprenant que ces Négres aient attaché une idée d'infamie aux larcins secrets, & qu'ils ne fassent point de conscience de prendre le bien du prochain, soit par violence ou autrement, pourvû que ce soit en sa présence. Les Grands s'imaginent que tout leur appartient, & prétendent avoir droit d'enlever aux Habitans, sur les terres de qui ils passent, tout ce qui est à leur bienséance. Si l'on sçavoit l'origine & les circonstances de cette coutume, on trouveroit peut-être qu'elle n'est pas fort différente de ce que pratiquent plusieurs grands Seigneurs d'Europe, non-seulement en

Moscovie & en Pologne, mais même en des Pays beaucoup plus civilisés.

Le Pere *Cavazzi* s'emporte avec raison contre la dureté des Négres qui vendent pere, mere, enfans, freres & sœurs souvent pour très-peu de chose. Il devroit bien, ce semble, avoir témoigné autant d'indignation contre les Chrétiens qui les achetent, & cela pour les faire mourir dans le travail des mines. De-là vient que les Négres ont tant d'horreur pour le Brésil, & qu'ils s'imaginent que l'on fait l'huile d'olive de la chair des Esclaves qu'on transporte dans le Nouveau Monde.

Depuis que les Portugais ont trouvé moyen de faire embrasser le Christianisme au Roi de Congo & à quelques autres Princes voisins, la plûpart des Négres de ce Pays-là sont Chrétiens, ou du moins ils font semblant de l'être. Aussi le Pere Cavazzi avoue-t-il de bonne foi que bon nombre de ces conversions ne sont pas fort sinceres, & que de tems en tems les Nations & les Provinces entieres *tournent les épaules à Dieu, réclamant leurs anciens maîtres, & les soutiennent ouvertement*; ensorte que les Princes Catholiques sont obligés de dissimuler l'infraction

de leurs édits, qui défendent l'idolâtrie. Cela pourroit bien apprendre aux Convertisseurs à contrainte qu'ils se tourmentent inutilement, & qu'ils font un mal réel à leur prochain, sur l'espérance incertaine de son salut.

Pour revenir à la Religion ancienne de ces Négres, il semble qu'il ne seroit pas difficile de la rectifier & de la ramener au Christianisme par quelques changemens dans le nom des objets. Les Habitans de Congo ne reconnoissent qu'un Dieu souverain ; & quoiqu'ils tiennent qu'il y a d'autres êtres inférieurs dignes des hommages & de la vénération des hommes, qu'ils leur consacrent des images, & les appellent du nom de la divinité ou du saint qu'ils représentent, & que les Prêtres qui vont visiter les malades attachent de ces images aux parois de leurs chambres pour obtenir leur guérison ; il n'y a rien dans tout cela d'assez étrange pour mériter les violentes déclamations *du P. Cavazzi*, qui traite ces pratiques superstitieuses *d'infâme doctrine*, *de mysteres de Satan*, *de folie diabolique*, &c.

On trouve même parmi les Négres des personnes si raisonnables, qu'elles s'abstiennent soigneusement d'adorer plusieurs

Dieux, n'invoquant que l'être souverain, auquel ils donnent deux noms : *Deuscata*, le Dieu unique, & *Désu*, le Dieu du Ciel ; il semble que ce soit les Philosophes du Pays, puisque l'Auteur les appelle *Professeurs d'une sorte de perfection.*

Pour le commun des Négres du Congo, leur culte extérieur consiste en sacrifices, qu'ils accompagnent de danses & d'instrumens de musique, & qu'ils offrent reglément à toutes les nouvelles lunes, au tems des semences & de la récolte, & en des occasions particulieres, comme le gain d'une bataille, la consécration d'une Idole, &c. Dans toutes ces solemnités rien ne se fait que du consentement des Prêtres & en leur présence.

Le Chef de la Religion, ou le Pontife des Négres s'appelle *Chitome* ou *Chitombe*, & il est si considéré, qu'on le regarde *comme un Dieu en terre.* On lui donne les prémices des fruits avant de faire la récolte, & on prie ordinairement ou lui, ou quelqu'un de ses Vicaires de venir bénir les grains lorsqu'on veut semer les champs. Il entretient perpétuellement chez lui un feu sacré, & en donne quelques tisons aux *Sovi*, ou Gouverneurs de Province, lorsqu'ils prennent possession de leur Gouvernement. Le peuple ne recon-

noît personne en cette qualité qu'il n'ait fait hommage au Chitombe, & reçu sa bénédiction. Le futur Sovi se présente devant la porte du Chitombe, & tout le peuple se prosternant devant lui, le prie de recevoir leur Sovi sous sa protection. Alors le Pontife jettant de l'eau & de la poussiere sur lui, le fait coucher sur le dos, passe & repasse plusieurs fois sur lui, lui mettant les pieds dessus, & le fait jurer qu'il demeurera toujours dans la soumission & la dépendance à l'égard de son Pontife. Notre Moine Italien fait là-dessus une réflexion digne de lui. *Dans cette conduite*, dit-il, *je remarque que la nature excite même dans une Nation barbare le* RESPECT DU aux personnes qui ont l'autorité dans *les matieres de Religion quelle qu'elle soit*. Voilà qui est capable d'apprendre à ceux qui auroient oublié le *super aspidem & basilicum ambulabis* d'Alexandre III. quelles sont les prétentions du Pape; & que pour lui rendre le respect qu'il croit lui être dû, il ne faut rien moins que se laisser fouler aux pieds, fût-on Roi ou Empereur.

Le Chitombe a encore un privilege qui ne ressemble pas mal à celui que les Ultramontains donnent à l'Evêque de Rome, c'est que, quelque crime qu'il ait commis,

il ne peut être jugé ni puni de personne. Lorsqu'il va faire la visite de son Diocèse, on se prépare à le recevoir par des actes de continence, les personnes mariées s'abstenant de se fréquenter jusqu'à ce qu'il ait passé, s'imaginant de contribuer par-là à la conservation de la vie *de leur souverain Pere.* Cette vie paroît à quelques Négres de si grande conséquence, qu'ils croient que si leur Pontife mouroit de mort naturelle, le Ciel & la terre périroient; desorte que, pour éviter ce malheur, dès qu'on le voit grievement malade, son successeur l'étrangle ou l'assomme à coups de bâtons.

Le second parmi les Prêtres Négres est le grand Prophete, nommé *Ngombo*, qui se vante non-seulement de prédire les choses futures, mais aussi d'être doué d'une vertu secrete & infaillible pour la guérison de toutes sortes de maladies. Il est toujours fourni de quantité de médicamens, qu'il distribue à ceux qui recourent à lui, & de la force desquels les Négres sont si persuadés, que lorsqu'ils ne réussissent pas, ils n'imputent le malheureux succès qu'à leur propre faute.

De tous les préjugés de ces Idolâtres, il n'y en a point qui aient des suites si déplorables que celui où sont la plûpart

d'entre eux, qu'il n'y a point de mort naturelle, & que personne ne meurt que par les sortileges de ses ennemis. Cette fausse opinion est cause que la mort d'un homme entraîne d'ordinaire celle de plusieurs innocens soupçonnés. Ils font différentes épreuves pour connoître si leurs soupçons sont bien fondés, qu'il seroit trop long de rapporter.

Il y a un Chitombe dans le Duché de *Sondi* qui demeure sur les montagnes de *Nganda*, & qui porte la chevelure longue & entrelacée de plusieurs choses qui sont l'objet de la vénération de ces Négres. Ils ont tant de respect pour lui, qu'ils ne lui parlent jamais que prosternés en terre,& qu'ils n'osent le regarder en face, à moins qu'il ne leur permette par une grace spéciale. Quand il sort en public, il est précédé par des Fouriers, qui portent devant lui une statue de bois sur une espece de bierre.

Il y a un autre Prêtre appellé *Ngnosci*, qui doit toujours avoir onze femmes, lesquelles portent le nom d'autant d'Idoles, rangées autour de son habitation. On les encense en brûlant de la paille devant elles, & leurs adorateurs prennent soin d'en recevoir la fumée au visage, s'imaginant que plus elle va contr'eux, plus

ils sont agréables à la Divinité. Ceux qui veulent se venger de quelqu'un, dont ils croyent avoir été offensés; s'adressent à ce *Ngnosci*, qui leur coupe les cheveux, & les ayant noués ensemble, les jette au feu, & prononce diverses imprécations contre l'offenseur, & toute sa famille.

Npindi est le nom d'un de leurs Prêtres qui se fait passer pour le Dieu des élémens, & celui qui commande aux foudres & aux tempêtes. Lorsqu'il veut faire montre de son pouvoir, il éleve des monceaux de terre près de sa maison; & après avoir fait les sacrifices & les conjurations accoutumées, on voit sortir d'un de ces monceaux un petit animal qui s'éleve dans l'air; après quoi il tonne, il éclaire & enfin il pleut. Il arrive quelquefois que l'exorcisme ne réussit pas, ce que nos Capucins attribuent à la volonté de Dieu qui veut montrer en ces occasions qu'il est plus que le diable En vérité, il y a bien plus de Manichéens qu'on ne pense; presque tous les hommes superstitieux le sont, & peu s'en faut qu'ils n'attribuent autant de pouvoir à l'ennemi du genre humain qu'au Pere & au Créateur des hommes.

Quoi qu'on dise de la magie & des enchantemens des Négres, le récit même que des Moines crédules en font, mon-

tre assez que ce ne sont que des tours de passe-passe, qui n'ont aucun succès lorsque les prétendus Magiciens prennent mal leurs mesures. Un des Prêtres de ces Négres, prend le titre de *Mutinn à maza* ou de *Roi de l'eau*, il leur fait accroire qu'il tire du fond de l'eau d'excellens remedes & des préservatifs contre toute sorte de maladie. Pour les en convaincre il les fait assembler sur le bord du fleuve, où après avoir jetté un vase ouvert & vuide, & murmuré certaines prieres, il le retire plein de ces prétendus remedes, qu'il distribue aux spectateurs, pour s'en servir dans l'occasion.

Il y a plusieurs autres Gangas ou Prêtres qui ont chacun leur office. *Amobundu* prend soin des grains & empêche qu'ils ne soient endommagés, par une pâte où il entre de l'argille & des plumes d'oiseaux, & que l'on enterre au milieu du champ ensemencé. *Amoloco* rend la santé à ceux à qui les sortileges l'ont ôtée. *Molonga* se mêle de prédire le succès de toute sorte de maladies : *Neoni* & *Nzali*, de les guérir; *Ngodi* de rendre l'ouie aux sourds, & *Nsambi* de purifier d'une espece de lepre fort commune parmi les Négres. *Embungula* passe pour si grand sorcier, qu'on dit qu'il peut d'un coup de sifflet faire venir devant soi

qui il lui plaît, s'en ſervir comme d'un eſclave, & le vendre même s'il veut. Mais le Ganga *Mnêne* eſt le plus habile de tous, ayant trouvé moyen de faire accroire aux Négres que les idoles mangent les gerbes de maïs ou de bled de turquie, qu'on pend à la cime des arbres & qu'il leur dérobe la nuit.

Les *Nequiti* ſont une ſecte de Négres qui célebrent des myſteres dans des lieux obſcurs & deſerts, & les tiennent cachés avec le plus grand ſoin & la plus grande vénération. Quand quelqu'un veut devenir membre de leur ſociété, ils le font paſſer & repaſſer tant de fois ſous *une corde enchantée*, que la force de l'enchantement, (ou plutôt quelque odeur forte, & qui entête, jointe à la laſſitude) le fait enfin tomber par terre. Ils l'emportent en cet état dans le lieu de leur aſſemblée, où dès qu'il eſt revenu à ſoi, ils le font jurer de demeurer leur confrere juſqu'à la mort. Ceux qui violent le ſerment ſont punis auſſitôt, & on les immole aux Dieux tutélaires de la ſecte. Le Pere Jerôme *de Monteſarchio* s'étant introduit ſecretement dans une de leurs aſſemblées, eut le chagrin d'y entendre renoncer & blaſ-

phêmer Jeſus-Chriſt & toute la religion à des Chrétiens négres.

Si le Pere Cavazzy n'étoit pas ſi crédule, on pourroit admirer un artifice merveilleux qu'il rapporte du *Ganga Matombolas*, ou du Prêtre des reſſuſcités. Un homme étant mort & enſeveli, ſi les parens le prient de le reſſuſciter, il leur commande de le déterrer, & de le porter dans un bois. Là en préſence de ſes confidens, il tourne pluſieurs fois autour du corps & fait diverſes figures, invocations & cérémonies, juſqu'à ce que le mort commence à donner quelques ſignes de vie, en remuant ou les pieds ou les mains ou la tête. Alors le Prêtre redouble ſes conjurations, qu'il ne ceſſe point juſqu'à ce que le mort ſe leve ſur ſes pieds, qu'il faſſe quelques pas, qu'il prononce quelques ſons articulés, & qu'il reçoive de la viande dans la bouche. On ne peut pas, ce ſemble, ſouhaiter de plus grands ſignes de vie. C'eſt pourquoi le Ganga rend tout auſſitôt le prétendu reſſuſcité à ſes parens; mais il les charge en même tems de tant de préceptes impraticables, que comme avant qu'ils ſoient bien loin, ils en ont déja enfreint quelques-uns, le cadavre mouvant tombe par terre & ne ſe releve

plus. L'Auteur attribue cet effet au démon qui anime ces corps morts, & en donne plusieurs raisons théologiques. Ce qu'il y a de plus considérable, c'est que le P. *Cavazzy* ne rapporte pas cela comme un conte fort rare, mais comme une chose certaine arrivée de son tems en plusieurs lieux.

Ces peuples ont diverses especes de sermens dont ils se servent, soit pour affirmer quelque chose, soit pour découvrir la vérité d'un fait. La plupart ressemblent assez aux Ordalies des anciens Allemands, qui a été si long-tems en usage parmi les Chrétiens d'Europe. Le Pere *Cavazzy* fait remarquer les fourberies des Prêtres, lorsqu'ils veulent favoriser un des deux partis, ou l'accusateur, ou l'accusé. Cependant les Négres ne laissent pas d'avoir un respect & un attachement extraordinaire pour ces sortes d'épreuves; & de se moquer des sermens des Chrétiens, soutenant qu'ils sont vains & inutiles, puisqu'on ne voit jamais que le parjure soit puni sur le champ.

Un Roi de *Micocco* voulant découvrir s'il y avoit de la solidité dans ces sortes d'épreuves, feignit un jour qu'on lui avoit volé une somme considérable, de certai-

nes coquilles d'Escargot, qui sont la monnoye du pays. Le soupçon tomboit sur deux de ses serviteurs, qui furent d'abord saisis, & qui soutinrent constamment un examen fort rigoureux. Le Roi qui faisoit semblant de n'en pas vouloir avoir le démenti, ordonna qu'on vînt aux preuves accoutumées, & fit dire sous main au Prêtre qui la devoit faire, qu'il tâchât de lui donner satisfaction. Le breuvage fut donc préparé, mais en telle sorte qu'il fit sur les innocens le même effet qu'on prétend qu'il fait sur les coupables. On condamne les accusés, on les mene au supplice; mais le Roi qui étoit présent se leve tout-à-coup, révele au Peuple l'artifice dont il s'étoit servi, & ordonne qu'on fasse mourir le Juge au lieu de ces innocens. Peut-être s'est-il trouvé d'autres Princes qui ont mis en œuvre de semblables stratagêmes, pour convaincre les procédures d'injustice, mais inutilement. Le moyen d'abolir des usages religieux, quelque ridicules qu'ils soient, pendant que le Peuple a des yeux pour ne point voir, & que les sages les ferment volontairement, afin de pouvoir vivre en repos!

On ne sçauroit pourtant nier que cette supperstition ne produise quelques bons

effets ; & il semble qu'il seroit assez difficile de vivre parmi une nation aussi légere & aussi perfide que les Négres, si la créance qu'ils ont que le ciel fait une punition subite des parjures, ne les retenoit dans leur devoir. Cela est cause qu'ils gardent religieusement leurs sermens, même privés & de peu de conséquence. Tel est celui d'*Ongii-à-Colunga*, par lequel deux personnes jurent de ne se parler jamais. S'il leur arrive que dans la véhémence de quelque passion, ils rompent cette promesse, comme malgré eux, ils n'ont point de repos que le Ganga ne les ait absous : si le serment n'a été prononcé qu'une fois, il suffit de voir le Prêtre pour effacer cette violation ; mais s'il a été répété, il faut bien des mysteres pour en être quitte. Le Ganga réduit en poudre certaines racines qu'il met dans un creux, & prononce diverses imprécations contre celui qui a fait le serment. Ensuite l'ayant fait coucher par terre, il lui ordonne de détester son serment ; puis le faisant lever il lui porte un verre d'eau que le pénitent boit, & après avoir payé le Ganga de ses peines, il s'en retourne absous chez lui. Quelquefois le *Ganga Nzi*, nom qui marque la charge des Pénitenciers Négres, frotte la

langue du parjure avec des dattes, & prononcent des imprécations contraires aux imprécations du criminel. Les cérémonies de l'abſolution pour les autres Prêtres ſont à-peu-près les mêmes. Il eſt bien ſingulier qu'une ſemblable pratique ait pris naiſſance chez un peuple barbare ; & ne pourroit-on pas croire que c'eſt une pratique du Chriſtianiſme tranſplantée & corrompue par la ſuperſtition ?

Outre les ſermens, les épreuves judiciaires, & les cérémonies de la confeſſion & de l'abſolution, il y a quantité de pratiques ſuperſtitieuſes, que notre Miſſionnaire a obſervées, & qu'il rapporte aſſez exactement comme on en peut juger. Lorſque les habitans du Congo ſont en guerre avec quelqu'uns de leurs voiſins, pour ſçavoir l'iſſue du combat, ils mettent ſur le feu un vaiſſeau plein d'eau & de divers ingrédiens préparés par leurs Prêtres. Enſuite ils commencent leurs conjurations, qu'ils croyent avoir la force d'attirer le Génie tutélaire de leurs ennemis, & de le contraindre dans cette eau bouillante. Lorſqu'ils s'imaginent que les douleurs de cette coction ont rendu ce Génie aſſez ſouple pour leur répondre, ils l'interrogent ſur le ſuccès de la guerre,

& croyent pouvoir conjecturer certainement qui sera le victorieux ou le vaincu, à la maniere dont cette eau bout. D'autres fois ils mettent le pot sur le feu sans eau; & quand il est bien rouge, ils le tournent à l'envers, l'ouverture en bas, & reçoivent la chaleur du fond de ce pot étincelant, laquelle ils croyent communiquer une force invincible.

Pour garder les fruits, les bleds & les terres ensemencées des oiseaux, des bêtes féroces & des larrons, ils y mettent de fort plaisants épouvantails, faits d'os de plumes, de cornes, d'ongles & de poil d'animaux; & lorsque les Européens leurs prennent du fruit à leur vûe pour se moquer d'eux, & sans que le prétendu Gardien leur fasse aucun mal, *les Négres disent que ce n'est qu'un larcin apparent & non pas réel, & que les blancs ont bien fait semblant de le prendre, mais qu'ils ne l'ont pas emporté effectivement.*

Il semble que les Négres croyent que quelque Divinité préside sur les fleuves, parce que lorsqu'il leur en faut passer quelqu'un qui n'est pas bien guéable, ils s'arrêtent sur le bord, ils le saluent & lui adressent des prieres, puis buvant un trait de

ſon eau, & ſe frottant l'eſtomac d'un peu de limon, ils ſe jettent courageuſement au milieu des flots, d'où quelquefois ils ne reviennent point, quoiqu'ils ſoient aſſez bons nageurs.

Quoique les habitans du Congo aillent preſque nuds, ils enterrent pourtant leurs morts vêtus dès les pieds juſqu'à la tête. Ceux qui n'ont pas dequoi fournir à cette dépenſe, vont demander ſans honte des habits aux riches, qui d'ordinaire ne les refuſent point, quand même le défunt auroit été leur ennemi mortel, ce qui eſt aſſez ſingulier, les Négres n'étant pas autrement grands donneurs.

Il eſt défendu ſous de groſſes peines, de plaindre la mort du Roi. Il y a pourtant des joueurs de cornets qui avertiſſent par des airs lugubres le peuple des principales bourgades de chaque Province de ce décès. Ce Prince étant Chrétien, on l'enterre à-peu-près à la maniere des Catholiques : mais dans les quartiers éloignés de *S. Salvador* capitale du Congo, le Chriſtianiſme n'y étant pas encore bien établi, & le Roi & les Portugais n'y ayant pas beaucoup de pouvoir, on y garde encore les anciens uſages.

A la mort d'un grand Seigneur, ses amis s'efforcent de témoigner l'affection qu'ils lui portoient par toutes sortes de présens, où les marchandises d'Europe qui sont les plus cheres ne sont pas épargnées, on enterre tout cela avec lui, & de plus deux ou trois de ses concubines toutes vives, qui disputent entr'elles à qui aura cet honneur, & qui révelent souvent les mysteres amoureux, pour remporter la victoire.

Dans le royaume de Matamba on embaume le corps de résine, on l'ensevelit nud, dans une fosse très-profonde, & on fait garder le sépulchre par des esclaves, jusqu'à ce que le cadavre soit réduit en poudre, de crainte que les habitans du pays, qui sont passionnés pour les reliques, ne déchirassent le corps, pour en emporter chez eux quelque piece; ce qu'on a d'autant plus sujet d'appréhender, que le défunt a eu plus de réputation.

En signe de deuil les parens & les esclaves se rasent la tête, se frottent le visage d'huile, de limon & de diverses sortes de poudres, qui servent comme de cole à de petites plumes dont ils se le couvrent. A ouir les cris & les hurlemens qu'ils poussent, on diroit que la douleur leur a fait perdre le sens: cepen-

dant l'Auteur aſſure qu'il ne leur a jamais vû verſer une larme.

Les veuves idolâtres ont une plaiſante imagination. Elles craignent que l'eſprit de leurs maris ne rentre dans leurs corps, ſur-tout s'ils ſe ſont tendrement aimés. Saiſies de cette frayeur, elles n'ont point de repos, juſqu'à ce que leurs Prêtres les en ait délivrées, en les plongeant pluſieurs fois dans un fleuve; après quoi, elles ſont en état de paſſer à de ſecondes nôces. Pour les veuves Catholiques, elles gardent la maiſon un an entier & paſſeroient pour mal-honnêtes femmes ſi elles ſortoient pendant tout ce tems-là. Au reſte les Négres payens croient une autre vie heureuſe que celle-ci, & ils en ſont ſi perſuadés, que non-ſeulement dans la guerre & les occaſions ſemblables, ils mépriſent la mort, mais qu'ils s'en trouvent même qui ſe la procurent volontairement, dans l'impatience de jouir du bonheur futur.

Le Chriſtianiſme n'a pas pu bannir encore la polygamie du Congo; & tous les Négres qui ſont un peu à leur aiſe y ont non-ſeulement pluſieurs femmes libres, mais auſſi bon nombre de concubines eſclaves. Toutes les femmes portent le nom

de *Mucagi*, & ont chacune leur habitation séparée. Il en a une appellée *Enganainene* qui a la sur-intendance de la maison, & une autre nommée *Sambegilla* qui est comme la lieutenante ; lorsqu'une *Mucagi*, ou femme libre, est soupçonnée d'infidélité, son mari la répudie, mais ce divorce ne la deshonore point, & elle est autant en état de trouver un mari, que lorsqu'elle étoit fille, pourvû qu'elle ait encore les mêmes agrémens. Pour les concubines, on les achete assez bon marché, les meres les vendent encore enfans, pour un baril de vin d'Europe, ou quelque chose de semblable. Souvent même on fait accord avec des femmes grosses, qui enfantant un garçon, sont obligées de fournir à l'acheteur une autre fille à son gré. Les Chrétiens & les Chrétiennes du Congo se marient à l'épreuve, aussi-bien que les *Quojas*.

Le royaume de *Matamba* dont l'Auteur décrit les habitans dans son second livre, est si peu connu des Géographes, qu'on n'en trouve pas même le nom dans les cartes, si ce n'est que ce soit ce que les autres appellent le royaume de *Mataman*. Il est sous le 15e degré de latitude méridionale à deux cens lieues de l'O-

céan, & fait comme un angle entre les royaumes de Congo & d'Angole, dont il est séparé par deux fleuves, *Icole* & *Bagamidio*, au Nord & à l'Ouest, mais à l'Est & au Sud. La riviere de *Coanza* le divise des Provinces de *Lubolo* & de *Buttula*. L'air y est plus tempéré qu'à Congo; & le pays étant arrosé de plusieurs fleuves, seroit assez fertile, si les habitans prennoient le soin de le cultiver.

Ce royaume est maintenant peuplé d'une nation qu'on appelle les *Jagues*, que quelqu'uns disent être venus des états du *Monémugi*, & d'autres de la source du Zaire & du Nil, & les autres des environs de *Serra-liona*. Les aventures, les mœurs & les loix de ces peuples ont quelque chose de surprenant.

Le premier Prince d'entr'eux qui fit du bruit s'appelloit *Zimbo*, & ses sujets portoient le nom de *Mugimbi*. Sortant de leur pays sous la conduite de ce Chef, ils inonderent comme un torrent toutes les vastes campagnes qu'arrose le Zaire, & pénétrerent sans trouver de résistance jusqu'au milieu du royaume de Congo, laissant partout des marques de leur barbarie, & faisant main-basse sur tout, tant hommes qu'animaux brutes, de la chair desquels

desquels ils se nourrissoient, parce que les Négres ne sçavent ce que c'est que provisions & convois. Leur nombre grossissoit avec leurs conquêtes, les vaincus pour sauver leur vie s'accommodant aux manieres des vainqueurs, & les aidant à faire d'autres malheureux. La ligue qu'ils firent avec une peuplade de pasteurs appellés *Menubis* qui habitoient les rives, où le Zaire reçoit la Zacubise dans son sein, acheva de les rendre redoutables à l'Afrique. Ils entrerent de concert dans le royaume du Monemugi, mirent tout à feu & à sang; & poussant leur pointe vers l'orient de l'Afrique, prirent la forteresse de Tête sur les Portugais à 40 lieues de la mer, & l'isle de *Quiloa* par trahison sur les Mahométans. Tout Antropophages qu'ils étoient, ils firent en cet endroit un acte de justice ayant fait passer le traître au fil de l'épée avec trois mille insulaires. Ces heureux succès leur enflant le cœur, & faisant trembler tous ceux qui entendoient prononcer le nom de *Muzimbi*, ils allerent attaquer l'isle de *Mombaze*, dont les habitans alliés des Portugais résolurent de se bien défendre; mais malheureusement la tempête empêchant la flotte chrétienne d'approcher de leurs bords, ils demeurerent exposés à la discrétion du vainqueur,

qui les traita avec sa cruauté ordinaire, en massacrant ceux qui lui paroissoient les plus délicats à manger, & gardant les autres pour esclaves. Enfin le Roi de *Mélinde* à qui les Muzimbes se préparoient d'en faire autant, les défit & si complettement qu'ils se virent hors d'état d'attaquer personne, & songerent seulement à leur propre conservation; il leur paroissoit impossible de retourner dans leur patrie, tant à cause de l'éloignement, que parce qu'ils s'étoient ôtés d'eux-mêmes les moyens de subsister dans le chemin, en désolant & consumant tout ce qu'ils avoient rencontré dans leur passage. Cela les fit résoudre à prendre leur chemin par la Caffrerie, parcourant cette côte depuis Mozambique jusqu'au Cap de Bonne-Espérance; puis, tournant vers l'Ethiopie occidentale, ils s'arrêterent sur les rives du fleuve Canene, qui prend sa source dans les montagnes de la province de Scella & de Baube, & se jette dans la mer Athlantique sous le 17e degré de latitude australe.

Quelque tems après Zimbo mourut, & ses Lieutenans se rendirent maîtres des troupes & des terres qu'ils gouvernoient. L'un d'entr'eux nommé *Dongii* ayant conquis une Province de *Matamba*, appellée *Gagnella* la grande, laissa ses Etats en

mourant à *Mussassa* sa femme. Celle-ci qui avoit suivi son mari dans toutes ses expéditions militaires, & qui ne lui cédoit guere en valeur & en férocité, eut une fille encore plus valeureuse qu'elle, & qui fit paroître tant d'intrépidité, que sa mere lui remit l'autorité souveraine. Cette Princesse, qu'on appelloit *Temba-n-dumba* du nom de la femme de *Zimbo*, conçut le dessein de faire de nouvelles loix, mais les plus inhumaines qui aient jamais été publiées. La premiere défend d'élever aucun enfant mâle dans l'enceinte du *Chilombo*, qui est le nom de leurs habitations, ordonne aux peres & aux meres de les tuer, ou de les exposer aux bêtes féroces après leur naissance, & déclare infames & exhérédés ceux qui auroient été nourris secrettement par leurs meres. La seconde permet aux femmes de se choisir des maris entre les prisonniers de guerre, par lequel choix l'élû entrera dans tous les priviléges de la République, moyennant qu'il se soumette à toutes les loix *Musimbes* ou *Jagues*, & qu'il en prenne la marque, qui consiste à se faire arracher les deux dents du milieu de la mâchoire inférieure. La troisieme ordonne que les femmes grosses & sur le point d'accoucher aient à sortir du Chilombo, pour ne pas

le souiller par leur enfantement, sous peine de mort : elle répete l'ordre de tuer les mâles, & veut qu'au cas qu'il s'en sauve quelqu'un, il n'entre point dans le Chilombo qu'il n'ait les deux dents arrachées. Que si les deux dents de dessus lui sortent plutôt que celles de dessous, on le tue sans rémission aussi-bien que les jumeaux ; & ceux qui auroient quelque chose de monstrueux ou quelque défaut naturel, de peur qu'étant devenus grands, ils ne causent la ruine des Jagues. La quatrieme établit des Juges & des Officiers pour faire exécuter ces loix, punir de mort les femmes qu'on trouveroit accouchées dans le Chilombo, contraindre les peres & meres qui voudroient sauver un enfant mâle, d'en donner un autre pour être sacrifié, & de l'élever hors du Chilombo, jusqu'à ce qu'il ait obtenu le privilege d'avoir les deux dents arrachées, & d'être admis dans la République des Jagues, ce que les meres regardent comme le plus grand bonheur qui leur puisse arriver. Cette admission se fait solemnellement au jour marqué par le Seigneur du Chilombo, & avec diverses cérémonies, que l'Auteur décrit, & dont il dit avoir été plusieurs fois témoin oculaire.

Voilà qui pourroit rendre vraisembla-

ble ce qu'on raconte des Amazones, si l'on n'avoit de la peine à croire que de si horribles loix aient pû sortir de l'imagination d'une femme, & qu'elles aient pû être reçues par toute une société, & une nation déja nombreuse : mais si l'on considére quelles gens c'étoient que *Temba-n-Dumba* & les *Jagues*, la difficulté paroîtra bien moindre. On a vû que c'étoient des gens accoutumés à se nourrir de chair humaine, à boire le sang de leurs ennemis au fort du combat, à faire la guerre principalement pour avoir des esclaves à manger. Une femme abandonnée à la luxure & à l'ambition, qui n'a pas plus d'horreur de tuer ses galants que ses ennemis, qui ne songe qu'à assouvir son impudicité & à se rendre aussi célebre que *Zimbo*, peut bien concevoir un dessein aussi dénaturé. Pour y faire consentir ses sujets, dont la plûpart n'étoient guere meilleurs qu'elle, & qui la redoutoient extrêmement, elle leur persuada que c'étoient des loix de leurs ancêtres, qu'elle ne faisoit que renouveller ; que leur inobservation étoit cause qu'ils n'étoient plus l'effroi de leurs ennemis ; que de la chair & des os des petits enfans pilés dans un mortier, ils se faisoient un onguent dont ceux qui se frottoient devenoient invul-

nérables, ou qui du moins donnoit une force extraordinaire. Enfin, pour leur montrer l'exemple, les ayant fait assembler, avant que de leur faire les terribles propositions, elle prit son enfant qui la venoit caresser, le jetta dans un mortier & le pila en leur présence, après quoi y ajoutant diverses sortes de poudres, elle en composa un onguent, s'en oignit le corps devant eux, & les assura qu'ils seroient invincibles à leurs ennemis s'ils avoient la force de l'imiter.

Ces cruelles loix, & quelques autres que la pudeur ne permet pas de rapporter, ont été observées durant plus d'un siecle avec la derniere rigueur, & le sont même encore en plus d'un lieu. Tout ce que les Portugais ont pû faire, c'est d'obtenir de *Cassanges* l'un des Princes *Jagues*, de ne punir pas séverement ceux qui auroient encore quelques restes de compassion naturelle. On sçait qu'il étoit permis aux Grecs d'exposer leurs enfans, & que les Chinois noyent souvent les leurs par pitié, disent-ils, & afin qu'ils rencontrent par la Métempsycose quelque demeure plus heureuse. Le P. *Cavazzy* assure qu'il a parlé à deux femmes *Jagues*, entre plusieurs autres, dont l'une avoit exposé cinq enfans & l'autre sept, sans en ressentir de l'horreur.

La célebre *Anne Zinga*, Reine de Matamba, après avoir passé plusieurs fois de l'idolâtrie au Christianisme, se fixa enfin tout-à-fait dans cette derniere Religion, & fut baptisée en 1656. Elle fit alors une protestation solemnelle *de ne plus tolérer l'idolâtrie en aucun lieu de son royaume.* Les Missionnaires impatiens de voir exécuter ce projet, lui firent faire aussi-tôt les loix suivantes. 1°. Le culte & les sacrifices des Idoles furent interdits à toute sorte de personnes sous peine de mort, contre ceux même qui persisteroient dans leurs anciennes erreurs. 2°. Il fut fait défense aux femmes enceintes de sortir du Chilombo, & d'exposer leurs enfans. 3°. On commit des personnes qui dénonceroient les accouchées, afin que leurs enfans fussent portés aux Prêtres chrétiens, & baptisés. Pour les adultes, on remit à la prudence des Catéchistes de marquer le tems de leur baptême. 4°. On défendit de manger de la chair humaine, non pas même de celle des prisonniers de guerre. 5°. On ordonna de brûler tous les instrumens d'idolâtrie, ou de les remettre aux Prêtres chrétiens, & défense fut faite d'assister aux sacrifices des autres, & de sacrifier soi-même. Les preuves & les sermens ordinaires furent déclarés de nulle

valeur, & on décerna de grieves peines contre ceux qui les pratiqueroient. 6°. Les complices, généralement tous ceux qui ne révéleroient pas les infracteurs de ces loix seroient traités comme eux. On n'osa pas étendre cet Edit aux polygames, de peur de trouver trop de résistance. Mais pour porter les nouveaux Convertis à se contenter d'une compagne par l'exemple de leur Reine, le P. *Gaette* Capucin lui persuada, à l'âge de 75 ans, d'épouser publiquement un jeune homme bien fait & l'un de ses Néophites, nommé *Dom Salvatore*, ce qu'elle fit le 5 fév. 1657.

L'année suivante *Zinga* fit la guerre au Roi d'Aïacca, l'un de ses voisins, & le vainquit. Ensuite continuant dans son zele pour la Religion chrétienne, elle bâtit plusieurs Eglises & une nouvelle ville, à qui elle donna le nom de *Sainte Marie de Matamba*. Les Missionnaires qui connoissoient le foible de cette Princesse, *extrêmement vaine*, avoient soin de lui représenter, qu'il y alloit de sa gloire, à tenir la main à l'observation de ses loix. D'ailleurs la plûpart de ses sujets regardoient comme une infamie de n'être pas de la Religion du Prince. Tout cela fut cause que le plus grand nombre des *Jagues* ne fit pas beaucoup de difficulté d'em-

braſſer le Chriſtianiſme. On ne trouva de réſiſtance que de la part des *Gangas* ou des Prêtres & des *Singuillis*, qui ſont les Médecins & les Devins du pays. Pour lever les obſtacles, la Reine envoya en 1662 l'Auteur de cette hiſtoire, *qui ſçavoit aſſez bien la langue*, muni d'un Edit où elle ordonnoit à ſes vaſſaux de ſuivre la Religion catholique, de contraindre ſes ſujets de recevoir & écouter le Miſſionnaire, de lui obéir & de lui prêter main forte, pour abattre les idoles, brûler tous les inſtrumens de la ſuperſtition, bâtir des Egliſes en leur place, ériger des Croix, &c.

Pour exécuter cet ordre le P. *Cavazzy* parcourut toutes les iſles du fleuve Coanza avec des gens que la Reine lui donna pour l'accompagner. Les *Gangas* & les *Singuillis* fuyoient devant lui, comme les Réformés de France devant les Dragons; on démolit des Temples, on renverſa des autels, on dépoſa des officiers, parce qu'ils étoient négligens dans la perquiſition des idolâtres, & on condamna aux mines de l'Amérique pluſieurs *Singuillis*, auſſi-bien que les familles où on les avoit appellés, pour prendre de leurs remedes.

Ces Edits rigoureux *& trop violens*, de l'aveu du Pere Cavazzy, produiſirent pour

quelque tems l'effet qu'on en attendoit. Mais enfin après la mort de la zélée *Zinga*, sa sœur soutint mal le Christianisme; c'étoit une Princesse foible, & la Religion chrétienne eut beaucoup de peine à se soutenir sous son regne, qui ne fut que de deux ans; & elle n'eut pas plutôt fermé les yeux, que *Zinga Mono* son mari rétablit le culte & les coutumes des *Jagues*, avec autant & plus de facilité qu'on n'en avoit eû à les abolir.



ARTICLE III.

EXTRAITS D'OUVRAGES.

A Disquisition a bout the final causes of natural things, &c. c'est-à-dire, *Dissertation touchant les causes finales des choses naturelles, où l'on recherche s'il y en a, & avec quelles précautions un Naturaliste peut les admettre*, par M. Boyle, de la Société Royale, *avec un appendix où l'on trouve quelques remarques peu communes touchant les maladies des yeux, par le même.* A Londres 1688 (1).

Il est sans doute de grande importance de sçavoir si on peut trouver les causes finales des choses naturelles, c'est-à-dire de sçavoir pourquoi les corps sont formés d'une certaine maniere, & pour quel dessein ils ont été placés en certains lieux. S'il y a eu en cela du dessein, & que nous négligions de nous en instruire, nous courons risque de ne rendre pas à leur Auteur l'honneur qui lui est dû à cause de

(1) Bibliotheque Universelle, 1688.

cela, & de ne pas tirer de ces êtres les usages que nous en devons tirer, & à l'égard de la philosophie, & à l'égard de la piété. S'il n'y a point eu de dessein en tout cela, il est très-utile de le sçavoir pour ne pas perdre son tems à le chercher vainement. *Epicure* a nié qu'il y en eût eû aucun dans la pensée où il étoit, que tout avoit été formé par le hazard, & Descartes a soutenu qu'il étoit impossible de sçavoir aucune des fins de Dieu, à moins qu'il ne nous les révelât lui-même. M. Boyle n'entreprend pas ici de réfuter directement Epicure, il s'attache uniquement à Descartes, dont on ne peut néanmoins réfuter l'opinion sans détruire en même-tems celle d'Epicure. Pour procéder plus méthodiquement, il a divisé son ouvrage en quatre sections, dans chacune desquelles il examine une certaine question, après quoi il conclut que la recherche des causes finales ne doit pas être entierement bannie de la Physique, quoiqu'il faille prendre en ceci certaines précautions qu'il marque.

La premiere question est, *si, généralement parlant, les Physiciens peuvent connoître quelques-unes des fins des êtres corporels ?* Si Descartes assuroit simplement que nous ne pouvons pas connoître toutes

les fins que Dieu s'eſt propoſées dans la création du monde, ou qu'on ne doit pas s'imaginer qu'elles ſe rapportent toutes à l'homme, M. Boyle n'entreprendroit point de le réfuter ; mais comme Deſcartes parle en termes tout-à-fait généraux, on ſoutient que ſon ſentiment eſt faux, à le prendre ſans exceptions. La raiſon de cela eſt, que, ſuppoſé que Dieu ſoit un être intelligent, & que quelques-unes des choſes qu'il a faites ſoient parfaitement propres pour produire un certain effet conſidérable, & le produiſent néceſſairement, on doit juger que Dieu, qui a prévu cet effet, a produit ſon ouvrage au moins en partie à cauſe de cela. Quand on conſidere la diſpoſition admirable de l'œil, & l'effet qu'elle produit, ſçavoir la viſion, il n'y a rien de plus raiſonnable que de dire que l'œil a été fait pour voir, quoique peut-être il ait auſſi été fait pour quelqu'autre fin que nous ne ſçavons pas. Ainſi le ſoleil, qui ſe trouve, ſelon Deſcartes, placé dans un lieu propre à éclairer toutes les planetes qui roulent dans ſon tourbillon, & qui produit inévitablement cet effet, a été ſans doute créé en partie pour nous éclairer & nous échauffer. On ne peut pas dire ici que toutes les fins de Dieu ſont cachées dans

sa sagesse, puisque ce seroit avouer qu'on n'a aucune marque qui nous apprenne que Dieu est sage, tirée de ses ouvrages; cela n'empêche pas au reste que les Physiciens ne doivent chercher les raisons méchaniques de ces effets. Comme rien n'empêche qu'on ne dise qu'une horloge a été faite pour montrer les heures, & qu'on n'explique en même-tems méchaniquement comment ses roues & ses ressorts produisent cet effet. C'est ainsi que Descartes lui-même après avoir dit que l'immutabilité de Dieu demande qu'il y ait toujours une même quantité de mouvement dans la matiere, montre comment cela peut suffire à expliquer les effets naturels.

Quoique M. Boyle ne soit pas de ceux qui croient que Descartes a eu dessein de favoriser l'athéisme, & qu'il trouve bonne sa preuve de l'existence de Dieu, il soutient, que dire qu'on ne peut connoître aucune des fins qu'il s'est proposée, c'est nier que l'on puisse reconnoître dans lui, par les créatures, aucune sagesse, ni aucune bonté, & par conséquent ôter au genre humain la preuve de l'existence de Dieu, qu'on tire de l'ordre qu'on remarque dans l'Univers C'est encore ôter aux hommes une des plus grandes raisons

qu'ils aient de bénir & d'admirer l'Etre suprême. Car enfin, selon Descartes, Dieu ne s'est peut-être proposé dans la création aucun des effets admirables qu'on regarde dans l'Univers, & si nous y jouissons de quelques biens, cela ne nous apprend point qu'il ait eu dessein de nous en faire. Ainsi nous ne pouvons conclure de-là, ni que Dieu est sage, ni qu'il est bien faisant, & nous n'avons pas sujet pour cela de l'admirer & de lui rendre graces.

La seconde question est conçue en ces termes; sçavoir: » Si supposé qu'on ait » répondu affirmativement à la premiere » question, on peut considérer les fins de » Dieu en toutes sortes de corps, ou seu» lement en quelques-uns? « Pour résoudre cette question, il faut d'abord diviser les corps en corps *inanimés* & *animés*. Les corps inanimés les plus considérables sont le soleil & les étoiles. Lorsque l'on considere leurs mouvemens si réglés, & si nécessaires à notre terre, & que l'on suppose d'ailleurs, comme fait Descartes, qu'ils ont été produits par un Etre intelligent; pourquoi ne croiroit-on pas qu'on peut mettre l'usage que nous en tirons, entre les fins pour lesquelles cet Etre les produits?

Mais il s'en faut beaucoup qu'il y ait

autant d'art dans les corps inanimés, quels qu'ils puissent être, que dans les corps animés. La disposition de nos muscles est bien plus admirable que celle des orbes célestes; & l'œil d'une mouche, autant qu'il nous paroît, renferme mille fois plus d'art que le corps du soleil. Quoiqu'il n'y ait point d'absurdité à penser que les pierres, les métaux, & autres corps de cette nature, sont faits pour l'usage de l'homme, leur disposition intérieure est si simple, que l'on pourroit croire qu'ils ont été formés par les simples regles du mouvement; de même que l'on voit que les crystallisations, & les sublimations de la chymie produisent des effets assez surprenans. Mais il n'y a point de comparaison entre ces sortes de choses, & les animaux, comme M. Boyle le fait voir au long. Pour ne pas entrer dans l'examen du corps entier des animaux, il s'attache particuliérement à la structure de l'œil, par où l'on voit clairement qu'il a été fait pour voir; & ce n'est pas seulement à l'égard de l'œil de l'homme que l'on peut prouver cela, mais on peut encore remarquer des dispositions particulieres dans ceux des autres animaux qui rendent cette vérité sensible. Les grenouilles, par exemples, outre ce que leurs yeux ont de com-

mun avec les nôtres, ont encore une membrane ou un cartilage dont elles ſe les couvrent, ſans que cela puiſſe les empêcher de voir, parce qu'encore que cette membrane ſoit aſſez forte, elle eſt cependant tranſparente, & peut paſſer pour une eſpece de cornée mobile. Ces animaux vivans non-ſeulement dans l'eau, mais encore ſur le bord, où il y a ſouvent des arbriſſeaux & des joncs, & ſe mouvans par ſauts, s'ils n'avoient pas aux yeux ces défenſes, ſeroient en danger de ſe les crever à tous momens. On peut les remarquer, ſi en tenant une grenouille, enſorte qu'elle ne puiſſe tourner la tête, on eſſaie de lui crever les yeux, alors on verra qu'elle les couvrira à l'inſtant de cette membrane, & que dès que le danger ſera paſſé, elle la retirera ſans peine. On trouve la même choſe dans pluſieurs petits oiſeaux qui volent, & qui ſautent dans des arbres touffus, & dans des broſſailles, dont les épines leurs pourroient aiſément crever les yeux ſans une cornée dont ils les couvrent.

On ſçait que les hommes, & la plûpart des bêtes à quatre pieds & des oiſeaux, ont divers muſcles, par le moyen deſquels ils tournent les yeux de tous côtés, ſuivant les beſoins qu'ils en ont. Les mou-

ches au contraire n'en ont point, mais en récompenſe elles ont ſur leurs yeux, qui ſont aſſez convexes, un grand nombre de petites éminences, capables de recevoir les rayons qui viennent de toutes parts. On remarque ces inégalités, particuliérement dans les yeux des mouches qui volent ſur la chair, en ſe ſervant d'un bon microſcope. Quoique les abeilles & les autres groſſes mouches aient les yeux immobiles, on n'y voit pas la même choſe.

On pourroit oppoſer à ces remarques que l'œil de l'homme étant le plus parfait, les yeux de tous les animaux devroient lui reſſembler. M. Boyle répond à cela, premiérement, que connoiſſant d'ailleurs que divers organes des animaux ſont parfaitement bien diſpoſés pour les uſages auxquels ils ſont deſtinés, nous devons croire au moins qu'il en peut être de même des organes, dont la ſtructure & les uſages ne nous ſont pas bien connus. Secondement, nous ne devons pas conſidérer l'œil d'une maniere abſtraite, & ſimplement comme l'inſtrument de la viſion; mais comme l'organe d'un certain animal, à qui il doit ſervir en certaines circonſtances; & cela bien loin de faire aucun tort au Créateur de l'Univers, lui fait au contraire beaucoup d'honneur, ſi l'on

considere que dans la variété infinie des animaux qu'il a produits, il leur a donné des yeux tels qu'il les leur falloit pour se conserver dans les endroits de notre terre où ils vivent, & pour se nourrir de la maniere dont ils le font : ainsi encore que diverses bêtes, comme les chevaux & bœufs, & quelqu'autres aient un septieme muscle pour tourner les yeux, outre les six qui leur sont communs avec les hommes ; il ne faut pas conclure que leurs yeux soient plus parfaits que ceux de l'homme, ou qu'ils aient quelque partie superflue : car ces animaux devant avoir la tête penchée pour voir le fourage qu'ils mangent, ils ne pourroient pas avoir si longtems les yeux baissés contre terre, sans une grande lassitude, s'ils n'avoient le septieme muscle qui leur sert à cela. Mais les hommes n'en ayant pas besoin, un semblable muscle ne feroit que les incommoder. Au contraire on ne doit pas penser que les animaux, dont les yeux n'ont pas tout ce qu'on remarque dans ceux des hommes, soient destitués de quelque partie qui leur soit nécessaire. Les taupes, par exemple, ont des yeux si petits, que l'on croit communément qu'elles n'en ont point, quoique ceux qui en ont fait la dissection y en aient trouvé : mais devant

demeurer sous terre, elles n'avoient pas besoin de grands yeux, qui même auroient été exposés a être crevés.

On sçait que le caméléon entre plusieurs choses remarquables qu'il a dans les yeux, les peut mouvoir indépendamment l'un de l'autre, ensorte qu'il peut regarder de l'un ce qui est devant lui, & de l'autre ce qui est derriere; voir de l'un ce qui est en haut, & de l'autre ce qui est en bas, &c. Aussi est-ce un animal paresseux qui vit sur les arbres ou sur les arbrisseaux, où il se nourrit de mouches qu'il peut voir venir de quel côté qu'elles soient. Les poissons ont l'humeur crystalline presque sphérique, parce que l'eau dans laquelle ils vivent, causant aux rayons de la lumiere une réfraction beaucoup plus grande que l'air, ils ne verroient rien dans l'eau, si la convexité de l'humeur crystalline ne causoit à la lumiere une réfraction assez grande pour réunir ses rayons dans le fond de l'œil.

M. Boyle est persuadé que ceux qui auroient le tems & les moyens d'examiner de la même maniere les yeux d'un plus grand nombre d'animaux, remarqueroient sans peine qu'ils les ont disposés comme les lieux où ils se tiennent, & leur maniere de vivre le demandent. Il

fait encore une remarque ſur la forme de la prunelle de quelques animaux qui ſert à confirmer ſa penſée. C'eſt qu'encore que les chevaux & les bœufs, & divers autres animaux aient la prunelle longue, auſſi-bien que les chats, néanmoins dans les premiers, elle eſt placée tranſverſalement, & s'étend de la droite à la gauche, au lieu que dans les chats, elle eſt ſituée perpendiculairement. Un ami de M. Boyle, ſçavant dans l'optique, conjectura, en faiſant cette remarque, que la raiſon de cela eſt que les chevaux & les bœufs cherchant leur pâture en terre, peuvent ainſi plus aiſément recevoir les images du fourage, qui ſe préſentent à eux de divers côtés dans leur prunelle tranſverſale, comme les chats, vivans de ſouris & de rats, qui grimpent par les murailles, peuvent plus aiſément les obſerver par la ſituation perpendiculaire de leur prunelle, que ſi elle étoit autrement: ainſi cette variété de diſpoſitions dans les yeux des animaux, loin de nous donner aucune idée déſavantageuſe à celui qui les a produits, ne peut que nous faire admirer ſa puiſſance & ſa ſageſſe: car on ne peut pas douter qu'un machiniſte, qui ſçait faire une infinité de machines, ne ſoit plus habile qu'un autre qui n'en pourroit faire que d'une ſorte,

Il y a même bien de l'apparence, suivant M. Boyle, à ne considérer les choses qu'en simple Philosophe, que l'Auteur de l'Univers n'a produit une si grande variété d'animaux, que pour faire connoître aux créatures intelligentes sa puissance & sa sagesse. Aussi la révélation nous apprend-elle que ç'a été l'un des desseins de Dieu dans la création du monde, comme M. Boyle le fait voir depuis la page 78, jusqu'à la fin de la section.

Mais auparavant il fait quelques remarques sur ce qu'on appelle le hazard, qui méritent d'être rapportées. Pour le monde corporel, on croit facilement que rien n'y arrive par hazard, mais tout par les regles du mouvement, lorsqu'aucune intelligence libre ne s'en mêle; mais parce que nous considérons certaines parties du monde, comme étant particuliérement conduites par la Divinité, ou au moins parce que d'autres appellent la nature, & comme étant destinées à certaines fins; s'il arrive que par l'intervention de quelques autres causes que nous ne prévoyons pas, les choses dont il s'agit produisent un effet contraire à celui auquel nous croyons qu'elles étoient destinées, nous avons accoutumé de dire que cet effet a été produit par le hazard. Ainsi le

hazard n'eſt autre choſe qu'une idée de notre façon, & qui ne ſubſiſte que dans notre cerveau. Il n'y a donc pas ſujet de s'étonner que les Philoſophes qui ont vécu avant Ariſtote, n'ayent pas mis le hazard entre les cauſes naturelles, comme nous le pouvons apprendre d'Ariſtote lui-même, qui les reprend tout-à-fait mal-à-propos à cauſe de cette prétendue omiſſion.

La troiſieme queſtion eſt » ſi l'on peut » dire qu'un être deſtitué d'intelligence » agit pour quelque fin, & en quel ſens » on peut le dire. « On dit qu'une être tend à certaine fin en deux ſens. L'un eſt lorſque l'agent connoît une certaine fin, & qu'il agit exprès pour y parvenir. L'autre, lorſque l'action de la cauſe prochaine eſt dirigée à cette fin, mais par une cauſe intelligente plus éloignée: il eſt clair qu'on ne peut pas dire dans le premier de ces ſens, qu'aucune cauſe deſtituée d'intelligence agit pour une fin; il faut donc ſe réduire au ſecond: de ſorte que le ſentiment de M. Boyle revient à ceci, comme on a déja pu le voir; c'eſt que Dieu s'étant propoſé de certaines fins, a produit un monde propre pour y parvenir. Comme un habile Machiniſte qui ſe propoſe de faire, par exemple, tourner un mou-

lin, & lever des marteaux pour forger du fer, par le moyen de l'eau & d'une seule machine, en forme une idée, qu'il exécute ensuite, & dont l'exécution produit l'effet qu'il s'étoit proposé. De même Dieu ayant résolu d'aller à de certaines fins, a créé le monde, ensorte qu'il y parvient inévitablement par-là.

M. Boyle avertit ici que s'il a dit quelque chose en passant contre l'opinion commune » que tout le monde matériel » a été fait pour l'homme, « il croit seulement qu'on ne doit pas décider cette question d'une maniere trop dogmatique ou trop exclusive, quoique les raisons qu'on apporte pour montrer que tout le monde, & particuliérement la vaste étendue dans laquelle les étoiles fixes sont placées, n'a pas été faite pour l'homme seul, lui paroissent plus probables que celle qui favorise l'opinion contraire; néanmoins il accorde volontiers qu'entre les fins que l'Auteur de la Nature s'est proposées en divers de ses ouvrages, comme les plantes, les animaux, les métaux, &c. il a eu dessein de les produire pour l'usage de l'homme, & que ç'a peut-être été son principal dessein. Il a même du penchant à croire qu'il y a bien des choses qui ont été faites pour notre usage, & que

que nous ne connoissons pas néanmoins ; & que les choses dont nous nous servons actuellement, peuvent avoir d'autres usages qui nous sont encore inconnus.

La quatrieme question est de sçavoir » avec quelle précaution les Physiciens » doivent se servir de la supposition des » causes finales. « On en peut tirer de douze sortes de conséquences, les unes se rapportent à l'Auteur de la Nature, comme quand de l'usage constant d'une chose, on en conclut qu'elle a été faite pour cela. Ainsi après avoir reconnu l'usage des yeux, on remonte au Créateur, en disant qu'en créant les yeux, il avoit dessein de faire une machine propre à produire ce qu'on appelle la vision. Les autres conséquences vont à conclure de la supposition de certaines fins, que les corps doivent être disposés en certaines manieres, parce qu'autrement ils ne seroient pas propres à produire l'effet pour lequel ils ont été créés.

M. Boyle réduit ce qu'il a à dire sur cette question à cinq propositions, sur lesquelles il fait diverses remarques. Voici en peu de mots ces propositions, & quelques-unes des réflexions les plus considérables dont elles sont suivies ;

1. » Pour ce qui est des corps célestes en

„ général, il n'eſt pas ſûr de rien con-
„ clure touchant leur nature de la ſuppo-
„ ſition que l'on fait que Dieu les a pro-
„ duits pour l'uſage de l'homme.

Ceux qui diſent que la terre étant le lieu où l'homme fait ſon ſéjour, & le ſoleil ayant été créé pour éclairer cette terre, il s'enſuit de-là que le ſoleil tourne autour de la terre, & non la terre autour du ſoleil, pechent contre la regle que l'on vient de rapporter. Ils ſuppoſent gratuitement que la ſeule fin que Dieu s'eſt propoſée, en produiſant le ſoleil, eſt d'éclairer la terre; & quand cela ſeroit, on leur pourroit nier leur conſéquence, pour ce qui regarde les étoiles fixes, dont quelques-unes ſont ſi éloignées que l'on a beſoin du téleſcope pour les diſcerner; il eſt encore plus téméraire de ſuppoſer qu'elles ont été uniquement produites pour notre terre, quoiqu'on ne nie pas que nous n'en puiſſions tirer des avantages de morale & de phyſique.

2. » Il eſt permis à un Phyſicien de
„ recueillir de l'uſage de quelque partie
„ du corps des animaux quelques-unes
„ des fins particulieres auxquelles elle a
„ été deſtinée. On peut même en quel-
„ ques occaſions fonder ſur la connoiſ-
„ ſance que nous avons de la nature & de

„ la diſpoſition de certaines parties des
„ conjectures probables touchant l'uſage
„ de ces parties.

M. Boyle ne parle ici que des fins qui regardent le bien & la conſervation des animaux en particulier. Ceux qui ont quelque connoiſſance de l'anatomie, n'en ſçauroient douter, s'ils conſiderent toute la machine du corps humain, & les fonctions réglées qu'y font une infinité de parties, ſans que les unes empêchent les autres, quoique leurs fonctions ſoient très-différentes. Il paroît clairement que pluſieurs parties ſont deſtinées à certains effets, & qu'elles ſont juſtement diſpoſées comme il faut qu'elles le ſoient pour cela; parce que s'il arrive quelque changement, cet effet ou ceſſe entiérement, ou ne ſe produit plus qu'avec beaucoup de difficulté.

Les Epicuriens objectent que les hommes ſe ſervent de leurs membres à certaines choſes, non qu'ils leur aient été donnés, à deſſein qu'ils en fiſſent ces uſages, mais parce que nous avons reconnu par l'expérience qu'ils y étoient propres.

Nil ideo quoniam natum eſt in corpore, ut uti
Poſſemus, ſed quod natum eſt id procreàt uſum.

Lucret. lib. IV.

Mais premierement il y a pluſieurs

parties de notre corps qui font leurs fonctions, sans que nous le voyions, & sans que nous sçachions comment. Telles sont nos parties intérieures, le cœur, le foye, la rate, &c. Et pour les membres que nous remuons comme nous voulons, quoique nous ne les puissions employer avant qu'ils soient formés ; il ne s'ensuit nullement de-là qu'une puissance aveugle ait présidé à leur formation, sans sçavoir à quoi ils seroient bons. Ce n'est là qu'une supposition aussi peu raisonnable que le seroit celle d'un homme qui soutiendroit qu'un Livre n'a pas été fait pour pouvoir être lû, mais que nous le lisons, parce que le hazard l'a formé & l'a écrit, ensorte que nous le pouvons lire.

Supposé que nous connoissions bien la structure d'une partie, nous pouvons souvent affirmer ou nier de certains usages qu'on lui attribue. Ceux qui avoient écrit dans les siecles passés d'anatomie & d'optique croyoient, aussi-bien que les Philosophes de l'Ecole, que la vision se fait dans l'humeur crystalline. Mais le Jésuite *Scheiner* a fait voir le premier dans son Traité de l'*œil*, que cette partie de l'œil n'étant point propre pour cela, il en falloit chercher une autre, qui ne pouvoit être que la rétine. M. Boyle assure encore qu'ayant

demandé au fameux Harwey, peu de tems avant sa mort, ce qui pouvoit lui avoir donné occasion de trouver la circulation du sang, que ç'avoit été la disposition des valvules, qui permettent bien que les veines rapportent le sang au cœur, mais qui ne permettent point qu'il aille aux extrêmités du corps si ce n'est par les arteres.

3. » Il y a des choses si propres & si » bien disposées pour de certains usages, » ou dans l'Univers, considéré dans toute » son étendue, ou dans le corps des ani- » maux, qu'on en peut justement con- » clure que les corps ont été faits par un » Etre intelligent, qui les a ainsi disposés » à dessein.

M. Boyle démontre cette these par un grand nombre d'exemples, tirés de divers animaux de l'Europe, de l'Amérique, & de l'Asie, où il ne regarde seulement que les actions extérieures, sans s'engager en aucune recherche trop fine, parce que ce que l'on voit suffit pour convaincre un homme raisonnable, qu'un être intelligent a formé le monde. On ne s'y arrêtera pas, parce que chacun peut s'en former une infinité d'exemples convaincans & semblables à ceux que notre Auteur rapporte.

4. » Nous ne devons pas conclure
» avec précipitation, ni assurer trop affir-
» mativement qu'une chose est ou doit
» être la fin particuliere pour laquelle un
» corps a été formé, ou le motif qui a
» porté l'Auteur de la Nature à le pro-
» duire.

Il est vrai qu'il y a quelques usages des corps qui sont si clairs & si remarquables, qu'on ne peut pas douter que les corps n'aient été effectivement formés pour cet usage, comme l'œil pour voir. Mais il y a plusieurs effets ou nécessaires, ou utiles à la conservation des animaux, auxquels effets une partie n'est pas sensiblement plus propre qu'une autre. Outre cela, il est très-difficile de marquer le principal & le plus considérable usage de chaque partie, dont voici les raisons. 1°. Tout animal, dont on examine les membres, n'est lui-même qu'une partie de l'Univers, & par conséquent on ne sçauroit assurer que ses membres n'ont aucun rapport qu'à lui seul, & point avec le grand tout, dont il fait partie. 2°. Il y a du danger à assurer qu'un membre n'a pas un certain usage, parce qu'il semble qu'il pourroit mieux faire cette fonction, s'il étoit autrement disposé, sans considérer si cette structure, qu'on juge meilleure pour cet effet parti-

culier, ne seroit point plus désavantageuse à l'animal, à quelqu'autre égard, ou si elle ne seroit point contraire à quelqu'autre fin que l'Auteur de la Nature se seroit proposée dans la production de cet animal. 3°. Il est difficile de déterminer quel est le principal usage d'un membre, parce qu'il peut être également destiné à plusieurs. 4°. La nature peut parvenir à une même fin par diverses voies également suffisantes pour cela, quoiqu'elles ne soient pas toutes également commodes. M. Boyle croit qu'il faut joindre ces deux considérations ensemble, parce qu'elles se trouvent souvent unies. On s'imagine quelquefois mal-à-propos que la nature n'emploie qu'une partie à une certaine fonction, au lieu que l'effet qu'elle se propose est souvent produit par une suite d'opérations qui se succedent les unes aux autres, & auxquelles différens membres contribuent diversement. Outre cela, un animal ne subsiste pas seulement par le moyen des parties ou solides ou liquides que l'on y voit quand on l'ouvre ; c'est une machine qu'on peut nommer hydrolico-pneumatique, dont les fonctions, & peut-être les principales, ne se font pas simplement par le moyen du sang, ou des autres liqueurs sensibles, entant qu'el-

les sont liqueurs, mais en partie par leur mouvement, en partie par un fluide invisible que l'on nomme *les esprits*, en partie peut-être par de petites particules qui se détachent subitement des autres, ou par une portion d'air renfermé dans notre corps, ou par quelques especes de fermens, toutes lesquelles choses cessent d'agir avec la vie, & ne peuvent être découvertes par le moyen de l'anatomie.

5. » Un Physicien ne doit pas s'appli- » quer si fort à la recherche des fins de » l'Auteur de la Nature, qu'il néglige de » rechercher la maniere dont les effets na- » turels arrivent, & les causes qui les » produisent immédiatement.

En effet l'un n'est point incompatible avec l'autre, comme rien n'empêche qu'on ne sçache par quels ressorts & par quelles roues une montre joue, quand on a appris à quel dessein elle a été faite. Un Physicien qui ne veut pas être indigne de ce nom, doit joindre la premiere de ces connoissances à la seconde.

Le Livre dont on vient de faire l'extrait, quoique plein de matiere, est assez petit, M. Boyle y a joint quatorze observations curieuses touchant diverses maladies des yeux. Voici la derniere que l'on a traduite mot pour mot:

» Peut-être pourroit-on se persuader
» que ceux qui apperçoivent un objet
» dans une lumiere beaucoup moindre
» qu'elle ne le doit être afin que les au-
» tres puissent les discerner, doivent pas-
» ser plûtôt pour avoir une excellente
» vûe, que pour être incommodés des
» yeux; mais quoique cette délicatesse des
» organes de la vûe puisse être regardée
» comme une perfection dans les chouet-
» tes & dans les hiboux, qui ne peuvent
» attraper leur proye que dans l'entre chien
» & loup; néanmoins à l'égard de l'hom-
» me qui doit agir principalement en plein
» jour, ou dans une lumiere presque équi-
» valente, on peut reconnoître la bonté
» de l'Auteur de la Nature, en ce qu'il
» lui a donné des yeux disposés comme
» ils sont ordinairement. S'il avoit la ré-
» tine trop tendre, ce seroit une imper-
» fection, ou du moins une grande in-
» commodité, comme on le verra par l'ob-
» servation suivante.

» Dans l'armée de Charles I. Roi d'An-
» gleterre, il y avoit un Gentilhomme de
» mérite, qui étoit Major d'un Régiment,
» & qui étant forcé par la victoire des
» usurpateurs, d'aller chercher fortune
» hors du Royaume, se hazarda à rendre
» à son Prince, à Madrid, un service de

» très-grande conséquence, d'une maniere
» que l'on jugea en Espagne être tout-à-
» fait hors des regles. On le saisit, & on
» le mit dans un cachot, où il n'y avoit
» aucune fenêtre, mais seulement un trou
» dans la muraille par où l'on donnoit au
» prisonnier les vivres qui lui étoient né-
» cessaires; après quoi on le fermoit, quoi-
» que peut-être pas fort exactement. Ce
» Gentilhomme demeura pendant quel-
» ques semaines sans voir quoi que ce soit,
» & dans une fort grande tristesse. Mais
» après cela il lui sembla qu'il voyoit une
» foible lumiere qui s'augmenta ensuite
» de jour à autre, ensorte qu'il pouvoit
» découvrir son lit, & des objets d'une
» semblable grandeur. Enfin il vint à ap-
» percevoir des objets si petits, qu'il voyoit
» des rats, qui mangeoient les miettes de
» son pain qui tomboient à terre, & re-
» marquoit distinctement leurs mouve-
» mens. Il rapportoit plusieurs autres ef-
» fets de sa vue dans ce lieu obscur. Ce
» qui fait voir que cela procédoit prin-
» cipalement de ce que ses organes s'é-
» toient attendris, en demeurant si long-
» tems dans un lieu ténébreux, c'est que
» la face des affaires étant changée & ayant
» recouvert la liberté, il n'osa pas s'ex-
» poser au grand jour, de peur que l'é-

» clat trop prompt de la lumiere ne lui fît
» perdre la vûe, mais il crut qu'il falloit
» y raccoutumer ſes yeux peu à peu. Je
» mets ici, continue M. Boyle, cette hiſ-
» toire, auſſi étrange qu'elle fit alors de
» bruit, avec d'autant moins de difficulté
» que je la tiens de la propre bouche de
» ce Gentilhomme. Il me dit encore d'au-
» tres particularités, que je n'oſe mettre
» ici, parce que je n'ai pas ce que j'écrivis
» alors pour m'en reſſouvenir. »



PETRI Petiti, Philosophi & Doctoris Medici, de naturâ & moribus Antropophagorum, dissertatio; c'est-à-dire, *dissertation sur la nature & les mœurs des Antropophages, par Pierre Petit, Philosophe & Docteur en Médecine* (1).

POUR trouver l'origine de l'horrible coutume de manger les hommes, M. Petit remonte jusqu'au-delà du déluge, & trouve dans le livre d'Enoch, que les Géans furent les premiers qui mangerent de la chair humaine.

Cette cruauté a regné parmi les nations les plus barbares, qui, selon Aristote, sont celles qui habitent les pays où le chaud & le froid se font sentir avec le plus d'excès. Strabon nous dit dans son livre quatrieme qu'il étoit commun en Scithie, & que de-là il avoit passé dans les isles voisines de la Grande-Bretagne. S. Jerôme, après avoir rapporté dans le deuxieme livre contre Vigilance, ce que plusieurs peuples ont de plus extraordinaire dans leur boire & leur manger, dit qu'étant dans les Gaules durant sa jeunesse,

(1) Journal des Sçavans, 1689.

il y vit des Ecossois qui mangeoient des hommes, quoiqu'ils ne mangeassent ni de pourceaux ni d'autres bêtes pour se nourrir.

Juvenal dit qu'en son tems les Egyptiens, qui faisoient scrupule de tuer plusieurs bêtes, n'en faisoient point de dévorer des hommes.

Carnibus humanis vesci licet.

Les Cyclopes & les Lestrigons en usoient de même. Il est vrai pourtant que quelques-uns ont distingué trois sortes de Cyclopes, & cru qu'ils n'étoient pas tous également inhumains. Il y en avoit parmi eux qui s'adonnoient à l'architecture, qui fortifioient les Villes & qui forgeoient des armes. Il y en eut même qui furent mis au nombre des Dieux, & Pausanias parle d'un autel élevé en leur honneur dans l'isthme de Corinthe.

Les Sauvages du Nouveau Monde ont enchéri sur la cruauté de celui-ci, & les relations de l'Amerique font foi que les Caraïbes & les Cannibales vont à la chasse des hommes comme à celle des bêtes, & qu'ils n'ont point de mets plus délicieux. Après que M. Petit a parlé dans le premier livre des nations qui sont le plus adonnées à cette détestable coutume, il

recherche dans les deux autres quelles en peuvent être les causes. Outre la force de l'habitude qui entraîne les nations à ce qu'il y a de plus contraire à la nature & à la raison, l'histoire rapporte quantité d'exemples de personnes qui, pressées par la faim, ont mangé leurs proches. Josephe raconte, dans le sixieme livre de la guerre des Juifs contre les Romains, l'histoire d'une mere qui, durant la famine, tua son fils, le fit cuire, en mangea une partie & cacha l'autre. D'autres se sont portés à la même action par l'effet d'une maladie & d'une voracité d'estomach qui desiroit sans distinction toute sorte d'alimens, même les plus sales, les plus abominables & les plus impies; d'autres par haine & par vengeance; d'autres par la violence de leur amour; d'autres par la superstition; d'autres par le conseil de certains imposteurs, qui, faisant profession de Médecine, trompoient les peuples.

Il n'y a que trop d'exemples de Soldats qui, dans la chaleur du combat, se sont portés à cet excès de rage, de mordre leurs ennemis, & de les déchirer avec les dents. Le dernier effet de la haine est de détruire son ennemi; or il n'y a point de destruction aussi entiere que celle de-

l'aliment, qui, par la chaleur de l'estomac, est changé en la substance de celui qui s'en nourrit.

La coutume que des Conjurés qui formoient ensemble quelque entreprise, avoient de boire du sang l'un de l'autre, a beaucoup de rapport avec celle de manger de la chair humaine; puisque la chair est faite de sang.

La violence de l'amour a quelquefois produit le même effet que l'excès de la haine. Les *Tapuïes* mangent les corps de leurs proches après leur mort, pour les garantir de la pourriture & des vers, & croient leur donner par-là non-seulement une sépulture honorable, mais une vie toute nouvelle dans eux-mêmes. Artemise fit quelque chose de semblable quand elle avala les cendres de Mausolle; & la violence de la passion, qu'Aristene a appellé amour de loup, porte quelquefois les amans à desirer, s'il étoit possible, que d'eux & de ceux qu'ils aiment, il ne fit qu'une même chose.

La superstition des Idolâtres a plus fait manger d'hommes que ni l'amour ni la haine. Il n'y a point eu de peuples qui n'aient immolé des hommes à leurs Dieux, & c'étoit un usage reçu partout de consumer une partie des victimes qui

avoient été immolées. La Médecine a fouillé dans les parties les plus cachées de la nature pour y trouver des remedes, & n'a pas même respecté les tombeaux, qui sont comme l'asyle de la mort. Pline assure que les Médecins de son tems ordonnoient aux Epileptiques d'appliquer leurs lévres sur les plaies des Gladiateurs, & d'avaler le sang qui en sortoit.

Il y a eu des Philosophes qui ont approuvé cet usage. Diogene & Zenon ont prétendu qu'il n'y avoit rien de contraire à la raison, & qu'il n'y avoit pas plus d'inconvénient à tirer d'un corps mort ou un aliment ou un remede, que de les tirer de quelqu'autre chose que ce soit. Ils ont ajouté qu'il n'y en avoit point qui nous fût aussi propre ni qui eût autant de rapport à notre tempérament, ce qu'ils ont prouvé par l'exemple du lait, étant sans doute que celui de femme nous convient mieux que celui des bêtes.

Quelques-uns vont plus avant, & soutiennent que quelque précaution qu'on prenne, il est impossible d'éviter qu'il n'entre chaque jour dans notre boire & dans notre manger quelques parties d'un corps mort. Ils montrent cela par le changement continuel qui se fait dans la matiere, & qui est cause que toutes choses

font en toutes choses, comme disoit Anaxagore, & qu'il y a dans la terre & dans les alimens qu'elle fournit au moins des atomes insensibles qui ont été autrefois le corps d'un homme.

M. Petit examine en détail toutes ces raisons, & fait voir combien elles sont foibles & contraires à l'intention de la nature, qui, ayant préparé aux animaux les alimens les plus propres, ne veut pas qu'ils en cherchent d'autres, ni que pour se conserver, ils détruisent leurs semblables. Pour appuyer ceci, il rapporte une expérience faite par Leonard Floravant, qui ayant nourri un pourceau de chair de pourceau, & un chien de chair de chien, connut combien cet aliment étoit contraire, parce que la soie tomba à l'un & le poil à l'autre, & qu'il s'éleva des pustules sur leurs corps. Quelques Historiens ont remarqué que durant le siege mis devant Naples par Charles VIII. des Vivandiers ayant vendu aux Soldats de la chair d'homme déguisée, ceux qui en mangerent furent attaqués du terrible mal qui a retenu le nom de cette Ville-là : tant il est vrai qu'il n'y a point d'animal auquel il convienne de se procurer la subsistance par la destruction de sa propre espece.

M. Petit, pour faire connoître encore

plus clairement combien un homme doit avoir horreur de se nourrir du corps d'un autre homme, montre qu'il n'est pas permis de faire indifféremment la dissection de toute sorte de corps pour s'instruire de leur structure, mais seulement de ceux qui ont été condamnés & exécutés pour leurs crimes, & qui sont jugés indignes de la sépulture.

Ces sentimens de respect pour les morts étoient si profondément gravés dans le cœur des Arabes, que quelque desir & quelque besoin qu'ils eussent de connoître la disposition du cœur humain pour guérir ses maladies, ils n'en ont jamais fait d'anatomie, & n'en ont rien laissé dans leurs livres qu'ils n'eussent emprunté des expériences des Grecs.

Le Secretaire Turc, contenant l'art d'exprimer ses pensées sans se voir, sans se parler, & sans s'écrire : avec les circonstances d'une aventure Turque, & une relation très-curieuse de plusieurs particularités du Serrail qui n'avoient point encore été sçues. Par M. du Vignau, ci-devant Secretaire d'un Ambassadeur de France à la Porte (1).

Cette nouvelle maniere de s'expliquer est assurément une des industries de l'amour, & il y a bien de l'apparence que la cruelle loi du Serrail, & la dure captivité où la jalousie réduit les femmes de l'Orient, a fait inventer aux amans ce moyen secret de s'entretenir. Les soupirs ne sont guere à l'usage des Turcs, & ils en veulent rarement au cœur. Les maris contens de s'assurer de la fidelité de leurs femmes par une sure garde, en exigent impérieusement ce que d'autres ne voudroient tenir que des mains de l'amour ; & ils n'ont le plus souvent de cette passion que les desirs les plus grossiers. Aussi

(1) Histoire des Ouvrages des Sçavans, novembre 1688.

les femmes de leur côté cherchent-elles souvent à se venger de cette tyrannie : & M. du Vignau nous dit que l'amour qui rafine les esprits, leur suggere mille inventions pour surmonter les obstacles qui les rendent presque inaccessibles. La plûpart des jeunes filles du Serrail, (qu'il appelle *des vierges involontaires*) peu sures de leur propre cœur qui leur échappe malgré elles, ne pensent qu'à soulager l'ennui de leur prison. Mais comme les regards, interpretes ordinaires des premiers mouvemens du cœur, y pénetrent difficilement, elles ont imaginé ces billets mystérieux dont on nous parle ici. Avec des fleurs & des fruits qui tiennent lieu d'expression, l'on peut faire des déclarations très-galantes; & la délicatesse de l'esprit paroît dans le choix & dans l'arrangement. Par une espece de Dictionnaire que l'Auteur nous en donne, une *rose* vaut une Elegie très-douloureuse, & sert à exprimer un tendre désespoir. Une *poire* est le comble de la félicité. Après cela il n'y a rien où l'ambition d'un amant ne puisse aspirer.

M. du Vignau nous fait ensuite une description touchante de la contrainte où sont toutes ces rivales, qui aspirent aux bonnes graces de S. H. & dont la plûpart consument inutilement leurs plus beaux

jours dans ce triste soin. Tout est à la vérité magnifique au Serrail ; mais qu'est-ce que tant de trésors & de richesses, quand le cœur n'est pas content ? La jalousie de la préférence, & le chagrin de voir leurs charmes & leurs souhaits bornés à être la proie, plutôt que la conquête galante d'un maître orgueilleux, les rongent & les déchirent. L'embarras & les occupations du monde ont je ne sçai quoi de tumultueux pour l'esprit & pour le cœur, qui rompt les mesures de l'amour. Mais la solitude & l'oisiveté où elles vivent, les livrent entierement à elles-mêmes & à leurs passions. Les efforts qu'elles font pour les cacher en redoublent la violence ; & s'il s'en trouve peu qui ayent assez de vertu pour les combattre, il y en a encore moins qui en ayent assez pour en triompher. Tout cela au reste est si connu, que de toutes les intrigues du Serrail qui sont ici rapportées, nous ne nous arrêterons qu'à cette particularité qui regarde le mariage des sœurs & des filles du Grand-Seigneur. Du moment qu'il a résolu de marier sa fille, il ordonne à celui à qui il la destine, de se préparer à recevoir l'honneur de son alliance. C'est un avantage qu'il faut acheter par les soumissions les plus rampantes, & par toutes les com-

plaisances que veut exiger une épouse impérieuse, & fiere du sang dont elle est sortie.

Malo Venusinam, quàm te Cornelia mater
Gracchorum, si cum magnis virtutibus affers
Grande supercilium, & numeras in dote triumphos.
Juv.

Le jour de la cérémonie il faut encore essuyer mille formalités, pour se mettre sous un joug si fâcheux. Ce qu'il y a de fort singulier, est que l'époux n'oseroit consommer le mariage sans un ordre exprès de l'Empereur. Le pauvre mari est obligé d'exposer dans un placet à S. H. que la Sultane fait la difficile, & qu'étant un domaine impérial, il n'ose rien entreprendre sans son commandement. Alors on lui fait expédier en bonne forme un ordre, qui lui permet d'user de ses priviléges; & si après les façons accoutumées la Sultane ne consent pas, il est autorisé à le mettre à exécution, malgré la résistance dont elle veut bien souvent se faire honneur.

ARTICLE IV.

ÉPOQUES LITTÉRAIRES, SCIENTIFIQUES, ET REMARQUES PARTICULIERES.

ELOGE *de M. Perrault* (1).

CLAUDE PERRAULT, de l'Académie Royale des Sciences, & Médecin de la Faculté de Paris, est mort le neuvieme d'Octobre 1688, âgé de soixante & quinze ans. C'étoit un homme né pour les sciences, & particuliérement pour les beaux arts, qu'il possédoit presque tous sans les avoir jamais appris d'aucun maître. Il sçavoit parfaitement l'architecture; & M. Colbert ayant pris des desseins pour la façade du devant du Louvre de tous les plus fameux Architectes de France & d'Italie, le dessein que M. Perrault donna fut préféré à tous les autres, & il a été entierement exécuté tel qu'on le voit aujourd'hui sur les profils & sur les mesures qu'il

(1) Histoire des Ouvrages des Sçavans, novembre 1688.

en a données. C'eſt auſſi ſur ſes deſſeins qu'a été bâti l'Obſervatoire de Paris, avec toutes les commodités qui s'y trouvent pour obſerver ; & cet édifice eſt d'autant plus à eſtimer, qu'il eſt d'une eſpece toute ſinguliere, qui a demandé beaucoup de génie & d'invention. M. Perrault fit auſſi le grand modele de l'Arc de Triomphe, & une partie du même Arc de Triomphe a été conſtruite ſur ſes deſſeins.

M. Colbert qui aimoit l'architecture, & qui vouloit donner moyen aux Architectes de France de s'y perfectionner, lui ordonna de faire une traduction nouvelle de Vitruve, & de l'éclaircir avec des notes : en quoi l'on peut dire qu'il a réuſſi au-delà de tous ceux qui l'ont précédé dans ce travail, parce que juſqu'à lui ceux qui s'en étoient mêlés n'étoient ou que des ſçavans qui n'étoient pas Architectes, ou que des Architectes qui n'étoient pas ſçavans. Pour lui il étoit grand Architecte, & très-ſçavant. Il avoit une grande connoiſſance de toutes les choſes dont parle Vitruve par rapport à l'Architecture, comme de la Peinture, de la Seulpture, de la Muſique, des Horloges, & principalement de la Médecine & de la Méchanique, dont l'une étoit ſa profeſſion particuliere, & l'autre ſon inclination dominante. Il avoit un génie

génie extraordinaire pour les Machines, & joignoit à cela une grande adresse de la main pour dessiner & faire des modeles, jusques-là que tous les connoisseurs ont remarqué que les desseins de sa main sur lesquels on a gravé les planches de son Vitruve, sont beaucoup plus exacts, plus justes & plus finis que les planches mêmes, quoi qu'elles soient d'une beauté extraordinaire.

Après avoir donné son Vitruve, il en fit un abregé pour la commodité de ceux qui commencent à étudier l'Architecture. Il a fait encore un autre livre sur la même matiere, intitulé : *Ordonnance des cinq especes de Colonnes selon la méthode des Anciens*, où il donne les véritables proportions que doivent avoir les cinq Ordres d'Architecture.

Quand l'Académie des Sciences fut établie, il fut nommé des premiers pour en être, & pour y travailler sur les matieres de Physique. Il n'étoit pas possible qu'il ne les entendît parfaitement bien, puisqu'il avoit l'esprit de la méchanique au suprême degré. Il en a donné des preuves dans des Essais de Physique, où l'on a trouvé beaucoup de systêmes très-ingénieux & de pensées nouvelles. Ses Traités de la circulation de la seve dans les

plantes, du ſon, & de la méchanique des animaux, excellent entre tous les autres. Il imprimoit quand il eſt mort un quatrieme tome de ſes Eſſais de Phyſique, & il ſort préſentement de deſſous la preſſe. On n'en dira rien, parce que cet ouvrage n'a point encore été jugé par le public. Il travailloit auſſi, dans le tems qu'il eſt tombé malade, à mettre en ordre un recueil de diverſes machines de ſon invention. Il ne reſte qu'à les graver, à quoi on a déja commencé de travailler. M. ſon frere, de l'Académie Françoiſe, très-ſemblable à feu M. Perrault par le génie des beaux arts, mais plus connu dans le monde du côté des belles-lettres, prendra ſoin de cette édition, & donnera auſſi au public ce qui en paroîtra digne parmi les papiers qui ſont préſentement paſſez entre ſes mains.

M. Perrault avoit le ſoin de dreſſer les *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire naturelle des animaux*, à laquelle l'Académie des Sciences travaille ſur les diſſections qu'elle fait. Ces Mémoires ont été imprimés à diverſes fois, & depuis on a fait une édition au Louvre en un ſeul volume en 1676.

Ce génie de méchanique & de phyſique n'empêchoit point dans M. Perrault ce-

lui des belles-lettres. Il possédoit à fond les Auteurs anciens Grecs & Latins, & eût pu se distinguer beaucoup par cet endroit-là, s'il ne se fût pas trouvé un mérite plus considérable. Il alloit même jusqu'à faire agréablement des vers Latins & François. Enfin on peut dire qu'il seroit très-difficile de trouver un homme qui eût rassemblé plus de différens talens. Mais ce qu'il y avoit en lui de plus estimable, c'est qu'il ne tiroit aucune vanité de ce qui en auroit beaucoup donné à d'autres. Tout grand Physicien qu'il étoit, il n'étoit nullement entêté de la Physique, & il ne regardoit ses propres systêmes que comme des probabilités, qui étoient à la vérité le sujet le plus raisonnable sur lequel l'esprit humain pût s'exercer, mais qui ne méritoient pas une créance entiere. On peut s'imaginer combien cela le préservoit de l'air dogmatique si insupportable dans presque tous les sçavans, & combien sa conversation en étoit plus aisée & plus agréable. Quand on a bien du mérite, c'en est le comble que d'être fait comme les autres.

❋

NOUVELLES Expériences Physico-mathématiques, &c. par M. Boyle (1).

CES expériences se réduisent à deux chefs; les unes regardent les différens moyens dont l'Auteur s'est servi, pour faciliter la production du nouvel air, lequel il appelle pour cette raison *artificiel;* & les autres concernent les effets qui ont résulté de ce que les expériences ont été faites dans un air condensé.

M. Boyle ayant considéré que le pain seul qui est dans le vuide ne produisoit aucun air, il le trempa dans dé l'eau; & l'ayant enfermé dans le vuide avec une une espece de barometre (dont il fait la description à la p. 4 de cet ouvrage), il s'apperçut que quelque tems après le mercure étoit monté d'un doigt, & qu'il continuoit de monter, de telle sorte que dans quatorze jours, le pain par la force de l'air qu'il avoit produit, sépara le couvercle du récipient, ce qui est une marque évidente que l'eau est un dissolvant très-propre à extraire l'air du pain.

Pour essayer ensuite si l'esprit-de-vin

(1) Journal des Sçavans, 1688.

pourroit servir au même usage, il prit trois onces de raisins secs broyés, une demi-once d'esprit-de-vin, il mit le tout dans un récipient capable de contenir trente onces d'eau, il pompa l'air de ce récipient; dans 24 heures le mercure monta un peu, & deux mois après le récipient se trouva tout plein d'air, ce qui montre évidemment que l'esprit-de-vin est un moyen très-propre à faciliter dans le vuide la production de l'air, laquelle il empêche dans l'air ordinaire.

Quant aux expériences qui ont été faites dans l'air condensé, en voici une des plus considérables. M. Boyle prit deux onces de pain, & les renferma dans un récipient capable de contenir 22 onces d'eau, dans lequel il introduisit autant d'air qu'il en falloit pour soutenir 128 doigts de mercure au-delà de sa hauteur ordinaire. Dans l'espace de six heures, le mercure monta de quatre doigts & se tint à la hauteur de 132. Dans l'espace de 16 heures il monta de neuf doigts; & durant les neuf heures suivantes, il ne monta point du tout; mais il recommença ensuite & continua de monter jusqu'à ce qu'il fût parvenu à la hauteur de 198 doigts.

L'Auteur s'étant apperçu qu'il demeuroit-là, ouvrit le récipient afin de laisser

échapper un peu d'air & le ferma ensuite, pour remarquer si le peu d'air qui venoit de sortir, ne faciliteroit point la production d'un nouveau, ce qu'il reconnut évidemment être arrivé; car il s'appercut que dans l'espace de deux ou trois minutes, le mercure étoit sensiblement monté. D'où il faut conclure que l'air artificiel se produit plus facilement dans l'air raréfié, que dans l'air condensé, & qu'il ne s'en produit pas toujours également en tems égaux.

Parmi les observations que M. Boyle rapporte, il dit avoir remarqué que le poids de l'air ordinaire est au poids de l'eau, comme 1 est 814, d'où il s'ensuit que l'eau est environ 800 fois plus pesante qu'un volume d'air égal.

Il croit même que cette raison est moindre, parce qu'il y a des jours que l'air étant plus chaud, il est plus léger, outre qu'il en reste toujours quelque peu dans les récipiens qu'on a vuidés, autant qu'il a été possible pour faire cette expérience..

NOUVELLES Obſervations microſcopiques de Leuwenhoek, extraites d'un recueil de lettres que ce célebre Phyſiçien a adreſſées à la Société Royale de Londres en 1689 (1).

LES premieres obſervations roulent ſur la nature & la formation des dents. Dans l'examen que l'Auteur a fait de celles de pluſieurs animaux, il a clairement reconnu qu'elles n'étoient toutes compoſées que d'un aſſemblage de fibres oſſeuſes, taillées toutes en forme de petits caveaux, qui prenant leur origine d'une petite cavité qu'on trouve en dedans, s'étendent de-là comme de leur centre vers la circonférence, & forment par leurs extrêmités unies enſemble une eſpece d'écorce fort dure qui fait la ſuperficie de la dent. La même choſe ſe connoît auſſi dans les dents des hommes, qu'il n'a pas épluchées avec moins de ſoin. Partout on voit les mêmes conduits, la même cavité où ils ont leur ſource, & qui eſt deſtinée, ſelon notre Auteur, à ſervir de réceptable à l'a-

(1) Nouvelles de la République des Lettres, 1688.

liment. Auſſi remarque-t'il qu'elle eſt toute pleine de nerfs, de veines, & d'autres vaiſſeaux qui y viennent de la gencive, & qui y apportent le ſuc nourriſſant, & là ces vaiſſeaux ſe partagent, & ſe multiplient en une infinité de petites branches qui réuniſſent à tous ces conduits le ſuc qui leur eſt néceſſaire, & portent auſſi la nourriture dans toutes les parties de la dent. C'eſt par une obſtruction qu'une humeur groſſiere fait dans tous ces conduits, que M. Leuwenhoek eſt perſuadé que les douleurs de dents ſont cauſées: car comme l'obſtruction empêche que le ſuc alimenteux puiſſe paſſer, il n'eſt pas poſſible que les vaiſſeaux où il eſt retenu dans la cavité ne ſe dilatent avec effort, & ne ſe compriment violemment les uns les autres: or il eſt facile de juger que cela ne peut ſe faire ſans une très-grande douleur. L'Auteur a encore eu la curioſité de vouloir ſçavoir quelle eſt à peu près la proportion d'une de ces fibres ou tuyau oſſeux avec la dent entiere, & combien de ces parties il peut y avoir dans une dent. Il a trouvé que ſuppoſant une dent macheliere, de forme ronde ou cylindrique, le diametre en doit être 2150 fois plus grand qu'un de ces tuyaux; de ſorte que ſur ce pied-là il y aura dans cette

dent près de cinq millions de ces cubes ou petits tuyaux. Il rapporte sur la fin une chose assez curieuse, qui est, qu'ayant examiné une dent de cheval déja seche, il y a trouvé dans la cavité une certaine matiere pleine de particules salines, de figures fort différentes, mais dont il n'y en avoit aucune qui eût celles des parties de notre sel commun, ni qui se fondît à l'eau, même dans le tems le plus humide.

M. L**, après quelques observations sur la matiere farineuse, qui fait le premier aliment de la plûpart des germes des plantes; il parle ensuite du caffé. Il remarque que sous son écorce, il y a d'ordinaire deux feves, que l'on prend pour une seule, parce qu'elles sont jointes ensemble comme deux amandes qui se tiennent, ou un double noyau dans les pêches & les autres fruits de noyaux. Ces expériences lui ont découvert qu'il y a dans ces feves un grand nombre de particules salines, étendues en long, & pointues par les deux bouts, mais fort épaisses au milieu. Elles lui ont aussi fait voir que la substance en est fort poreuse, & spongieuse par dedans, n'étant composée que de particules rameuses qui s'entrelacent les unes dans les autres; qu'on n'y trouve point de globules farineux, comme dans

I v

la plûpart des autres ſemences, & qu'elles renferment dans leurs cavités une grande quantité d'huile fort pure & fort claire qui s'en exprime très-facilement. Cela ſuppoſé, on voit la raiſon pour laquelle il faut qu'on rotiſſe le caffé pour le pouvoir réduire en poudre; c'eſt parce qu'il faut, comme dit l'Auteur, que le feu conſume ou évapore une partie de cette huile qui eſt dans ſes pores, & qu'il briſe ou qu'il dérange ces particules rameuſes, qu'il ne ſeroit pas facile de ſéparer autrement les unes des autres. Cependant M. de Leuwenhoek qui uſe du caffé ordinairement, n'eſt pas d'avis qu'il le faille rôtir auſſi fort qu'une infinité de perſonnes; ce n'eſt pas qu'il ne ſçache bien qu'on le rend plus facile à pulvériſer, que le breuvage en eſt plus clair, & le goût plus fort, & qu'il en faut moins lorſqu'on le brûle davantage: mais c'eſt qu'il croit qu'en uſant ainſi, on perd ce qu'il a de meilleur; au lieu qu'en le rôtiſſant moins, on conſerve une bonne partie de ſon huile & de ſon ſel, qui ſont ſi utiles & ſi ſalutaires pour le ſang & pour les autres parties du corps. Il remarque encore que cette huile s'y trouve en ſi grande abondance, que ſi après avoir coupé une feve on en preſſe quelqu'un de ſes

morceaux ſeulement avec le doigt, l'huile en ſortira auſſi-tôt, & il s'en attachera au doigt des centaines, & même des milliers de petites gouttes. Au reſte il nous apprend qu'ayant voulu voir ſi le caffé pourroit venir & s'élever dans notre climat, comme tant d'autres plantes étrangeres, tous les ſoins qu'il y a pris ont toujours été ſans ſuccès. Juſqu'à préſent il avoit cru, comme on le croit encore fort communément, que la plante ſur laquelle il croît, devoit être à peu près ſemblable à nos feves & à nos pois. Mais un témoin oculaire, & des plus digne de foi dans ces ſortes de matieres-là, aſſure que c'eſt le fruit ou ſemence d'un arbre qui croît à la hauteur de nos ſaules.

M. Leuwenhoek nous donne enſuite les obſervations qu'il a faites ſur pluſieurs ſortes de ſemences & de grains. Par exemple, il a trouvé que dans chaque grain de froment il y a trois germes ou trois commencemens de plantes, dont chacune a ſa racine diſtincte, & dont la plus grande a ſix feuilles. L'avoine a le même nombre de germes ou de plantes commencées que le froment, mais chaque grain de ſeigle en a quatre. L'orge en a cinq, & l'Auteur rapporte dans un apoſtille de la Lettre qui vient enſuite, qu'il

y en a même obſervé juſqu'à ſept & huit dans quelques grains. Il parcoure de même les autres ſemences, & fait voir que chacune des plantes y ſont toutes formées, & que dans la plûpart on y en découvre diſtinctement pluſieurs; d'où il conclud que proprement il ne s'y produit rien de nouveau; & que pour ſuivre les lumieres que nous donnent ces expériences, il faut dire que toutes les plantes que l'on a jamais vû naître étoient en abrégé dans les premieres que la terre produiſit le troiſieme jour de la création de l'Univers.

On trouve dans ce recueil une obſervation curieuſe. M. Leuwenhoek a remarqué que de tous les animaux, il n'y a que l'homme qui ſoit *louche*, ce qu'il attribue à l'imprudence des Sages-Femmes qui en recevant les enfans naiſſans, ne prennent pas aſſez garde de ne point offenſer les muſcles délicats & tendres qui ſervent au mouvement des yeux.

Il traite dans une autre Lettre de la génération de cette ſorte d'inſecte, qu'on appelle la *calandre* ou le *charenſon*. Quelque choſe qu'en puiſſent dire les Marchands de bled, les Meûniers, & les autres gens par les mains de qui le bled paſſe tous les jours, M. de Leuvvenhoek n'accorde point que ces animaux viennent

ſimplement de corruption, comme le prétendent ces Meſſieurs, & tous ceux qui ne philoſophent pas autrement que le vulgaire. Il dit, & prouve fortement, par les expériences qu'il a faites, qu'en quelque lieu & quelque tems que l'on voie naître des charenſons, c'eſt toujours par une génération auſſi réguliere que celle des plus parfaits animaux, qu'ils naiſſent de leurs œufs, comme font les autres, & qu'ainſi ils peuvent, auſſi-bien que les plus nobles, compter leurs ayeux, en remontant de l'un à l'autre par une ſuite non interrompue juſqu'à la création du monde. En effet il tient que la production d'un animal vivant, qui s'engendreroit d'une maniere inanimée, ne ſeroit pas un moindre miracle, que la formation premiere qui en étoit faite le cinquieme ou ſixieme jour de la création.

La Lettre ſuivante traite *de la génération de la fourmi*, ſur laquelle l'Auteur ne croit pas qu'on ait eu juſqu'à préſent des idées aſſez juſtes : il prétend ſurtout que c'eſt une erreur qui en tire après ſoi pluſieurs autres, que de s'imaginer que les fourmis ſoient toutes formées dans leurs œufs, & qu'elles y aient déja toutes la même figure & la même diſtinction de parties qu'on leur voit prendre dans

la ſuite; il ſoutient que ce qu'on prend pour les œufs des fourmis, ne ſont autre choſe que les petits mêmes de ces animaux; que leurs véritables œufs ſont ſi minces, qu'ils en ſont imperceptibles aux yeux, & pour leurs petits, que non-ſeulement pendant qu'ils ſont renfermés ſous la coque, mais même aſſez long-tems après qu'ils en ſont ſortis, ils ne ſont encore que des vermiſſeaux, qui ne pouvant ni ſe mouvoir, ni chercher leur vie, ſont par-là dans le continuel beſoin d'être nourris par le pere & par la mere, ou en général par ceux de leur eſpece, juſqu'à ce qu'ils aient atteint la juſte forme de fourmis; c'eſt de-là que vient, ſelon notre Auteur, cet empreſſement, cette diligence, & ce travail continuel qu'on remarque dans les fourmis pour amaſſer la nourriture qu'elles charient dans leurs fourmillieres. Tout cela n'eſt à ſon avis qu'un effet de l'inſtinct commun, qui porte tous les animaux à pourvoir à leurs petits; & il renvoie fort loin cette prévoyance qu'on leur attribue pour l'hyver, pendant lequel il ne croit pas même qu'elles aient beſoin de proviſions, puiſqu'il y a beaucoup d'apparence qu'elles le paſſent ſans manger, engourdies de froid comme beaucoup d'autres inſectes. Il réfute en-

core, comme une autre erreur, l'opinion qu'on a que les fourmis mordent. Il prétend que la nature ne leur a point donné d'organes qui ſoient aſſez forts pour cela. Mais il remarque que ce qu'on prend pour une morſure eſt une véritable piquure de leur aiguillon qu'elles ont dans le derriere, & par lequel elles font couler en même-tems qu'elles l'enfoncent, une humeur fort âcre & fort mordicante, qui eſt très-capable de faire enfler la partie offenſée, & d'y cauſer une fort ſenſible douleur. Enfin l'Auteur diſtingue ici de trois ſortes de fourmis, les unes rouges, qui ſont celles ſur leſquelles il a fait toutes les obſervations précédentes, les autres plus noires, & les autres qui ſont d'un roux ou plutôt d'un jaune clair. Ce qu'il a remarqué de particulier à l'égard de ces dernieres, c'eſt qu'il n'a pû y découvrir d'aiguillon. Mais pour les noires, il a obſervé que lorſqu'elles ne ſont encore que des vers, on leur voit filer une certaine enveloppe dans laquelle ces vers ſe renferment, tout de même que les vers à ſoye; & qu'après un ſéjour de fort peu de jours, on les voit ſortir de cette priſon en véritables fourmis, ſans qu'il leur manque plus rien de ce qui convient à la perfection de leur eſpece.

La ſeptieme Lettre eſt une des plus longues, & renferme diverſes choſes curieuſes. M. de Leuvvenhoek y parle d'abord de quelques morceaux d'ambre, dont on lui avoit fait préſent, & où l'on voyoit divers petits animaux renfermés, entr'autres des mouches, une araignée, & une fourmi, c'eût pû être la matiere à bien des ſpéculations. Mais M. de Leuvvenhoek, qui n'aime pas à raiſonner en l'air, & qui ne veut rien avancer qu'il ne ſoutienne ſur un fondement ſolide, n'entreprend point d'expliquer comment ces inſectes peuvent être entrés là dedans, ne ſçachant pas même, dit-il, de quelle maniere l'ambre ſe forme.

Ayant pris de l'eau de pluye dans une citerne, & l'ayant miſe dans un verre, après l'avoir impregnée de poivre, il y a remarqué fort diſtinctement de véritables animaux vivans, mais inviſibles ſans le ſecours du microſcope, dont les petits corps ſix fois plus longs qu'ils n'étoient épais, finiſſoient en pointe par le derriere. Il étoit aiſé de connoître, ſi nous en croyons ſon rapport, que c'étoient des animaux, tant par la différence de leurs parties, que par la variété de leurs mouvemens; car non-ſeulement ils ſe retiroient, & s'allongeoient de tems en tems

comme les chenilles, mais ils nageoient diversement dans cette liqueur, & s'attachant fort souvent au verre par l'une de leurs extrêmités, qui paroissoient fournies de divers organes ; ils remuoient ensuite leur corps avec tant de force, qu'ils donnoient à l'eau qui étoit au tour, & aux petits corps qui y nageoient, un mouvement circulaire. L'Auteur nous assure de plus, qu'on les voyoit couverts d'écailles devant & derriere, comme les chancres & les écrevisses. Il croit même avoir apperçu le battement du cœur de ces animaux, qui se pouvoit assez appercevoir lorsqu'ils se tenoient en repos ; & quoique leur petitesse excédât, suivant son calcul, quatre fois celle d'un de nos cheveux, il ne laissoit pas d'observer que ce battement étoit d'un tiers plus vîte que le nôtre.

Il parle ensuite d'une expérience faite sur un corps glanduleux, qu'on avoit tiré de la jambe d'une femme, & dans lequel il se trouva une grande quantité de fort petits vers. M. de Leuvvenhoek consulté sur la cause de ces vers, ne les eut pas plutôt examinés avec le microscope, qu'il assura qu'infailliblement ils étoient venus d'une mouche qui les avoit faits sur cette partie, d'où on avoit tiré le corps glan-

duleux. Il en convainquit celui qui l'avoit consulté, lorsqu'il lui fit voir à quelque tems de-là que ces vers, qu'il avoit eu soin de serrer & de nourrir, se changerent en mouches; que ces mouches pondirent des œufs, dont il ne manqua pas de venir des vers, & de ces vers encore des mouches. Cette nouvelle observation appuie fortement l'hypothèse de M. de Leuvvenhoek, qu'il n'y a point d'animal qui naisse simplement de corruption, & il en prend occasion de répondre aux difficultés que quelques-uns lui ont faites au contraire. Il montre aussi que comme les mouches sont des insectes fort féconds, il n'y a point de sujet de s'étonner de la quantité prodigieuse qu'on en voit paroître quelquefois, puisque les expériences prouvent clairement que d'un seul couple de mouches, il en peut naître en trois mois plus de sept cens mille.

La douleur que font les *orties*, lorsqu'on ne les touche que légerement, & qu'il semble que leurs aiguillons ne puissent être entrés dans la main, est encore une des choses dont on cherche la raison dans cette Lettre : elle vient, selon notre Auteur, de ce que les aiguillons, qui sont d'eux-mêmes fort piquans, ont d'ailleurs une humeur âcre, & composée de sels fort

aigus, qui furtout en certain tems, furtout lorfque l'ortie eft en fleur, s'amaffe vers leurs extrêmités, d'où elle paffe aiſément à travers la peau, dès qu'elle vient à y toucher dans les endroits où elle eft la plus délicate & la plus tendre. Mais comme lorfqu'on empoigne une ortie à pleines mains, on met à couvert, en ferrant les doigts, les endroits les plus fenfibles, & que d'ailleurs ce mouvement ferme brife ou émouffe tous les aiguillons; il arrive que les prenant ainfi, elles ne font que peu ou point de mal, parce que leurs pointes ni leurs fels ne pénetrent pas les parties.

La derniere Lettre de ce recueil a pour objet la cochenille & le quinquina. M. de Leuvvenhoek avoit toujours cru que la cochenille étoit le fruit de quelque arbre, & il s'étoit confirmé dans cette créance par toutes fes obfervations. Mais M. *Heinfius* lui ayant écrit que ceux qui avoient été fur les lieux, affuroient que c'étoit la partie poftérieure de certaines mouches auxquelles on ôtoit la tête & les aîles; il fit de nouvelles obfervations là-deffus, & il reconnut que ce que l'on difoit étoit véritable. Il trouva même que parmi les infectes volans de ces pays-ci, il y en avoit quelques-uns qui étant ac-

commodés comme on accommode la chenille, lui paroissoient assez semblables. Pour ce qui est du *quinquina*, il avoit une extrême envie de découvrir quelle pouvoit être la figure de ses sels ; mais quelque soin qu'il y ait pris, il n'a jamais pû y réussir, la petitesse extraordinaire de leurs particules les ayant toujours dérobés à sa vûe.

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Chancelier, le trente-cinquieme volume du *Nouveau Choix de Pieces tirées des anciens Mercures & des autres Journaux*, par M. Marmontel, & je n'y ai rien trouvé qui m'ait paru devoir en empêcher l'impression. A Paris, ce 30 octobre 1759.

PICQUET.

TABLE DES ARTICLES

Contenus dans ce Volume.

ARTICLE I. *Morceaux Historiques.*

ENTRÉE de Sa Majesté Czarienne en France, *page* 5

ART. II. *Pieces fugitives en vers & en prose.*

Imitation des Apologies de S. Justin & de Tertullien en faveur des Chrétiens, 25
Puissance de la Lyre, sujet tiré de Pindare, par le P. G. J. 30
Les deux Épis de bled, Fable, 32
Vers à Mademoiselle de Sezille, pour le jour de sa Profession, le Samedi 26 février 1735, chez les Dames Ursulines de la rue S. Jacques, 33
Israël témoin paisible des plaies dont l'Égypte est frappée, Ode, 34
La France délivrée par la Pucelle d'Orléans, Poëme, 39
Troisieme Lettre de M. de la Roque, sur la Littérature des Mahométans, sur celle des Turcs en particulier; & Réfutation d'un exposé du R. P. Labat, dans le troisieme tome des Mémoires du Chevalier d'Arvieux, 44
Lettre d'un Solitaire à M. de la Roque, au sujet des nouveaux Livres sur les anciennes représentations théâtrales, 55
Lettre de M** sur la Vie & les Ouvrages de Moliere, 65.

Lettre écrite aux Auteurs du Mercure par M. de la Mettrie, Docteur en Médecine, sur les honneurs rendus à la Médecine, 83
Extrait d'une lettre de M. Maillart, ancien Avocat au Parlement, à M. l'Abbé le Beuf, Chanoine d'Auxerre, au sujet des Voyages faits par César en Angleterre, 91
Lettre de M. de la Roque, écrite à M. Maillart, ancien Avocat au Parlement, sur quelques sujets de Littérature, &c. 101
Extrait d'une lettre sur quelques coutumes superstitieuses, 114
Observation faite par M. Mery, de l'Académie Royale des Sciences, dans l'Hôtel Royal des Invalides, sur le corps d'un Soldat mort à l'âge de soixante-douze ans, 119
Observations sur quelques Peuples d'Afrique, par le Pere Cavazzy, Capucin, Missionnaire au Congo, 123

ART. III. *Extraits d'ouvrages.*

A Disquisition a bout the final causes of natural things, &c. *c'est-à-dire*, Dissertation touchant les causes finales des choses naturelles, où l'on recherche s'il y en a, & avec quelles précautions un Naturaliste peut les admettre, *par M. Boyle, de la Société Royale*, avec un appendix où l'on trouve quelques remarques peu communes touchant les maladies des yeux, par le même. *A Londres, 1688*, 155
Petri Petiti, Philosophi & Doctoris Medici, de naturâ & moribus Antropophagorum, dissertatio; *c'est-à-dire*, dissertation sur la nature & les mœurs des Antropophages, par Pierre Petit, Philosophe & Docteur en Médecine, 180
Le Secrétaire Turc, contenant l'art d'exprimer

ses pensées sans se voir, sans se parler & sans s'écrire : avec les circonstances d'une aventure Turque, & une relation très-curieuse de plusieurs particularités du Serrail qui n'avoient point encore été sçues. Par M. du Vignau, ci-devant Secrétaire d'un Ambassadeur de France à la Porte, 187

ART. IV. *Epoques Littéraires, Scientifiques, & Remarques particulieres.*

Éloge de M. Perrault, 191

Nouvelles Expériences physico-mathématiques, &c. par M. Boyle, 196

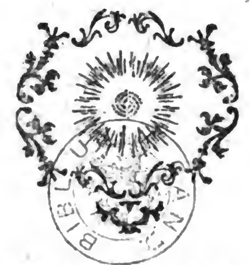
Nouvelles Observations microscopiques de Leuwenhoek ; extraites d'un recueil de lettres que ce célébre Physicien a adressées à la Société Royale de Londres en 1689, 199

De l'Imprimerie de Ch. Ant. Jombert.

NOUVEAU CHOIX
DE PIECES
TIRÉES
DES ANCIENS MERCURES,
ET DES AUTRES JOURNAUX;

PAR M. MARMONTEL.

TOME TRENTE-SIXIEME.



A PARIS,

Chez
ROLLIN, quai des Auguſtins.
CHAUBERT, rue du Hurepoix.
PISSOT, quai de Conty.
LAMBERT, à côté de la Comédie Franç.
CELLOT, grande Salle du Palais.

TROISIEME ANNÉE. TOME HUITIEME.

Avec Approbation & Permiſſion.

AVIS.

Le Bureau de cette Collection est chez M. ROLLIN, *Libraire, à Paris, Quai des Augustins, près la rue Gît-le-Cœur, & c'est au Sieur* LERIS, *demeurant chez lui, qu'il faut adresser, francs de port, le montant de l'abonnement & la lettre d'avis.*

Le prix de l'abonnement, pour les seize volumes que l'on donne dans l'espace d'une année, à commencer du premier Juillet, est de 24 livres, que l'on paye d'avance, à raison de 30 sols pour chacun des seize volumes, qui seront portés avec la plus grande exactitude, & en même temps que le Mercure, *chez les abonnés : (La distribution actuelle des seize volumes a commencé par le tome vingt-neuf.) Ceux qui ne souscriront pas, & qui ne voudront prendre les volumes qu'à mesure qu'ils paroîtront, les payeront 36 sols chacun.*

Les personnes de Province auxquelles on enverra ce Choix *par la Poste, payeront pour seize volumes 32 livres d'avance, en s'abonnant, & elles les recevront francs de port partout le Royaume.*

Celles qui auront des occasions pour les faire venir, ou qui prendront les frais du port sur leur compte, ne payeront, comme à

Paris, que 24 livres pour ſeize volumes.

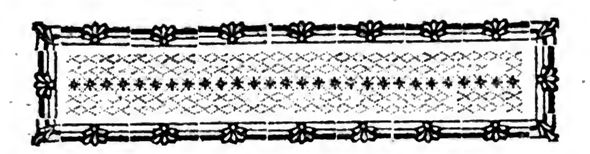
On ſupplie les perſonnes des Provinces d'envoyer par la poſte, en payant le droit, le prix de leur abonnement, ou de donner leurs ordres, afin que le paiement en ſoit fait exactement & d'avance au Bureau.

Les Libraires des Provinces, ou des Pays étrangers, qui voudront faire venir ce Nouveau Choix, *écriront au Bureau dont l'adreſſe eſt ci-deſſus, & on leur donnera toutes ſortes de facilités.*

On trouvera les premiers volumes au même Bureau; ils ſeront délivrés à Paris, ſur le pied de l'abonnement, ainſi qu'en les envoyant par la Poſte. On doit faire obſerver qu'ils ſont néceſſaires à ceux qui n'ont commencé à ſouſcrire qu'au tome treizieme, ou au vingt-huitieme de cette Collection, le nouveau travail étant une ſuite immédiate du premier.

Les cinq Articles ſéparés des tomes X, XI, XII, XIII, XIV & XV, ſe vendent auſſi au même endroit, à raiſon de 8 ſols chaque Article.

On peut ſe procurer par la voie du même Bureau, le Mercure de France, *le* Nouveau Spectateur, *& généralement tous les autres Journaux & les Livres qu'ils annoncent.*



NOUVEAU CHOIX
DE PIECES
TIRÉES
DES ANCIENS MERCURES,
ET DES AUTRES JOURNAUX.

ARTICLE PREMIER.
MORCEAUX HISTORIQUES.

SUITE de l'article concernant le séjour du Czar en France (1).

LE 22 mai 1717, le Czar alla se promener au petit Bercy chez M. Pajot d'Osambré, pour y voir la riche collection de curiosités que ce Sçavant y a formée. Ce Prince y resta environ trois heures à examiner tout, il ne pouvoit pres-

(1) Nouveau Mercure, mai 1717.

que pas en ſortir ; & promit à M. Pajot de le revenir voir. C'eſt ainſi que ce grand Prince employe ſi utilement ſon tems à obſerver tout ce qui peut flatter ſa curioſité, tant au-dedans qu'au-dehors de Paris, dans les endroits publics, comme chez les Particuliers. Il a viſité nos plus habiles Faiſeurs d'inſtrumens de Mathématiques, tels que les ſieurs Chapoteau, Byon & Buterfield ; il a été trois ou quatre fois chez ce dernier, pour voir les expériences & les effets ſurprenans de ſes belles pierres d'aiman. Sa Majeſté s'eſt entretenue avec lui en Hollandois ſans Interprete ; Elle a manié & examiné tout par Elle-même chez les uns & chez les autres, auſquels Elle a commandé quelques inſtrumens, étant parfaitement au fait de tout ce qui regarde les Méchaniques.

Sa Majeſté Czarienne, qui n'avoit pû aller dîner les jours précédens à S. Cloud, à cauſe de quelque légere indiſpoſition, s'y rendit le 23 avec M. le Maréchal de Teſſé & les principaux Seigneurs de ſa Cour, où tout étoit préparé pour l'y recevoir. Monſeigneur le Duc Régent ſe trouva à la deſcente du carroſſe & le conduiſit dans les appartemens. Après le dîner, le Czar ſouhaita de voir les jardins & les eaux ; il parcourut tout le parc, partie

en caleche & partie à cheval, toujours accompagné de S. A. R. qui le reconduisit à l'endroit où elle étoit venue le recevoir. Le Czar revenant par le bois de Boulogne eut la curiosité d'entrer dans le Château de Madrid, que M. d'Armenonville embellit tous les jours. En passant dans la plaine des sablons, il s'y arrêta pour voir faire l'exercice aux Gardes Françoises & Suisses, ce qui fut cause qu'il ne vint que fort tard rendre visite à Madame la Duchesse d'Orléans, qui le reçut à l'entrée de son anti-chambre, & lui présenta Mademoiselle.

Le 24, le Czar vit le Roi *incognito* à huit heures & demie du matin. Il passa par l'appartement de M. le Maréchal de Villeroy. Le Roi, averti de son arrivée, alla le joindre dans le petit cabinet du billard. Le Czar l'ayant apperçu, alla au-devant avec empressement & l'embrassa avec tendresse deux ou trois fois. La conversation étant tombée sur la Carte (1) de Moscovie, M. le Maréchal de Villeroy se la fit apporter, & dit au Czar que le Roi seroit bien-aise d'apprendre par lui-même si elle étoit exacte. Le jeune Roi ayant en même-tems jetté les yeux dessus,

(1) Cette Carte a été dressée par M. de Lisle sur les Mémoires de Sa Majesté Czarienne.

s'entretint de la ſituation des Provinces, de la diverſité des rivieres & du nombre des principales Villes de ce grand Etat, qu'il ſuivoit méthodiquement. Ravi d'entendre le Roi, & ſurpris de la clarté de ſes idées, le Czar prit ſon crayon, & lui montra la jonction qu'il avoit entrepriſe du Volga au Tanaïs pour avoir la communication de la mer Caſpiene avec la mer Noire. Il fit voir enſuite que, pour aller s'oppoſer au Roi de Suede à Pultawa, il avoit fait faire à ſon armée une marche de quatre cens lieues, mais beaucoup plus aiſément qu'en France, par la quantité de rivieres dont ſon Royaume eſt arroſé ; ce qui facilite l'accélération de la marche des troupes & des convois. Après une demi-heure d'entrevûe, il paſſa dans une chambre de M. le Maréchal de Villeroy, où on lui déploya ſur une table les pierreries de la Couronne, de la beauté & du prix deſquelles il jugea en connoiſſeur.

Au ſortir de chez le Roi, il partit avec toute ſa ſuite pour Verſailles qu'on avoit préparé & meublé avec la derniere magnificence, & dans toute la propreté & la galanterie qui ait jamais paru ſous le feu Roi. Il eſt inutile de dire que Sa Majeſté Czarienne fut enchantée de toutes les merveilles de l'art qui embelliſſent ſi fort

cette Maiſon Royale. Les jardins nouvellement ſablés, les eaux, les boſquets, les ſtatues & le grand canal furent pour ce Prince le plus étonnant ſpectacle qui puiſſe s'imaginer. On avoit eu la précaution d'envoyer un détachement des Gardes Françoiſes & Suiſſes, pour garder les avenues du parc, & empêcher que perſonne n'y entrât. Pluſieurs Officiers de la Bouche avoient pris les devants, afin de lui préparer à manger. Vingt Bateliers des mieux faits, habillés en Matelots, étoient deſtinés pour conduire ce Monarque dans les gondoles ſur le canal à Trianon avec toutes les perſonnes de ſa ſuite. Pendant ſon ſéjour à Verſailles, il a été voir la Machine & le Château de Marly, dont les jardins ſont toujours très-proprement entretenus ; il a beaucoup deſſiné & fait des remarques ſur tout ce qu'il a vû. Il en revint le 27 de grand matin à Paris, jour de la Fête de Dieu, pour voir les proceſſions. Il entendit dans une des voûtes du chœur de Notre-Dame la grand-Meſſe, célebrée par M. le Cardinal Archevêque. Il alla le même jour aux Enfans-Trouvés.

Le 28, ce Prince, toujours accompagné de M. le Maréchal de Teſſé, ſe tranſporta à la Monnoie, où il vit fabriquer

différentes especes d'or & d'argent. Il y frappa lui-même trois écus.

Le Dimanche 30, le Czar arriva de bonne heure à Petit-Bourg, où M. le Duc d'Antin lui fit servir un dîner magnifique, après lequel il alla coucher à Fontainebleau. Le lendemain il courut le cerf avec l'équipage du Roi ; il monta les chevaux de Monseigneur le Comte de Toulouse, qui se trouva à cette chasse ; elle fut si vive, que le cerf fut forcé en moins d'une heure & demie. Le Czar, qui n'avoit jamais pris ce plaisir Royal, en parut fort content, & fit à M. le Comte de Toulouse toutes les honnêtetés imaginables. Après la chasse, ce Prince dîna dans le pavillon qui est au milieu de la grande piece d'eau, où il resta fort long-tems à table. Comme on s'étoit flatté qu'il séjourneroit plus long-tems à Fontainebleau, on avoit tout disposé pour cet effet ; cependant il en partit ce jour-là même, après s'être promené quelque tems le long du Tibre. Il revint coucher à Petit-Bourg, où M. le Duc d'Antin le reçut aussi magnifiquement que la veille, quoique ce retour fût imprévu. Après avoir parcouru les jardins & la terrasse qui sert de barriere à la Seine, il entra le premier juin

dans une gondole qui le ramena à Paris, avec toute ſa Cour, qui le ſuivoit dans d'autres bateaux; il s'arrêta à Choiſi, où il fut accueilli par Madame la Princeſſe de Conty Douairiere; il y vit les jardins & les appartemens. S'y étant rafraîchi, il continua ſon chemin en gondole; & ayant traverſé tous les ponts de Paris, il vint deſcendre à l'abreuvoir; il monta en carroſſe, & paſſant ſur les remparts de la Ville, il alla chez un Artificier, où il acheta une grande quantité de fuſées & de pétards, qu'il voulut tirer lui-même dans le jardin de l'Hôtel de Leſdiguieres.

Le 2, il alla l'après-midi à l'Abbaye de S. Denis, où on lui fit voir l'Egliſe, le tréſor, les tombeaux & le ſuperbe bâtiment que les Religieux ont élevé depuis quelques années, & qui n'eſt pas encore achevé: la ſolidité des murs & des voûtes lui plut extrêmement. Les Bénédictins lui avoient préparé une très-grande collation, qu'il ſe fit apporter dans une cellule qui eſt au bout du dortoir, & dont la vûe eſt charmante. Il revint de S. Denis par S. Ouën, où M. le Duc de Treſmes qui avec toute ſa famille l'attendoit, lui fit ſervir une magnifique collation.

Le 3, ce Monarque partit d'ici, accompagné de toute ſa Cour, de M. le

Maréchal de Teſſé, & de M. le Marquis de Bellegarde, ſecond fils de M. le Duc d'Antin, ce jeune Seigneur ayant été prépoſé pour faire les honneurs des Maiſons Royales à la place de M. ſon pere, qui, comme Chef du Conſeil du dedans du Royaume, n'avoit pû ſuivre Sa Majeſté Czarienne, à cauſe de quelques affaires importantes. Le Czar avoit compté paſſer quelques jours à Verſailles, & même on s'étoit préparé à l'y recevoir; mais il ne s'y arrêta qu'un moment, étant allé coucher à Trianon, où il a occupé avec toute ſa ſuite les appartemens du corridor qui donnent ſur les goulottes. Pendant le ſéjour qu'il a fait à Trianon, il prenoit ſurtout le plaiſir de la promenade dans les jardins en caleche, & ſur le canal en gondole; il a viſité tous les endroits les plus remarquables des environs.

Le 6, il partit de Trianon pour aller au Château de Clagny; il monta au grand aqueduc, & de-là ſe rendit à Marly. Il a employé le tems qu'il y a demeuré à-peu-près comme à Trianon, ſe promenant preſque tout le jour, & examinant les jets d'eau, les caſcades & les ſtatues avec une attention ſurprenante; il alloit ſurtout à chaque inſtant voir la caſcade d'Agrippine.

Le 10, M. de Verton, Maître d'Hôtel du Roi, qui est chargé par ordre de la Cour de servir le Czar, ayant ordonné un très-beau feu d'artifice, avoit placé dans le bosquet de Marly une grande quantité de hautbois & de toutes sortes d'instrumens qui préluderent & donnerent une sérénade qui dura près d'une heure; après quoi on tira le feu d'artifice, lequel fut suivi d'une très-belle illumination, que M. le Marquis de Bellegarde avoit fait préparer dans les bosquets des bains d'Agrippine, & dans celui de la cascade; la fête finit par une espece de bal. Toutes les Dames que la curiosité avoit attirées à Marly danserent dans le sallon bien avant dans la nuit. Le Czar fut si content de cette galanterie, qu'il se coucha très-tard, contre son ordinaire.

Le 11, étant allé le matin à S. Germain-en-Laye, il examina le Château vieux & le neuf, & resta fort long-tems sur la terrasse. Il descendit au Val, & delà au Monastere de S. Cyr, où il vit Madame de Maintenon, qui reçut sa visite sur son lit; il demanda à voir les cinq classes & toutes les Demoiselles chacune dans leur place. Ce Prince fut fort édifié de l'utilité & de la magnificence de l'établissement de cette Maison, & de la ma-

niere dont les filles y étoient élevées. Après s'être beaucoup promené, il remonta en carrosse & revint coucher à Trianon.

Le 12, il quitta avec regret ces lieux enchantés pour revenir à Paris ; il passa par Versailles, où il dîna ; avant que de se mettre à table, il vit tous les appartemens & le cabinet des curiosités, qui est auprès de la piece de la Chapelle ; on lui montra les médailles & les coquillages. Les livres curieux & les estampes magnifiques des anciens ballets du Roi l'occuperent plus agréablement que toute autre chose. Il descendit à la grande & à la petite écurie ; il vit travailler dans l'une & dans l'autre plusieurs chevaux que les Ecuyers monterent en sa présence. Il monta en carrosse sur les cinq heures, & vint à Chaillot rendre visite à la Reine d'Angleterre ; il traversa, sans s'arrêter, le Cours-la-Reine, où l'on se promenoit. Il vint descendre chez M. de Launai à la Monnoie des Médailles, où M. le Duc d'Antin l'attendoit ; ce Seigneur fit frapper en sa présence de ce Prince une médaille d'or, qu'il lui présenta. Le Czar fut surpris de trouver d'un côté son portrait en buste, ayant pour légende : *Petrus Alexiowitz Tzar, Mag. Russ. Imperator* ; &

au revers une Renommée dans les airs, avec deux trompettes; autour étoient ces mots : *Vires acquirit eundo*, ce qui fait allusion aux différens voyages que ce Souverain a fait depuis vingt ans ; & dans l'exergue : *Lutet. Paris. 1717.* Il monta ensuite pour voir le cabinet des médailles, où il trouva un médailler rempli de trente médailles d'argent & de quarante médailles de bronze, pareilles à celle qui lui avoit été présentée en or. Il en fut surpris, & encore plus, lorsqu'il vit qu'elles furent distribuées aux personnes qui l'accompagnoient. Après qu'il eut considéré avec attention tout ce qu'il y avoit dans la Monnoie des Médailles, il passa dans l'Orfévrerie, où il trouva un grand nombre de beaux ouvrages de ce métail, dont la plus grande partie étoit pour le Roi, & quelques-uns aussi pour le Roi de Portugal & à ses armes ; il les examina avec un discernement qui marque son bon goût pour toutes sortes de choses. Lorsqu'il s'en alla, on lui présenta encore une pareille médaille de son portrait, qui venoit d'être achevée, dont les fonds étoient de bronze brun, & tous les reliefs en or.

Le 13 au matin, il reçut la visite du Nonce, qui lui fit un compliment en Italien, auquel le Vice-Chancelier Schaffiraw

répondit. Il ſortit ſeul l'après-midi, & ſe rendit le ſoir chez M. le Duc d'Antin, où il ſoupa avec Monſeigneur le Comte de Toulouſe; le repas fut ſuperbe.

Le 15 au matin, il alla à l'Imprimerie Royale; on tira devant lui pluſieurs épreuves. Il paſſa enſuite au College des Quatre-Nations, fondé par le Cardinal de Mazarin. Il viſita l'Egliſe & la Bibliotheque, & fit amitié à M. Varignon, le plus fameux Géometre du Royaume; il s'informa des fonds deſtinés à entretenir un pareil établiſſement; il parut content du détail qu'on lui en fit; parce qu'outre deux Colleges qu'il a fondés dans ſes Etats, l'un à Moſcow, & l'autre à Peterbourg, il a encore deſſein d'en ériger de nouveaux. Au ſortir de cette Maiſon, il paſſa chez le ſieur Pigeon, Auteur d'une ſphere mouvante très-curieuſe, ſuivant le ſyſtême de Copernic; il la trouva parfaitement exécutée; elle lui plut ſi fort, qu'il donna ordre, en partant, de l'acheter deux mille écus. Il alla enſuite en Sorbonne, où il fut reçu par les Docteurs de la Maiſon, qu'il gracieuſa beaucoup; il admira le tombeau du Cardinal de Richelieu, que l'on regarde comme un des chefs-d'œuvres de Girardon. L'après-midi ce Prince monta ſur les Tours de Notre-

Dame, pour découvrir d'un coup d'œil toute l'étendue de cette Capitale. Il trouva, en rentrant à l'Hôtel de Lesdiguieres, les Ambassadeurs de Portugal & de Malte, qui vinrent en grand cortege lui rendre visite.

Le 15 au matin, étant retourné aux Gobelins, il prit plaisir à voir travailler. Entre plusieurs pieces de tapisserie qu'on lui exposa, il préféra l'histoire de Don Guichotte, dont les desseins sont du jeune M. Coipel : le Roi lui en a fait présent depuis avec quelques autres. L'après-dîné, il monta dans une caleche, en forme de gondole, ouverte de tous côtés, appartenante à M. le Maréchal de Tessé. Ce Monarque étoit acompagné de ce Seigneur, de son Chambellan ordinaire & de M. de Verton; il visita en passant dans la rue des Bernardins la maison de M. de Torpane, que lui a vendue M. l'Abbé Bignon; ensuite celle de Madame la Duchesse de la Ferté, qui donne sur le Palais Royal; il fut charmé du goût & de la magnificence dont elle étoit ornée; il passa de-là à l'Hôtel de Monseigneur le Comte de Toulouse; après quoi, sur le soir, il alla se promener au Cours, où il fit plusieurs tours.

Le 16, le Czar ayant témoigné quel-

que envie de voir les troupes de la Maison du Roi, Monſeigneur le Duc Régent donna ordre aux Gendarmes, aux Chevaux-Legers, aux deux Compagnies des Mouſquetaires & aux Gardes Françoiſes & Suiſſes de ſe tenir prêts le 16 après-midi. On choiſit, pour en faire la revûe, la grande allée des Champs Eliſées. Les Gardes Françoiſes & Suiſſes étoient rangées ſur cinq lignes, depuis le commencement de cette allée juſqu'à la barriere qui la ſépare des allées du Roule. La Cavalerie ſe plaça ſur quatre lignes depuis cette barriere juſqu'au-deſſus de la grande étoile. Le Prince de Rohan & le Prince de Soubiſe, reçu en ſurvivance de la Charge de M. ſon pere, étoit à la tête de la Compagnie des Gendarmes ; M. le Duc de Chaulnes étoit auſſi avec M. ſon fils à la tête des Chevaux-Légers ; M. d'Artagnan commandoit les Mouſquetaires gris, & M. de Canillac, les noirs. Monſeigneur le Duc du Maine & M. le Duc de Guiche étoient à cheval. Le Czar arriva à trois heures & demie au bas des allées des Champs Eliſées; il monta ſur un cheval du Roi ; on en avoit auſſi amené pour toute ſa ſuite. Monſeigneur le Duc d'Orléans étoit à cheval, ſuivi de pluſieurs Seigneurs de la Cour. Le Czar, ac-

compagné de S. A. R. passa fort vîte devant le premier rang jusqu'au bout de la ligne, & revint au petit galop. Etant parvenu à l'entrée de l'allée des Champs Elisées, il vit faire l'exercice à toute l'Infanterie; mais s'étant élevé des tourbillons épais de poussiere, par la quantité des carrosses, des chevaux & d'une multitude infinie de peuples qui s'y trouverent; ce Prince en fut si fort incommodé, qu'il fut obligé de se retirer, sans avoir eu la satisfaction de voir défiler de si belles troupes. Il descendit avec Monseigneur le Duc d'Orléans, pour visiter le nouveau pont-tournant des Tuileries. Ces deux Princes se retirerent ensemble dans un endroit séparé, & eurent une conférence d'une demi-heure en présence du Prince Kurakin, qui servoit d'Interprete à Sa Majesté Czarienne. Après s'être promené un moment dans les Tuileries, il monta en carrosse, accompagné de Messieurs les Maréchaux de Tessé, d'Estrées, de Matignon & autres Seigneurs. Il alla souper à S. Ouën, chez M. le Duc de Tresmes, Gouverneur de Paris; il y fut traité splendidement; il s'entretint presque toujours pendant le repas, qui dura près de trois heures, avec M. le Comte de Bethune, qui parle Polonois & Alle-

mand. Ce Prince ayant ſçu que Madame la Comteſſe de Bethune, fille de M. le Duc de Treſmes, étoit ſeulement ſpectatrice, il la pria très-gracieuſement de ſe mettre à table, ce qu'elle fit.

Le 17, Monſeigneur le Comte de Toulouſe fit préſenter à ce Prince une grande Carte marine, avec pluſieurs écrans magnifiques. Il retourna encore à l'Obſervatoire, où il fut près de deux heures à faire des obſervations ; & de-là il ſe rendit chez M. le Maréchal de Villars, qui le reçut avec tout l'appareil poſſible ; le ſouper fut ſplendide, & à chaque ſanté on tira pluſieurs boëtes.

Le 18 au matin, le Czar, qui avoit mandé M. Deliſle le Géographe, l'entretint fort long-tems par interprete ſur la ſituation & l'étendue de ſon Empire, dont ce Prince eſt mieux inſtruit que perſonne ; pour lui en donner une connoiſſance plus exacte, il ordonna qu'on apportât deux cartes manuſcrites qu'il avoit fait faire d'une partie de ſes Etats ; il fit remarquer à M. Deliſle la ſituation d'une nouvelle forteresse qu'il avoit fait bâtir en Tartarie, & lui fit part de ſes nouvelles acquiſitions dans ces quartiers-là, par la ſoumiſſion d'un Roi Tartare qui s'eſt rendu ſon Vaſſal, & par la jonction

de cent mille Calmoucs, avec les autres Tartares qui ſont déja ſous ſa domination. Ce Prince alla voir enſuite pluſieurs expériences chymiques que M. Geofroi lui avoit préparées.

Le 18, le Czar vint à cinq heures, *incognito*, prendre congé du Roi; il entra par l'appartement de M. le Maréchal de Villeroy, il fit préſent à Sa Majeſté du plan de Peterbourg. On peut juger de l'importance & de la grandeur de cette Place, par les trente-deux baſtions qui doivent la défendre. Sa Majeſté l'a placé dans le cabinet du Conſeil. Après avoir reçu la viſite de Monſeigneur le Duc Régent, il alla au Palais Royal, où il ſalua Monſeigneur & Madame la Ducheſſe d'Orléans.

Le même jour le Czar, curieux de voir rendre la vûe à un aveugle, donna ordre à M. Areskin, ſon premier Médecin, de lui découvrir un habile Oculiſte; s'étant adreſſé à M. du Vernay, Profeſſeur Royal d'Anatomie au Jardin des Plantes, il lui indiqua M. de Wolhouſe, Gentilhomme Anglois, qui ayant amené à l'Hôtel de Leſdiguieres un Invalide aveugle depuis la bataille d'Hochſtect, âgé de ſoixante-cinq ans, prépara tout pour cette opération difficile. Le Czar voyant plan-

ter l'aiguille dans l'œil de l'Invalide, se détourna un moment ; mais la curiosité l'ayant emporté, il le vit travailler & eut la preuve que la cataracte étoit abattue; car ce Prince ayant montré sa main à l'Invalide, celui-ci la distingua. Un succès si heureux a engagé Sa Majesté Czarienne à promettre au sieur de Wolhouse un Eleve, pour le former sous un si habile homme, à l'imitation du Grand-Duc de Toscane & du Roi de Sicile, qui lui en ont envoyé, & qu'il a perfectionnés dans cet art.

Le 19, le Czar se mit dans son bain, suivant la coutume qu'il a de se baigner tous les Samedis.

Le même jour, ce Prince voulant se trouver à une Audience du Parlement, s'y rendit. Il entra d'abord chez M. le Premier Président, d'où il fut conduit par le Bailli du Palais à la Grand'Chambre. On le plaça dans une des lanternes, que l'on avoit décorée, d'où il vit Messieurs siégeans sur les hauts bancs. On appella une Cause; après que les deux Avocats, Milchault & Guerin, eurent plaidé, M. de Lamoignon, Avocat Général, se leva; & après avoir résumé l'affaire qu'on plaidoit alors, dit qu'il y avoit plusieurs exemples où la Cour avoit été consultée

par des Souverains dans les affaires les plus importantes de leurs Etats ; mais qu'un Monarque si éloigné de la France, également puissant en Europe & en Asie, eût voulu être témoin de son auguste séance, c'étoit un exemple rare ; il ajouta qu'un tel événement méritoit d'être conservé dans les Registres du Parlement, & d'être transmis à la postérité. L'Audience finie, le Czar salua en sortant cet auguste Sénat, qui étoit en robes rouges, & les Présidens avec leurs fourrures, ce qui ne s'étoit pratiqué en pareil cas que pour l'Empeur Charles-Quint.

Le même jour, l'après-midi, le Roi alla à l'Hôtel de Lesdiguieres rendre visite au Czar, qui, après l'avoir reçu, vint à l'Académie des Sciences, où M. l'Abbé Bignon présidoit ; M. de la Faye (1) lui montra un modele de la machine qu'on a imaginée fort ingénieusement pour élever l'eau avec la moindre force qu'il est possible, fondé sur les propositions les plus difficiles de Géométrie. Le Czar confirma par son approbation le jugement du Public & de l'Académie. M. Lemery lui fit observer l'effet de deux végétations chi-

(1) Capitaine aux Gardes Françoises.

miques fort singulieres ; & M. de Reaumur, les desseins de la description des arts, prêts à imprimer ; enfin M. Dalesme lui fit voir l'effet d'un nouveau cric à cremaillere, qui avec moins de force, fait plus d'effet que les crics. Sa Majesté Czarienne a prêté beaucoup d'attention à toutes ces nouveautés, & a bien voulu prendre séance, permettant à la Compagnie de s'asseoir, pour voir l'ordre de l'Académie & le rang des Académiciens. Il a vû pareillement celle des Belles-Lettres, où on lui montra l'histoire de Louis XIV. en médailles.

Le Dimanche 20, à deux heures après-midi, il envoya demander s'il pouvoit revenir voir les médailles des Rois de France, & la suite de l'histoire de Louis XIV. dont une grande partie étoit de même que celle qu'on lui avoit présentée de bronze, & les reliefs d'or. Il y arriva une heure après, & examina tout avec encore plus d'attention que la premiere fois. Et comme il s'arrêta beaucoup à considérer la médaille de Louis XV. qui a pour revers un soleil levant, avec ces mots : *jubet sperare*, qui étoit aussi de bronze & les reliefs d'or. Le Directeur de la Monnoie crut devoir la lui offrir. Il

la

la reçut très-gracieusement, marquant, en touchant sur sa poitrine, qu'il la garderoit éternellement.

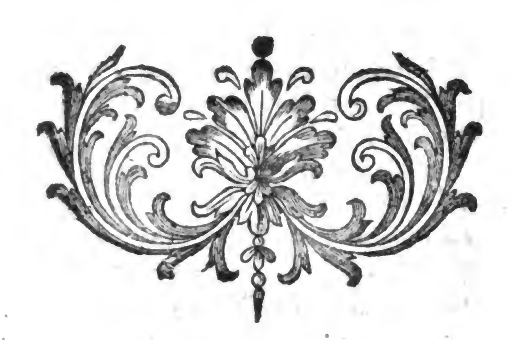
Sur les six heures, il retourna à l'Hôtel de Lesdiguieres, pour assister aux Vigiles de la Pentecôte dans la Chapelle; elles furent chantées par ce Prince & par les Musiciens, qui avoient chacun un livre de plain-chant à la main.

Le Czar, après avoir entendu la Messe de la Pentecôte, selon l'ancien style & la liturgie des Grecs, partit enfin le 21 au soir pour les Eaux de Spa; il étoit escorté par dix Mousquetaires, qui devoient se relayer successivement en pareil nombre jusqu'à Soissons. Il soupa & coucha à Livry chez le Marquis de ce nom; il but à à la santé du Roi & à celle de Monseigneur le Régent.

Le Lundi matin 22, ce Prince, après s'être promené dans les jardins de Livry, monta dans une chaise de poste avec M. de Jagouzinki, son Chambellan; alla dîner à Nanteuil, ensuite coucher à Soissons. Il s'embarqua à Charleville sur la Meuse, afin de se rendre à Liege, où il se reposa quelques jours dans un Palais que l'Electeur de Cologne lui avoit fait préparer. Son Altesse Electorale lui a fait offre par

M. Waldor, ſon Envoyé en France, de cent de ſes Gardes & deux cens hommes de ſes troupes pour lui ſervir d'eſcorte.

Le Czar a diſtribué à M. le Duc d'Antin & à pluſieurs Seigneurs de la Cour, une ſuite de médailles, frappées en Hollande à ſon coin, où ſont repréſentées les actions les plus éclatantes de ſon regne.



ARTICLE II.

PIECES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

LE TEMS,

ODE (1).

Au plus haut ſommet du Parnaſſe
Je prends un eſſor glorieux ;
Et plein d'une nouvelle audace,
Je vais parler comme les Dieux.
Le noble tranſport qui m'anime
Me fait chanter d'un ton ſublime
Le Tems & ſes progrès divers.
Quel vaſte ſujet à décrire !
Je découvre que ſon empire
Eſt auſſi vieux que l'Univers.

Déja brille le premier âge ;
Je vois du ténébreux cahos
Sortir le magnifique ouvrage
Des cieux, de la terre & des flots.

(1) *Mercure de France, janvier 1736.*

Inſtrument du pouvoir immenſe,
Le Tems ſuit, ſoutient & diſpenſe
Des Saiſons le rapide cours;
Et par un mouvement utile,
Il ſçait dans ſa route fertile
Mourir & renaître toujours.

Tous les ans la plaine ſe dore,
La vigne étale ſes tréſors,
Le triſte Hyver, l'émail de Flore,
Du Tems diſtinguent les accords.
Son ſecours bienfaiſant prépare
Les biens que dans ſon ſein avare
La terre renferme & produit.
Artiſan qui n'a point de tréve,
Par toi tout commence & s'achève,
Tout ſe forme & tout ſe détruit.

Que la beauté mene à ſa ſuite
L'aimable troupe des plaiſirs,
Et que ſon attrait nous invite
A lui conſacrer nos deſirs,
Elle a beau marquer ſes conquêtes
Sur les plus orgueilleuſes têtes,
Et triompher de tous les cœurs;
Bien-tôt en proie à des allarmes,
Du tems, qui ternit tous ſes charmes,
Elle éprouve les traits vainqueurs.

Quels changemens marquent ſa courſe !
Par lui ſeul des hommes épars,
Depuis le Midi juſqu'à l'Ourſe,
Élevent de hardis remparts.
Sous ſes auſpices s'établirent
Ces pompeux États qui fleurirent
Dans la célebre Antiquité ;
Et victimes du même maître,
A peine laiſſent-ils paroître
Des reſtes de leur majeſté.

On marche aujourd'hui ſur les herbes
Qui couvrent les faîtes fameux
De tant d'édifices ſuperbes,
De l'orgueil enfans ſomptueux.
Les plus brillantes deſtinées,
Contre le tyran des années,
Vous promettoient un vain ſecours ;
Héros que la vertu couronne,
Sans le nom que le Pinde donne
Vos faits auroient ſuivi vos jours.

Mais quelle ardeur vive & preſſante
Ranime & ſaiſit mes eſprits !
Quelle matiere éblouiſſante
Vient s'offrir à mes ſens ſurpris !
O Tems ! ce n'eſt point à la gloire
Des Héros qu'a vanté l'hiſtoire

Que tu dois ton plus bel éclat ;
Rien ne ſurpaſſe les prodiges
Dont marque tes plus beaux veſtiges
Un grand & pieux Potentat.

Auſſi-tôt deſtructeur que pere
Des heures, des jours & des ans,
Tu fais que d'une aîle légere
Loin de nous volent les inſtans.
Dans le canal qui la renferme,
L'eau ſans relâche vers ſon terme
Roule d'un cours précipité ;
Ainſi d'une égale vîteſſe,
Les momens ſe creuſent ſans ceſſe
Un tombeau dans l'éternité.

Quelle horreur, quels feux, quel tonnerre !
Hors de moi, plein d'étonnement,
Du débris entier de la terre
J'enviſage l'affreux moment.
Ces beaux liens, ces ſympaties,
Des choſes les mieux aſſorties,
Tout, ſans retour, ſe briſera ;
Et dans les éternels abîmes,
Tems, avec tes propres victimes,
Ton regne à jamais ſe perdra.



ODE de M. Linant à M. de Voltaire, sur le succès d'Alzire (1).

PERE d'Œdipe & de Zaïre,
Et de tant d'immortels enfans,
Tu jouis du succès d'Alzire,
Que peu de jours ont vû produire
Et qui triomphera des tems.

Aux traits divins de cet ouvrage,
Le froid Critique est confondu ;
Il déride son front sauvage,
Et t'accorde enfin son hommage,
Surpris de se sentir ému.

Ta Muse enrichit notre Scene
Des mœurs d'un nouvel Univers ;
Et tout l'or que l'avare amene
Du Potoze au bord de la Seine,
Ne vaut pas celui de tes Vers.

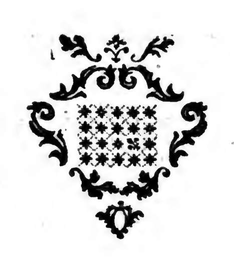
Poursuis ta nouvelle carriere ;
Rends-nous heureux par tes travaux ;
Poursuis, échauffe, amuse, éclaire
Le sage ainsi que le vulgaire,
La Cour, & même tes rivaux.

(1) *Mercure de France, avril 1736.*

Vainqueurs de ces foibles nuages,
Des rayons d'immortalité
Couronnent déja tes ouvrages :
De l'honneur du ſiecle, heureux gages,
Tréſors de la poſtérité.

Le tems dans ſa courſe rapide,
Loin d'avoir altéré le prix
Des grands tableaux de l'Eneïde,
Et du doux pinceau d'Euripide,
Leur donne un nouveau coloris.

Tandis que, tyran inflexible,
Il anéantit nos momens,
Que d'un coup ſecret & terrible,
Des Palais, deſtructeur paiſible,
Il ébranle leurs fondemens.



ODE, *tirée du Pseaume 136*, Super flumina Babylonis, &c. (1).

SUR les bords qu'arrose l'Euphrate,
Les larmes coulent de nos yeux,
Au doux souvenir de ces lieux,
Dont le nom seul encor nous flatte.
O Jourdain! ô Sion! ô séjour desiré!
Montagne auguste! Ville sainte!
Quand pourrons-nous dans ton enceinte
Relever le Temple sacré?

Dans ces tems d'horreurs, de tempêtes,
Nous oublions ces instrumens,
Qui, dans de plus heureux momens,
Servoient à célebrer nos Fêtes;
Ils restent suspendus aux saules, aux ormeaux
Du fleuve témoin de nos peines,
Pendant qu'il voit nos larmes vaines
Se mêler aux cours de ses eaux.

Peuple inhumain, ta barbarie
Nous insulte encore dans nos maux;
A la rigueur de nos travaux,
Peux-tu joindre la raillerie?
Vous dont les chants faisoient retentir le saint lieu,

(1) *Mercure de France, juin 1736.*

Chantez-nous, dit-il, ces Cantiques
Que dans vos fêtes magnifiques
Vous adressiez à votre Dieu.

Eh! qui, dans la douleur amere,
Dont nos cœurs se trouvent atteints,
Chantera les Cantiques saints
Aux yeux d'une terre étrangere?
Sion, unique objet de mes plus doux transports,
Ah! si jamais mon cœur t'oublie,
Que sur mon luth ma main impie
Seche au milieu de mes accords!

Sion, Montagne déplorable,
Triste sujet de mes soupirs,
Sion, je fais tous mes plaisirs
De revoir ton Temple adorable.
Temple auguste! lieux saints, séjour du Tout-Puissant,
Si vous sortez de ma pensée,
Que ma langue à jamais glacée,
Ne forme plus aucun accent!

Seigneur, au jour de ta visite,
Souviens-toi des enfans d'Edom;
Ces ennemis de ton saint nom
Et du lieu que ta gloire habite,
« Détruisez, disoient-ils, cette fiere Cité,
» Rasez, rasez ces murs superbes;

» Que l'on doute à l'aſpect des herbes
Si ſon Temple a jamais été.

Ville barbare, impitoyable,
Qui te ris de notre douleur,
Puiſſe naître l'heureux vengeur
Qui te prépare un ſort ſemblable !
Puiſſai-je voir un jour tes remparts démolis
En proie aux horreurs de la guerre ;
Puiſſent mille éclats de tonnerre
Écraſer tes coupables fils !



LE CABINET,

EPITRE A DORIS (1).

OUI, Doris, ma Muse docile,
De mon modeste domicile
Vous trace ici les premiers traits,
Et va, d'une plume discrete,
Après avoir peint ma retraite,
Vous raconter ce que j'y fais.

Près du vaste Quai de l'École,
Théâtre du fougueux Eole,
Est un assez grand carrefour ;
C'est dans ce quartier incommode,
Où les vents tiennent leur synode,
Que le sort fixe mon séjour.

Là, par une juste mesure,
Honnête & propre sans parure,
Mon logement est limité,
Livres, peintures & musiques,
Quelques meubles philosophiques
L'ornent avec simplicité.

Asyle d'un vrai Solitaire,
Qui, satisfait du nécessaire,

(1) *Mercure de France, juillet 1736.*

Y borne ſon ambition ;
Et qui ſagement inſenſible,
Cede le moins qu'il eſt poſſible
Aux attraits de l'opinion.

Né pour les douceurs de la vie,
A l'aimable Philoſophie
Je conſacre tous mes deſirs ;
Ce n'eſt qu'en ſes vertus modeſtes,
Exemptes de ſuites funeſtes,
Que je cherche les vrais plaiſirs.

Mon Cabinet eſt un licée
Où mon ame moins abuſée
Ne s'exerce qu'à réflechir ;
Qu'y fais-je, hélas ! que m'y combattre ;
Ce qu'ailleurs j'aime & j'idolâtre,
Là je ne fais que le chérir.

Des plus ſalutaires maximes
Reſpectant les loix légitimes,
J'y ſuis la raiſon qui m'inſtruit ;
Et par une amuſante étude,
Des ennuis, de l'inquiétude
Je guéris mon eſprit ſéduit.

Loin de la grandeur importune
Qu'entraîne après ſoi la fortune ;
Coulant la moitié de mes jours,
Je crois y vivre avec moi-même

Et j'y goûte ce bien ſuprême
Qui, chez autrui, me fuit toujours.

C'eſt-là que mon cœur s'étudie,
Qu'il s'éprouve & qu'il s'humilie
Au milieu des réflexions ;
Effrayé de l'horreur des vices,
Il abhorre les précipices
Où l'entraînent ſes paſſions.

C''eſt-là qu'il voit & qu'il déteſte
Cet amour-propre ſi funeſte
Dont il n'eſt que trop revêtu ;
Et qu'envers lui-même ſévere,
Il peut ſans honte & ſans myſtere
Rougir de manquer de vertu.

Dans ma ſolitude chérie,
D'une utile miſantropie,
Je ſuis la deſpotique loi ;
Mais de quelque nom qu'on me nomme ;
Chez mes amis je ſuis tout homme,
Quoique Philoſophe chez moi.

Ne croyez pas qu'un air ſauvage
De mon ſocratique hermitage
Rende le ſéjour inhumain ;
Souvent les jeux, les ris, les graces
Ont vû les plaiſirs ſur leurs traces
Y faire luire un jour ſerein.

On n'y reſpire la morale
Que dans le trop rare intervalle
Où ma raiſon parle à mon cœur ;
Y ſuis-je en bonne compagnie ?
Il n'y regne que le génie
Qui ſçait préſider au bonheur.

La liberté, la complaiſance,
Tous les plaiſirs de bienſéance
Y trouvent un facile accès ;
La ſincérité, la franchiſe,
Tout ce que l'honneur autoriſe,
Ne s'y produit qu'avec ſuccès.

L'amitié prend ſoin d'introduire
Les égards qui ne peuvent nuire ;
Tout ce qui plaît eſt de ſon choix ;
Elle ſouffre que l'Amour même,
De ſon impérieux ſyſtême,
Y vienne humaniſer les loix.

Jamais foibleſſes exceſſives,
Jamais vaines prérogatives
N'y troublent la félicité ;
La vertu regle la tendreſſe,
Et c'eſt au ſein de la ſageſſe
Qu'on y goûte la volupté.

C'eſt ainſi que dans mon aſyle,
Joignant l'agréable à l'utile,

Je travaille à me rendre heureux ;
J'y cherche ce que je desire ;
Et dans mon stoïque délire
Je crois trouver ce que je veux.

Tout m'y charme, rien ne m'y gêne.
Tel, je crois, on vit Diogene
Vivre content dans son tonneau ;
Jamais fâcheux ni téméraire,
Du jour tranquille qui m'éclaire,
N'y vint obscurcir le flambeau.

J'y suis maître ; y deviens-je esclave,
A la passion qui me brave
J'oppose de sages efforts ;
Et moi-même je m'intimide,
Plus par l'équité qui me guide,
Que par la crainte des remords.

Je me rends justice à moi-même,
Je me hais autant que je m'aime,
Je me cherche autant que je puis ;
Et m'occupant à me connoître,
Je vois si ce que je dois être
Est en effet ce que je suis.

C'est alors que l'ame confuse,
De la folle erreur qui l'abuse,
Connoît les dangereux appas ;
Et fixant mon esprit volage,

Je joins au desir d'être sage
Le regret de ne l'être pas.

Tel je vis dans ma solitude,
J'y fais ma principale étude
De rendre mes soins fructueux ;
Et trop honteux de mes foiblesses,
Des passions enchanteresses,
J'y crois fuir l'attrait dangereux.

Enfin c'est-là que je m'applique
A faire l'exacte critique
Des égaremens de mon cœur ;
Et la vertu que j'y révere
M'instruit, me réforme, m'éclaire,
Et m'y rend mon premier bonheur.

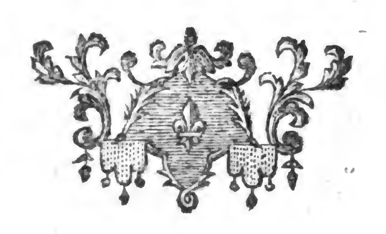
Je me trompe, quand elle y trace
Sur une flatteuse surface
Les traits de la félicité ;
Elle ne m'y peint qu'une idole
Dont l'éclat ou l'ombre frivole
Me déguisent la vérité.

Serois-je contraire à moi-même ?
Me livrai-je au caprice extrême
D'un esprit qui se méconnoît ?
Ah ! dans mon embarras funeste,
J'éprouve trop qu'où l'homme reste,
Le Philosophe disparoît.

Raiſon, réflexions, morale,
Vous ne m'offrez qu'un noir dédale,
Où ſe perd mon cœur abattu;
Aveugle en ſa courſe incertaine,
Il erre, il accorde ſans peine
Sa foibleſſe avec ſa vertu.

C'eſt en vain que je ſacrifie
Au gré de la Philoſophie
Mes ſoins, mes plaiſirs les plus doux;
Hélas! dans le plus cher aſyle,
Comment vivre heureux & tranquille,
Doris, quand on y vit ſans vous?

Par M. D. B. d'Aix en Provence.



ÉLÉGIE (1).

QUE tes cruels desseins, ô pere inexorable,
Vont rendre désormais ta fille misérable !
Sans l'aveu de mon cœur, sans consulter les Dieux,
Tu m'imposes le joug d'un hymen odieux ;
Mais tremble que du Ciel la justice infinie
Ne te punisse un jour de cette tyrannie.
Ils me protégeront, ces puissans Immortels,
Et j'attends leur secours jusqu'aux pieds des autels ;
J'y trouverai du moins le généreux Alcandre,
Contre tes cruautés prêt à tout entreprendre ;
Il viendra de l'hymen éteindre le flambeau,
Et dépouiller mon front du funeste bandeau....
Que me promettez-vous, illusion flatteuse ?
Ainsi que j'ai vécu, je mourrai malheureuse.
Un pere injuste, hélas ! peut lui seul en ce jour
L'emporter sur les Dieux, Alcandre & mon amour.
Qu'on ne me parle plus d'une haute fortune :
Alcandre, en te perdant, il ne m'en reste aucune.
De t'aimer, de te voir je faisois mon bonheur :
C'étoit le seul plaisir que pût goûter mon cœur.

(1) *Mercure de France, septembre 1736.*

En vain ordonne-t-on à ta fidelle amante
De faire vanité d'une flamme inconſtante,
Mon pere a le pouvoir de me ſacrifier,
Mais non pas, cher amant, de te faire oublier:
Plus il mettra de ſoins à combattre ma flamme;
Et plus ton ſouvenir occupera mon ame.
Je n'avois pas prévû que de pareils malheurs
Duſſent me faire un jour répandre tant de pleurs.
Que de projets charmans flattoient mon eſpérance!
Jamais je n'avois craint que ton indifférence;
Souvent ingénieuſe à troubler mon repos,
Cette crainte, il eſt vrai, m'a coûté bien des maux......
Eh! que ſçais-je à préſent ſi, loin de ta maîtreſſe,
Tu ne dédaignes pas ſes feux & ſa tendreſſe?
Ce ſoupçon ſeul me livre au plus grand des tourmens.
J'ai beau me rappeller ton amour, tes ſermens;
Tout cela n'eſt pour moi qu'une vaine aſſurance;
Si je ne jouis plus de ta chere préſence.
Mille jeunes beautés qui brillent en ces lieux,
Pour ſurprendre ton cœur vont ſéduire tes yeux:
Hélas! quand tu venois rendre hommage à mes charmes,
Je n'avois pas alors ces terribles allarmes.
Où ſont ces doux inſtans? J'étois ſûre du moins

De mériter encor ta conſtance & tes ſoins.
Mais peut-être aujourd'hui ton ame ailleurs charmée,
Aſſure que je ſuis indigne d'être aimée,
Et que tu peux ſans crime oublier mes appas :
Je doute même, ingrat, ſi tu n'en jures pas.
Mais en dois-je douter? ta nouvelle conduite
Prouve ta perfidie, & j'en ſuis trop inſtruite.
Tu ne viens plus me voir, & par aucun écrit
Ta plume ne s'empreſſe à calmer mon eſprit.
Eh ! voilà donc quelle eſt ma triſte deſtinée !
Je me vois maintenant trahie, abandonnée;
Victime de l'Amour, victime du devoir,
Et le pere & l'amant cauſent mon déſeſpoir.
Mon pere eſt inhumain, mon amant eſt parjure,
Ils m'accablent tous deux, & rien ne me raſſure.
Sans ſecours, & toujours en proie à ma douleur,
Que de maux à la fois me déchirent le cœur !
Perfide & cher amant ! ah, fatale hymenée !
Trop malheureuſe fille, amante infortunée !
Alcandre, ſois ſenſible à mes cris douloureux,
Viens calmer les tranſports de mon cœur amoureux;
Au parjure du moins n'ajoute pas l'outrage;
Hélas ! quand tu ſerois infidele & volage;
Quand tu devrois venir pour dégager ta foi,
N'importe, ta préſence eſt un bonheur pour moi.

M. Michault de Dijon.

LA POLITIQUE,

ODE (1).

QUE vois-je ? quelle est la Déesse,
Dont les Dieux de la Terre encensent les autels !
Par sa douceur enchanteresse
Elle flatte tous les mortels......
O funeste douceur ! séduisante imposture !
L'Artifice est caché sous l'air de la Nature :
Son visage est couvert d'un masque séducteur.
Autour d'elle un nuage sombre
Prête le secours de son ombre
Aux coupables projets du cœur.

Je reconnois la Politique,
Ce monstre, qui souvent sans respecter les loix,
Mit sur un Trône despotique
Des Tyrans, sous le nom de Rois.
Vrai fléau des Etats, détestable Furie ;
Elle enfanta jadis à la Cour (2) d'Etrurie
Les dogmes qu'elle enseigne à ses chers nourrissons.
Mais elle parle, osons l'entendre,

(1) *Mercure de France, septembre 1736.*

(2) *Machiavel de Toscane a fait un Corps de Maximes Politiques dans son Livre intitulé le Prince.*

Pour déteſter, non pour apprendre
De trop criminelles leçons.

Soyez, dit-elle, peu ſincere,
Et donnez pour lumiere une fauſſe lueur.
Souvent la ruſe eſt néceſſaire;
Laiſſez au Peuple la candeur.
Allez à votre but. Qu'une auſtere ſageſſe
Ne vous inſpire pas trop de délicateſſe:
A ſes rigides loix ne ſoyez point ſoumis.
Si vous tentez une entrepriſe,
Tout moyen qui la favoriſe
Eſt pour vous un moyen permis.

Que votre habile prévoyance
Donne une juſte cauſe à d'injuſtes deſſeins:
Qu'à de noirs projets la Prudence
Prête les motifs les plus ſaints.
Du Sceptre de (1) Valois un Héros eſt avide;
Au Trône ſourdement l'Ambition le guide.
De l'Egliſe outragée il feint d'être l'appui:
Adroit vengeur de ſa querelle,
Quand on croit qu'il s'arme pour elle,
Guiſe (2) ne combat que pour lui.

Que le rare talent de feindre
Faſſe d'un homme ſeul cent hommes différens:

(1) *Henri III.*
(2) *Voyez le Catholicon, &c.*

Le Courtisan doit se contraindre ;
Esclave des lieux & des tems,
Inimitable Acteur, ingénieux Protée,
Il paroît ; je le vois sous sa forme empruntée,
La parole pour lui n'est plus la voix du cœur.
De la joie il ressent (1) les charmes ;
Et son œil nageant dans les larmes,
Etale un chagrin imposteur.

De ses transports maître sévere,
Que l'intérêt l'ordonne, il va les enchaîner.
Calme au milieu de la colere,
S'il le faut, il sçait pardonner.
Mais non, ... brûlant de rage, il s'arme d'artifice.
Sa haine est colorée, & sa sourde malice
A sçu se déguiser sous des dehors trompeurs.
Sa main habilement perfide,
Couvre l'abîme, & vous y guide
Par un chemin semé de fleurs.

Aux pieds de ce Grand, qu'il doit craindre,
D'un voile de respect il a sçu se couvrir,
S'il faut qu'il souffre sans se plaindre,
Sans se plaindre il sçaura souffrir.
Au gré de l'intérêt ses lévres sont mobiles,

(1) *Cromwel pleura à la mort de Charles I. en protestant qu'il eût voulu racheter de son sang la vie de ce Prince.*

Je

Je le vois cultiver ceux qui lui ſont utiles,
Dérober à leurs yeux, avec dextérité,
Leurs foibleſſes les plus honteuſes;
Et par des louanges trompeuſes,
Rendre hommage à leur vanité.

Zelé Partiſan du ſilènce,
Il ſçait à cette regle aſſujettir l'eſprit,
Ne diſant rien de ce qu'il penſe,
Ne penſant rien de ce qu'il dit.
On a beau l'obſerver: l'œil, quelqu'effort qu'il faſſe,
D'un cœur toujours fermé ne voit que la ſurface.
Il enfante en ſecret des projets odieux.
Ainſi couvert d'épais nuages,
Le ſoleil forme ces orages
Qui ſement la crainte en tous lieux.

D'un Sujet craignez la puiſſance
Contre ſon Souverain, s'il peut ſe maintenir.
Ce grand pouvoir eſt une offenſe:
C'eſt un crime qu'il faut punir.
Peut-être qu'eſſayant le ſacré diadême,
Il prépare des fers aux Peuples, à vous-même.
Que l'arrêt de ſa perte en ſecret ſoit dicté.
Une précaution cruelle
L'empêchant d'être un jour rebelle,
Cimente votre ſûreté.

Je frémis. Que viens-je d'entendre ?
Trop affreuſes leçons que reçoit l'Univers !
Loin d'ici cet art qui ſçait rendre
Les hommes trompeurs & pervers.
Périſſent à jamais de coupables maximes,
Sources de mille maux, meres de tous les crimes.
Politique, eſt-ce ainſi que tu formes les Rois ?
Puiſſiez-vous, Maîtres de la Terre,
Ni dans la Paix, ni dans la Guerre,
Jamais ne conſulter ſes loix.

De vos Peuples ſoyez les peres.
Les Dieux vous ont fait Rois moins pour vous que pour eux.
Laiſſez aux Séjans, aux Tiberes,
L'art de faire des malheureux.
Du Souverain des Cieux reſpectables images,
Comme lui vous ſçavez exiger nos hommages,
Et porter comme lui la foudre dans les mains.
Imitez ſa bonté féconde,
Qui répand ſes dons ſur le monde ;
Faites le bonheur des humains.



DEUXIEME lettre de M. de la Roque, écrite à M. Maillart, ancien Avocat au Parlement, ſur quelques ſujets de Littérature, &c. (1)

JE reviens, Monſieur, au ſujet important que j'ai déja traité dans ma précédente lettre, je veux dire à l'excellent livre de l'*Imitation de Jeſus-Chriſt*. Sujet ſur lequel j'ai encore fait quelques recherches & de nouvelles réflexions que je ſoumets à votre critique.

Vous vous ſouvenez ſans doute que ce qu'on lit dans preſque toutes les préfaces des traductions françoiſes de ce merveilleux ouvrage ; ſçavoir, qu'il fut trouvé dans la Bibliotheque d'un Prince Mahométan, traduit en ſa langue, & extraordinairement eſtimé de ce même Prince; que ce narré, dis-je, m'a paru contenir une eſpece de paradoxe, & je vous ai dit là-deſſus une partie de mes raiſons. Voici, Monſieur, ce que j'ai à ajouter ſur cet article.

Curieux de ſçavoir quel eſt le premier Auteur qui a écrit ce fait ſingulier, je

(1) Mercure de France, avril 1736.

n'en ai point trouvé qui soit antérieur au P. Henri *Sommalius*, de la Compagnie de Jesus. J'ai actuellement dans mon cabinet deux différentes éditions de l'ouvrage de ce pieux Jésuite sur l'*Imitation*. Elles contiennent l'une & l'autre le texte latin, attribué à Thomas à Kempis, revû, corrigé, &c. par le P. Sommalius. Celle que je nommerai la premiere de ces deux éditions, contient aussi une version grecque du même, imprimée vis-à-vis du texte latin. L'Auteur (1) de cette version grecque n'est pas nommé ; le tout forme un petit volume *in*-12 de 424 pages, qui porte ce titre : DE IMITATIONE CHRISTI, *Libri quatuor*, *Autore* Thoma à Kempis, *Canonico Regulari*, *Ord. S. Augustini ad Autographum emendati*, *editio ultima prioribus castigatior*. Augustoriti Pictonum *ex prælo Antonii Mesnerii*, *Regis & Academiæ Typographi* ; l'année de l'impression n'est point marquée, mais l'épître dédicatoire qui suit immédiatement est datée de Louvain le premier de janvier 1598. Cette épître est suivie d'un court avertissement de l'Editeur, lequel est daté de Gand en l'année 1600.

(1) C'est le P. *Georges Mario*, de la Compagnie de Jesus, selon l'Auteur cité dans ma premiere lettre.

L'autre édition a été faite à Douay en 1621 ; elle porte le même titre, avec la même épître dédicatoire, le même avertissement que la précédente, dans un très-petit volume de 428 pag. *in*-24.

C'est dans cette dédicace, adressée *Admodum Reverendo in Christo Patri ac Domino* D. Leonardo Bettenio *celeberrimi, apud S. Trudonem Cœnobii Antistiti dignissimo*, que le P. Sommalius expose le fait qui est l'objet de mes doutes & de mes recherches. Voici ces termes originaux, dont je ne vous ai rapporté qu'une traduction italienne dans ma premiere lettre:

« Referam hîc quod nisi gravissimis » testimoniis niteretur, incredibile videri » possit. Cum quidam è Societate nostrâ Jesu, ante annos plus minus duodeviginti, Argirium Mauritaniæ profectus fuisset, pretium redemptionis » Captivorum laturus : Rex, qui aliquando » Christianus fuerat, eum in suam duxit » Bibliothecam varia librorum suppellectili » instructam. Varios hic illi codices » visendos porrigit, atque in his libellum » Thomæ à Kempis, de imitando Christo, » vulgari Turcarum linguâ conversum. » Adjecit autem pluris se unicum » illum facere, quam reliquos omnes Mahometanorum.

Permettez-moi, Monsieur, quelques nouvelles remarques sur cet exposé. 1°. Selon le P. Sommalius même, le fait en question peut paroître incroyable, s'il n'est appuyé sur des témoignages très-graves. Or ces témoignages ne sont point rapportés; la chose le méritoit bien, & je ne les ai encore vûs nulle part.

2°. Dans plusieurs préfaces des traductions françoises que j'ai vûes, dont la derniere est celle de M. l'Abbé Lenglet du Fresnoy, de l'année 1731, ce n'est point à Alger que ce fait est arrivé, c'est à Maroc: *un Religieux*, y dit-on, *étant allé trouver un Roi de Maroc, ce Prince le lui fit voir dans sa Bibliotheque, traduit en langue turque, & lui témoigna le préférer à tout autre livre*. De ces deux narrés quel est le véritable? Seroient-ce deux faits différens, &, encore une fois, où en trouve-t-on les preuves?

3°. Deux saints & sçavans personnages nés en Espagne, qui ont traduit ce livre en langue espagnole, n'ont fait aucune mention d'une version *turque* ou *arabe*. Ils étoient à portée d'en être instruits par leur proximité de l'Afrique. L'un de ces personnages est le P. Louis de Grenade, Dominicain, qui a mis à la tête de sa version un bel éloge de l'Imitation; & l'autre,

le P. Jean Eusebe de Nieremberg, de la Compagnie de Jesus.

On peut joindre à ces deux respectables Auteurs le Vénérable Pere *Dom Georges Pirckamer*, Prieur de la Chartreuse de Nuremberg, qui a procuré une édition des Œuvres de Thomas à Kempis, à la tête desquelles est le livre de l'*Imitation*, précédé d'une épître qui contient l'éloge de ce livre merveilleux, & où l'on ne trouve aucun vestige qu'il ait été traduit dans les langues orientales. Cette édition fut publiée à Nuremberg en 1494, chez Gaspard Hochfeder.

4°. S'il y a plusieurs préfaces françoises qui, comme je l'ai dit, portent que cet ouvrage a été trouvé dans la Bibliotheque d'un Roi de Maroc, traduit en langue turque &c. il y a plusieurs autres préfaces de divers Traducteurs François, modernes, & les plus estimés, qui ne parlent nullement de ce fait, ni de celui qui est rapporté par le Pere Sommalius, moins sans doute pour les avoir ignorés que pour ne les avoir pas trouvé suffisamment autorisés.

Je n'ai eu ni le tems, ni la patience de lire les préfaces des traductions faites dans les autres langues de l'Europe, pour voir si on y trouve quelque chose d'ap-

prochant : il m'eſt ſeulement tombé entre les mains une verſion angloiſe, précédée d'un avertiſſement, qui porte ces mots : *Some travellers affirmthei have ſien it alſo in the turkish language ;* c'eſt-à-dire, quelques Voyageurs aſſurent qu'ils ont vû ce livre traduit en *langue turque.* Paroles, comme vous voyez, bien vagues, & qui paroiſſent copiées d'après nos préfaces françoiſes. Cette verſion a été imprimée à Londres en 1699, ſous le titre de (1) *Modele des Chrétiens, ou divin Traité de l'Imitation de Jeſus-Chriſt.*

Je n'ignore pas que M. Dupin, dans ſa longue diſſertation ſur l'Auteur du livre de l'*Imitation de Jeſus-Chriſt*, en faiſant le dénombrement des éditions de ce livre en langues vulgaires, parle d'une traduction *en turc* de l'année 1580, & qu'il fait auſſi mention, en finiſſant ſa liſte, de trois traductions *en Japonois*, *en Arabe & en Hongrois*, qu'il met toutes trois en 1636, ce qui, communément parlant, ne peut pas être, & marque un Auteur peu exact ; pour ce qui eſt de la traduction en Turc de 1580 qu'il cite, rappellez-vous, Monſieur, le narré du P. Sommalius, que je vous ai rapporté ci-

(1) *The Chriſtians pottern : or a Diviné Treactiſe of the Imitation of Chriſt.*

dessûs ; & en observant les dates, vous trouverez que c'est précisément la même version dont ce Pere a parlé, trouvée dans la Bibliotheque du Roi d'Alger, &c. ce qui, comme je le prétends, est fort incertain. Ainsi M. Dupin ne m'apprend rien là-dessus. Il ne m'instruit pas davantage en citant une version *arabe* de 1636, qu'il entasse avec deux autres de différentes langues & de la même année. Il est enfin certain qu'il n'y a jamais eu de version arabe de l'*Imitation* avant celle du P. Celestin de Sainte Liduvine, dont je vous ai parlé dans ma premierre lettre, laquelle fut faite à Rome en l'année 1663.

En vous rendant compte de cette version, qu'un heureux hazard me fit rencontrer à la Doctrine Chrétienne, j'ai oublié quelques circonstances par rapport au sujet que je traite ici, & qui regardent d'ailleurs l'Histoire littéraire des Sçavans, à laquelle je sçai que vous vous intéressez.

La premiere, est que l'Auteur de la version arabe, après avoir dit dans sa préface que jamais livre n'a été si souvent traduit par différens Auteurs & en différentes langues ; sçavoir, en grec, en italien, en espagnol & autres semblables, ajoute : *excepté en langue arabe, & dans les autres langues orientales qui sont*

en usage chez les Mahométans, si (1) ce n'est ce que raconte un R. P. de la Compagnie de Jesus de ce même livre, qu'il se trouve en Mauritanie traduit en langue turque : & là-dessus le P. Celestin fait, en termes équivalens, le narré qui est imprimé dans le P. Sommalius, & il finit par ces mots : *Et hæc quantum ad ea, quæ retulit R. iste Pater de libro hoc sapido & selecto, qui ad id quod bonum & rectum est, legentem dirigit. Cumque præstantiam ejus cognovissem, & veritatem ipsius considerassem, desiderio animi flagravi eundem in arabicum sermonem convertendi.*

Il est visible par cet exposé que le P. Celestin croyoit que c'étoit véritablement en langue turque que ce livre avoit été vû dans la Bibliotheque d'un Prince Mahométan Africain, qui, comme je l'ai dit ailleurs, supposant le fait véritable, n'y devoit rien entendre. C'est cependant cette circonstance qui aida à déterminer le bon Religieux à entreprendre sa traduction arabe.

Ce Pere Celestin, au reste, que je n'ai fait presque que vous nommer, par rapport à sa personne, est le même dont il

(1) *Nisi quod quidam R. Pater Soc. Jesu, mentionem faciat librum hunc præclarum reperiri in Mauritaniâ translatum in linguam turcicam, &c.*

est parlé dans mon voyage de Syrie & du mont Liban, &c. & qui étoit Supérieur des Carmes Déchaux dans cette montagne, lorſque le pieux M. de Chaſteuil s'y retira, & qu'il y mourut en l'année 1644. Ce Pere prononça même ſon panégyrique en arabe. J'ai ajouté que le P. Celeſtin s'appelloit dans le monde *Pierre Golius*, qu'il étoit fort ſçavant dans les langues orientales, & je n'ai pas oublié alors ſa verſion arabe de l'*Imitation de Jeſus-Chriſt*, & de dire qu'il étoit frere du fameux *Jacques Golius*, Profeſſeur en arabe à Leyde, ſucceſſeur dans la même Chaire de *Thomas Erpenius*. Ce Profeſſeur fit auſſi-bien que ſon frere le voyage d'Orient. J'ai appris depuis qu'ils étoient neveux de N. Hemelar, ſçavant Antiquaire, & Auteur d'un bel ouvrage ſur les médailles, lequel eſt devenu très-rare. Voilà toujours des perſonnalités littéraires que vous ſerez bien-aiſe de ne pas ignorer.

Je rentre, Monſieur, dans mon ſujet, & je finis cette lettre en déclarant que je ſuis bien perſuadé que c'eſt dans la meilleure foi du monde que le P. Sommalius a rapporté le fait dont il s'agit ici, ſur des témoignages qui lui ont paru ſuffiſans, mais qui ne nous étant pas connus,

ne peuvent pas aussi nous engager à leur donner une créance aveugle.

Je suis, Monsieur, &c.

A Paris, le 25 novembre 1735.

TROISIEME lettre de M. de la Roque, écrite à M. Maillart, ancien Avocat au Parlement, sur quelques sujets de Littérature (1).

Je viens, Monsieur, de recevoir une lettre de Constantinople, écrite il n'y a guere plus de six semaines par M. T... qui, comme je l'ai dit ailleurs, est un homme de Lettres & de mérite, qui a remplacé M. D. R. décédé il y a environ deux ans dans l'emploi de Secrétaire de M. l'Ambassadeur, & qui veut bien me continuer le commerce littéraire que j'ai eu pendant long-tems avec son digne prédécesseur. Cette lettre porte que l'Imprimerie Turque se soutient toujours, & qu'on y imprime tous les jours des livres, mais qui sont d'une cherté excessive. On doit cependant m'envoyer à la premiere

(1) Mercure de France, mai 1736.

occasion une liste des ouvrages les plus récemment imprimés, & alors on s'étendra davantage sur ce sujet. Je vois toujours, Monsieur, par cette nouvelle qu'il ne faut ajouter aucune foi aux bruits qui se sont répandus, que l'établissement d'une Imprimerie à Constantinople étoit tout-à-fait renversé, qu'on n'imprimoit plus rien, &c. Il a paru une copie de lettre écrite de cette Ville, qui étoit très-propre à confirmer ces bruits, & qui insinuoit même une espece d'impossibilité, de la part des Turcs, de profiter d'un pareil établissement, pour s'avancer dans la culture des Sciences & des Arts. Il ne me seroit pas difficile de réfuter cette insinuation; je crois même l'avoir fait par avance dans plusieurs lettres imprimées dans le Mercure de France, au sujet de la Littérature des Mahométans, &c.

La même lettre m'apprend que la jeunesse françoise, élevée & instruite aux dépens du Roi, dans la College des RR. Peres Capucins de Pera, continue de s'appliquer à l'étude des langues orientales, & qu'elle y fait beaucoup de progrès sous la direction du R. P. Romain de Paris, Préfet de ce College, dont tout le monde connoît le mérite, le zele & la capacité.

Il est tems, Monsieur, que je passe au

ſujet pour lequel j'ai deſtiné cette troiſieme lettre. L'Imprimerie turque dont je viens de vous parler n'en ſera, pour ainſi dire, que le préliminaire ; car il s'agira encore d'Imprimerie, mais d'une Imprimerie qui a dequoi vous étonner par les circonſtances qui l'accompagnent, & dont vous ſerez édifié par le compte que je vais vous rendre du premier ouvrage qui en eſt ſorti. Je ſatisferai par-là à l'engagement que j'ai pris en finiſſant ma premiere lettre.

Entre les Miſſionnaires qui ont employé juſqu'ici leurs travaux apoſtoliques dans la Syrie, on n'en a guere vû qui ait paru animé d'un plus grand zele pour le ſalut des ames & pour le progrès de la Religion, que le R. P. Pierre Fromage, de la Compagnie de Jeſus, deux fois Supérieur Général des Miſſions de ſa Compagnie en Syrie & en Egypte, & toujours infatigablement appliqué à l'exercice de ſes différens miniſteres. Sa réſidence ordinaire a preſque toujours été dans les montagnes du Keſroan, qui ſont partie de l'Antiliban, au Village d'Antoura, où les Jéſuites ont une Maiſon, que j'ai eu le bonheur d'habiter des mois entiers, & que j'ai décrite dans mon voyage de Syrie & du mont Liban ; ou à Seyde, Ville ma-

ritime, lieu de la résidence d'un Consul & de plusieurs Négocians François.

C'est-là que le P. Fromage conçut le pieux projet de mettre à profit d'une maniere particuliere la profonde connoissance qu'il a de la langue arabe en faveur des Chrétiens, auxquels les Missionnaires prêchent la parole de Dieu. C'étoit de leur procurer un autre secours spirituel, non moins important que la prédication; sçavoir, la lecture des meilleurs livres de piété, qui manquent absolument en Syrie, du moins dans la langue que le peuple entend.

Faire le projet & en commencer l'exécution, ce fut presque la même chose. Le choix du pieux Missionnaire fut des plus heureux: il se détermina pour les prémices de son travail à traduire en arabe l'excellent ouvrage & le plus estimé entre ceux du Pere Jean Eusebe de Nieremberg, Jésuite célebre, né en Espagne, Allemand d'origine, intitulé: *le Discernement du Tems & de l'Éternité.* Je vous ferai connoître dans la suite particulierement & l'Auteur & l'ouvrage que je ne fais ici que vous indiquer.

C'est à Seyde que le P. Fromage commença sa traduction, qu'il l'acheva & la perfectionna en moins d'une année de

tems, au milieu de ses autres occupations indispensables & presques continuelles. Mais ce n'étoit pas assez que l'ouvrage fût fait, il s'agissoit de le mettre en état d'être publié, & d'être rendu commun & utile par la multiplication des exemplaires. L'impression seule pouvoit opérer ce bien, si divers obstacles pouvoient être surmontés.

Des Missionnaires qui ne vivent que par les aumônes de la Chrétienté, & parmi des Chrétiens fort pauvres eux-mêmes, n'étoient pas en état de fournir à cette dépense. L'Auteur ne pouvoit pas se déplacer & passer en Europe pour diriger cette impression. Faire venir des Ouvriers & des caracteres, l'entreprise étoit grande, & avoit des difficultés particulieres : c'est cependant le parti auquel on se détermina, après que le Seigneur eut continué de donner des marques sensibles de sa bénédiction sur cette entreprise.

En ce tems-là M. Truilhier, de Marseille, l'un des principaux Négocians établis à Seyde, ami de la vertu, des Missionnaires, & en particulier du P. Fromage, supplia ce Pere d'agréer qu'il lui fût permis d'y coopérer par quelque secours pécuniaire ; secours qui fut accepté & employé selon ses desirs. Je me sers ici

des termes mêmes de M. Truilhier, exprimés dans une de ſes lettres avec toute la modeſtie dont il eſt capable.

Il y avoit autrefois à Paris de très-beaux caracteres arabes & des autres langues orientales, avant même le Miniſtere du Cardinal de Richelieu, & avant l'édition de la Bible Polyglotte de M. le Jay. J'ai un exemplaire du Traité fait en 1604 entre le Roi Henri le Grand & le Sultan Achmet, Empereur des Turcs, imprimé à Paris en turc & en françois, au frontiſpice duquel on lit ces mots : A PARIS, *de l'Imprimerie des Langues Orientales, Arabique, Turqueſque, Perſique, &c. par Etienne Paulin, rue des Carmes, College des Lombards* 1614, vol. *in*-4°. de 42 pages. Le malheur des tems a ſans doute cauſé la ruine de cette Imprimerie, que je ne rappelle ici que par occaſion, & comme un point de notre Hiſtoire littéraire.

Cependant on trouva heureuſement à Rome ce que Paris ne pouvoit plus fournir, de beaux caracteres arabes, d'habiles Ouvriers en ce genre ; qui paſſerent en Syrie. L'Imprimerie s'établit dans le Monaſtere de S. Jean-Baptiſte, ſurnommé *Alchouir*, fort proche d'*Antoura*, & attenant un Village, dont le Curé Maronite, qui en eſt

originaire, fut chargé des principales fonctions de cette opération, sous la direction & sous les yeux du Pere Fromage. On auroit bien placé cette Imprimerie dans la maison même des Jésuites d'Antoura, si les lieux trop resserrés avoient pû le permettre : mais c'est presque la même chose à cause de la grande proximité.

C'est de la maniere & dans le lieu que je viens, Monsieur, de vous dire, que la traduction arabe du Traité du P. de Nieremberg a été imprimée avec tout le succès possible. Le spectacle est sans doute singulier & des plus curieux, de voir un pareil établissement se former & se soutenir dans le fond des montagnes de Syrie, avec autant de facilité & de bonheur qu'il y a eu de peine, de contradictions & de traverses à essuyer pour en former un pareil dans la Ville capitale d'un puissant Empire.

Vous croirez sans peine que l'édition de l'ouvrage du P. Fromage étant achevée, l'un de ses premiers soins a été d'en envoyer un exemplaire à M. Truilhier, qui cependant s'étoit retiré de Seyde à Marseille ; & c'est ce même exemplaire que vous avez vû dans mon cabinet, que M. Truilhier a bien voulu m'emvoyer. Je le

conserverai comme un gage de son amitié & comme un monument de la reconnoissance de l'illustre Auteur envers mon digne Compatriote.

Au reste ce livre, qui forme un vol. *in*-4°. très-proprement relié en maroquin de Levant, dans le Pays même, étant arrivé à Paris avant que je fusse instruit des circonstances exposées ci-dessus; ce livre, dis-je, nous parut un véritable problême: car quoique le lieu de l'impression soit marqué dans la préface arabe, cela même augmentoit la difficulté; & nous ne comprenions pas, tout ce que nous sommes ici de gens adonnés à la littérature orientale, comment ce même livre avoit pû être imprimé dans les montagnes du Liban, & si parfaitement imprimé. On s'épuisa en conjectures, qui tomberent toutes à la réception de la réponse que voulut bien faire M. Truilhier à mon remerciement & à mes questions.

J'ai dit que l'Imprimerie d'Antoura se soutient, & j'ai eu raison; car M. Truilhier, qui est toujours en commerce avec le R. P. Fromage, me marque dans sa derniere lettre que la nouvelle Imprimerie se perfectionne tous les jours, & qu'une traduction arabe de la Vie des Saints, qui a succédé au premier ouvrage, ne tardera

pas à paroître, en attendant d'autres versions. L'Auteur aura sans doute fait un bon choix, & n'aura pas omis les Saints Orientaux les plus distingués, ceux particulierement dont Theodoret, Pallade & d'autres pareils Ecrivains nous ont laissé l'histoire. M. Truilhier se flatte avec raison de recevoir aussi ce nouvel ouvrage, & il a la bonté de me le faire espérer.

Ma lettre est déja trop longue pour pouvoir y faire entrer ce que je vous ai promis au sujet du Pere de Nieremberg & de ses ouvrages. Je m'en acquitterai à la premiere occasion : mais en finissant, je ne dois pas oublier de vous dire que M. Truilhier a accompagné son présent du livre arabe, de plusieurs médailles antiques, recueillies dans le Levant, parmi lesquelles j'ai été charmé de trouver une médaille grecque de l'ancienne Ville de Sidon, aujourd'hui *Seyde*, si renommée dans les premiers tems, l'une des Métropoles des Cananéens & des Phéniciens, &c. La médaille n'est pas de ces tems-là. Elle a été frappée depuis la conquête de la Syrie par les Romains en l'honneur de l'Empereur Hadrien, dont on voit la tête d'un côté avec la légende ordinaire. Le revers porte un monument signalé de l'idolâtrie des Sidoniens ; sçavoir, le char d'*Arstate*,

leur Déesse favorite, avec ces deux mots: ΣΙΔΩΝΟΣ ΘΕΑΣ, & dans l'exergue cette époque ΗΚΣ l'an 228, sur quoi je pourrai m'étendre davantage en tems & lieu.

Je suis, &c.

A Paris, le 21 décembre 1735.

QUATRIEME lettre de M. de la Roque, écrite à M. Maillart, ancien Avocat au Parlement, sur quelques sujets de Littérature (1).

JE me suis engagé, Monsieur, à vous faire connoître le P. de Nieremberg, Auteur de l'ouvrage dont la traduction arabe a fait la matiere de ma derniere lettre & le mérite de cet ouvrage. J'emprunterai pour cela les termes mêmes d'une lettre du R. P. Tournemine, à qui je me suis adressé pour être instruit moi-même exactement sur ce digne Sujet de sa Compagnie.

« Jean Eusebe de Nieremberg, né en » Espagne en 1590, mort en 1658, étoit » Allemand d'origine. Nous avons peu » de Jésuites plus célebres & plus saints;

(1) Mercure de France, juin 1736.

» la rigueur de sa mortification étonne.
» Il a beaucoup écrit, & ses ouvrages de
» piété sont traduits en toutes les lan-
» gues. On estime plus que les autres *le*
» *Discernement du Tems & de l'Éternité*,
» dont nous avons une excellente traduc-
» tion françoise; *le Prix inestimable de la*
» *Grace*, qui n'a point été traduit en
» françois, & mériteroit de l'être; *les*
» *prodigieuses adresses de l'Amour de Dieu*
» *pour les hommes*, ouvrage très-propre
» à enflammer les cœurs les plus froids;
» *l'aimable Jesus* & *l'aimable Marie*, tra-
» duits en françois. Ces livres sont ori-
» ginairement Espagnols. On a de lui plu-
» sieurs livres & plusieurs collections *in-*
» *fol.* sur des matieres de piété en latin.

» Dans quelques-uns, imitateur de Se-
» neque, il propose, dans un style éner-
» gique, les maximes les plus magnani-
» mes de la Philosophie Stoïque, puri-
» fiées, étendues, prouvées par les lu-
» mieres du Christianisme. Nous avons
» peu de bons livres qui élevent autant
» l'esprit & le cœur que *l'Adoration en es-*
» *prit & en vérité*; *l'Art de la Volonté*;
» *Théopolictus*, ou la Politique divine;
» *la Vie divine*, écrits en latin. Il ne faut
» pas omettre un excellent *traité contre*
» *les Scrupules*, en espagnol & traduit en
» françois.

» Le P. de Nieremberg a encore don-
» né au Public deux grands ouvrages la-
» tins, l'un ſur l'hiſtoire naturelle du Nou-
» veau Monde, l'autre ſur l'origine de
» l'Ecriture-Sainte ; & en eſpagnol, de
» petits Traités de Politique & des Hiſ-
» toires ſaintes.

» On ne comprend pas qu'un homme
» ſouvent occupé dans les Miſſions, & qui
» n'a jamais refuſé de ſe prêter aux bon-
» nes œuvres, d'inſtruire, de ſoulager,
» de diriger les perſonnes les plus abjec-
» tes, ait trouvé le tems d'écrire un ſi
» grand nombre d'ouvrages, dont la plû-
» part demandent de l'étude & du tra-
» vail.

Je crois, Monſieur, qu'en voilà aſſez pour nous faire connoître ce ſaint perſonnage. S'il vous reſtoit encore quelque empreſſement ſur ſon ſujet, il ſera aiſé de vous ſatisfaire, car il m'eſt tombé depuis entre les mains un mémoire, récemment fait, qui contient un détail de la vie du P. de Nieremberg, & un dénombrement en quarante-ſept articles de tous ſes ouvrages & des traductions qui en ont été faites, lequel me paroît exact & curieux. D'ailleurs ſon Traité le plus eſtimé *de la différence du Tems & de l'Éternité, &c.* ayant été traduit en françois par le R. P.

Brignon, & imprimé en 1708. Vous pouvez consulter le livre même, ou l'extrait qu'en ont fait les Auteurs des Mémoires de Trévoux, (décembre 1708) qui contient aussi un court éloge du même pieux Auteur; vous pouvez, dis-je, voir encore dans le même Journal, (septembre 1714) d'autres particularités sur sa vie & sur ses ouvrages, ensorte que j'estime inutile de vous en dire davantage.

Mais en omettant ce qui pourroit allonger ma lettre sans nécessité, je crois devoir prévenir une demande que vous me ferez sans doute, & qui naît du sujet que je viens de traiter. La traduction arabe du livre du P. de Nieremberg a été faite dans un des Monasteres des montagnes de l'Antiliban, comme nous l'avons vû ci-dessus. Quel est ce Monastere qu'on s'est seulement contenté de nommer, me direz-vous? Par quels Religieux est-il occupé? Quel est leur institut? Y en a-t-il d'autres pareils dans un pays entierement soumis à la domination des Infideles? Cela est en effet digne d'une louable curiosité. Pour y satisfaire, je n'ai qu'à exposer ici la notice de ces Monasteres, telle que j'ai eu soin de la prendre pour moi, & qu'elle devoit entrer dans un troisieme tome du Voyage de Syrie & du mont Liban, à la suite

ſuite de l'état préſent de l'Egliſe Maronite, travail que d'autres occupations ont interrompu.

Je dois cette Notice au bon Prêtre Maronite *Elias Simonius*, Secrétaire du Patriarche Etienne, le même qui vint à Paris pour les affaires de ſa Nation en l'année 1701, & qui, en ajoutant à mes mémoires pluſieurs éclairciſſemens utiles, m'inſtruiſit particulierement ſur l'état où étoit alors l'Ordre Monaſtique de cette Egliſe. Je traduirai ſeulement l'original latin, que je conſerve, écrit de la main de l'habile Maronite dont je viens de vous parler.

Notice topographique des Monaſteres du mont Liban, Antiliban, &c.

Nos principaux Monaſteres ſont préſentement dans le *Keſroan* & dans la Province du Liban, nommée *Jobbé.* Pour les autres qui ſont ſitués dans les régions de Botrys & Biblis, autrefois en ſi grand nombre, ils ſont (1) préſentement preſque

(1) Ces Monaſteres, plus expoſés par leur ſituation à l'abord & ſouvent à l'inſulte des Infideles, que ceux qui ſont dans l'intérieur des montagnes, n'ont pas pû ſe ſoutenir, & ils ſont pour la plûpart détruits.

abandonnés, ainſi que pluſieurs autres des contrées de Jobbé, du Keſroan, &c.

Le principal Monaſtere entre tous ceux de Jobbé eſt *Canobin*, Siege Patriarchal de toute l'Egliſe Maronite. Suit le Monaſtere *de ſainte Marie Hhauga*, dans la même vallée; c'eſt le lieu de la réſidence de l'Evêque de Bottrys. Le Monaſtere de *S. Eliſée*, dans la même ſituation, où demeurent auſſi des Carmes-Déchaux; le Pere Gabriel d'Alep en eſt Abbé, & y a introduit la Réforme depuis environ dix ans; ſes Religieux y menent une vie toute angelique. Le Monaſtere de *S. Antoine Abbé*, célebre dans le Pays par le concours des perſonnes affligées de maladies, ſurtout de celles qu'on croit venir de l'opération du Diable. Les Infideles y accourent comme les Chrétiens; & on voit ſouvent arriver des guériſons merveilleuſes; &c. C'eſt dans ce Monaſtere que demeure l'Evêque de Biblis.

Il y a à deux lieues de-là, du côté de l'Orient, un autre très-beau Monaſtere. C'eſt celui *de ſainte Maure*, où ſont auſſi des Religieux Réformés; (1) ils ont pour

(1) Depuis mon retour de Syrie, quelques Monaſteres de Maronites, par le deſir d'une plus grande perfection, ont reçu des Religieux Réformés du même Inſtitut & de la Congrégation d'Alep.

Abbé un grand Serviteur de Dieu, de la Ville d'Alep. Du même côté de l'orient & à une pareille distance de deux lieues, est le Monastere *de S. Serge*, lieu de la résidence de l'Evêque de Sarepta. Il y a encore plusieurs autres Monasteres dans la même Province de *Jobbé*; mais il suffira d'avoir parlé ici des plus considérables.

Continuons par ceux de la région (1) de *Kesroan*, on trouve du côté du midi le Monastere de *Sainte Marie de Hhagle*, gouverné par le pieux Abbé *Joseph*; & vers le couchant est un autre Monastere que régit l'Abbé *Liberat*, neveu de celui que je viens de nommer. Environ à trois lieues de distance & en retournant vers le midi, est un autre Monastere de *S. Antoine Abbé*, surnommé *Aain Varga*, qui est sous la discipline de l'Abbé *Chairallah*.

Du côté de l'orient, & au milieu de la même région, est situé un autre Monastere de *S. Serge*, surnommé *de Raiphun*, bâti par le Seigneur (2) Abu-Kansau & par

(1) Le Kesroan est la région que les François appellent Castravent, & les Arabes, Galadkharijah, ou le Liban extérieur, parce qu'elle est le dehors d'une partie du Liban, tournée vers la mer de Syrie.

(2) C'est le nom du Prince aujourd'hui Chef de toute la Nation Maronite, qui prend le titre d'Emir, étant le Commandant du Pays.

l'Evêque *Accuri*, dans lequel réside quelquefois l'Archevêque de Sidon, dont le frere, nommé *Sergius*, est Abbé. Il y a encore dans le même Monastere deux autres freres de l'Archevêque & de l'Abbé, avec leur pere, tous Religieux Prêtres. Il ne faut pas oublier deux sœurs, filles du même pere, Religieuses dans un lieu séparé du même Monastere, & un quatrieme frere, le plus jeune de tous, qui a fait ses études à Rome dans le College (1) des Maronites, Prêtre sçavant, & qui est actuellement Professeur du Grand-Duc de Toscane dans l'Université de Pise.

Au-dessous de ce Monastere, & vers l'occident, on trouve celui de *S. Artemius*, dans lequel a résidé pendant près de deux années le Patriarche d'aujourd'hui, par (2) les raisons que vous sçavez. C'est la demeure ordinaire de l'Evêque d'Arcas.

Plus bas encore, & dans une vallée qui

(1) Ce College a été fondé par le Pape Gregoire XIII. en l'année 1584, avec des revenus & des Privileges considérables, mis sous la protection d'un Cardinal, &c.

(2) Le Patriarche Etienne avoit été obligé de quitter sa résidence ordinaire de Canobin, à cause des exactions de l'Emir des Turcomans ou Amediens, qui occupent cette partie du mont Liban où est la maison patriarchale.

regarde la mer de Syrie, il y a un double Monaſtere, appellé *Hharaſe*, l'un ſous le titre de la bienheureuſe *Vierge Marie*, & l'autre ſous celui de *S. Jean-Baptiſte*. Dans le premier il y a une nombreuſe Communauté de Religieuſes, dont l'Abbeſſe s'appelle *Marie de Darun*. Perſonne ne peut entrer dans ce lieu, ſi ce n'eſt l'Evêque & le Confeſſeur. Le ſecond Monaſtere, éloigné du premier ſeulement de deux cens pas, eſt occupé par des Religieux qui ont ſoin de ces Vierges, & vaquent aux affaires temporelles de l'un & l'autre Monaſtere : ils ont pour Supérieur l'Abbé *Pierre*, Prêtre d'une ſinguliere vertu.

Sur les confins de la même région de Keſroan, entre le couchant & le midi, eſt ſitué le Monaſtere de S. Eliſée, élevé ſur une colline, & gouverné par l'Abbé *Elie Gemayel*, homme d'un mérite diſtingué, & en réputation dans tout le pays de joindre une grande piété à une profonde érudition. Sur la même ligne, & environ à deux lieues de diſtance, en tirant vers le midi, eſt le Monaſtere *des Archanges*, bâti en partie par l'Emir Maam (1), Prince des Druſes, lequel eſt

(1) Maam eſt le nom de la maiſon des Emirs ou Princes Druſes, diviſée en pluſieurs branches.

gouverné par l'Abbé *George*. Au-dessous de ce Monastere, & du côté du couchant, est celui de *S. Moyse, Martyr*, entierement construit par un autre Emir des Druses, nommé *Abdallah*, & de la même maison. Il est régi par l'Abbé *Dieu-Donné*.

De l'autre côté de la montagne, & vers le septentrion, on trouve encore un Monastere de *S. Antoine Abbé*, surnommé *Del Ras*, dont le *Pere Pierre* est Abbé, & où réside quelquefois l'Archevêque (1) de Nicosie. Au-dessous est le Monastere de *S. George*, dit *Bhordock*, dont l'Abbé se nomme *Pere Joseph*, élevé à Rome dans notre College. Au-dessus de ce dernier on voit sur une colline, du côté du midi, le Monastere de *S. Josué*, nouvellement rebâti sur les ruines de l'ancien par le même Emir des Druses, Abdallah. L'Abbé s'appelle *Pere Pierre*. Au-dessous est le Monastere de *Sainte Marie de Tamisc*, où réside l'Evêque d'Alep, & qui a pour Abbé *Pere Clarus*, petit neveu de ce Prélat. Et ce sont-là les principaux Monasteres des montagnes de Kesroan.

C'est pour cela que les Turcs appellent ces Emirs, Manogli, les enfans de la race de Maam.

(1) Ce Prélat prend la qualité de Métropolitain de l'Isle de Chypre.

Dans la région des Druſes, les deux plus conſidérables ſont, 1°. celui de *S. Jean-Baptiſte*, ſurnommé de *Roſce Maya*, qui a été bâti par l'illuſtriſſime Seigneur *Joſeph Simonius Heſronite*, Evêque de Tripoli. Ce Prélat, après avoir publié deux gros volumes de ſa compoſition ſur la Morale Chrétienne, ſur les Sacremens, ſur les Rites de l'Egliſe, &c. auſſi recommandable par ſa doctrine & par ſa piété, que par ſon éloquence, mourut le 15 décembre de l'année 1695, âgé ſeulement de cinquante ans, après avoir travaillé vingt-ſix ans à la vigne du Seigneur. Toute la nation l'a univerſellement pleuré & regretté, & ces regrets ont été exprimés par des Cantiques funébres, compoſés exprès en vers ſyriaques, qui étoient dans la bouche de tout le monde. Il ne faut pas oublier qu'en conſidération de ſon rare mérite, & pour ſatisfaire à l'impatience de la nation, le Patriarche lui avoit donné l'Ordination dans un âge moins avancé que celui qui eſt requis dans les ſujets ordinaires. 2°. Un autre Monaſtere du même nom de *S. Jean-Baptiſte*, qui doit auſſi ſa conſtruction au pieux Prélat dont on vient de parler. L'Abbé qui le régit s'appelle *Dieu-Donné*. Enfin dans les mêmes montagnes des Druſes, eſt auſſi le

Monaſtere de S. Jean *Del Hharf*, bâti en plus grande partie par les ſoins du même Prélat.

Tel étoit, Monſieur, l'état des Monaſteres de l'Egliſe Maronite dans les montagnes du Liban, de l'Antiliban, &c. au commencement de ce ſiecle, & je ſçais que cet état n'eſt point changé, ſi ce n'eſt par rapport à ceux qui les gouvernoient alors, qui ſont, pour la plûpart décédés. Vous auriez peut-être deſiré un peu plus de détail concernant l'hiſtoire monaſtique, &c. mais vous vous ſouviendrez, s'il vous plaît, que cette notice n'a été dreſſée que pour moi : l'Auteur ſçavoit que j'avois déja été inſtruit ſur les lieux, & que je connoiſſois la plûpart de ces Monaſteres. D'ailleurs les éclairciſſemens que vous pourriez demander ſur ce ſujet ſe trouvent dans mon Voyage de Syrie & du mont Liban, imprimé à Paris en 1722, & dans les notes dont j'ai cru devoir accompagner le dénombrement que vous venez de lire. J'ajouterai ſeulement deux ou trois obſervations en finiſſant ma lettre.

Les Moines dont il eſt parlé ci-deſſus ſe diſent de l'Inſtitut de S. Antoine, lequel leur a été laiſſé par S. Hilarion; mais ils ſuivent au fond la regle de S.

Basile. Leur vie est extrêmement austere & laborieuse ; l'habit consiste en une robe de laine noire assez étroite, qui ne descend que jusqu'à mi-jambe ; en un scapulaire de même étoffe ou de poil de chevre, aussi fort court ; & en un petit capuchon ; ayant les jambes nues, avec des babouches noires à leurs pieds. Il y en a cependant plusieurs qui vont nuds pieds.

On sera surpris, sans doute, en lisant l'article des Religieuses Maronites, qui vivent dans ces montagnes & qui sont du même Institut. Elles nous ont été longtems inconnues ; je ne sçache personne qui en ait parlé avant l'Auteur de la *Syrie Sainte*, livre imprimé à Paris en 1660. Cet Auteur parle assez succintement des Monasteres d'hommes, situés dans les montagnes du Liban : il paroît même qu'il n'en a connu que cinq ; mais il décrit particulierement l'état où étoit alors un Monastere de Religieuses. Voici son narré, tiré du chapitre 2 de la premiere partie :

« Il y a aussi un Monastere de Religieuses du même Ordre, qui est d'une » haute réputation de sainteté. Tout leur » bâtiment ne consiste presque qu'en une » Eglise, où ces filles sont logées comme » des colombes dans leurs nids, dans de » petits recoins pratiqués entre l'éléva-

» tion de la voûte & du toît, à peine y
» a-t-il un peu plus de place qu'il n'en
» faut pour leur corps ; & ces cellules
» sont si basses qu'elles ne s'y peuvent
» tenir debout. Pour les parloirs, on n'en
» sçait pas le nom, moins encore la for-
» me. Tout l'emploi de ces servantes de
» Dieu n'étant que de chanter le divin
» office, méditer, prier & travailler. L'o-
» béissance qu'elles rendent à leur Supé-
» rieure est admirable, leur pauvreté est
» grande, & leur simplicité comme di-
» vine. »

L'Auteur revient au chapitre 4 à l'état des Religieux Maronites ; mais c'est pour ne parler que d'un seul Monastere que les Religieux, dit-il, ont rebâti de leurs mains, « à cent pas duquel, ajoute-t-il,
» il y a une Maison de Religieuses ; & ce
» qui est merveilleux, ces deux Maisons
» ne sont presque composées que d'une
» famille, du pere & de la mere, des fils
» & des filles, avec quelques autres ser-
» viteurs & servantes de Dieu qui ont
» suivi leur exemple, &c.

Dans la suite du même chapitre, il nomme en passant encore un Monastere de Religieuses Maronites, *appellées*, dit-il, *de S. Jean d'Arache ou des Bois*.

Bien des années après l'édition de la

Syrie Sainte du P. B. deux autres Missionnaires de la même Compagnie ont aussi parlé des Monasteres des Maronites. On trouve le peu qu'ils en ont dit dans le 4ᵉ tome des *Nouveaux Mémoires des Missions de la Compagnie de Jesus dans le Levant*, imprimé à Paris chez Cavelier en 1724. Le premier est le R. P. Antoine Nacchi, Supérieur Général des Missions en Syrie & en Egypte, qui, dans une lettre écrite au T. R. P. Général, pour lui rendre un compte particulier des Missions de Syrie, parle en passant & par occasion de celle d'*Antoura*, des Religieux & Religieuses Maronites, dont il ne nomme pas un seul Monastere; mais rien n'est d'ailleurs plus édifiant ni plus vrai que tout ce qu'il dit de la catholicité, de la docilité & des autres excellentes qualités des Chrétiens Maronites.

Le second est le R. P. Petitqueux, dont il y a dans le même livre une lettre adressée au P. Fleuriau, contenant la relation de son voyage au mont Liban, depuis Tripoli jusqu'à Canubin, aux Cedres, &c. Cette relation est pareillement curieuse & édifiante. Il y est parlé d'un fort petit nombre de Monasteres de Religieux Maronites; & dans ce narré, je ne sçai par quelle fatalité on trouve des er-

reurs qui ſautent aux yeux de ceux qui connoiſſent un peu les noms & la ſituation des lieux.

Par exemple, le Monaſtere de *Marelicha* ou de S. Eliſée, qu'occupent les Carmes Déchaux, où l'Auteur de la lettre dit qu'il arriva le lendemain de ſon départ de Tripoli, eſt nommé dans cette lettre *Marſerkis*, ce qui ne fut jamais ſon nom, mais celui d'un autre Monaſtere tout différent.

Il ne dit rien de M. de Chaſteuil à l'occaſion de ſon tombeau, qu'on voit au fond de la grotte ſervant d'Egliſe aux PP. Carmes de *Marelicha*. Le P. Nacchi dit la raiſon de cette omiſſion dans une lettre préliminaire au P. Fleuriau, qui ſert de préface à ce quatrieme volume des Mémoires; mais le P. Nacchi défigure le nom de ce célebre Solitaire, qu'il écrit Châteuil au lieu de Chaſteuil, qui eſt le ſecond nom de ſa famille (1), écrit & prononcé de cette derniere maniere, avec l'expreſſion de la lettre S. *Quam ob oculo caſto* DE CHASTEUIL *nominant*, dit ſon épitaphe, que j'ai rapportée ailleurs. Ce même nom eſt encore plus défiguré dans le voyage d'Orient, *Itinerarium Orienta-*

(1) Galaup de Chaſteuil.

le, du P. Philippe de la T. S. Trinité, puiſque ſon Traducteur, autre Religieux Carme Déchauſſé, en parlant de ce Solitaire, l'appelle M. *de Chetui*. Enfin le P. Labbat, en publiant les Mémoires du Chevalier d'Arvieux, nous dit encore *le ſieur de Châteuil*. On peut douter ſi ce nom eſt ainſi écrit dans le manuſcrit de ſon Auteur, qui connoiſſoit bien la famille de *Chaſteuil*, & qui auroit dû d'ailleurs s'exprimer plus civilement en parlant d'un Gentilhomme d'extraction, & ſi diſtingué par ſon rare mérite.

Je reviens au P. Petitqueux, dont l'erreur topographique continue en diſant, qu'en partant du Monaſtere de *Marſequis*, ils allerent à celui de *Marelicha*, ou de S. Eliſée ; car ce dernier nom appartient au Monaſtere qu'il venoit de quitter. Il dit que ce prétendu *Marelicha* eſt ſitué ſur le bord du fleuve appellé *Nahiret-Hadicha*, le fleuve des Saints. Il a voulu dire *Nhar-Kadicha*, ou le fleuve Saint. Ce qu'il dit des Religieux de la Réforme d'Alep, qui n'étoit pas encore introduite quand je viſitai le mont Liban, eſt tout neuf, curieux & fort touchant, ſurtout à l'égard de ceux qui occupent le Monaſtere de S. Antoine, à deux lieues de Canubin, dont il eſt parlé dans la notice ci-deſſus. Je ſuis, Monſieur, &c.

LETTRE *sur la préférence de l'autorité des Médailles à celle des Historiens* (1).

Je n'ai lû, Monsieur, que depuis quelques jours votre premier volume du Mercure de France du mois de décembre dernier, & j'y ai vû un extrait de la dissertation du Pere Panel sur les Triumvirats imaginaires des Empereurs *Galba*, *Othon* & *Vitellius*; & de *Pescennius*, *d'Albin* & *Septime-Severe*. Cet extrait m'a fait recourir au Journal même où elle est inférée en entier; je n'en ai achevé la lecture qu'avec peine, & je ne pouvois m'imaginer qu'un homme qui parle de médailles en connoisseur, ait pû avoir de pareilles idées; &, qui pis est, ait osé les mettre au jour.

Il n'a pas été difficile au sçavant Pere Tournemine de renverser un systême aussi mal fondé, & qui n'a jamais eu de vraisemblance. Il est même impossible que les médailles grecques, que le P. Panel dit avoir vûes, portent ce qu'il y a lû : ou ce sont des médailles fausses, (car il y en a à proportion autant de grecques que de

(1) Mercure de France, mai 1736.

latines) ou les légendes en sont frustes ou restituées par quelque faussaire, à qui il aura été aisé de mettre tout ce qu'il aura voulu; & je crois volontiers, pour la justification du P. Panel, que les choses sont comme je le suppose.

Ce Pere n'est pas le premier qui ait donné dans les pieges que les faussaires tendent tous les jours aux nouveaux curieux: les plus habiles y sont quelquefois pris; &, s'il en étoit besoin, j'en citerois ici vingt exemples pour un, mais je me contenterai de celui du feu P. Etienne Chamillart, qui me tombe le premier sous la main.

Ce Pere, qu'une inclination particuliere avoit entraîné du côté des médailles, & qui, par cette raison, y avoit réussi, étoit devenu un grand Antiquaire & un habile connoisseur. L'envie de posseder quelque chose d'extraordinaire, & qui ne se trouvoit point dans les autres cabinets de l'Europe, l'aveugla cependant sur deux médailles qu'il crut antiques; la premiere étoit un *Pacatien* d'argent, médaille inconnue jusqu'à son tems, & qui l'est, je crois, encore aujourd'hui. Le P. Chamillart ayant trouvé cette piece en fit grand bruit; c'étoit un Tyran dont personne n'avoit parlé, pas même *Trebellius Pollio*,

qui sortoit de dessous terre après quatorze ou quinze cens ans d'oubli. Tous les Historiens de l'Empire furent (à tort pour cette fois) accusés ou de négligence ou d'ignorance de n'en avoir pas parlé. Il fallut lui chercher sa véritable place dans l'histoire, &, bien ou mal, on la lui eut bien-tôt trouvée. Tous les catalogues de médailles, tel que celui du P. Banduri, & quelques autres qui sont venus depuis la dissertation du P. Chamillart, ont fait mention de cette médaille, laquelle depuis la mort de son possesseur, ayant été examinée de près, a été généralement reconue pour une médaille fausse & supposée.

La seconde médaille sur laquelle le même curieux se trompa aussi, étoit une *Annia Faustina*, grecque, de grand bronze. Cette médaille, d'une belle fabrique, & dont la conservation étoit parfaite, paroissoit d'autant plus précieuse, qu'elle pouvoit passer pour unique. La Princesse y portoit le nom d'*Aurelia*, preuve évidente qu'elle descendoit de la famille des Antonins. Elle avoit été frappée en Syrie par les soins d'un *Quirinus* ou *Cyrinus*, qui descendoit sans doute du Président de cette Province, qui portoit le même nom, & qui avoit fait sous l'Empire d'Auguste,

l'an 751 de la fondation de Rome, le dénombrement du Peuple de son Gouvernement, dans lequel la Judée étoit comprise, & dont il est parlé dans. S. Luc.

Toutes ces magnifiques idées donnerent lieu au Pere Chamillart de faire une belle dissertation, à laquelle il ne manquoit qu'un fondement solide; mais malheureusement un Antiquaire Romain se déclara le pere de l'*Annia Faustina*, & en fit voir quelques autres de la même fabrique, qu'il avoit fondues, & réparées ensuite avec beaucoup d'art. La nouvelle qu'on en reçut à Paris mortifia sensiblement le P. Chamillart, qui fut dans la suite plus circonspect à écrire sur des médailles singulieres.

La mauvaise fortune du systême du P. Panel, bâtie sur un fondement aussi ruineux que les deux médailles dont je viens de parler, a révolté l'Auteur de la lettre imprimée dans le Mercure de décembre. Toutes les raisons dont le pere Tournemine se sert pour combattre son adversaire, & pour tâcher de diminuer l'autorité des médailles légitimes, en exaltant autant qu'il le fait les Historiens, lui semblent autant d'arrêts sans appel; & parce que le P. Hardouin, le P. Panel, son disciple, M. Baudelot & quelques autres

n'ont pas rencontré juſte, le premier en voulant trop raffiner ſur les explications qu'il donnoit aux légendes des médailles, ſurtout du bas Empire, & les autres en fondant leur ſyſtême ſur des médailles fauſſes; voilà le procès fait à tous les curieux de l'Europe, & il faudra déſormais que nous fermions nos cabinets de médailles, pour ne nous en tenir qu'aux ſeuls Hiſtoriens.

Il s'en faut bien, Monſieur, que je ſois dans ces ſentimens, j'ai pour les Hiſtoriens tous les égards qu'ils méritent, & je reſpecterai toujours leurs autorités, quand je reconnoîtrai que les faits qu'ils avancent s'accorderont avec les médailles qui nous les auront auſſi conſervés. J'entends les médailles légitimes & non ſuſpectes, qu'un grand nombre de curieux connoiſſeurs & éclairés recueillent avec choix; & alors quand un fait rapporté par un Hiſtorien ſera contredit par une médaille ſûrement antique, je n'héſiterai jamais à donner à la médaille la préférence ſur l'Hiſtorien.

Il eſt certain que les Hiſtoriens, ſurtout ceux qui ont écrit vers le tems du bas Empire, tels que *Dion Caſſius*, *Trebellius Pollio*, *Aurellius Victor*, &c. ſe ſont ſervis des médailles que nous poſſe-

dons aujourd'hui, pour s'assurer sur une infinité de faits, soit de date de puissance Tribunitienne, de Consulats, de titres d'*Imperator*, & sur un grand nombre d'actions générales ou particulieres des regnes des Empereurs, dont les médailles étoient dans ces tems-là, comme elles le sont encore aujourd'hui, de sûrs garants.

En effet, qui répondra mieux de tout ce qui est arrivé dans tous les tems de l'Empire Romain, que des pieces fabriquées dans le moment même des événemens qu'elles représentent? La fabrique des médailles de bronze étoit ordonnée par le Sénat, à qui les Empereurs avoient bien voulu laisser ce droit. Il y avoit dans toutes les Monnoies des Directeurs habiles & éclairés, qui ne faisoient graver que les revers, dont le Sénat ou la Cour leur ordonnoit la fabrique; car les Empereurs s'étoient arrogé le droit de faire frapper sans le consentement du Sénat. Tous les médaillons & les médailles ordinaires sont d'or ou d'argent; ainsi tous les faits historiques ou singuliers que ces différentes suites de médailles représentent, sont d'une certitude exempte de toute contradiction.

Mais, me dira-t-on, si la fabrique des monnoies de l'Empire étoit ordonnée avec

tant d'ordre & de sagesse, comme il n'est pas possible d'en douter, pourquoi trouve-t-on sur un grand nombre de médailles tant de choses qui paroissent se contredire visiblement ? Par exemple, nous avons des médailles d'argent de *Salonin* César, fils de Gallien & de Salonine, que Posthume fit massacrer lorsqu'il se rendit maître des Gaules. Gallien engagea le Sénat à mettre cet infortuné Prince au rang des Dieux. On lit sur toutes les médailles qui nous représentent son apothéose du côté de la tête, DIVO, CÆSARI, VALERIANO. Voilà un Prince consacré avec le nom de César, & on doit conjecturer par-là qu'il n'avoit jamais eu le titre d'Empereur; cependant on a trouvé de ces médailles d'argent avec le nom d'Empereur. En voici la légende du côté de la tête : IMP. COR. SAL. VALERIANUS. CÆS. Voilà donc une contradiction manifeste, puisque le titre de César, avec lequel *Salonin* a été consacré, prouve qu'il n'avoit pas le titre d'Empereur; & cependant voilà d'un autre côté des médailles qui le lui donnent dès son vivant.

J'avoue, Monsieur, que les médailles de *Salonin* avec le titre d'Empereur, dont il en est tombé deux entre les mains de M. l'Abbé de Rothelin, qui a eu la bon-

té de me les communiquer, ont quelque chose d'embarrassant. Je dirois bien pour résoudre la difficulté, qu'il étoit indifférent, & au Sénat & à Gallien, quel titre on donnât à *Salonin* dans son apothéose, & que celui d'Empereur qu'il avoit peut-être porté dès son vivant, ou celui de César, leur paroissoit la même chose; mais je sens bien que cette réponse n'est pas satisfaisante pour des Antiquaires éclairés, aussi je laisse cette question à décider à de plus habiles que moi.

Je ne pense pas non plus que le titre d'Empereur que Salonin porte sur les deux médailles que j'ai citées, & dont une a passé dans le cabinet du Roi, vienne de la faute de quelque Monétaire, qui se sera trompé en gravant son coin.

Je respecte trop les Monétaires pour mettre sur leur compte tout ce que nous n'entendons pas dans les médailles; je sçai que cette défaite a été & est encore aujourd'hui le refuge de bien des gens, qui raisonnent & qui écrivent sur ces monumens historiques sans sçavoir ni les connoître, ni les discerner. Il faut qu'un homme qui prend le parti d'écrire sur les médailles, les connoisse par lui-même, sans quoi il sera sujet à une infinité d'erreurs.

Feu M. l'Abbé de Vallemont, habile d'ailleurs dans l'Hiſtoire & dans la Critique, avoit une démangeaiſon demeſurée d'écrire ſur les médailles, dont quelquefois il n'entendoit pas les légendes. En voici une preuve, dans ſon explication de la fameuſe médaille d'or de Gallien du cabinet du Roi, au revers de laquelle eſt, *ubique pax*; à la page quarante-ſix de la premiere lettre, *on lit*, dit M. de Vallemont, *avec horreur, ſur une médaille de Carus, que ce Prince a porté dès ſon vivant le nom de Dieu.* DEO ET DOMINO CARO. M. de Vallemont n'avoit apparemment vû cette légende que dans Mezabarbe, ou dans quelqu'autre catalogue, ſans avoir ni vû ni conſulté la médaille, qui ne donne ſûrement point à *Carus* le nom de Dieu, comme il ſe l'étoit fauſſement imaginé. J'ai dans ma ſuite de moyen bronze cette médaille, qui eſt d'une grande conſervation, & que j'ai eue de M. de Surbeck. En voici la deſcription & l'explication toute naturelle que je lui donne:

D'un côté ſont deux buſtes en regards, l'un eſt du Soleil, avec la tête rayonnée, tournée de la droite à la gauche; le DEO de la légende ſe rapporte au Soleil; l'autre eſt le buſte de *Carus*, tourné de la

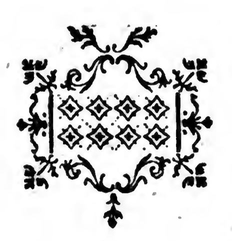
gauche à la droite ; le DOMINO de la légende se rapporte à ce Prince ; voilà donc deux têtes & deux titres qui leur conviennent ; au Soleil, celui de *Dieu ;* & à *Carus*, celui de *Seigneur* ou de Souverain. (Il est bon de remarquer que cette médaille peut servir de preuve, qu'on commença dans ce tems-là à donner aux Empereurs le titre de DOMINUS, qui devint peu après *Carus* aussi fréquent que celui d'IMPERATOR.) Voici la légende de suite : DEO, ET DOMINO, CARO AUG*usto ;* à l'égard du revers, il est commun ; la légende est, *Felicitas Reipublicæ ;* c'est une femme debout qui tient de la droite un caducée ; elle a le bras gauche appuyé sur un cippe, & tient une haste en travers ; il y a dans l'exergue, pour ne rien omettre, XI.

Je reviens au parti que je prends des médailles contre les Historiens, quand ces derniers ne s'accordent pas avec les médailles ; ce n'est sûrement pas parce que depuis plusieurs années j'ai donné avec la derniere ardeur dans la recherche des médailles antiques, dont j'ai formé avec des soins infinis plusieurs suites ; je ne prétends pas justifier mon goût aux dépens de la raison ; je respecte infiniment les Historiens, je l'ai déja dit ; mais aussi les

médailles m'ont-elles appris une infinité de faits de l'Hiſtoire Romaine, que les Hiſtoriens ont omis. Au reſte, ce n'eſt pas ici un paradoxe, & il paroîtroit étonnant aux gens qui l'ignoreroient, que les choſes les plus eſſentielles d'un regne ſont quelquefois oubliées dans l'hiſtoire, & que ſans les médailles on ignoreroit que l'Empereur Antonin a eu de ſa femme Fauſtine un Prince nommé *Marcus-Gallerius Antoninus*, dont les médailles ſeules nous ont conſervé les noms, & le portrait, au revers, de ſa mere; (J'ai cette rare médaille dans ma ſuite de grand bronze:) que l'Impératrice *Orbiana*, dont nous avons un grand nombre de médailles en argent & en bronze, étoit femme de Severe Alexandre; que *Pauline* l'étoit de Maximinus; *Etrucille*, de Trajan-Dece; & *Magnia Urbica*, de Carus. Peut-on comprendre que des Hiſtoriens que nous croyons ſi exacts, ayent pû ignorer des faits auſſi publics, & paſſer ſous ſilence des naiſſances d'enfans d'Empereurs, ſans parler auſſi, ni des familles, ni du caractere, ni des actions de pluſieurs Impératrices qui ont été aſſiſes ſur le trône des Céſars, & qui ont vû toute la terre à leurs pieds. Voilà cependant ce que les médailles nous apprennent, & ne doit-on pas

les regarder comme des témoins qui reprochent aux Hiſtoriens leur négligence & leur peu d'exactitude ?

Si je voulois, Monſieur, rapporter ici une partie des principaux faits de l'hiſtoire qui nous ſont ſeulement connus par les médailles, & que les Hiſtoriens ont paſſés ſous ſilence, je ne ferois pas une ſimple lettre, comme je me le ſuis propoſé, mais j'aurois dequoi compiler des volumes entiers, & je pourrois alors dire avec le plus ſçavant des Antiquaires : *Quantam Hiſtoriæ lucem afferant Nummi !* Mais je m'apperçois, Monſieur, que ma lettre eſt déja auſſi longue qu'une diſſertation. Je ſuis, &c.



SEPTIEME *Lettre de M. de la Roque, écrite à M. Maillart, ancien Avocat au Parlement, sur quelques sujets de Littérature, &c.* (1)

Vous sçavez, Monsieur, que la hardiesse & un esprit de curiosité, poussés quelquefois au-delà des bornes, font une partie du génie de notre nation. Les François veulent tout voir, tout sçavoir par eux-mêmes, les choses surtout qui offrent un grand spectacle, sans s'embarrasser du péril, s'il y en a, à contenter leur curiosité. Jusqu'ici nos Voyageurs les plus hardis croyoient avoir beaucoup fait de visiter les principales Mosquées des grandes Villes de l'Empire Turc, en prenant les occasions favorables, les précautions nécessaires, dont la plus indispensable, après la paie de l'Introducteur, est de ne jamais tenter l'aventure que lorsque ces Temples sont déserts, avant ou après le tems de la priere publique. On sçait ce qu'il pensa en coûter à N. Grelot (2),

(1) Mercure de France, juin 1737.

(2) Son livre est intitulé : *Relation nouvelle d'un Voyage de Constantinople, enrichie de plans, levés par l'Auteur, &c.* 1 vol. in-4°. *de* 306 *pages. A*

Voyageur du Levant des plus estimables, quand il entreprit de lever tous les plans de l'intérieur de sainte Sophie de Constantinople, & combien il s'estima heureux d'en être quitte pour une grêle de coups de papouches ou pantoufles turques, & pour un torrent d'injures ; cérémonie avec laquelle il fut reconduit jusqu'à la derniere porte de ce fameux Temple. Il faut lire l'aventure dans le livre même, qui est d'ailleurs un bon livre.

Mais nous n'avions point encore vû de François assez hardi, pour ne pas dire téméraire, pour entreprendre d'entrer dans le Temple de sainte Sophie, & d'assister à la priere publique dans une des plus grandes solemnités du Mahométisme, honorée encore de la présence du Grand-Seigneur, accompagné de toute sa Cour, &c. C'est cependant, Monsieur, ce qui est enfin arrivé, comme vous l'allez voir dans le narré qui suit. Je l'ai trouvé parmi les papiers de feu M. Desroches, qui, comme vous sçavez, me sont nouvellement arrivés de Constantinople. Je n'ai pas besoin d'autre garant de la vérité du fait, étant d'ailleurs déja instruit de ce fait, & connoissant par moi-même les Acteurs

Paris, chez la veuve de D. Foucault, 1680. Il est devenu fort rare.

que je vais mettre ſur la ſcene. Voici le narré en queſtion :

Il y avoit long-tems que nous avions envie de voir ſainte Sophie une des nuits du *ramazan*, carême des Turcs, pendant qu'on y fait *laktcham namas*, ou la ſeconde priere du ſoir. Ce que nous en rapportoient les Turcs augmentoit notre curioſité ; & nous n'étions retenus pour la ſatisfaire, que par l'impoſſibilité où nous avions été juſqu'ici d'en trouver un aſſez hardi pour nous y conduire. Nous trouvâmes enfin fort heureuſement notre fait. Un Janiſſaire de nos amis, brave comme un Céſar, prudent comme un Ulyſſe, & ſur le tout notre Barbier, s'offrit à nous, & nous rendit la choſe plus aiſée que nous ne l'avions cru d'abord, en nous menant ſouper chez un grand Seigneur de notre connoiſſance, qui le protégeoit & qui nous donna un homme de confiance, un Dervich & quatre autres de ſes gens, afin que nous fuſſions moins remarqués dans le nombre.

Après le ſouper, & après avoir reçu les inſtructions néceſſaires pour faire la priere, pour diriger notre marche, en marchant les pieds cagneux, & pour quitter, reprendre & porter nos papouches à l'entrée, à la ſortie & pendant que nous

ſerions dans la Moſquée, nous en prîmes fort modeſtement le chemin.

M.... étoit déguiſé en habit de Dervich, & bien nous en prit. Outre une ceinture de cuir, relevée d'un gros bouton de cryſtal & un prodigieux chapelet, il affectoit un air de modeſtie & de componction qui ſemble être naturel à cette eſpece de Moines. Pour M.... il avoit caché ſes cheveux ſous un immenſe turban d'Effendi, & il en avoit pris les habits; pour moi, on jugea à ma démarche trop libre que je ſerois moins ſoupçonné étant habillé en Janiſſaire.

Nous nous rendîmes donc en cet équipage à la porte de ſainte Sophie. Il y avoit ce ſoir-là des gens du Serrail qui en défendoient l'entrée, parce qu'étant le dernier vendredi du ramazan, & le Grand-Seigneur & tous les Grands de l'Empire devant s'y trouver, on y jettoit de l'argent au peuple, de maniere que le concours y étoit extraordinaire.

Bien nous prit, comme je l'ai déja dit, que M.... fût habillé en Dervich, ſans cette circonſtance nous n'aurions pas été plus privilegiés que les autres; mais comme il étoit à notre tête marmotant quelques paroles de l'Alcoran, on craignit ſans doute de s'attirer la malediction du Ciel,

si on repoussoit un Dervich si respectable par le sacrifice qu'il avoit fait à Dieu de sa jeunesse. *Entrez*, lui dit-on, *vous & votre compagnie dans le Temple de la Sagesse. Le Roi des Rois est trop juste pour en refuser l'entrée aux Anges du Seigneur.* Il remercia son introducteur en levant les yeux vers le Ciel ; il entra, & nous le suivîmes le plus modestement qu'il nous fut possible, après avoir quitté nos papouches à la porte, les avoir prises de la main droite, & avoir croisé pardevant nos pelisses, ou robes fourrées, de la main gauche.

Nous fûmes saisis un instant après d'admiration & de crainte, car ce ne fut que lorsque nous nous trouvâmes au milieu de la Mosquée, exposés à la vûe du Grand-Seigneur, & de tout ce qu'il y a de plus considérable dans Constantinople, que nous connûmes le péril où notre curiosité nous avoit engagés ; mais ne pouvant plus reculer, il fallut payer d'effronterie, & notre conducteur ayant commencé de marcher, nous fîmes plusieurs tours dans la Mosquée & dans les trois galeries, en quoi nous nous exposâmes d'autant plus, que M..... & moi, qui n'avions point de moustaches, étions fort examinés ; nous fûmes ensuite nous mettre à genoux, les

jambes croisées comme les Tailleurs, au milieu de la Mosquée, où nous eûmes le loisir de satisfaire notre curiosité, & c'est de-là que je vis les choses que je vais vous rapporter.

Le vaste vaisseau de sainte Sophie étoit si fort illuminé, qu'il pouvoit y avoir cinquante mille lampions au moins ; mais il n'y avoit que deux gros cierges dans le sanctuaire à côté d'une espece d'autel, sur lequel étoit apparemment l'Alcoran, car j'y vis sur un pupitre un livre ouvert, écrit à la main, & grand *in-folio*. La chaire du *Moufti*, ou premier Ministre de la Religion, étoit aussi fort illuminée, & on avoit suspendu vis-à-vis une maniere de lustre dont les lampions étoient disposés de maniere qu'ils formoient les caracteres Turcs qui composent le nom de Dieu. Il y avoit aussi environ mille tentes, qui contenoient chacune depuis trois jusqu'à sept personnes. Elles étoient occupées par des dévots, entretenus aux dépens de la Mosquée, & qui n'en sortoient jamais que pour des nécessités indispensables. Ils se relevoient tour-à-tour pour prier Dieu, ce qu'ils faisoient en se dandinant & en branlant continuellement la tête; ou bien ils étoient comme ravis en extase, en fixant les yeux sur quelque

objet. Outre ceux-ci, on voyoit encore des *Santons*, ou especes d'Hermites, distribués en différens endroits, & qui renchérissent par la bisarrerie de leurs habits, ou par l'extravagance de leurs postures, sur nos Arlequins. Ici, l'un écumoit à force d'avoir prononcé avec véhémence, & du fond de la poitrine, le mot *Allah*, Dieu. Là, on en voyoit un autre qui, les bras aussi étendus qu'il pouvoit, regardoit vers le Ciel d'un œil menaçant. Ailleurs, l'un avoit la tête baissée, les bras croisés sur sa poitrine, & la vûe fixée à terre. Plus loin, un autre appuyé contre une colonne, s'occupoit à baiser humblement les pieds & le bas de la robe de ceux qui passoient. Enfin il y avoit tant de postures & d'attitudes différentes, qu'il faudroit un livre entier pour en décrire la variété & le ridicule, ou, pour mieux dire, il faut les voir pour s'en faire une juste idée.

Mais le moment de la priere étant venu, le Moufti, du haut de sa chaire, fut le premier à la commencer. Le Grand-Seigneur, accompagné du *Selictar*, ou Grand-Ecuyer, du *Kislar Agassi*, Chef des Eunuques noirs, & du *Kapou Agassi*, Chef des Eunuques blancs le suivit, & tout le monde se prépara à l'imiter. Ensuite de quoi un cri terrible de toute l'assemble, qui fit reten-

tir la Mosquée, & qui nous surprit d'autant plus que nous n'y étions pas préparés, en annonça le commencement.

Alors nous mîmes en pratique les leçons qu'on nous avoit données, & nous nous en acquittâmes si bien, que ceux qui nous avoient peut-être soupçonnés de n'être point Turcs, s'en repentirent intérieurement, & quelques-uns même sortirent de la Mosquée pour s'aller purger par une ablution du péché qu'ils croyoient avoir commis par ce doute; du moins un *Effendi*, ou homme de loi, à qui nous en avons parlé depuis, nous a-t-il confirmés dans cette pensée.

Mais comme nous étions dans le fort & dans la chaleur de la priere, que nous nous prosternions plusieurs fois à terre, nous relevant toujours la face tournée vers l'Orient, tant de mouvemens, qui tenoient un peu de la convulsion, firent délier la fesse du turban de M.... il y porta d'abord les mains pour la raccommoder, mais tous les différens tours qu'il faut faire avec cette mousseline l'embarrassant, il n'en put venir à bout. D'un autre côté nous n'osions interrompre notre prétendue priere pour l'aider, ce qui nous jettoit dans une situation terrible, appréhendant toujours que ses cheveux, en se découvrant, ne

nous découvriſſent auſſi. Heureuſement un homme de loi, qui étoit derriere lui, nous tira de cet embarras, en la lui raccommodant charitablement. La ſeſſe eſt une piece de mouſſeline qui forme le turban par ſes différens tours, &c.

Echappés que nous fûmes de ce danger, nous en courûmes un bien plus grand. Ce fut en ſortant de la Moſquée, que le Grand-Viſir, ſans autre ſuite que celle de quatre *Haſſekis*, ou Chefs d'une brigade de Boſtangis, dont deux portoient de grands fanaux, ſe trouva, ſans que perſonne s'en fût apperçû, au milieu de nous. Cet aſpect nous troubla; les Turcs même qui étoient avec nous en furent effrayés; &, pour dire la vérité, nous ne faiſions pas trop bonne contenance, lorſque le Grand-Viſir fit arrêter ſes gens; & après nous avoir examinés des pieds juſqu'à la tête, mais particulierement M.... il demanda tout haut à un de ceux qui le ſuivoient, s'il ne connoiſſoit pas ce Dervich? Celui-ci lui ayant répondu que non: *Si fait bien moi*, répliqua le Viſir, *je le connois, & ſa phyſionomie ne me trompe pas.* Après quoi il continua ſon chemin, & nous gagnâmes au plus vîte une des portes de la Moſquée.

Le deſſein que nous avions d'abord pro-

jetté d'aller à celle du Sultan Achmet, n'eut point lieu. Nous étions trop allarmés pour affronter de nouveaux dangers; nous sortîmes donc de sainte Sophie dans la résolution de nous en retourner, & pour cet effet nous prîmes le chemin de l'échelle de *Bakché Kapoussi*, ou porte du jardin, mais nous n'étions pas quittes de toutes nos frayeurs. Des *Bostangis*, Gardes des Maisons royales, que nous trouvions dans tous les coins des rues où nous passions, & qui nous suivoient, en observant nos démarches, les augmentoient. Nous doublâmes pourtant si bien le pas, que nous gagnâmes l'échelle, & nous nous embarquâmes tous dans un même caïque, sans que personne y mît aucune opposition. Nous ordonnâmes à nos Bateliers de nous conduire à *Tophana*, ou à l'Arsenal, & nous étions prêts d'aborder à cette derniere échelle, lorsqu'un batteau de sept paires de rames vint sur nous. Nous n'avions pas encore eu le tems de nous reconnoître, qu'il nous aborda, & deux personnes, l'une desquelles étoit le *Reïs*, ou Patron du bateau du Grand-Visir, & l'autre un Eunuque de ce Ministre, sauterent dans notre caïque, & penserent le renverser. Nous ne sçavions ce qu'ils vouloient, ni de la part de qui ils venoient;

mais comme nous étions abîmés dans nos réflexions, & que nous craignions d'ailleurs de nous découvrir, si nous parlions, personne n'en eut le courage, & nous les laissâmes faire.

Ils examinerent d'abord, avec beaucoup d'attention, M M. . . . . , mais quand ils furent venus à moi, (c'est justement, dirent-ils, l'homme que nous cherchons.) Comment, coquin, continuerent-ils, mener des femmes déguisées, & en tems de ramazan; allons, il faut venir chez le Grand-Visir. A ce mot de femmes, qui nous fit connoître qu'on nous prenoit pour des Turcs, nous fûmes tout rassurés. Nos Turcs cependant y regardant de plus près, & voyant bien que je n'avois point de cheveux, mais bien du poil au menton, nous firent des excuses de leur méprise, & s'en retournerent heureusement pour eux, car il étoit déja accouru plus de cinq cens *Topdgis*, ou Canoniers, à l'échelle de *Tophana*, qui se seroient jettés à la mer pour nous secourir à la moindre insulte qu'on nous auroit faite, nous prenant pour être de leurs camarades, parce que l'homme de confiance que nous avions avec nous, & dont ils avoient entendu la voix, étoit effectivement un de leurs Officiers; ce fut-là, Dieu merci,

le dernier des périls que nous courûmes; nous mîmes pied à terre, & nous nous retirâmes sains & saufs chacun chez soi, bienheureux d'en avoir été quittes pour la peur, car si on nous eût reconnus quand nous étions dans sainte Sophie, ou la populace nous auroit assommés sur le champ, ou si nous étions échappés de ses mains, il n'y avoit toujours qu'à choisir ou de perdre la tête, ou de se faire Mahométan.

La réflexion qu'il est naturel de faire sur les différens dangers que nous courûmes, c'est que le Grand-Visir, qui reconnut sans doute M...... comme ayant été un *Drogman* ou Interprete, fort employé sous M. le Marquis de.... voulut seulement lui faire peur, lorsqu'il dit tout haut qu'il le connoissoit bien, & qu'il passa outre; & que les Bostangis, que nous trouvions dans les rues, & qui nous examinoient tant, avoient effectivement été postés pour empêcher qu'il ne se glissât des femmes déguisées dans la Mosquée, comme cela arrive quelquefois; & qu'ils ne nous suivirent, que parce qu'à notre démarche embarrassée, ils crurent qu'il y en avoit parmi nous, ce qui les engagea à envoyer un caïque après le nôtre, pour éclaircir leurs soupçons.

A ce récit, qui ne vous aura sans doute point ennuyé, trouvez bon, Monsieur, que j'ajoute deux ou trois observations. La premiere est que M. Desroches n'étoit point de cette partie, & qu'il n'y a eu d'autre part que celle de la narration abrégée, & mise dans le style que vous venez de voir, d'après un mémoire plus ample donné par ces Messieurs.

Ces derniers risquerent assurément beaucoup, mais ils étoient jeunes & curieux. On doit dans la rencontre du Grand-Visir considérer particulierement la bonté, ou plutôt la prudence & la politique de ce Premier Ministre, qui reconnut aisément une personne qu'il voyoit souvent dans son Palais, mais qui aima mieux dissimuler que de faire une affaire d'éclat & de religion, dont les suites pouvoient être fâcheuses, &c.



LETTRE écrite de Châlons en Champagne par M. le Chevalier de la Touche à M. d'Argenville, Conseiller du Roi, Maître Ordinaire en la Chambre des Comptes, de l'Académie des Arcadiens à Rome (1).

LA petite aventure dont je vous fais part, Monsieur, m'a prouvé que l'indifférence, qui regne ordinairement en Province au sujet de la Littérature & des Arts, y avoit plus laissé perdre de belles choses, que les lumieres des Sçavans, & les recherches empressées des Curieux n'en ont peut-être découvert & conservé dans la Capitale. M. *Rudolfe Kubler*, Peintre de Bamberg, qui voyage & fait connoissance avec tous les Amateurs qu'il trouve sur sa route, me vint voir il y a quelques jours. Cet homme a des mœurs, des sentimens, une forte teinture de Belles-Lettres, une grande théorie de la Peinture : le peu de ses ouvrages qu'il me fit voir en passant, prouve que sa pratique y est très-inférieure.

Dès notre premiere entrevûe, la conversation fut tellement vive & intéres-

(1) Mercure de France, juin 1737.

ſante pour lui & pour moi, qu'il ſe détermina ſans peine à prolonger ſon ſéjour dans la Ville où je demeure. Je lui fis voir ce que j'avois de plus propre à flatter ſon goût; à ſon tour il me communiqua ce qu'il avoit ramaſſé dans différens pays qu'il avoit parcourus. Rien ne fixa mon attention, comme un gros recueil de deſſeins & d'eſtampes, qui peut encore paſſer pour un manuſcrit des plus curieux, puiſqu'il n'y a ni deſſeins ni eſtampes qui ne ſoient accompagnés de remarques hiſtoriques & critiques, ou de poéſies latines, italiennes & françoiſes.

Au reſte, ce recueil a des défauts qui en diminuent beaucoup le prix; il eſt premierement dans un déſordre affreux, plus de deux cens pieces en ont été enlevées. 2°. Celles qui reſtent ſont preſque toutes chargées de griffonnemens d'Ecoliers, ou deshonorées par les flétriſſures qu'y ont laiſſées ces eſprits foibles, à qui tout devient un ſujet de ſcandale. N'en ſoyez pas ſurpris, me dit le Voyageur, vous voyez les reſtes infortunés de la ſucceſſion d'un Peintre, qui ne laiſſa rien en mourant dont les parens, plus pauvres encore que lui, puſſent profiter. Ils ont long-tems été expoſés dans la boutique d'un Barbier, qui en prenoit occaſion d'exercer ſon ba-

bil, & qui ne s'est déterminé qu'avec peine à me les vendre, d'autant qu'ils amusoient, disoit-il, ses enfans, ses Fraters & ses Pratiques.

J'ai vû, Monsieur, dans ce recueil ainsi délabré, bien des choses qui pourroient mériter une place distinguée dans la riche collection que vous avez faite des desseins des plus grands Maîtres de toutes les Ecoles célebres. Je m'attache à vous en décrire un entr'autres, fait à la pierre noire, & rehaussé de blanc, sur un papier de demi-teinte. Les figures sont à demi-corps. Le sujet qui en est agréablement fantastique, offre le Titien, qui montre à des Dames illustres de son tems le tableau des Amours, qu'il a peint en suivant les idées de Philostrate. Ces Dames sont accompagnées de deux guerriers, d'un jeune homme, dont la tête a un caractere terrible; d'un homme de Lettres; d'une Duegne; d'un petit More, qui tient un épagneuil de Boulogne; & d'un Page. Les remarques écrites de la main du Peintre François qui avoit formé le recueil dont je vous entretiens, portent « que ce dessein est de *Diamiano* » *Mazza da Padoua*, grand Coloriste, & » qui contrefaisoit admirablement la ma- » niere du Titien, dont il étoit Eleve.

» Que Mazza s'étoit proposé d'y repré-
» senter les différens âges de la vie d'une
» façon nouvelle & singuliere. L'enfance
» dans les petits Amours du tableau de
» son Maître ; l'adolescence dans les figu-
» res du Page & du More ; la force de la
» jeunesse sous les traits du *Giorgion* ;
» l'âge viril par différens caracteres de
» noblesse, de valeur & de prudence. De
» noblesse dans le portrait du Marquis *de*
» *Pescaire* ; de valeur dans celui d'*Antoi-*
» *ne de Leve* ; de prudence dans celui de
» l'ami du Titien *Parhenio Etiro*, habil-
» lé en noble Vénitien, *con Beretta nera*
» *in capo*. Les trois Dames semblent faire
» allusion aux trois Graces, dont la pre-
» miere est vive & enjouée, & représen-
» te *Violante*, Maîtresse du Titien. La
» seconde, tranquille & modeste, & re-
» présente *Madonna Elizabetta Massola*.
» La troisieme, sérieuse & mélancolique,
» & représente *Madama Leonora*, épou-
» se du Duc *Francesco-Maria della Roue-*
» *re*. La vieillesse des deux sexes est ca-
» ractérisée par la tête du Titien & de la
» Duegne.

» L'Auteur des remarques prétend en-
» core avoir trouvé dans cette représen-
» tation un sens moral, ou, si vous vou-
» lez, allégorique. Elle renferme, dit-il,

» l'idée du Peintre parfait. Le Génie,
» l'Imagination, l'Entousiasme sont ex-
» primés dans la tête du Giorgion ; la
» Pratique, fille du Travail & de l'Ex-
» périence, dans celle du Titien. La
» Vieille, qui accompagne les Dames &
» qui a inspection sur leur conduite, sert
» à faire entendre que la raison doit pré-
» sider au choix, à l'assortiment, à l'u-
» sage des Graces, dont les caracteres doi-
» vent être variés, aussi-bien que ceux de
» la Vigueur, de la Fierté, de la Finesse
» & de la Pénétration d'esprit, que les
» figures des Guerriers & de l'homme de
» Lettres montrent dans différens points
» de vûe.

» Les contrastes & l'artifice du clair-
» obscur rendent la composition pittores-
» que, piquante & brillante. L'Amour,
» la Délicatesse, la Naiveté, la Tendres-
» se & l'Union la portent à sa derniere
» perfection, & lui donnent de la vérité,
» de la douceur & du relief.

» Le Peintre s'imagine avoir trouvé des
» symboles de toutes ces choses dans la
» figure du Page, dont le teint est écla-
» tant, & l'habillement de satin noir;
» dans le More à la peau noire, vêtu d'u-
» ne toile d'argent rayée, & dans les
» Amours, dont les attitudes lui ont fait

» naître l'idée de la Délicatesse, de la Naï-
» veté, de la Tendresse & de l'Union. »

Ne vous semble-t-il pas, Monsieur, que ce Peintre a fait comme les Commentateurs, qui font dire à leurs Auteurs favoris mille belles choses auxquelles, peut-être, ils n'ont jamais pensé, & qu'il attribue comme eux à des vûes mysterieuses, & à de profonds raisonnemens, ce qui pourroit bien n'être au fond que l'effet du caprice? Je crois après tout qu'on doit avoir quelque obligation à ceux qui ont le talent de faire parler les muets. Il vaut mieux qu'on me ramene à la raison, même par force, que de laisser errer mon imagination au hasard; ne dois-je pas sçavoir bon gré à qui me fait un sujet de réflexion, de ce qui n'étoit d'abord que l'amusement de mes regards?

Le Mode, vraiment Vénitien de l'ouvrage dont je viens de parler, me rapelle, Monsieur, un des plus beaux morceaux que vous ayez dans votre ample collection; j'entends ce magnifique dessein où *Paul Veronese* a représenté des personnes de tout sexe, de tout âge & de toute condition, qui rendent hommage à S. Marc, Patron de Venise, accompagné de trois autres Evangelistes. Cette composition forme un spectacle des plus intéressans. La

ſimplicité des enfans, la pudeur des jeunes filles, la modeſtie des Dames, la gravité des Sénateurs, la contenance aſſurée des Guerriers, l'air reſpectueux des gens du peuple, un je ne ſçai quoi de pompeux, & qui annonce en même-tems la reconnoiſſance, la confiance & la dévotion, jette dans cette repréſentation pittoreſque tout le pathétique & le ſublime de la poéſie.

Il faut avouer qu'on trouve dans les productions des grands Maîtres de l'Ecole Vénitienne, des coups de génie qui frappent, qui ſaiſiſſent & qui enlevent. Je ne m'étonne pas ſi tant de Peintres célebres ont paru plus ſenſibles aux beautés de cette Ecole qu'à celles des autres, & ſi même aujourd'hui nos François paroiſſent uniquement attentifs à les reproduire dans leurs ouvrages. Je remarque à ce propos dans un fragment des remarques du Peintre, Auteur du recueil, quelques traits qui peut-être ne vous déplairont point.

Après avoir ſans doute beaucoup exalté le ſéjour de Veniſe : « Je ne penſe, » dit-il, au ſujet de cette Ville de délices, que ce qu'en ont penſé des Auteurs célebres qui lui ont conſacré les » éloges ſuivans. Il rapporte une deſcription en vers latins du Poëte Allemand

Jean Lauterbach, & un éloge de *Jean-Matthieu Wacher de Constance.*

Le Peintre adopte d'autant plus volontiers les ſentimens de cet Auteur, « qu'il » eſt, dit-il, tenté de croire, après *Nicolas Grudius*, que Vénus en quittant l'Iſle » de Chypre, occupée par les Ottomans, » a choiſi Veniſe pour ſon ſéjour. De-là » vient auſſi que les Peintres Vénitiens, » accoutumés à voir les Graces & les » Amours à la ſuite de cette Déeſſe, en » ont fait prendre les plus touchans ca- » ractéres à leurs tableaux. J'ai long-tems » conſulté pour ſçavoir quelle Ecole d'I- » talie j'épouſerois; enfin je me ſuis dé- » terminé à m'attacher à la Vénitienne. Il » me ſemble que ſon goût doit le plus » flatter celui d'un homme de ma nation.

» Il eſt vrai que l'Ecole Romaine fut » l'objet de mon premier amour. En ar- » rivant en Italie la régularité de ſes traits » me charma, la beauté grecque me ſem- » bloit, pour ainſi dire, fondue dans la » ſienne. J'étois enchanté de la légereté » de ſa taille, de ſa démarche noble, » fiere, aſſurée, libre & dégagée, de ſes » grandes manieres, de ſes vûes ſubli- » mes, & ſurtout d'un air de force, de » ſageſſe & de majeſté qui l'accompagnoit » toujours, & brilloit juſques dans ſes

» moindres actions. Je pris une violente
» passion pour elle; mais plus je lui fai-
» sois assidument ma cour, plus je m'ap-
» percevois qu'elle étoit sévere & réser-
» vée. Elle n'approuvoit presque rien de
» ce que je faisois pour lui plaire; elle me
» proposoit sans cesse l'imitation de mo-
» deles que je trouvois tellement au-des-
» sus de ma portée, que, malgré tous
» mes efforts, je ne pouvois en saisir le
» caractere à son gré. Toujours elle vou-
» loit me ramener au goût antique, tou-
» jours elle m'entretenoit des graces de
» *Raphael*, de la correction de *Michel
» Ange*, des entreprises également har-
» dies & heureuses de *Jules Romain*, de
» l'élégante facilité du *Parmesan*, de la
» sagesse ingénieuse du *Poussin*. Je m'ap-
» percevois bien que ce dernier étoit, à
» proprement parler, le seul des François
» qui avoit mérité son amour, & je sen-
» tois tant de difficultés à surmonter, pour
» toucher son cœur par les mêmes moyens
» qu'il avoit employés pour la rendre sen-
» sible, que je n'osois me hasarder à mar-
» cher sur ces traces.

» Je l'aimois donc cette Ecole Romai-
» ne, mais c'étoit sans espérances. Les
» promesses qu'elle me faisoit de récom-
» penser mes assiduités, & de couron-

„ ner mes travaux, regardoient un ave-
„ nir si éloigné, que j'en perdois cou-
„ rage.

„ J'étois dans cette situation quand une
„ occasion se présenta de faire le voyage
„ de Venise; je ne la laissai point échap-
„ per. La Peinture s'y offrit à moi avec
„ des traits moins réguliers, mais plus
„ piquans: la raison me prouvoit qu'elle
„ étoit moins belle qu'à Rome, mais je
„ ne sçais quelle disposition me faisoit
„ sentir qu'elle étoit plus jolie. Je la trou-
„ vois plus vive, plus enjouée, plus dans
„ le goût des parures & des ajustemens.
„ Une aimable coqueterie sauvoit ses dé-
„ fauts; ses caprices même me plaisoient
„ extrêmement.

„ L'Ecole Vénitienne n'est point, com-
„ me la Romaine & la Florentine, es-
„ clave des regles & des austeres bienséan-
„ ces. Elle ne se fait point scrupule de
„ certaines irrégularités, elle ne songe
„ qu'à plaire. Tout ce qui la mene à ce
„ but lui paroît bon, pourvû qu'elle tien-
„ ne le milieu entre une extrême séverité
„ & une extrême licence; elle s'embar-
„ rasse fort peu de la censure des Con-
„ noisseurs trop rigides. Presque tous les
„ fameux Peintres de l'Europe ont été
„ épris de ses charmes, & nul n'a mieux
„ été

» été avec elle que Rubens, l'*Apelles* des
» Pays-Bas.

» Son embonpoint, la vivacité de son
» teint, l'agrément de ses manieres, l'essor qu'elle donnoit à son imagination,
» son goût pour les parures & les décorations pompeuses, son attachement
» aux graces sensibles, simples & faciles
» à saisir, en firent l'objet de ma passion.

» Je n'oubliai point dans mon changement les engagemens que j'avois pris
» avec l'Ecole Romaine ; je conservai
» pour elle mon admiration & mon respect, mais je donnai à la Vénitienne
» tous mes soins & toute ma tendresse.
C'est ainsi, Monsieur, que le Peintre Auteur du recueil nous a laissé une idée de ses études & de son goût dans une espece de fable allégorique, dont il est triste que les injures du tems & de la fortune nous ayent dérobé la suite.

L'intelligence que vous avez, Monsieur, des mysteres d'un art qui contribue à vos plaisirs dans vos momens de relâche, ne me permet pas de développer ici tout ce que le Peintre a caché sous le voile du langage figuré ; vous n'avez pas besoin de mon secours pour discerner dans ce fragment ce qui donne une

ſi juſte idée du caractere diſtinctif des deux Ecoles.

J'ai pris copie dans le recueil de pluſieurs autres choſes que je vous communiquerai dans la ſuite, ſi j'apprends que vous ayez fait plus d'attention au fond de celles que contient cette lettre, qu'à la forme peu réguliere que je lui ai donnée. J'ai l'honneur d'être, &c.



MÉMOIRE de M. Bernier sur le Quiétisme des Indes (1).

COMME depuis cinq ou six mois je n'entens parler que du quiétisme, cela m'a fait ressouvenir du quiétisme des Indes, & m'a donné la curiosité de revoir mes vieux mémoires de ce pays-là. Voici une partie de ce que j'y ai trouvé.

Entre les différens faquirs ou religieux idolâtres des Indes, il y en a qu'on appelle communément Joguis, comme qui diroit Saints illuminés, parfaits ou parfaitement unis au souverain être, au premier & général principe de toutes choses. Ce sont ceux qui paroissent avoir abandonné entierement le monde, & qui se retirent ordinairement à l'écart, dans quelque jardin éloigné, comme des Hermites, avec quelques disciples choisis, qui soumis & modestes se trouvent trop heureux de les écouter & de les servir. Si on leur porte à manger, ils le reçoivent ; si on les oublie, on dit qu'ils s'en passent, & qu'ils vivent de la grace du ciel, dans les jeûnes & les

(1) Histoire des Ouvrages des Sçavans, année 1688.

auſtérités continuelles, & ſurtout abîmés dans la contemplation ; je dis abîmés, car ils ſe pouſſent ſi avant là-dedans, qu'ils paſſent, dit-on, les heures entieres ravis en extaſe ; leurs ſens extérieurs paroiſſent ſans aucunes fonctions, & ils prétendent voir le ſouverain être comme une très-vive & inexplicable lumiere, avec une joie, une ſatisfaction inexprimable, laquelle eſt ſuivie d'un mépris & d'un détachement entier du monde. Or voici le fondement de la ſecte, & le ſecret ou le myſtere de la cabale, que je n'ai découvert qu'avec bien de la peine & de l'artifice.

Leurs anciens livres enſeignent que le premier principe des choſes eſt tout-à-fait admirable, que c'eſt quelque choſe *de très-pur*, ce ſont leurs propres termes, *de très-clair & de très-ſubtil*; qu'il eſt infini, qu'il ne peut ni être engendré ni être corrompu; qu'il eſt la perfection de toutes choſes, ſouverainement parfait; &, ce qui eſt à remarquer dans un parfait repos, dans une abſolue inaction, en un mot dans un quiétiſme très-parfait. Car ils tiennent qu'étant la ſource & l'origine de toute vertu, de tout entendement & de toute puiſſance (ce ſont encore leurs termes) il n'a pourtant en ſoi ni vertu, ni entendement, ni puiſſance : qu'au

contraire le propre & la souveraine perfection de son essence, est de ne rien agiter, de ne rien entendre, de ne rien appeller. C'est pourquoi quiconque desire d'être parfait, & de bien & heureusement vivre, doit par une continuelle contemplation & victoire de soi-même, faire tous les efforts possibles pour devenir semblable à son principe; de sorte qu'ayant dompté & éteint entierement toutes les passions humaines, il ne soit troublé ou tourmenté d'aucunes choses; & qu'à la maniere d'un extatique entierement absorbé dans une profonde contemplation, il jouisse heureusement de ce divin repos ou quiétisme, état de la vie le plus heureux qu'on puisse souhaiter.

Environ soixante & tant d'années après la venue de J. C. l'idolâtrie des Indes passa à la Chine, où elle regne encore parmi le peuple & parmi les Bonzes, qui sont les mêmes que les *Faquirs*, & les *Joguis* des Indes, le R. P. Couplet remarque dans sa préface sur *Confucius* que cette secte dans la Chine est appellée *Yu-guei-kiao*: comme qui diroit, *secta nihil agentium*, la secte de l'inaction; & ce qu'on ne sçauroit trop, dit-il, admirer, c'est que plusieurs des premiers de l'empire donnent dans cette folie, jusqu'à passer plu-

ſieurs heures ſans aucun mouvement du corps & de l'eſprit, ſans aucun uſage de leurs ſens & de leurs puiſſances, étant perſuadés que plus ils ſont abîmés dans cette inaction, plus ils ont avancé dans la perfection, étant plus ſemblables à leur principe, dans lequel ils doivent un jour retourner. D'où vient qu'ils ont en grande vénération un certain *Ta-mo*, qui demeura neuf ans entiers, le viſage tourné vers une muraille, ſans faire autre choſe que contempler ce principe : tant il eſt vrai, que comme par toute la terre, les hommes ont à-peu-près le même tempérament, & conſéquemment les mêmes maladies du corps, ils ont auſſi à-peu-près les mêmes maladies d'eſprit, les mêmes penſées, les mêmes folies, les mêmes extravagances.

Or ce que j'ai enfin découvert à force d'interroger & de preſſer les plus ſçavans ſoit des Brahmins, ſoit de ces Joguis des Indes, c'eſt qu'il y a bien de la fourberie en tout ceci, & que toute cette doctrine qui a quelque choſe de fort ſpécieux, en tant qu'elle ne parle que de vertu, que de retraite, que de contemplation, que d'extaſe, & que d'union intime au ſouverain principe de toutes choſes, dans lequel tout doit enfin retourner, n'eſt ſelon les

vieux chefs des Joguis, qui sont entiérement instruits & initiés dans le secret de la cabale, qu'une pure apparence & qu'une lueur pour amuser & attirer le peuple qui les regarde, qui les respecte, & qui les adore, pour ainsi dire, comme quelques divinités; car dans le fond ils ne croient rien de tout cela, & je sçai qu'ils donnent enfin tous, ainsi que les Turcs cabalistes & Persans, dans cette grande ame du monde, dont ils disent que nos ames, ainsi que celles des animaux & des plantes, sont des parcelles. Ce qu'on trouvera approcher fort de l'athéisme, si l'on veut bien y prendre garde de près; parce que ne reconnoissant point d'autre Dieu que leur grande ame, qui est répandue par-tout, & que ne pouvant faire cette ame que corporelle, que quelque espece de flamme ou de lumiere très-subtile, puisqu'ils lui donnent des parcelles ou parties, c'est faire Dieu corporel, & par conséquent divisible, corruptible, &c. ce qui répugne à la souveraine & absolue perfection de Dieu.

Au reste je ne prétens point ici qu'il en soit de ce *quiétisme* ou *molinosisme* qui fait tant de bruit, comme du quiétisme des Joguis des Indes, ou des Bonzes de la Chine ou des Talapoins de Siam. Je

veux bonnement croire qu'il y aura plus de dévotion outrée & d'extravagance, que de méchanceté. Cependant ce grand rapport de ces deux quiétismes, cet abîme de contemplation, cette grande inaction, cette grande union de notre ame à Dieu, & cent autres choses qu'on en dit, me sont fort suspectes, & me font soupçonner que toute cette grande & extraordinaire dévotion ne tende ou ne puisse enfin mener à quelque espece d'irréligion ou de libertinage. C'est ce que nous pourrons un jour examiner, si les véritables originaux de Molinos nous peuvent tomber entre les mains, & si ses amis jugent qu'ils méritent qu'on se donne la peine de les lire.



EXTRAIT d'une Dissertation sur les Asyles, par M. Cartholin, Professeur Suédois (1).

IL y a apparence que le mot *asyle*, *asylum*, vient de α, & de συλη, *spolium*, parce que la personne de celui qui s'étoit retiré dans ces lieux sacrés devenoit inviolable. Dieu semble avoir été le premier auteur de ces places privilegiées, en établissant six villes de refuge, où les coupables s'alloient mettre à couvert de la vengeance publique, lorsqu'ils n'avoient pas commis un crime de propos déliberé. Pour les Payens, ils accordoient une retraite & l'impunité aux plus scélérats, afin de peupler les villes. Thebes, Athenes & Rome même ne furent d'abord formées que du rebut des autres nations. *Si ad originem Populi Romani redeas*, dit Min. Felix, *erubescas; populus de sceleribus congregatur, & facit numerum impunitas criminum.* On dit qu'autrefois à Lyon & à Vienne dans les Gaules, il y avoit des autels d'où l'on n'osoit arracher les crimi-

(1) Histoire des Ouvrages des Sçavans, décembre 1688.

nels; & il y a encore beaucoup de villes en Allemagne qui ont conservé ce droit d'asyle. Les autels, les tombeaux & les statues des Héros étoient dans l'antiquité la retraite ordinaire de ceux qui étoient pressés par la justice des Loix, ou opprimés par la violence des tyrans. Il y avoit à Athenes l'autel de la Misericorde, où l'on disoit que la clémence faisoit son séjour, & où il falloit sacrifier ses plus justes ressentimens. Le foyer (*focus*) où résidoient les Dieux Penates, étoit aussi un lieu de sûreté, qui garantissoit le fugitif des atteintes de son ennemi. L'antiquité nous parle de quelques bois qui étoient encore des retraites privilegiées. L'horreur de leurs ombres, & l'épaisseur de leurs feuillages sembloient inspirer du respect & de la religion. C'étoit un sacrilege que de porter la hache sur des troncs que l'âge avoit rendus vénérables, & de donner passage aux rayons du soleil dans ces sombres demeures, que l'on croyoit habitées par quelque Divinité. Les Poëtes sont tout pleins de la vénération que l'on avoit pour ces vieilles forêts, où le jour perçoit avec peine.

Lucus erat longo numquam violatus ab ævo.

Luc.

. . . *Prisco inde pavore.* . . *Lucosque vetustâ Religione truces.* Claud.

Ainsi l'on n'osoit poursuivre ceux qui s'alloient cacher sous ces arbres que la superstition avoit consacrés, & l'on prétendoit que les Nymphes en défendoient l'entrée à ceux qui en vouloient troubler le repos par la violence. Mais les temples, particulierement révérés des Payens, étoient les asyles les plus inviolables. Ils disoient que les Dieux se chargeoient de punir le coupable qui imploroit leur miséricorde, & que les hommes ne devoient point être plus implacables qu'eux. Le Temple de Diane, par exemple, & le bois qui l'environnoit, étoient inaccessibles à ceux qui prétendoient y poursuivre leur vengeance. Les Chrétiens ne voulant pas céder au Paganisme, ni être moins respectueux pour la majesté de Dieu, établirent cette coutume dans les Eglises. Cependant l'on en fit un si grand abus, qu'elles devinrent des cavernes de brigands. Les Evêques & les Moines s'emparerent d'un certain territoire, au-delà duquel ils plantoient des bornes à la jurisdiction séculiere. Les Empereurs Honorius & Théodose accorderent ces immunités dans l'enceinte des Eglises, &

Charlemagne fit la même grace à quelques Abbayes. Dans la suite ils sçurent étendre si loin leurs exemptions, que les Couvens s'érigeoient en forteresses, où le crime étoit à l'abri, & bravoit la puissance du Magistrat. La sûreté des asyles ne devoit être, dans leur véritable institution, que pour les infortunés, & pour ceux que le hazard ou la nécessité exposoient à la rigueur de la loi. Alors la justice elle-même semble demander qu'on lui arrache les armes des mains. Mais les Payens en firent un usage odieux, en protégeant indifféremment les coupables malheureux, & les scélérats de dessein formé. Les derniers, bien loin de mériter la faveur & la protection de la Divinité qu'ils appellent à leur secours, en méritent toute l'indignation, & ils profanent la sainteté des lieux où ils cherchent l'impunité. La plus grande utilité que l'on ait tirée des asyles, a été dans les ravages de la guerre. Le Soldat sentoit rallentir sa fureur à l'approche des temples, à cause du respect & de la révérence que l'opinion publique y avoit attachée. Il est souvent arrivé que dans les villes prises d'assaut, le peuple effrayé se sauvoit aux pieds de ses Dieux, & que l'ennemi, qui ne respiroit que le carnage, n'osoit pourtant ensanglanter les

autels. Procope a rapporté que les Goths qui marchoient après Totila, tout féroces qu'ils étoient, épargnerent, en saccageant la Ville de Rome, ceux qui s'étoient enfermés dans les Basiliques des Apôtres, & qu'ils n'eurent pas l'audace d'exercer leur humeur sanguinaire & barbare jusques dans les lieux où ils eussent cru insulter à la Divinité, en les remplissant impitoyablement d'horreur & de sang. Comme par le droit des gens la guerre ne doit pas être un brigandage, ni un desir cruel de tuer des hommes, ou d'embraser des villes, la raison naturelle & l'humanité demandent qu'il y ait des lieux pour garantir ceux qui, jettant les armes bas, implorent la clémence du vainqueur, par la présence du Dieu qui est commun entr'eux. C'est-là sans doute le cas où les asyles sont plus favorables; & l'on pourroit prouver, par beaucoup de raisons, que l'équité exige que l'on n'abolisse point toutes les places de refuge, seulement en faveur de ceux qui éprouvent les revers de la fortune, ou qu'une violente passion a emportés trop loin malgré eux.

OBSERVATIONS sur les mœurs & les usages de quelques Peuples de l'Orient, extraites des Voyageurs (1).

LES Turcs aiment tant l'ordre en toutes choses, qu'ils ne négligent rien pour le faire garder. Ils exercent une rigueur extrême sur ceux qui possédent les premieres dignités, lorsqu'ils les soupçonnent d'avoir manqué à leur devoir. Leur police surpasse la conduite qu'ils gardent dans les armes; ils ont un soin particulier que toutes les choses nécessaires à la vie & à la santé se trouvent dans leurs villes en abondance & à bon marché; & s'il se trouvoit quelqu'un qui voulût vendre sa marchandise trop cher à un Turc, il seroit accusé en justice, auroit des coups de bâton, & payeroit l'amende. Il y a des Officiers qui ont le soin d'examiner les mesures & les poids des Marchands, & qui font tous les jours leur tour. S'ils trouvent quelqu'un qui ait de faux poids & de fausses mesures, ils lui font donner sur le champ des coups de bâton sous la plante des pieds & payer l'amende. C'est

(1) Bibliotheque universelle & historique, 1689.

ce qui fait qu'on peut envoyer un enfant au marché, pourvu qu'il ſçache demander ce qu'il veut avoir, ſans craindre qu'on le trompe. Ils ont une autre punition pour ceux qui font de faux poids, qui ſemble moins rude, mais qui eſt beaucoup plus honteuſe, parce qu'elle eſt publique. Ils leur mettent au col deux planches très-peſantes, pleines de ſonnettes, & échancrées par le milieu, enſorte qu'elles ont un trou rond par où eſt paſſé le col de ces criminels, que l'on fait promener ainſi par la ville.

Pour ce qui eſt des déſordres qui peuvent arriver dans les rues, chacun eſt obligé de les empêcher ; & pour y intéreſſer le public, il y a une loi que l'on obſerve exactement ; c'eſt que ſi on trouve dans la rue quelque mort, Turc, Chrétien ou Juif, & qu'on ne ſçache qui l'a tué, on fait payer le ſang à ceux devant la porte de qui on trouve le mort, qui monte à 500 piaſtres ou 45000 aſpres. Ainſi chacun a intérêt d'empêcher qu'il n'arrive du bruit devant ſa maiſon, ou au moins de remarquer ceux qui le font. Il eſt auſſi défendu d'aller par les rues ſitôt que le jour eſt fini, excepté durant le *ramadham* ou carême de Turcs.

C'eſt au Caire que ſe font ces beaux

tapis, qu'on appelle tapis de Turquie, d'où on les envoye à Conſtantinople & en Europe. Il y a entre ceux qui y travaillent pluſieurs petits garçons, mais qui font tout leur ouvrage avec une vîteſſe & une adreſſe ſinguliere. Ils ont devant eux leurs métiers, & tiennent de la main gauche pluſieurs bouts de pelotons de laine de diverſes couleurs, qu'ils appliquent chacun en ſon lieu; ils ont un couteau à la droite avec lequel ils coupent la laine. Le Maître vient à eux de tems en tems avec un patron, ſur lequel il regarde, & leur dicte comme s'il liſoit dans un livre, en diſant qu'il faut tant de points de telle couleur, tant d'une autre, ce qui s'exécute dans l'inſtant.

Les Prêtres font accroire aux Grecs, aux Arméniens & aux Cophtes, que le feu deſcend du Ciel dans le ſaint ſépulchre la veille de Pâques, & font payer pour cela quelque argent à leurs Pélerins, qui ſont toujours en grand nombre. M. Thevenot traite cette ſolemnité de farce plus propre pour une place publique, que pour le lieu ſaint où elle ſe paſſe. Après, dit-il, que les Latins eurent fini leur ſervice, environ ſur les huit heures du matin, les Grecs éteignirent toutes leurs lampes & celles du ſaint ſépulchre, puis ils recommencent à courir

à l'entour de ce lieu comme des insensés, *criant, hurlant & faisant un bruit de diable*, sans avoir aucun respect pour le lieu où ils étoient. Toutes les fois qu'ils passoient devant le saint sépulchre, ils crioient *eleison*, courant les uns après les autres, en se donnant des coups de pieds au derriere & des coups de cordes sur les épaules. Ils se metttoient plusieurs ensemble, & portoient des hommes sur leurs bras, qu'ils laissoient tomber par terre en allant autour du saint sépulchre. Ensuite de cela ils faisoient des huées horribles; & ceux qui étoient tombés couroient après les autres pour s'en venger. De tems en tems ils levoient les yeux au Ciel, & tendoient leurs mains pleines de bougie en-haut, criant tous ensemble *eleison*, pour obtenir de Dieu par force le feu saint qu'ils étoient ennuyés d'attendre. Cela continua jusques sur les trois heures du soir, où deux Archevêques & deux Evêques Grecs s'étant vêtus & coiffés patriarchalement, sortirent de leur chœur avec tout leur Clergé, & commencerent la procession autour du sépulchre. Les Arméniens s'y rendirent aussi avec quatre Prêtres de leur communion, mitrés à la franque & tout leur Clergé; puis un Evêque Cophte avec son Clergé & son peuple. Après trois

tours de procession, un Prêtre Grec sortit de la Chapelle de l'Ange, & avertit celui qui tenoit la place du Patriarche que le feu saint étoit descendu du Ciel; alors il entra dans le saint sépulchre, tenant en chacune de ses mains un gros paquet de bougie, & fut suivi par celui qui représentoit le Patriarche Arménien & par l'Evêque Cophte, la porte de la Chapelle de l'Ange étant cependant gardée par les Janissaires. Après qu'ils y eurent été un peu de tems, l'Archevêque sortit, la tête baissée, avec ses deux paquets de bougies toutes allumées. A peine parut-il, que tout le monde se jettoit l'un sur l'autre pour allumer ses bougies aux siennes, parce que le feu qui est allumé le premier est le meilleur. Cependant les Janissaires faisoient voler les bonnets des Grecs d'un bout de l'Eglise à l'autre, & frappoient de tous côtés avec leurs bâtons, pour faire place à l'Archevêque, qui tâchoit de se sauver, & qui s'étant enfin débarrassé, monta vîtement sur un autel de pierre qui est devant la porte du chœur, où il fut bientôt entouré de peuple. Après que l'Archevêque Grec fut sorti, l'Arménien sortit aussi, & se sauva vers l'Eglise des Arméniens, & celui des Cophtes vers celle des Cophtes. Cependant les Turcs gardoient

la porte du saint sépulchre, & n'y laissoient entrer que ceux qui leur donnoient quelques maidins, pour y allumer leurs cierges aux lampes où le feu saint étoit descendu. En peu de tems toutes les chandelles furent allumées, & on vit en un moment plus de deux mille paquets flambans dans l'Eglise. Ce fut alors que tous ces dévots recommencerent à crier comme des possédés; & un homme ayant un tambour sur son dos, se mit à courir de toute sa force à l'entour du saint sépulchre, un autre le suivoit frappant dessus avec deux bâtons; & quand ils étoient las, d'autres prenoient la place. Cependant il y avoit des hommes & des femmes enhaut & en bas avec des pieces de toiles qu'ils déplioient pour y faire des croix avec des paquets de bougies allumées. Cette toile sert pour les ensévelir; & ils la gardent pour cet effet comme une relique.

On ne parle que Turc à la Cour de Perse; mais il est si différent de celui de Constantinople, qu'on pourroit dire que c'est une autre langue. Le pouvoir du Roi de Perse est si absolu sur ses sujets, qu'il n'a aucunes bornes. Il juge de leurs biens, de leur vie & de leur mort comme il lui plaît, sans consulter personne, ni les loix,

ni la coutume, & ſans que les premiers de la Cour en ſoient exempts. Ses plus proches ſont les premiers qui reſſentent les effets de ce pouvoir tyrannique ; car les Rois de Perſe craignent ſi fort d'être chaſſés du trône, qu'ils font tuer les enfans de leurs parentes, lorſqu'elles accouchent d'un garçon, les faiſant mettre dans une terrine, où on les laiſſe expirer faute de teter. Lorſqu'ils entrent en poſſeſſion de la Couronne, leur premier ſoin eſt de faire arracher les yeux à tous leurs freres, oncles, couſins, neveux & autres Princes de leur ſang ; ce qui ſe fait avec la pointe d'un *cangiar* dont on leur arrache les yeux tout entiers, qu'on porte enſuite dans un baſſin au Roi.

Une des plus ridicules coutumes des Perſans, c'eſt que ſi le feu prend à leurs maiſons, ils ne l'éteignent point, mais ſe contentent d'en ôter ce qu'ils en peuvent ſauver, & lui laiſſent conſumer autant de maiſons qu'il en peut embraſer, juſqu'à ce que ceux qui ne ſont pas de leur religion l'éteignent.

La pêche des perles, qui ſe fait à *Barhem*, n'eſt pas fort éloignée de *Baſſora*. Elle ſe fait vers la fin de juin, & dure juſqu'à la fin de ſeptembre, où il ſe trouve plus de deux ou trois mille barques de

Pêcheurs, tous Arabes, qui payent chacun un droit au Prince duquel ils sont sujets, pour avoir la permission de faire cette pêche. De plus, chaque barque paye au Gouverneur de Barhem quinze abbassis par an. Le Roi de Perse ne touche rien de ce revenu, qui appartient à des Mosquées, excepté les perles qui pesent demi-*medical* ou plus, qui sont à lui, ce qui n'empêche pas qu'il ne fasse un présent honnête aux Pêcheurs qui les apportent. Chacune de ces barques a des hommes pour aller au fond de la mer recueillir les coquilles ou nacres, & les autres les tirent. On va quinze, vingt & trente lieues de Barhem le long de la côte; & lorsqu'on est à l'endroit de la pêche, on jette l'ancre à cinq brasses d'eau. Deux Pêcheurs se deshabillent & prennent un morceau de corne fendu, qu'ils portent attaché à leur col avec une ficelle, & qu'ils mettent sur leur nez comme des lunettes en se jettant dans la mer, cela empêche en le serrant qu'il n'y entre de l'eau. Ils font encore provision d'une grosse pierre attachée à une longue corde, & d'un panier attaché à une autre, dont ils laissent les deux bouts dans la barque, dès qu'ils sont au fond. Ils lachent cette pierre qui les avoit fait enfoncer, & qu'on retire pendant

qu'ils cueillent les nacres dans le panier. Quand il eſt plein, ils reviennent en haut pour reprendre haleine pendant quelque tems, & fumer du tabac; après qnoi ils retournent comme auparavant depuis huit heures du matin juſqu'à onze heures, & depuis midi juſqu'à trois heures. Quand ils ont une bonne quantité de nacres, ils vont décharger la barque ſur quelques bancs de ſable, où ils les ouvrent pour avoir les perles, en préſence du maître de la pêche, de peur qu'ils n'en détournent.

M. Thevenot qui a vu beaucoup de *Brahmins* des Indes que l'on appelloit autrefois *Brachmanes* ou Gymnoſophiſtes, dit que quand un Chrétien leur parle de leur Dieu *Ram* qu'ils adorent, ils ne diſent pas qu'ils ſoit Dieu, mais que ç'a été un grand Roi, & que ſa ſainteté & le ſecours qu'il a donné aux hommes, lui ont acquis une communication plus particuliere avec Dieu, qu'aux autres Saints, & qu'ils lui portent plus de reſpect. Si on leur parle de l'adoration des idoles, ils répondent qu'ils ne les adorent point, & que leur intention eſt toujours dirigée à Dieu; qu'ils ne les honorent que parce qu'ils font ſouvenir du Saint qu'elles repréſentent; qu'il ne faut pas s'arrêter à l'ignorance du menu peuple, qui a toujours

l'imagination remplie de ſuperſtition ; qu'il faut conſulter les Sçavans d'une religion, quand on s'en veut inſtruire ; qu'il eſt vrai que les ignorans croient que pluſieurs grands hommes, ſous la figure deſquels Dieu s'eſt fait connoître, ſont des Dieux, mais que pour eux ils n'en croient qu'un ; & que ſi Dieu en a ainſi uſé, ç'a été pour faciliter le ſalut des hommes, & pour s'accommoder à la capacité & à l'humeur de chaque nation. Sur ce principe, ils croient que chacun peut ſe ſauver dans ſa religion & dans ſa ſecte, pourvû qu'il ſuive exactement la voie que Dieu lui a montrée, & qu'il ſera damné s'il en ſuit une autre.

Les *Macaſſars* habitent l'iſle *Célébes*, l'une des Moluques, & ſont Mahométans. L'éducation & la ſuperſtition leur donnent une intrépidité féroce & incroïable. Une poignée de Macaſſars affronteroit une armée entiere, ſans avoir d'autres armes qu'un *crit*.

Le crit eſt un petit poignard d'un pied ou d'un pied & demi de long. La lame eſt plate & faite en ondes par les côtés. La plûpart de ces armes ſont d'un acier empoiſonné, & il y en a dont la lame coûte juſqu'à près de mille écus. Le poiſon en eſt ſi ſubtil, ſur-tout en été, que

la plus petite égratignûre qui en est faite est une blessure mortelle. Rendre le crit, parmi les Macassars, est une infamie. Le tirer & ne tuer personne, est la derniere des lâchetés. Lorsqu'ils ont pris de l'opium qui est une espece de gomme brune, qui les rend comme furieux, ils se jettent au travers des piques & des épées sans craindre la mort, & tuent tous ceux qui se présentent, c'est ce qu'ils appellent en leur langue faire *amoque*. Le Chevalier de Fourbin étant Gouverneur du Fort *Boucot* dans le royaume de Siam, & ayant eu ordre d'arrêter un Macassar qui commandoit une galere, eut beaucoup de peine à le faire entrer dans la forteresse, avec sept ou huit de ses soldats, sans autres armes que le crit.

Ce Macassar avec son escorte ayant mis pied à terre, & voyant que le Chevalier de Fourbin avoit dessein de se saisir de lui & de lui faire rendre les armes, détacha deux de ses gens pour aller avertir les autres qui étoient dans la galere. Le Chevalier qui avoit déja fait avancer un gros de Piqueurs & de Mousquetaires, & qui avoit fait entrer insensiblement le Macassar dans un appartement, qui étoit tout joignant la Forteresse, profitant du désordre & de l'épouvante où il se voyoit, envoya

voya un Officier lui demander le crit de la part du Roi. Le Macassar ne répondit à l'Officier qu'en le lui enfonçant dans l'estomac. Deux des gens du Capitaine Siamois se mirent d'abord en devoir de le saisir ; mais deux coups de crit le délivrerent de ces nouveaux ennemis. Et après en avoir étendu un quatrieme sur le carreau, il se jetta comme un furieux au travers des piques, & sauta par une fenêtre dans une embrasure d'un bastion, où étant poursuivi par un Capitaine François, il eut encore assez de force pour lui enfoncer le crit dans le ventre. Sur ces entrefaites, les Macassars qui étoient dans la galere étant sortis & ayant fait *amoque*, tuerent ou mirent en fuite trois ou quatre cens hommes. Ils se retirerent ensuite dans un bois, où le Chevalier de Fourbin alla les forcer avec le reste de ses soldats qu'il ramassa.

Pour faire voir le courage & l'intrépidité des Macassars, le Pere *de Fontenay* écrit, que quatre soldats de cette nation qui étoient au service du Roi de Siam, se révolterent le jour de la découverte d'une conspiration contre l'Etat. Comme on vouloit faire un exemple de ces misérables, on ne se contenta pas de leur avoir donné une infinité de coups de bâton,

on leur enfonça des chevilles dans les ongles, on leur écrasa tous les doigts, on leur appliqua du feu aux bras, on leur fit plusieurs autres choses de cette nature. Lorsqu'on voulut les faire mourir, on les attacha debout à un gros poteau, les mains liées & le corps nud, après quoi on lâcha un tigre sur eux; cependant quelques maux qu'ils eussent soufferts, & quelque barbare que fût le genre de leur mort, on ne les entendit jamais se plaindre ni soupirer; ils se virent déchirer de sang froid. Il n'y en eut qu'un qui tourna autour de son poteau pour éviter la vûe & la rencontre du tigre. Mais il mourut avec la même constance que les autres.

ARTICLE III.

EXTRAITS D'OUVRAGES.

CHRISTOPHORI *Witichii Anti-Spinosa, sive examen etica Benedicti de Spinosa, & commentarius de Deo & ejus attributis ;* c'est-à-dire, *examen de la Morale de Spinosa, avec un commentaire de Dieu & de ses attributs.* Amstelodami, 1690 (1).

Le nom & les écrits de Spinosa ont fait tant de bruit, que la réfutation de ses principes ne peut manquer d'exciter la curiosité de bien des gens. On peut dire qu'il s'est acquis une renommée par sa hardiesse & son audace, en voulant renverser l'opinion d'une divinité, à peu-près comme Erostrate rendit son nom immortel par son crime, en mettant le feu au Temple d'Ephese. L'obscurité mystérieuse de son systême, la singularité de ses axiomes, le faux honneur qu'on se fait

(1) Histoire des Ouvrages des Sçavans, décembre 1689.

de s'écarter de la route du vulgaire, & la vanité de pénétrer dans des maximes abſtraites & philoſophiques, lui ont peut-être fait plus de ſectateurs que la force apparente de ſes argumens & l'artificieuſe ſubtilité de ſes raiſonnemens. Il n'a pas même tout l'honneur de l'invention, car beaucoup d'anciens Philoſophes avant lui, & les Stoïciens entr'autres, n'admettoient d'autre architecte de l'univers qu'une certaine vertu répandue dans toutes les créatures, & un certain eſprit (*mentem*) qui remue toutes choſes, & qui eſt confondu avec le monde; enſorte que, ſelon eux, tout eſt entraîné par l'ordre invariable d'une nature aveugle & par une néceſſité inévitable. Par-là tout le culte de la religion eſt aboli, & l'homme eſt déchargé du ſoin de ſervir & de craindre la divinité, puiſque chaque choſe doit marcher en ſon rang en vertu d'une loi éternelle, & achever néceſſairement le cours de ſa deſtinée. M. Stoupe s'étoit plaint autrefois que les Théologiens Hollandois avoient furieuſement négligé de venger la religion des attentats de Spinoſa, & d'arrêter le progrès d'une philoſophie d'autant plus dangereuſe, qu'elle flatte l'amour que l'homme a pour l'indépendance. Il trouvoit que Cuperus y répondoit foible-

ment : le D. Moure & Manſvelt, qui ont mieux réuſſi, ne ſuffiſent pas au goût des plus difficiles. Ainſi cet ouvrage de feu M. Wittichius eſt un ſecours néceſſaire contre le poiſon d'une ſecte qui a bien des ſecrets partiſans.

M. Wittichius ne s'eſt pas chargé des réfuter toutes les œuvres de Spinoſa : il a ſeulement choiſi la morale (*etica*) pour en examiner toutes les propoſitions & les définitions, dans le même ordre que Spinoſa les a placées. Son but principal eſt d'en découvrir la confuſion & l'embarras, la fauſſeté & les contradictions. On peut juger par-là que ces maximes & ces définitions étant dépendantes les unes des autres, & diſcutées par les regles de la philoſophie cartéſienne, il eſt difficile d'en donner un extrait ſuivi. Par exemple, de ces propoſitions : 1. *il eſt impoſſible que dans la nature il y ait deux ou pluſieurs ſubſtances d'un même attribut.* 2. *Une ſubſtance ne peut point être produite par une autre.* 3. *Toute ſubſtance eſt néceſſairement infinie.* Spinoſa deſcend à celles-ci : 1. *on ne peut concevoir d'autre ſubſtance que Dieu.* 2. *Tout ce qui eſt eſt en Dieu, & l'on ne peut rien concevoir ſans Dieu.* D'où il s'enſuivroit que Dieu n'eſt autre choſe que la matiere, & qu'il n'y a qu'une

ſubſtance unique dont toutes les créatures ſont autant de modifications différentes. Mais M. Wittichius ruine toute la machine en conteſtant ces axiomes, qui ne ſe ſoutiennent ni par l'évidence, ni par la certitude qui doivent accompagner les premiers principes. Dès que l'on vient à les nier, toutes les conſéquences de Spinoſa manquant de fondement, ſon ſyſtême paroît abſurde & mal lié; ſouvent même il eſt preſque impoſſible de comprendre le ſens & le but de ſes propoſitions. On diroit que ne voulant pas s'ouvrir tout d'un coup, & que cherchant à ſurprendre inſenſiblement l'eſprit, il cache ſon deſſein ſous des termes qui ne choquent point l'opinion reçue; & en ne voulant s'exprimer qu'à demi, il eſt tombé dans une obſcurité qu'il eſt mal-aiſé de débrouiller. C'eſt pourquoi M. Wittichius, qui ſe défie de tout, ne laiſſe rien paſſer qu'après l'avoir examiné de tous côtés, & il manie ſa matiere en Cartéſien conſommé: enſorte que ſes raiſonnemens ne ſeront pas à la portée de tout le monde. Par exemple, Spinoſa poſe que *Dieu eſt un être qui agit ſans contrainte & par les ſeules loix de ſa nature.* En général cette propoſition eſt orthodoxe; mais l'intention de Spinoſa eſt, que Dieu n'agit point

par une intelligence & une volonté ſupérieure aux cauſes ſecondes, & qu'il ſuit invariablement le cours de la nature, qui eſt lui-même. Or, en ce cas il agit volontairement, parce que la contrainte conſiſtant à être pouſſée & forcée par une puiſſance étrangere, Spinoſa le fait agir par ſes propres loix : de même que nous diſons que Dieu eſt néceſſairement juſte, bien qu'il le ſoit par une acte libre de ſa volonté; car cette eſpece de néceſſité vient de la perfection de ſon être, & non point d'une cauſe ſupérieure qui l'y contraigne. Sur ce pied-là, Spinoſa avance que Dieu n'a pu produire le monde dans un autre ordre, & que les cauſes, par l'enchaînure qu'elles ont entr'elles, ſont néceſſairement déterminées dans l'arrangement où nous les voyons. Il paroît accorder très-bien la contradiction apparente qui ſe rencontre entre agir néceſſairement & agir librement. Il ne laiſſe pourtant pas de confondre quelquefois la contrainte avec la néceſſité, comme ſi l'ame n'étoit qu'une faculté paſſive *& un automate ſpirituel*, ne faiſant ainſi conſiſter la liberté qu'à céder ſans contrainte & ſans s'appercevoir de la néceſſité par laquelle on eſt emporté. Quelquesfois il ne donne le nom de liberté qu'à l'indifférence de la volonté, lorſqu'elle

peut choisir sans être déterminée ni assujettie par les objets ou par les causes externes ; ce qui n'arrive point à l'ame, toujours esclave des sens & des passions, & toujours dominée par une puissance étrangere à qui elle ne peut résister. L'ame est d'autant moins libre, selon Spinosa, qu'il la constitue d'une même substance que le corps ; avec cette seule différence, que l'ame est conçue sous l'attribut de la pensée, & le corps sous l'attribut de l'étendue. Cette opinion roule sur son principe, qu'il n'y a qu'une substance unique dans le monde.

M. Descartes avoit montré clairement que ce qui est étendu ne peut avoir rien de commun avec ce qui pense, & que les modifications de l'un ne peuvent pas être celles de l'autre. On ne conçoit point que l'étendue & la matiere soient capables d'une pensée & d'un raisonnement. Spinosa forme sur cela diverses difficultés. Il soutient que ces deux êtres d'une nature si différente ne peuvent avoir d'action l'un sur l'autre ; & que leur union est si incompréhensible, qu'il a fallu recourir à une loi particuliere de Dieu pour allier deux choses qui ne le peuvent être naturellement. Il demande quels degrés de mouvement l'ame peut donner à la glan-

dule pinéale du cerveau, où Descartes l'a placée, ou avec quelle force elle la peut suspendre pour pousser ou retenir le corps. Car supposant que l'ame ait résolu d'affronter un péril, & d'y courir avec une hardiesse inébranlable, il peut pourtant arriver qu'à la vûe du péril la glandule pinéale demeure suspendue, ensorte que l'ame sera obligée d'abandonner ses courageuses résolutions & de penser à la fuite : d'où il conclud que l'ame n'a point le pouvoir de déterminer les forces du corps. Il conteste aussi que cette glandule soit tellement le centre de toutes les fibres, & tellement placée au milieu du cerveau, que l'ame puisse être avertie des moindres changemens malgré tant de circuits dans lesquels mille obstacles peuvent arrêter le cours des esprits animaux. M. Wittichius répond qu'étant insoutenable que la matiere modifiée d'une certaine maniere puisse raisonner & former un argument, il faut convenir que l'ame n'est point même une substance avec le corps. Ceci posé, il suffit pour nous convaincre de leur union que nous sentions que l'ame, par le seul acte de la volonté, commande au corps, lequel obéit ponctuellement lorsqu'il est calme, & qu'une trop grande agitation de sens ne le met point en désordre. Pour la ma-

niere de leur union, nous ignorons comment Dieu l'a formée, & comment il a établi cette correſpondance mutuelle. Nous ne pouvons point rendre raiſon de toute la nature. Si nous ne ſçavons point préciſément juſqu'à quel point va le pouvoir de l'ame ſur la glandule pinéale du cerveau, c'eſt qu'il eſt impoſſible de diſtinguer poſitivement quelles ſont les fonctions de la vie animale; & il n'eſt pas difficile de comprendre que les bouillons du ſang & la trop grande émotion des eſprits animaux ſont capables de ſuſpendre & de balancer l'empire de l'ame ſur le corps.

En général Spinoſa s'efforce de détruire ce qu'il appelle témérairement un préjugé dans tous les hommes, qui eſt que Dieu ait créé toutes choſes pour l'homme, & l'homme pour l'honorer. Il oſe traiter cette perſuaſion de chimere, & il attribue la cauſe de cette préoccupation à toutes les commodités de la vie humaine que le monde renferme; d'où l'homme a auſſitôt conclu qu'il eſt la cauſe finale de tout cet univers, & il s'eſt aiſément flatté que tout n'a été fait que pour lui, & que le ſoleil ne prête ſa lumiere qu'en ſa faveur. Mais examinez, dit-il, toutes les créatures, & vous verrez que les Dieux ſe ſeroient ſouvent oubliés. A quoi ſervent les

orages & cette foule de maux qui affligent les misérables mortels ? Ce sont, dites-vous, des fléaux que la divinité irritée verse sur les coupables pour exercer sa vengeance. Mais pourquoi les châtimens tombent-ils également sur les bons comme sur les méchans ? Dieu avoit-il besoin de nos hommages, & de créer l'univers pour sa gloire ? Et poursuivant cette pernicieuse morale, il ne craint point d'avancer que l'humilité & la pénitence ne sont point des vertus, & ne viennent point de la raison, parce qu'elles naissent de la tristesse que nous avons de connoître notre impuissance. M. Wittichius combattant une doctrine si odieuse, fait voir que Dieu n'a point créé le monde par *une fin de besoin*, comme s'il n'avoit pû se passer de nos louanges & de nos adorations, mais pour manifester sa toute-puissante. Et puisque l'homme est la créature la plus excellente & le chef-d'œuvre de Dieu, la raison le conduit à penser qu'il n'a point été placé là par le hazard & par une nature destituée d'intelligence. Dès que l'homme raisonnable jette les yeux sur cet univers, il ne peut retenir ses respects pour celui qui en est l'Auteur ; & s'il use des créatures qui lui ont été soumises, elles ne doivent servir qu'à exciter en lui sa re-

connoiſſance pour l'infinie bonté de celui qui les a produites, bien loin de s'applaudir & de s'enorgueillir de l'empire qu'il a reçu ſur elles. Si les gens de bien ſe trouvent quelquesfois enveloppés dans les mêmes malheurs que les ſcélérats, c'eſt qu'il n'y a point de vies aſſez innocentes pour être exemptes de peines & de maux, & que Dieu éprouve & corrige les bons par des châtimens. Il n'y a rien dans cette conduite qui choque la parfaite ſageſſe d'un être ſouverain, lequel diſtribue les biens & les maux ſelon les deſſeins de ſa providence, afin de tenir l'homme dans la dépendance & dans la crainte. Par cela même, l'humilité & la crainte ſont des effets de la raiſon, qui, en appercevant ſa miſere & la foibleſſe de l'homme, l'abbaiſſe à ſes propres yeux, & l'encourage à de meilleures actions.

M. Wittichius, après avoir combattu les abſurdités de Spinoſa, ajoute un traité de l'exiſtence d'un Dieu. Il lui a été bien aiſé d'achever ſon triomphe ſur un ſujet où la force & la clarté des preuves égalent celles des démonſtrations mathématiques. Il commence par cette obſervation, qu'en faiſant réflexion ſur nous-mêmes, nous y appercevons des doutes, de l'ignorance & des imperfections qui nous font ſentir no-

tre dépendance. De-là il s'éleve une idée d'un être qui connoît tout, qui a bâti ce grand édifice, & qui existe par lui-même. Il montre ensuite quelle est son essence, & quelles sont les perfections qui lui appartiennent nécessairement. Mais parce que l'Auteur a puisé ses principales raisons dans Descartes, & qu'elles sont suivies & poussées avec la derniere précision métaphysique, nous aimons mieux y renvoyer le lecteur, qui aura encore besoin de toute son attention pour les concevoir.

ARCHIBALDI Pitcarnii solutio problematis de Historicis seu Inventoribus ; c'est-à-dire, *la solution d'un problême touchant les Inventeurs*. Edinburgi, 1689 (1).

C'EST assurément un problême que de sçavoir à qui sont dûes la plûpart des inventions qui servent à éclairer l'esprit, ou à l'ornement & à la commodité du public. Par vanité, celui qui n'a fait que perfectionner les choses, s'attribue aussi toute la gloire de l'invention, & par jalousie on en conteste l'honneur à celui à qui il

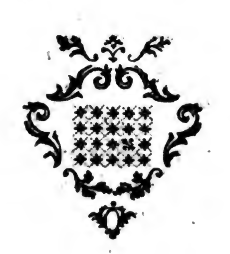
(1) Histoire des Ouvrages des Sçavans, décembre 1689.

appartient. M. Pitcarnius, Médecin à Edimbourg, reconnoît dans cette petite dissertation, que l'envie sur-tout a souvent fait cette petite injustice; ceux qui ont l'esprit ou trop lâche, ou trop paresseux ou trop stérile pour inventer eux-mêmes, & qui ne sont capables que de ramper servilement sur les traces d'autrui, attribuent par chagrin les plus utiles inventions aux anciens, & en envient l'honneur à leurs égaux, & aux modernes qui incommodent davantage leur jalousie. Ils ne manquent pas aussi d'entêter leurs disciples d'une aveugle vénération pour leurs Auteurs, chez qui ils leur apprennent à chercher l'origine & les premiers commencemens de toutes les découvertes. Pour faire un plus juste discernement, l'Auteur établit qu'il faut examiner si l'ancien à qui l'on remonte comme à la source, a posé des principes qui conduisent évidemment à l'invention contestée, & s'il en a vû lui-même les conséquences, ou s'il en a tiré d'entierement opposées. Car s'il n'a point apperçu toutes les suites de son principe; en ce cas, il ne mérite point que pour des axiomes généraux, on l'honore de la qualité d'inventeur, & l'on ne doit point en ravir la gloire à celui qui tirant des mêmes principes des conséquences plus étendues,

pénetre jusqu'à l'invention dont l'autre n'a parlé que très-confusément.

Avec ces regles, M. Pitcarnius fait passer Hyppocrate en revûe pour sçavoir s'il a inventé la circulation du sang, ou s'il en faut restituer l'honneur à *Harvey*. Il est certain qu'Hyppocrate a semé dans ses ouvrages diverses choses qui menent à la circulation du sang; mais il la ruine ensuite par des raisonnemens, & une abondance ennuyeuse de paroles qui font assez comprendre que ce mouvement lui étoit inconnu. Il n'y a guere d'apparence qu'un homme rempli de la pompeuse & *babillarde* vanité des Grecs, qui prône tant de fois & avec tant d'affectation sa moindre découverte, eût oublié de se parer de la circulation du sang, digne d'avoir été trouvée par Esculape lui-même : il n'a point ignoré le battement des arteres, & il n'en a pourtant point du tout attribué la cause au mouvement circulaire du sang. Quand il a parlé de la construction du cœur, c'étoit-là l'occasion où il eût dû expliquer avec son affluence ordinaire, ce circuit merveilleux de toute la masse du sang. Cependant bien loin d'en parler, il place l'ame dans le côté gauche du cœur, d'où il dit qu'elle précipite le sang dans les veines, & vers les extrémités du corps,

& qu'elle le fait revenir par un impulsion incertaine : ensorte que le sang demeure en repos quand l'ame est tranquille, & qu'elle hâte ou suspend sa course sans aucune loi certaine. Il n'a donc point cru que le sang coulât circulairement par une loi nécessaire, & il en fait dépendre le mouvement des influences de l'ame, qu'il croyoit être composée de feu & d'eau, & des parties les plus subtiles & les plus déliées du corps. Par conséquent c'est envain que ses adorateurs disputent au fameux Harvey d'avoir inventé la circulation du sang. L'Auteur ajoute encore quelques autres raisons sur son problême ; & dans un si petit espace, il ne laisse pas de faire voir beaucoup de justesse & d'élégance.



TRAITÉ historique des Monnoies de France, avec leurs figures, depuis le commencement de la Monarchie jusqu'à présent, par M. le Blanc. A Paris, 1690 (1).

LES Monnoies font une partie de l'Histoire. M. Peiresc, Conseiller au Parlement de Provence, & M. Petau, Conseiller en celui de Paris, n'omirent rien pour en acquérir la connoissance. M. le Blanc suivant les traces de ces grands hommes, a épuisé tout ce qui regarde les Monnoies de France, & l'a renfermé dans un volume médiocre, en s'éloignant de la méthode de M. Bouteroue, qui étoit de donner les titres entiers, & les monnoies séparées les unes des autres, ce qui n'auroit pu être exécuté qu'en plusieurs gros volumes.

M. le Blanc n'a rien avancé qu'il n'ait appuyé autant qu'il lui a été possible sur des pieces authentiques. Tout ce qu'il a dit des Monnoies de la premiere & de la seconde race, a été pris dans les livres imprimés, ne restant aucun manuscrit de ce tems-là.

(1) Journal des Sçavans, avril 1690.

Pour les Monnoies de la troisieme race, il s'est servi des registres de la Cour des Monnoies, qui ne commencent qu'au regne de Philippe-le-Bel, & de plusieurs volumes manuscrits d'ordonnances sur le fait des Monnoies. Il en a trouvé quelques-uns dans le cabinet de M. de la Haye, Doyen de l'Eglise de Noyon ; en a vu d'autres entre les mains de M. Poulain, fils de M. Poulain, Conseiller en la Cour des Monnoies, qui les avoit recueillis & s'en étoit servi pour composer les excellens Traités qu'il a publiés sur ce sujet. Il en a vu aussi treize volumes à Rome dans la Bibliotheque de la Reine de Suede, & qui avoient autrefois appartenu à M. Petau ; & enfin quelques autres lui ont été communiqués par feu M. d'Herouval, & par d'autres de ses amis.

Il ne s'est point proposé d'autre ordre que celui de la succession de nos Rois, suivant lequel il parle de toutes leurs Monnoies, en marque le titre, le poids, le prix, avec les changemens que le tems, les guerres & les autres nécessités de l'Etat y ont apportés.

Sous la premiere race on se servit de trois especes d'or, du sol, du demi-sol, & du tiers de sol, & du denier d'argent. Le sol d'or étoit justement de même poids

que le ſol dont ſe ſervoient les Romains ſous Conſtantin & ſous ſes ſucceſſeurs; ce qui donne lieu de croire que nos Rois l'avoient imité de ces Empereurs : il peſoit quatre-vingt-cinq grains & un tiers, & vaudroit aujourd'hui environ huit livres cinq ſols de notre monnoie.

Preſque ſur toutes les pieces d'or qui reſtent de la premiere race, il y a d'un côté la tête du Roi ceinte d'un diadême, & pour légende le nom du Roi, & de l'autre côté une croix, & le nom du lieu où la piece a été monnoyée.

On ſe ſervoit au même tems de deniers d'argent, qui peſoient vingt-un grains ou environ.

Les Monnoies des Monnétaires ne portent le nom d'aucun Roi, quoiqu'elles en portent la figure. Elles ont d'un côté le nom du Monnétaire, & de l'autre le nom du lieu où elles ont été fabriquées.

Il eſt difficile de rendre raiſon de cet uſage. Peu-être que le Monnétaire étoit obligé de mettre ainſi ſon nom ſur ſon ouvrage, afin que s'il s'y trouvoit de la défectuoſité, il en répondît. Peut-être que le Monnétaire étoit maître ou fermier de la Monnoie, & peut-être ne faiſoit-il que marquer la piece. Il y a dans la vie de Saint Eloi un paſſage qui nous apprend

qu'alors le Monnétaire faisoit la fonction d'Essayeur. Entre les planches que M. le Blanc donne ici des Monnoies des Monnétaires, la fin de la troisieme & toute la quatrieme contiennent des noms de lieux inconnus, & qui peuvent exercer la critique de ceux qui sont sçavans dans l'ancienne géographie.

Sur la fin de la premiere race, on se servit d'un sol d'argent, qui ne valoit que douze deniers d'argent.

Il se trouve peu de sols d'or de la seconde race, quoiqu'il s'en trouve beaucoup de la premiere. Mais à l'égard des sols d'argent, Pepin ordonna dans le Parlement tenu à Verneuil en 755, qu'ils seroient taillés à vingt-deux à la livre de poids, & que le Maître en retiendroit un; & rendroit les autres à celui qui auroit fourni l'argent.

C'est la plus ancienne Ordonnance, qui reste sur le fait des Monnoies. Elle nous apprend qu'avant le tems de Pepin, il y avoit plus de vingt-deux pieces d'argent à la livre, & qu'on se servoit encore alors de la livre pour peser l'argent.

Il y a apparence que ce sol d'argent que le Maître retenoit, étoit pour les frais de fabrication & pour le droit de seigneuriage. On ne sçait quand nos Rois ont

commencé à lever ce droit. Il est probable que ceux de la premiere race en avoient joui, & que Pepin n'auroit pas entrepris de l'introduire dans un tems où il falloit qu'il ménageât ses sujets pour leur faire recevoir le joug d'une nouvelle domination.

Cette taxe fut levée non-seulement par tous les Rois de la troisieme race, mais aussi par les Seigneurs qui jouissoient du droit de battre monnoie.

Il a varié dans tous les regnes. Ce qui est certain, c'est que Saint Louis fixa le prix du marc d'argent à cinquante-huit sols convertis en monnoie, de sorte qu'il prit sur chaque marc d'argent trois sols cinq deniers, c'est-à dire quatre gros d'argent, ou la seizieme partie du marc.

Ce droit que les Rois prenoient sur leurs monnoies, fut jusqu'au tems de Charles VII. un des grands revenus de leur domaine. Ce Roi, pour soutenir la guerre que lui faisoient les Anglois, poussa si loin l'affoiblissement des monnoies, qu'il retint les trois quarts d'un marc d'argent pour le seigneuriage & pour les frais de la fabrication. M. le Blanc cite un ancien manuscrit qui porte, qu'après la guerre, le Peuple se souvenant des dommages qu'il avoit soufferts, supplia le Roi de ne plus lever ce droit, & d'imposer à sa pla-

ce les Tailles & les Aides, ce qui lui fut accordé.

Le commencement de la troisieme race est fort obscur pour les monnoies, sur lesquelles il ne reste aucune Ordonnance depuis Charles le Chauve jusqu'à Philippe Auguste.

Il paroît néanmoins que sous les regnes de Hugues Capet & de Robert, on se servoit encore du sol d'or & d'argent fin.

Sous le regne de Philippe I. les monnoies d'or qui depuis le commencement de la monarchie avoient été appellées sols, furent appellées francs ou florins; ce qui découvre l'erreur de Jean Villani, qui assure que les premiers florins ne furent frappés qu'en 1252.

Sous Louis VII. outre les sols, les francs, & les florins d'or qui avoient cours, on se servoit aussi de besants, comme il se justifie par le cérémonial de Louis le jeune qui porte : *A l'offrande soit porté un pain, un barril d'argent plein de vin, & treize besants d'or.*

Cette coutume d'offrir treize besants, fut observée au sacre de Henri II. Il est difficile de sçavoir pourquoi les Rois offroient une monnoie étrangere le jour de leur sacre, si ce n'est qu'on veuille que le besant étoit une monnoie du Royaume,

& que l'on donnoit le nom de besant à toute sorte de monnoie d'or, quoiqu'elle ne fût pas de Constantinople, de même que depuis on donna le nom de florin à toute espece d'or, quoiqu'elle ne fût pas de Florence.

Saint Louis fit de si bons réglemens sur le fait des monnoies, que lorsque depuis le titre ou le poids furent changés, les Peuples redemanderent toujours qu'elles fussent remises en l'état où elles étoient sous son regne. Sponde dit que celles qui portoient son nom, guérissoient les malades. Il est vrai aussi que les personnes dévotes les portoient au cou comme des médailles; & c'est pour cela que la plûpart de celles qui restent sont trouées.

Philippe le Bel son petit-fils, fut contraint par les guerres & par les autres nécessités pressantes de son Etat d'affoiblir ses monnoies. M. le Blanc fixe cet affoiblissement à l'année 1295, & dit qu'il alla à un tel excès, qu'en 1301 un denier de l'ancienne monnoie en valoit trois de la nouvelle. Il ajoute, *que les Conseillers du Roi qui trouvoient leur intérêt dans cet affoiblissement, en partageant le profit avec les Fermiers, contribuoient plus à perdre le Royaume que tous les efforts des Anglois.*

Philippe le Long ſçachant combien il étoit néceſſaire de réformer les monnoies & combien cela ſeroit difficile, tant que pluſieurs Seigneurs en feroient fabriquer, réſolut de les rembourſer, & de réunir ce droit en ſa perſonne; mais ſa mort empêcha l'ex cution d'un ſi bon deſſein.

Charles le Bel ſon frere & ſon ſucceſſeur affoiblit extrêmement ſes monnoies, pour ſubvenir aux frais de la guerre contre les Anglois. Philippe de Valois en fit fabriquer de plus belles qu'aucun de ſes prédéceſſeurs; mais les beſoins du royaume le contraignirent de les affoiblir. Ce déſordre s'accrut de telle ſorte ſous le regne ſuivant, que le Roi Jean tâcha d'en ôter la connoiſſance au Public, comme ſon Ordonnance du 24 Mars 1350 ne le juſtifie que trop.

Quelque bonne inclination que Charles V. eût d'y apporter du remede, il eut le déplaiſir de voir le mal augmenter de jour en jour, & il augmenta encore ſous le regne de Charles VI. ſon fils; de ſorte qu'en 1420 le marc d'or valoit cent ſoixante-onze livres treize ſols, au lieu qu'à la fin du regne de Charles V. il n'avoit valu que ſoixante-trois livres dix-ſept ſols ſix deniers.

Sous Charles VII. Jacques Cœur, Maître

tre de la Monnoie de Bourges, & depuis de la Monnoie de Paris, fit travailler sur le fin; mais la révolution presque générale du royaume remit les monnoies dans leur premier désordre.

Lorsque Charles VIII. entreprit la conquête du Royaume de Naples, il passa les Alpes, & arriva à Pise, qu'il délivra de la domination des Florentins. Pendant qu'il fut dans cette ville, il y fit battre une monnoie sous son nom, avec cette légende *Karolus Pisanorum Liberator.*

Quand il fut à Naples, il ordonna aussi que les monnoies y fussent fabriquées à son coin. La ville d'Aquila qui s'étoit la premiere déclarée pour lui, reçut en récompense de beaux privileges, & entre autres celui de battre monnoie. Dans l'une de celle qu'elle battit, la légende est françoise; ce qui paroît d'autant plus extraordinaire, que la légende des monnoies battues en France est latine.

Louis XII. fit battre monnoie dans le duché de Milan, dans le royaume de Naples & à Gennes. A Milan il fit fabriquer des doubles ducats à vingt-trois carats sept huitiemes & des testons à onze deniers dix-huit grains. Sur ces deux especes, saint Ambroise est représenté ou assis dans une chaire, ou monté sur un cheval.

Lorſque François I. ordonna la fabrication des écus d'or à la Salemandre, il ordonna aux Maîtres de mettre ſur chaque eſpece une lettre de l'alphabet, pour montrer la ville où elle avoit été fabriquée ; il fit auſſi battre des monnoies à ſon coin & à ſes armes dans Milan & dans Gennes.

Jamais les pieces n'avoient été ni auſſi belles ni auſſi bien monnoyées qu'elles le furent ſous le regne de Henri II. Il fit une nouvelle eſpece de monnoie d'or, qui fut appellée Henri, du nom de ce Roi dont elle portoit la figure. On fabriqua la monnoie ſous ſes fers juſqu'en 1561, & on n'en fabriqua aucune en France ſous le nom de François II. Mais en Ecoſſe on fabriqua des teſtons ſous le nom de François II. & de Marie, Reine d'Ecoſſe, ſon épouſe.

Les Siennois s'étant mis ſous la protection de Henri II. firent fabriquer à Montalſin des monnoies, ſur quelques-unes deſquelles ils mirent cette inſcription : *Reſpublica Senenſis in monte Ilicino Henrico II. auſpice.*

Le regne de Charles IX. fut un tems de troubles, à la faveur deſquels le Prince de Condé fit frapper des monnoies avec ſon effigie, & cette inſcription : *Ludovi-*

cus XIII. *Dei gratia Francorum Rex Primus Christianus.*

Henri III. parvint à la couronne le trois Mai 1574, & ne commença que l'année suivante à faire fabriquer des monnoies à son coin. Il introduisit deux nouvelles especes d'argent, des francs & des quarts d'écus, avec les diminutifs. Le franc valoit vingt sols, & le quart d'écu quinze, qui faisoient en effet le quart de l'écu d'or, fixé alors à soixante sols.

Henri III. étant mort, le 2 d'Août 1589, Charles X. Cardinal de Bourbon, fut proclamé Roi par la Ligue; ensuite de quoi la justice fut rendue en son nom, & la monnoie frappée à son coin dans les Villes de ce dangereux parti.

Il mourut à Fontenay le 9 Mai 1593, & le 12 du même mois Henri IV. décria les pieces fabriquées sous le nom de Charles X. nonobstant cela on continua à fabriquer sous le nom & au coin de ce Cardinal dans la Monnoie de Paris jusqu'au 22 Mai 1594, jour de la réduction de cette Capitale du Royaume à l'obéissance de son légitime Souverain.

En 1590, le Parti des Politiques fit fabriquer des quarts d'écus, où n'étoit le nom d'aucun Roi, & où des deux côtés il y avoit pour légende: *Sit nomen Domini benedictum.*

Henri IV. fit fabriquer les mêmes monnoies d'or, d'argent & de billon que le Roi son prédécesseur.

Louis XIII. fit aussi fabriquer les mêmes especes jusqu'à l'année 1640, que commença la fabrication des louis d'or au moulin, un an avant celle des louis d'argent.

La Catalogne ayant reconnu le feu Roi Louis XIII. pour Souverain, Barcelone, Girone & quelques autres Villes frapperent des monnoies à son coin, avec le titre de Comte de Catalogne.

Les monnoies nouvelles faites sous le regne de Louis le Grand, furent les lys d'or & d'argent, fabriqués en 1656, & révoqués peu de mois après; les liards de cuivre, qui eurent cours en l'année 1649 & aux suivantes; les pieces de quinze & de trente deniers, ordonnées en 1658, & révoquées presque au même tems; les pieces de quatre sols ordonnées en 1674, qui sont à bas titre.

Tout ce que M. le Blanc a écrit des especes fabriquées sous chaque regne depuis le commencement de la Monarchie jusqu'à nos jours, reçoit un grand éclaircissement par les tables qui contiennent le prix du marc d'or & d'argent année par année, le nom, le titre, le poids & la valeur des especes.

Quiconque voudra se bien instruire des monnoies faites sous chaque regne, doit joindre la lecture de ces tables à celle du traité historique, & ne séparer jamais l'une de l'autre.

THOMÆ Bartholini, Thomæ filii, Antiquitatum Danicarum de causis contemptæ à Danis adhuc gentilibus mortis, libri 3. Ex vetustis codicibus & monumentis hactenus ineditis congesti; c'est-à-dire, *Antiquités Danoises, &c.* Hafniæ, 1689 (1).

M. Bartholin, occupé à fouiller dans les antiquités de Danemark, ne pouvoit guere choisir un sujet plus noble ni plus brillant pour rehausser la gloire de son pays, que la matiere de ce traité. En effet, cette fiere valeur des anciens Danois, & leur intrépidité dans les combats, dont il publie ici d'illustres exemples, apporte un beau lustre à sa nation, & nous donne une idée brillante de ce peuple courageux, que la mort n'a jamais fait pâlir,

(1) Histoire des Ouvrages des Sçavans, mars 1690.

& que l'approche des plus affreux périls n'étoit point capable de faire trembler. Mais parce que le mépris de la mort peut partir d'une certaine férocité barbare, aussi-bien que de grandeur ou de courage, l'auteur en explique soigneusement les motifs, pour montrer qu'ils étoient honorables; & qu'étant accompagnés de magnanimité, ils étoient les mêmes que ceux des Heros du paganisme, tant vantés chez les Grecs & les Romains.

L'auteur nous apprend que les Danois s'accoutumoient à envisager la mort de sang froid, & qu'ils ne connoissoient point la peur. Ils tenoient que l'audace est le plus sûr rempart des Etas, parce que celui qui craint est à demi vaincu, & que les courages timides ne sont capables ni d'exercer les vertus, ni même de commettre des crimes. Il faut de la hardiesse & pour l'un & pour l'autre. Ainsi les Danois se faisoient honneur non-seulement de ne pas craindre la mort, mais encore de mourir en riant, comme l'auteur le fait voir par quantité de passages latins & danois. Un auteur Danois raconte la mort d'un de ces anciens Heros d'une maniere aussi énergique & aussi sublime, qu'Homere eût pu le faire. *Agnar tomba, rit & mou-*

rut. Un Poëte décrit aussi cette même mort dans le Grammairien Saxon.

Ridendo excepit lethum mortemque Cachinno
Sprevit ; & elisium, gaudens, successit in orbem.

Les Héros des Grecs & des Romains meurent en colere ou contre leurs ennemis, ou contre la destinée qui les empêche de se venger de leurs ennemis.

Vitaque cum gemitu fugit indignata sub umbra.

Un Poëte de Norwege, dit en parlant d'un Roi de ce pays-là, nommé *Half*, pour lui présager la plus grande gloire qu'il pourroit avoir : *les Historiens rapporteront que le Roi Half est mort en riant.*

Or cette indifférence ne venoit point d'ennui ou de dégoût pour la vie. Les hommes n'y sont d'ordinaire que trop attachés ; & Saint Augustin ne pouvoit s'empêcher de s'étonner de cette foiblesse, qui faisoit reculer ceux même qui sont le plus persuadés du bonheur qui les attend. Rien n'est plus vrai, que les hommes ne meurent que parce qu'ils ne peuvent pas s'empêcher de mourir. Mais, selon M. Bartholin, le desir de la gloire enflammoit le cœur des Danois, & leur inspiroit cette fierté. On a beau dire qu'il est

ridicule de périr pour mériter les vains honneurs de la postérité, & que c'est un souhait sans solidité, que de vouloir transmettre son nom jusqu'aux siecles futurs: n'importe; c'est-là le vice des belles ames. Cette chimere de l'immortalité a été l'entêtement de tous les hommes, & un aiguillon pour les plus grandes actions. Ne pouvant pas être immortels, notre ambition se repaît agréablement de l'idée que nous vivrons éternellement dans la mémoire des hommes; & nous roulons avec plaisir dans notre imagination une longue suite de siecles, remplis du bruit de nos actions. Cette sorte de gloire étoit l'idole des Romains, & l'on en a vu se dévouer à la mort pour la patrie, comme si leurs manes eussent dû être sensibles aux louanges que leur attiroit un si généreux sacrifice. Cela fait bien voir la vanité de l'homme, qui s'immole pour des honneurs qui seront rendus à ses cendres, & pour avoir un superbe tombeau, qui est moins un monument de sa gloire, que de son ambition. Mais de toutes les passions de l'homme, c'est-là la plus belle & la plus utile à la République. Pour les Danois, si quelque chose peut faire soupçonner que la fermeté dont ils faisoient profession, étoit plutôt l'effet d'une avidité déreglée pour

la gloire, que de la force de l'eſprit, c'eſt le chagrin & le déſeſpoir qu'ils avoient de mourir par la violence d'une maladie. Ils trouvoient de la honte dans une mort ſi vulgaire & ſi obſcure, & que les braves ne doivent chercher que dans le carnage. Ils s'imaginoient auſſi qu'il étoit indigne de leur courage d'attendre tranquillement les infirmités de la vieilleſſe: & il s'en eſt trouvé qui ſe ſont percés de leur épée, pour prévenir les langueurs & l'impuiſſance de cet âge. Leur humeur guerriere cauſoit cette impatience peu commune. Dès qu'ils ne pouvoient plus manier les armes, ils ſe condamnoient à la mort, & ne daignoient plus ſoutenir les reſtes d'une vie inutile. Sans doute que n'étant point encore polis par les ſciences, ils n'étoient point accoutumés aux réflexions, ni aux douceurs de la vie paiſible. Dans la vie turbulente qu'ils menoient, & tout occupés de combats & de batailles, ils ne comptoient pour rien une mort ſanglante. Ainſi ils préféroient l'honneur de ſortir volontairement de la vie, à la lâcheté de laiſſer faire la vieilleſſe ou la mort. Nous citerons à ce ſujet un paſſage remarquable de Valere Maxime. *Alacris & fortis Philoſophia Cimborum & Celtiberorum, qui inanè exultabant tanquam glorioſè & feli-*

citer è vitâ excessuri ; lamentabantur in morbo , tanquam turpiter & miserabiliter perituri. « La Philosophie des Cimbres & » des Celtiberes est pleine de courage; » puisqu'ils se réjouissoient dans les com- » bats comme devant mourir avec hon- » neur & gloire, & s'affligent au contrai- » re lorsqu'ils sont malades, comme s'ils » devoient mourir d'une maniere honteu- » se & misérable ». *Ciceron* avoit dit aussi la même chose, & avoit remarqué que cette différente maniere de souffrir le mal, étoit une marque que leur constance n'étoit pas un effet de leur raison & de leur sagesse, mais de leur entêtement & de leur amour déréglé pour la gloire. Pour éviter de mourir de vieillesse, ils se tuoient eux-mêmes, ou se faisoient tuer par quelqu'un de leurs amis. Ils ne faisoient pas non plus de façon de se pendre par honneur. A n'en juger que par l'esprit du paganisme, ces morts précipitées sont moins redoutables, que celles que l'on voit approcher à pas lens. Ceux qui hâtent leur supplice, ne le font pas toujours par résolution : c'est pour abréger le tems de considérer la mort.

Un grand opprobre parmi les Danois, étoit d'être pris par les ennemis; & ils étoient persuadés que tout leur sang n'é-

toit point capable de laver l'infamie d'une captivité. C'eſt ce qui les rendoit ſi invincibles, que leurs vieilles chroniques rapportent qu'ils combattoient contre leurs Dieux, & remportoit la victoire ſur eux. Ils avoient même tant de confiance en leur bravoure, que la plûpart ne reconnoiſſoient d'autre divinité que leur épée, & ne prenoient droit que par les armes. D'autres n'adoroient que le Dieu Mars, & n'admettoient rien dans leur culte & dans leurs cérémonies qui ne reſſentît la guerre. On peut juger par ce que nous avons dit du cœur indomptable de cette nation, en quelle horreur étoit celui qui dans l'épouvante auroit pris la fuite. C'étoit preſque un monſtre parmi eux; & la prudence qui ménage le ſang paſſoit pour une lâche timidité. Il n'y avoit point de raiſon qui pût excuſer la fuite; & il valoit mieux être enſeveli ſous la multitude, que de faire une ſage retraite. C'étoit le ſerment que l'on exigeoit des ſoldats. Les plus téméraires étoient les plus vaillans; & comme ils préſumoient tout de leurs forces, ils s'offenſoient que le nombre fût mis en balance avec leur courage, par lequel ils s'aſſuroient de tout ſurmonter. Aſſurément M. Bartholin nous donne une haute opinion de la vaillance & de l'inclina-

tion martiale des Danois. La plus noble récompense de leurs exploits consistoit à les éterniser par des inscriptions, ou par la pompe de leur sépulture. Il y avoit aussi des Poétes qu'ils appelloient *Scaldes*, qui composoient des vers & des chansons pour célébrer les faits mémorables de leurs Heros. Ces chansons étoient récitées dans les repas pour animer les jeunes gens, & les instruire de la valeur de leurs ancêtres. Par cette raison les *Scaldes* étoient en grande considération, puisqu'ils distribuoient les couronnes & l'immortalité. Les Danois comprenoient bien qu'ils ne pouvoient s'exempter de l'oubli, si la plume d'un Ecrivain habile ne les en garantissoit; & ils comparoient la renommée à l'écho, qui retentit d'abord, & qui ne répete plus. Et afin que ces Poétes ne fussent pas obligés de s'en rapporter à des récits infideles, ou grossis par les intéressés, on les distribuoit dans les bataillons, & ils étoient présens à toutes les expéditions. Car M. Bartholin prétend bien que les Poétes d'alors n'avoient garde de mentir comme ceux d'aujourd'hui; & que dans la rudesse & la simplicité de ces tems-là, l'on ne connoissoit point la souplesse de nos flatteurs, qui cherchent plus à plaire qu'à dire la vérité.

Une ſeconde cauſe du mépris des Danois pour la mort, étoit l'opinion qu'ils avoient de l'immortalité, & de la tranſmigration des ames. Ce ſentiment a extrêmement regné dans le paganiſme. Pythagore n'en eſt pas l'inventeur. Il l'avoit puiſé chez les Egyptiens, qui les premiers ayant pénétré que l'ame par ſa nature n'eſt point périſſable, ſe ſont imaginés qu'elle alloit animer un autre corps au ſortir de celui qu'elle abandonnoit. Or cette illuſion qui fait revivre dans la mort même, rendoit les Danois plus hardis & plus intrépides pour affronter les haſards. Lucain nous avoit déja appris la même choſe de ces peuples-là, & il appelloit leur erreur un officieux menſonge qui leur épargne les frayeurs de la mort, & les entretient dans cette douce penſée, que l'ame ne fait que changer de demeure, & qu'elle ne finit ſa vie que pour la recommencer.

Felices errore ſuo, quos ille timorum
Maximus haud urget, lethi metus : inde ruendi
In ferrum mens prona viris, animæque capaces
Mortis; & ignavum eſt rediture parcere vitæ.

Pharſ. l. 1.

Quelques-uns eſpéroient que leurs ames

s'envoloient au Ciel, pour y jouir de toutes sortes de délices à la cour de leur Dieu *Odin* : & toutes ces extravagances ne laissoient pas de produire en eux cette constance tranquille, où le Sage des Stoïciens ne pouvoit arriver. Ces Philosophes avec tout leur faste trembloient en présence de la mort. Ciceron a remarqué que personne ne craignoit tant qu'Epicure les choses qu'Epicure disoit qu'il ne falloit point craindre, c'est-à-dire, la mort & les Dieux, qu'il se glorifioit d'avoir défaits en plaine campagne. L'Auteur consume tout le reste de ce livre à nous instruire d'une infinité de superstitions des Danois, encore plongés dans les ténebres du Paganisme. Entr'autres ils donnoient beaucoup à la Magie, & débitoient mille contes grossiers sur les spectres & le retour des ames, que le peuple appercevoit souvent en forme de flammes errantes sur les tombeaux, lorsque les Puissances infernales ne leur avoient point encore assigné de nouveaux corps pour les habiter. Il insiste particulierement sur les cérémonies des funérailles. C'étoit une coutume dans ces pays septentrionaux, que les femmes étoient obligées de feindre assez d'amour pour ne pouvoir survivre à leurs maris, & pour se précipiter dans le même bûcher avec eux.

Ce qu'il y avoit encore de singulier, c'est que le mort emportoit ses armes & ses ornemens les plus précieux, & que ses amis les plus affectionnés le suivoient au tombeau. Cette bisarre coutume n'avoit d'autre fondement, que la vanité chimérique de comparoître avec un plus grand attirail dans le palais du Dieu Odin, préparé pour le séjour bienheureux des vaillans hommes. Ils supposoient aussi qu'ils y devoient être servis par ceux qu'ils avoient tués dans le combat; & c'étoient-là de grands motifs pour échauffer la valeur. Car comme les Danois ne respiroient que la guerre, ils n'avoient garde de faire redouter aux mourans des lieux souterreins & ténebreux, ni le tribunal sévère de Minos & de Rhadamante. Ils avoient pris le même plan que Platon pour sa République, d'où il vouloit bannir les formidables idées des rivages du Styx, & de l'empire affreux de Pluton, pour n'affoiblir pas le courage en redoublant l'horreur de la mort.

O genus attonitum gelidæ formidine mortis,
Quid Styga, quid tenebras, & nomina vana timetis,
Materiem vatum, &c.

Ov. Met. l. 15.

La derniere raison qui faisoit courir

ſans crainte les Danois dans le péril, étoit la créance d'une deſtinée inévitable. Ils définiſſoient le deſtin de même que les Stoïciens : *une ſuite & un enchaînement éternel de cauſes & d'effets, qui marchent & qui roulent néceſſairement dans leur rang.* Ils enchaînoient auſſi leurs Dieux à cette fatale néceſſité, & ils ne leur donnoient pas le pouvoir de changer ces ordres éternels, ni d'arrêter le fuſeau de la Parque.

Quidquid patimur mortale genus,
Quidquid agimus, venit ex alto.
Non illa Deo vertiſſe licet,
Quæ nexa ſuis currunt cauſis.

Senec. Trag.

Ainſi les Danois, perſuadés que les Dieux & les hommes ſont entraînés par le cours immuable de la nature, & par un ordre irrévocable, croyoient qu'il étoit inutile de vouloir changer les arrêts du ſort & allonger le fil de leurs jours, que le ciſeau de la Parque ne manqueroit pas de couper dans le tems preſcrit par le deſtin inexorable. C'eſt la Théologie qui s'accommode le mieux avec la Politique. Les Turcs s'en ſont admirablement bien trouvés. Leurs ſoldats ſe préſentent intrépidement au danger, prévenus qu'ils ſont que la mort attrape également les poltrons

derriere les murailles, & les braves sur la breche, & qu'ils ne peuvent ni retarder ni avancer le moment fatal de leur destinée, marquée dans le Ciel par un decret immuable.

On trouvera des détails plus étendus & plus exacts sur les mœurs & la doctrine des anciens Danois dans un excellent Ouvrage de M. Mallet sur la Mythologie Celtique, qui doit servir d'introduction à l'Histoire de Danemarck, que cet habile homme va donner au Public.

HISTOIRE des Perruques, où l'on fait voir leur origine, leur usage, leurs formes, l'abus & l'irrégularité de celles des Ecclésiastiques, par M. Jean-Baptiste Thiers, Docteur en Théologie, Curé de Champrond (1).

L'ENTREPRISE de l'Auteur est bien hardie dans le siecle où nous sommes. Il faut avoir un courage intrépide, & ne prétendre à rien dans le monde, pour venir ainsi avec un visage refrogné insulter les perruques des Ecclésiastiques, & les trou-

(1) Histoire des Ouvrages des Sçavans, juillet 1690.

bler dans la longue & paisible possession où ils sont d'en porter, sans que personne y trouve à redire. Sans doute que par cette sévérité trop chagrine il s'expose à l'indignation de maint Abbé, qui se trouveroit par-là dépouillé de ses charmes les plus brillans, & dont l'occupation la plus agréable

Est d'aller à l'abri d'une perruque blonde,
De ses froides douceurs fatiguer le beau monde.

N'importe; au hazard de déplaire, il livre la guerre aux perruques, & prétend montrer que cet ornement est condamné dans les Ecclésiastiques par les Conciles & par la Morale. Mais il laisse voir une grande défiance pour le succès. Aujourd'hui que le luxe est devenu une politesse, il tremble que l'ancienne simplicité qu'il veut ramener, ne soit mal reçue, & ne passe pour mauvaise humeur, & pour une austérité mal'entendue. Dans cette frayeur il pousse des vœux au ciel, afin qu'il touche le cœur des Ecclésiastiques, & il les exhorte pieusement à quitter cette scandaleuse parure, en préférant la vérité à la coutume.

L'Auteur doute que l'invention des perruques soit dûe à la coquetterie des femmes, toujours ingénieuses pour tout ce qui

peut plaire. Quoi qu'il en soit, l'usage en est fort ancien. Xenophon parle de celle d'Astyages ayeul de Cyrus. Ovide & Juvenal sont tout pleins de railleries contre la fraude des femmes qui se rajeunissoient, & qui tâchoient de rehausser ou de déguiser leurs foibles charmes par des cheveux empruntés. Martial se moquoit de Lentinus, qui changeoit de couleurs selon les saisons, & qui faisoit le jeune homme, pour tromper la Parque en cachant ses cheveux gris : & il insultoit Lelia, en la plaignant de ce qu'on ne vendoit point d'yeux, comme elle avoit acheté des cheveux & des dents pour réparer les affreuses breches de son visage. Cependant ces perruques étoient fort grossieres. La coëffure des femmes étoit une espece de tour à plusieurs étages, contre laquelle les Poëtes & les Pères de l'Eglise ont tant crié. Pour les hommes, c'étoient quelquefois des peaux de bouc avec le poil, & quelquefois des cheveux peints ou colés : & rien n'est plus ridicule que la description que nous fait Lampridius de la perruque de l'Empereur Commode, qui étoit poudrée avec de la raclure d'or, & arrosée de parfums gluans auxquels la poudre s'attachoit. Autrefois en France il n'y avoit que les Rois & les Princes du Sang qui eussent le droit

de porter des cheveux longs. Cette coutume dura jusqu'à (1) Pierre Lombard, Evêque de Paris, qui les obligea à y renoncer; & il est certain par leurs portraits qu'ils portoient des cheveux fort courts jusqu'à Louis XIII. L'année 1629 est l'époque des longues perruques en France. Mais l'Auteur soutient que les Ecclésiastiques ne l'ont portée que depuis 1660, & que si les laïcs mondains & les femmes galantes s'en sont parés dans tous les siecles, il n'y a nul exemple dans l'antiquité que cet abus eût passé jusqu'aux Ecclésiastiques. Il observe même, que le Cardinal de Richelieu est le premier qui ait porté une calotte; & que l'Evêque d'Evreux ayant mis à la tête de la vie de Saint François de Sales, qu'il présentoit au Pape Alexandre VII. son estampe où il y avoit une calotte, il y eut de grands obstacles pour la faire accepter du Pape en cet état irrégulier.

Ensuite M. Thiers ramasse les graves censures de Tertulien, & des autres Peres contre les ajustemens des femmes. Ils disoient en termes très-durs, que c'étoit chercher des charmes dangereux, & exposer leur vertu à des combats que la Pro-

(1) Douzieme siecle.

vidence leur avoit épargnés, en leur refusant ces agrémens pour qui elles témoignoient tant d'empressement : que ces soins étoient autant de murmures contre la bonté de Dieu, & contre la nature dont elles vouloient réparer les disgraces par des artifices ; que leur déguisement étoit un mensonge perpétuel, en voulant tromper les yeux par une beauté fardée & empruntée : & que cette étude étoit inséparable du dessein si contraire à la pureté chrétienne, de corrompre les cœurs, & d'allumer des desirs criminels. Enfin ils condamnoient sans quartier tout cet attirail de frisures & d'entortillemens de cheveux, dont les femmes se chargeoient. D'où l'Auteur conclut, qu'à plus forte raison les perruques des Ecclésiastiques ont un caractere évident de réprobation. Il le prouve en mesurant & comparant leurs perruques d'aujourd'hui, bouclées, frisées, & souvent poudrées, avec les anciens Canons pour la simplicité, & même la négligence des cheveux naturels. Le moindre soin peche contre la discipline : & il n'y a point de perruque d'Abbé qui ne choque les décrets des Conciles en plus d'une maniere.

Par conséquent, selon M. Thiers, les Ecclésiastiques avec leurs perruques bien

ajuſtées ne ſont plus en droit de foudroyer la parure des femmes. De quel air un Prédicateur oſera-t-il déclamer contre un tour blond, ou contre une coëffure trop bien rangée, s'il a lui-même toute la délicateſſe & tout l'ajuſtement que ſa condition peut ſupporter? Une propreté affectée eſt dans un Eccléſiaſtique, à-peu-près ce qu'eſt la pompe des habits dans les gens du monde. S'il allegue les anathêmes des Conciles, & les véhémentes cenſures des Peres contre la friſure, & tout cet équipage mondain dont elles ornent leur tête, elles oppoſeront auſſi les Peres & les Conciles contre la perruque bien friſée du Prédicateur. Et ſi l'on ajoute les périls où elles s'expoſent, & ceux dont elles attirent les regards curieux, on pourra repliquer que l'extérieur trop poli, & l'air galant du Prédicateur eſt auſſi à redouter, & que l'ame eſt bien ſouvent le prétexte du cœur. Ainſi il faudra qu'il laiſſe les fontanges en ſûreté, ou bien l'on trouvera dans ſon exemple & dans ſa perſonne la condamnation de tout ce qu'il veut établir dans ſes diſcours. L'Auteur qui n'entend point du tout raillerie là-deſſus, prétend donc ſérieuſement qu'il eſt ridicule de tant faire de bruit contre la vanité des femmes, & de vouloir remettre ſur pied l'ancienne

modeſtie, tandis que l'on ſuit ſoi-même une mode que la vanité & l'envie de plaire ont introduite, ſous le titre de bienſéance. Il répete encore les décrets des Conciles, qui enjoignent aux Prêtres de couper leurs cheveux juſqu'au milieu de l'oreille; & il montre par les cérémonies qui s'obſervent à la tonſure, qu'ils renoncent à leur engagement, du moment que ne ſe tenant plus à la ſimplicité de la nature, ils ont recours à l'art & aux ſecours que le luxe a inventés. Dans ſon courroux il cite je ne ſçai combien de Moines & de Chanoines qui ont cauſé de grands ſcandales, en portant leurs perruques juſqu'à l'autel, & les procès qu'elles ont cauſés. Entr'autres il rapporte tout ce qui ſe paſſa dans l'égliſe de Beauvais en 1685. Le ſieur Foi, Chanoine, ſe préſenta pour dire la Meſſe en perruque, & par une délibération capitulaire il fut exclus de célébrer en cet état. Le ſieur Foi prétendit officier en cédant à la violence qui lui étoit faite, & dépoſa ſa perruque entre les mains de deux Notaires juſqu'après la célébration de la Meſſe. Cependant il en fut empêché par le Chapitre. Cela produiſit un grand combat de chicanes, pour ſçavoir s'il quitteroit ſa perruque; & la queſtion n'eſt pas encore bien terminée. De-là M. Thiers

en tire cette conséquence, que cet accoutrement choque la discipline de l'Eglise; & que la perruque dans un Ecclésiastique étant un objet de scandale pour bien des gens, ceux qui ont à cœur l'édification des ames doivent y renoncer. C'est pourquoi en 1683 les Peres de l'Oratoire firent un réglement pour toute la Congrégation, portant défenses expresses de se licentier à prendre la perruque, même sous prétexte d'infirmités, sans que le Général ait le pouvoir d'en dispenser. Le Cardinal de Grimaldi avoit le même scrupule; & par des attestations de 1684, qui sont ici rapportées, il n'accordoit à aucun Prêtre la permission de porter la perruque, que le besoin & la nécessité de la prendre ne fût attesté par deux Médecins. L'Evêque de Lavaur a fait le même réglement dans son diocese en 1688. L'Auteur fait valoir tout cela, pour montrer que l'abus n'a pas encore pris de si profondes racines, qu'il ne se trouve encore des Prélats qui s'opposent au torrent, & qui veulent maintenir la discipline & la régularité. Sur-tout il s'éleve contre ceux qui dédaignant leurs cheveux naturels, en prennent d'une couleur plus galante, & qui en ce cas ne peuvent plus alléguer la nécessité toute pure. Il a fait aussi un chapitre exprès contre la

poudre,

poudre, qui lui paroît insupportable par rapport à l'humilité & au détachement, qui doivent être les vertus essentielles des Ecclésiastiques. Enfin la tête d'un Ecclésiastique, embellie d'une chevelure artificielle, & ajustée avec beaucoup de délicatesse & de curiosité, est pour lui un monstre inconnu à tous les siecles précédens.

L'Auteur fulmine en particulier contre des Moines qu'il montre au doigt, & qui portent des tours de cheveux placés avec beaucoup d'art. Il demande tout en colere, si c'est là l'état de la vie monastique, & d'un Religieux qui doit vivre dans l'abaissement, dans la mortification & dans la pénitence, & qui ne se doit nourrir que de larmes? & si un Moine qui renonce au monde, pour vivre dans le silence & dans la retraite du cloître, a besoin d'une perruque? Après quoi il examine séparément les raisons des Ecclésiastiques. Les principales sont la coutume & la nécessité. Pourquoi se défigurer, disent-ils, & faire rire le monde, pour conserver une maniere bizarre & singuliere? M. Thiers répond froidement que les regles de la discipline ne doivent point être assujetties à la mode & au caprice des hommes; qu'une calotte bien fourrée peut remédier à toutes les incommodités; & que l'on n'en rira

plus, dès que les yeux y feront accoutumés; que cette extrême fimplicité convient même à un Prédicateur; & que fon extérieur inculte & groffier eft plus édifiant pour l'auditeur qu'un vifage fleuri avec le relief d'une jolie perruque. On lui allegue que l'on peut bien varier fur l'ufage des perruques, comme l'on a fait pour les collets & pour la barbe. Les Eccléfiaftiques n'ont point porté de collets avant le milieu du dernier fiecle; & pour la barbe, la difcipline a été fort diverfe. Tantôt on a trouvé qu'il y avoit de la molleffe à fe faire rafer, & que les longues barbes convenoient mieux à la gravité facerdotale; & tantôt qu'il y avoit du fafte dans une barbe vénérable. Lorfque le Cardinal d'Angennes voulut prendre poffeffion de fon évêché du Mans en 1556, il fallut des Lettres de juffion du Roi Henri II. pour l'admettre avec fa grande barbe qu'il ne pouvoit fe réfoudre de couper. Mais s'il y a eu tant de variations fur l'article des barbes, la difcipline eft uniforme contre les perruques. Ainfi l'Auteur revient toujours à dire qu'il les faut exterminer; & il excite le Pape & le Roi à abolir ce défordre & cette nouveauté.

ARTICLE IV.

ÉPOQUES LITTÉRAIRES, SCIENTIFIQUES, ET REMARQUES PARTICULIÈRES.

EFFETS singuliers du Tonnerre, avec l'explication physique de ces effets, par le P. Lami (1).

QUOIQUE les raisonnemens du P. Lami ne nous aient pas paru assez satisfaisans pour expliquer le mécanisme des effets de la foudre, nous n'avons pas cru devoir les supprimer, parce qu'il est difficile d'en faire de meilleurs sur cette matiere obscure, & qu'ils sont assez spécieux pour amuser les esprits qui n'aiment pas à douter.

Le 26 avril 1676 le tonnerre tomba sur le Monastere de S. Médard de Soissons, dépouilla la fleche du clocher de ses ardoises, sans que les lattes qui étoient dessous en souffrissent rien, si ce n'est à l'endroit où la foudre tomba.

(1) Journal des Sçavans, février 1690.

Quelques chevrons de la charpente furent divisés de haut en bas en forme de lattes, quelques autres en forme de longues allumettes, & quelques autres en filets qui ressembloient à un balai usé.

Une partie de la tour & du dôme qui soutenoient la fleche, fut abattue par la foudre, qui pénétra plus de vingt pieds dans la maçonnerie qui est au-dessous.

Trois fils-de-laiton attachés à des timbres au haut de la tour, & qui se rendoient à l'horloge, qui étoit en-bas, furent entierement ruinés.

Deux planches, hautes de quatre pieds, furent détachées d'un cadran qui étoit au-dedans du dortoir, & portées à vingt toises de-là.

Enfin une frise de toutes sortes de couleurs fut peinte le long de la muraille des chambres du dortoir, précisément au-dessus des portes. La largeur de cette frise est de près de deux pieds; les figures sont des flammes, qui s'élancent également en-bas & en-haut, qui se terminent de part & d'autre en pyramide, & sont attachées par la base à une espece de cordon qui regne tout le long de la frise & justement au milieu.

Le tonnerre qui tomba le 18 juillet 1689 sur l'Eglise de Saint Sauveur de La-

gni y fit des effets encore plus surprenans qu'à Soissons. Il cassa les ardoises du clocher, & renversa plus de cinquante personnes qui prioient Dieu dans l'Eglise.

Il brisa le piédestal sur lequel étoit la figure du Sauveur, & n'abattit point la figure. Il jetta le rideau de l'autel hors de la tringle de fer sans rompre ni fondre aucun des anneaux.

Il brisa en deux pieces la pierre de l'autel, déchira en quatre pieces le carton sur lequel le canon de la Messe étoit imprimé, & la nappe & le tapis.

Enfin il imprima sur la nappe les paroles de la consécration, à la réserve de celles qui sont marquées en rouge : *hoc est corpus meum*, &c. *hic est Sanguis meus*, &c.

Beaucoup de gens, dont la philosophie ne passe pas les sens, rapporterent ces effets à des causes surnaturelles. Mais le P. Lami croit les pouvoir expliquer par l'hypothèse d'une exhalaison enflammée, & renfermée entre deux nues, qui, en secouant les murailles de ces nues, produit le bruit, en les entr'ouvrant produit l'éclair, en s'élançant & tombant sur la terre produit tout ce qui surprend le plus le peuple.

Le P. Lami est fort disposé à croire que

le ſon des cloches, par lequel les Religieux penſoient éloigner le tonnerre, l'aura attiré en déterminant les nues à s'entr'ouvrir ſur le clocher. Quand les nues ont été entr'ouvertes, l'exhalaiſon enflammée qui étoit dedans & qui eſt tombée ſur le clocher a dû briſer les ardoiſes, qui ſont inflexibles, & non les lattes, qui obéiſſent, & qui ſont capables de reſſort.

Pour faire entendre comment l'ébranlement cauſé dans les chevrons par la chûte de la foudre, les a diviſés en forme de lattes, d'allumettes ou de filets, il dit qu'il faut ſçavoir deux choſes : l'une, qu'un corps ébranlé aſſez fortement pour être rompu, ſe diviſe d'ordinaire ſelon l'ordre de ſes pores; l'autre, que les pores des arbres, & particuliérement du chêne, ne s'étendent guere qu'en long.

Le fil de laiton, conſumé par une exhalaiſon de nitre & de ſoufre, n'a rien, à ſon ſens, qui doive ſurprendre, & les tours qu'elle a fait en ſuivant ce fil, ne ſont pas plus merveilleux que ceux qu'elle auroit faits le long d'une traînée de paille qui lui auroit été préparée.

Le tranſport des deux planches du cadran lui paroît encore plus aiſé. Car pour

l'entendre il ne faut que ſçavoir que l'exhalaiſon avoit traverſé une muraille par un trou qui conduiſoit une verge de fer à l'aiguille du cadran. Etant ainſi reſſerrée, elle a dû redoubler ſa violence, & jetter fort loin les deux planches, comme elle a fait.

La friſe, peinte le long des chambres du dortoir, embarraſſe peu le Pere Lami. Il trouve que le fil de laiton a fourni la meilleure partie des couleurs, & que la flamme en a fait l'application, & en a tracé les figures. Il eſt certain qu'il n'y a point de métal qui, étant diſſous, faſſe paroître autant de couleurs que le cuivre. Ce qui met cette conjecture hors de doute, c'eſt qu'en tous les endroits où la flamme du tonnerre a trouvé du fil de laiton proche d'une muraille, elle l'a teinte des mêmes couleurs; & qu'aux endroits où ce fil étoit interrompu par une corde de chanvre, la corde eſt demeurée entiere, parce que ſes parties étoient peu ſerrées & très-flexibles, au lieu que celles du cuivre ſont très-ſerrées & inflexibles.

Dans une nouvelle addition le P. Lami explique les effets du tonnerre de Lagny par la même hypotheſe d'une exhalaiſon enflammée. Il ne s'arrête pas au briſement

des ardoiſes, parce que c'eſt le même qu'à Soiſſons. La chûte de ceux qui prioient Dieu dans l'égliſe, eſt bien aiſée à comprendre. Le bruit, joint à l'éclair, ſuffit pour débander les reſſorts qui tiennent un homme debout, & pour le faire tomber malgré qu'il en ait. L'agitation violente de l'air peut faire le même effet; & cet air, preſſé de haut en bas, fait infailliblement baiſſer ceux qui ſont debout ou à genoux.

Le renverſement du piedeſtal n'a rien de difficile à entendre. Quand il eſt tombé, la figure qu'il ſoutenoit eſt demeurée en ſa place ſans miracle, parce qu'elle étoit attachée à la muraille avec une bonne barre de fer.

L'exhalaiſon a pu aiſément détacher le rideau ſans rompre les anneaux; & ſi elle ne les a pas fondus, c'eſt qu'elle n'étoit pas aſſez vive.

Pour entendre ce qui eſt arrivé à la pierre d'autel, il ſuffit d'en ſçavoir la diſpoſition. Elle étoit d'ardoiſe, large d'un pied, longue d'un pied & demi; elle portoit par les deux côtés ſur deux petites planches de la table, larges chacune de trois pouces, & à faux par le milieu, par où elle a dû être caſſée, puiſque c'étoit

l'endroit le plus foible, la nape, le carton & le tapis qui étoient au-dessous, ont dû aussi être déchirés par la flamme qui a traversé la pierre.

L'impression du canon de la Messe sur la nape, semble plus difficile à expliquer. Le Pere Lami en rend pourtant des raisons naturelles, dont tous les esprits raisonnables doivent se contenter.

Il suppose que pour faire cette impression il ne falloit que trois choses, des caracteres, de l'encre, & une forte application des caracteres sur la nape.

Le carton renversé a fourni les caracteres, l'effort avec lequel l'exhalaison est tombée en a fait l'application. Il ne manque plus que l'encre.

Il y en avoit dans les caracteres; mais elle étoit dessechée par le tems, & il falloit quelque chose qui lui rendît une partie de sa premiere liquidité. L'exhalaison la lui a rendue parce qu'elle étoit grasse & huileuse, & plus propre qu'aucun autre dissolvant à produire cet effet.

Que si l'exhalaison n'a pas fait l'application des paroles de la consécration sur la nape; c'est qu'elles étoient en caracteres rouges, & que le vermillon qui y entre est extrêmement sec; desorte que la flam-

me qui eſt tombée deſſus y a trouvé deux fois moins de matieres graſſes & huileuſes que dans l'encre, & n'a pû diſſoudre ni dégager le peu de parties huileuſes qui reſtoient dans le vermillon. Voilà ce qui eſt venu dans l'eſprit au Pere Lami, pour rendre raiſon de ces effets que beaucoup de perſonnes peu éclairées attribuent aux intelligences, & d'autres cauſes miraculeuſes. Il a cru pouvoir délivrer par-là le monde des ombrages & des craintes qui l'agitent à la vue des événemens extraordinaires.



PRÉPARATION de la Pierre de Boulogne, avec une explication physique de la maniere dont elle vient lumineuse, par Nicolas Lemery. D. M. (1).

MESSIEURS de la Société Royale de Londres disent dans leurs Actes philosophiques, art. 4 de janvier 1660, n°. 21, que quoique plusieurs personnes se soient vantées de sçavoir le moyen de calciner la pierre de Boulogne pour la rendre phosphore, il est pourtant vrai que personne n'a eu ce secret qu'un Ecclésiastique qui est mort sans le découvrir. Ils ajoutent qu'à la honte de ce siecle il n'y a pas d'apparence qu'on le trouve jamais ailleurs que dans les papiers de cet homme; à moins que quelque heureux génie ne découvre la même invention, ou quelque chose de semblable.

M. Homberg, gentilhomme Allemand, qui s'est acquis tant de réputation par l'attachement avec lequel il travaille aux expériences de Physique les plus difficiles, & par l'habileté avec laquelle il y réussit, ayant fait un voyage en Italie il y a quel-

(1) Journal des Sçavans, mai 1690.

ques années, rapporta un si grand nombre de pierres de Boulogne, qu'ayant examiné tous les moyens de les rendre phosphores, il en calcina plus de deux cens en divers fournaux, & de diverses manieres, jusqu'à ce qu'enfin il rencontra le moyen que nous allons décrire, & que nous avons tiré du Cours de Chymie de M. Lemery, à qui M. Homberg l'a communiqué.

La pierre qu'on appelle de Boulogne, est une petite pierre grise, pesante, quoique tendre, sulphureuse, brillante en plusieurs endroits, & plate, mais inégale en sa superficie.

Elle se trouve en plusieurs lieux d'Italie, mais principalement au bas du mont *Paterno* qui fait partie des Alpes. On ne la découvre aisément qu'après une longue pluie qui l'entraînant dans les ruisseaux, la nettoie de la terre qui l'environnoit. Cette pierre, en son état naturel, ne donne non plus de lumiere la nuit que les autres especes de pierre; mais lorsqu'elle a été calcinée, elle devient lumineuse.

Cette calcination demande beaucoup de particularités que l'Auteur décrit, & qu'il tient absolument nécessaires pour réussir. Premiérement, il demande qu'on rape la superficie des pierres qu'on veut calciner, ensorte qu'elles paroissent brillantes presque comme du talc.

En second lieu, qu'on en mètte en poudre quelques-unes des plus belles pour en saupoudrer les autres après les avoir mouillées dans de l'eau-de-vie & en faire une petite croute tout-autour; mais il y a ceci à remarquer que cette poudre doit être faite dans un mortier de bronze : si on la faisoit dans des mortiers de crystal, de marbre, de porphyre, de pierre, de fer, la pierre de Boulogne ne deviendroit que peu ou point du tout lumineuse. Le mortier de fer est celui qui la gâteroit le plus.

En troisieme lieu, il observe de donner un certain degré de calcination à la pierre : car si on la calcine trop le soufre s'en s'en dissipe.

Après qu'on a retiré la pierre du feu, on sépare la poudre qui s'étoit attachée au tour, & on garde ces deux choses séparément. Elles acquierent toutes deux de la lumiere; ce qu'on apperçoit quand après les avoir présentées un moment au jour hors de la fenêtre, on les transporte dans un lieu obscur. Elles paroissent pendant peu de tems comme des charbons allumés, sans chaleur sensible; puis elles s'éteignent peu-à-peu. Si on les expose de nouveau à la lumiere, elles se rallument comme devant, & demeurent ainsi phos-

phores, c'est-à-dire *porte-lumiere*, pendant deux ou trois années; & quand la pierre a perdu sa vertu, on peut la lui faire reprendre en la calcinant de nouveau avec les mêmes circonstances : mais elle éclaire alors plus foiblement. On peut faire attacher la poudre à telles figures qu'on voudra, & les rendre lumineuses en les présentant à la lumiere. On peut aussi en mettre dans de petites bouteilles de crystal, les boucher exactement; puis les exposer à la lumiere, elles deviendront lumineuses. Ces phosphores prennent autant de lumiere dans le vuide que dans le plein; ce qui montre que l'air ne contribue point à les allumer.

M. Lemeri s'étant étendu sur ces expériences, & sur plusieurs autres qu'il seroit trop long de rapporter, s'applique à donner des raisons physiques de tous ces phénomenes.

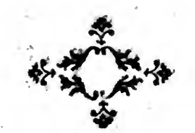
Pour expliquer comment la pierre de Boulogne devient lumineuse par la calcination, il suppose deux choses : la premiere, que la lumiere est un feu qui sortant du soleil impétueusement par gros rayons, se divise en une infinité de petits rayons, lesquels se répandent dans l'univers & s'affoiblissent à mesure qu'ils s'éloignent du centre. Si quelqu'un, dit-il,

en pouvoit douter, il pourroit s'en éclaircir par le moyen d'un miroir concave; car il verra que la lumiere refléchie & ramassée en un point, forme du feu. La seconde, que la pierre de Boulogne & la poudre calcinée contiennent un soufre très exalté qui voltige en leur superficie, ce qu'il est facile de reconnoître; car elles sentent le soufre.

Ces faits étant posés, il prétend que la pierre devient lumineuse lorsqu'on l'expose au jour, parce que la lumiere qui est un feu, en allume le soufre superficiel, & la fait paroître ardente, de la même maniere que le feu allume un charbon.

Il répond par avance à plusieurs objections qu'on lui peut faire. Par exemple, pourquoi un grand nombre d'autres matieres & de liqueurs sulphureuses, qui nous paroissent très-exaltées & rarefiées, comme le camphre, l'esprit-de-vin, l'huile ètherée de térébenthine, ne s'enflamment point à la lumiere? C'est, dit-il, que ces soufres n'ont pas tant de subtilité ni de délicatesse en leurs parties, que la pierre de Boulogne. Il leur faut un feu beaucoup plus matériel que la lumiere, pour les mettre en mouvement & les enflammer.

Si l'on demande comment la pierre de Boulogne peut prendre feu dans le vuide, puisque nous ne pouvons embraser aucune matiere sans air; il répond que les parties sulphureuses de la pierre étant d'une délicatesse proportionnée au feu de la lumiere, il ne sera point besoin d'air pour les allumer, ni pour les entretenir au feu. Car si la lumiere passe & se conserve dans le vuide, elle y peut aussi embraser un soufre très-subtil & le conserver au feu. Mais si l'on ne se contente pas de cette raison, & qu'on veuille absolument de l'air pour enflammer la pierre de Boulogne, on en trouvera autant qu'il en faut dans ce qu'on appelle le vuide, puisqu'on ne sçauroit entiérement épuiser d'air un vaisseau de terre ni un vaisseau de crystal. Il y en reste toujours un peu, si bien qu'on fasse, & cette petite quantité d'air doit suffire pour allumer un soufre si délicat.



EXTRAIT d'une Lettre de M. Bourdon, Docteur en Médecine à Cambrai, à M. Lemeri, Médecin (1).

Vous vous souvenez-bien, Monsieur, que je vous mandai, il y a quelques années, que j'avois été consulté pour une fille de l'âge de sept ans, qui avoit ses mois bien reglés. Vous ne serez pas fâché d'apprendre que quand elle en eut quatorze ou quinze, sa jambe & sa cuisse gauche devinrent fort enflées, avec des pustules rouges qui paroissoient sur la partie supérieure & intérieure de la cuisse, qui devenoient blanches comme les grains de petite verole, quand ils sont en suppuration. Ces pustules crevoient d'elles-mêmes quand on ne les ouvroit pas, & il en couloit beaucoup de liqueur blanche, semblable en consistance, en couleur & en saveur à du lait qui se tire des mammelles, excepté qu'on y remarquoit un peu d'âcreté salée.

Cette liqueur s'étant reposée, il s'en séparoit une crême en quantité proportionnée à celle du lait, & quand on y

(1) Journal des Sçavans, juillet 1690.

jettoit de l'acide, il s'en précipitoit un caillé qui laissoit une sérosité, le tout n'étant en rien dissemblable au fromage & au petit lait ordinaire.

Cette fille rendoit une si grande quantité de lait par ces pustules, que dans l'espace d'un *miserere* on en amassoit aisément une chopine. La tumeur de la cuisse & de la jambe diminuoit à proportion de la quantité du lait qui en sortoit; & quand cette quantité étoit considérable, la personne en devenoit foible comme si on lui avoit fait une grande saignée. C'est pourquoi elle étoit obligée de bander la cuisse pour empêcher que ces pustules ne crevassent, & ne coulassent aussi souvent & aussi abondamment.

La production du lait étoit si abondante en cette fille, qu'outre ce qu'elle en jettoit par la cuisse, elle en fournissoit encore par les mammelles, plus qu'il n'en falloit pour souler deux petits chiens qu'elle a nourris long-tems : cependant elle est hors de tout soupçon d'impureté.

Quelqu'un a espéré la guérir, en brûlant & en scarifiant toutes ces glandes lactiferes de la cuisse; mais il n'a pû réussir. Un autre a essayé de faire tarir le cours de ce lait par des remedes, qu'il faisoit prendre intérieurement à la personne:

mais pendant l'ufage de ces remedes elle jettoit du fang au lieu de lait, jufqu'à ce qu'elle s'eft laffée d'en prendre.

Elle eft donc préfentement demeurée avec fa tumeur remplie de lait, qu'elle laiffe couler de tems-en-tems de fa cuiffe auffi-bien que de fes mamelles, pour fe foulager : car quand cette évacuation eft fupprimée, elle eft fort incommodée tant de la tumeur & de la pefanteur de la cuiffe & de la jambe qui augmente, que de vomiffemens qui l'empêchent de retenir aucune nourriture.

Depuis qu'elle a fait des remedes il ne vient plus de puftules, mais le lait fort comme une fueur par tous les pores de la peau, depuis le haut de la cuiffe jufqu'au genou. Cette fille eft préfentement âgée de vingt-trois ou vingt-quatre ans. Voilà, Monfieur, un narré véritable & fincere de ce que j'ai vû.

Fin du trente-fixieme Volume.

AVIS IMPORTANT.

Le Censeur preposé pour examiner le Nouveau Choix des pieces tirées des anciens Mercures & autres Journaux, croiroit manquer à ce qu'il se doit à lui-même, & ne pas répondre à la confiance dont Monseigneur le Chancelier a bien voulu l'honorer, s'il n'avertissoit le Public qu'il s'est glissé jusqu'ici dans ce Recueil plusieurs morceaux qui ne lui ont point été communiqués avant l'impression, & qui par conséquent ont été publiés sans son aveu.

APPROBATION.

J'ai lu, par ordre de Monseigneur le Chancelier, le trente-sixieme Volume du *Nouveau Choix de Pieces tirées des anciens Mercures & des autres Journaux*, par M. Marmontel, & je n'y ai rien trouvé qui m'ait paru devoir en empêcher l'impression. A Paris, ce 29 novembre 1759.

PICQUET.

TABLE DES ARTICLES

Contenus dans ce Volume.

ARTICLE I. *Morceaux Historiques.*

SUITE de l'article concernant le séjour du Czar en France, *page* 5

ART. II. *Pieces fugitives en vers & en prose.*

Le Tems, Ode, 27
Ode de M. Linant à M. de Voltaire, sur le succès d'Alzire, 31
Ode, tirée du Pseaume 136, *Super flumina Babylonis, &c.* 33
Le Cabinet, Epître à Doris, 36
Elégie, 43
La Politique, Ode, 46
Deuxieme lettre de M. de la Roque, écrite à M. Maillart, ancien Avocat au Parlement, sur quelques sujets de Littérature, &c. 51
Troisieme lettre de M. de la Roque, écrite à M. Maillart, &c. 60
Quatrieme lettre de M. de la Roque, écrite à M. Maillart, &c. 69
Lettre sur la préférence de l'autorité des Médailles à celle des Historiens, 86
Septieme lettre de M. de la Roque, écrite à M. Maillart, &c. 98
Lettre écrite de Châlons en Champagne par M. le Chevalier de la Touche à M. d'Argenville, Conseiller du Roi, Maître Ordinaire en la

Chambre des Comptes, de l'Académie des Arcadiens à Rome, 111
Mémoire de M. Bernier sur le Quiétisme des Indes, 123
Extrait d'une dissertation sur les Asyles, par M. Cartholin, Professeur Suédois, 129
Observations sur les mœurs & les usages de quelques Peuples de l'Orient, extraites des Voyageurs, 134

ART. III. *Extraits d'ouvrages.*

Christophori Witichii Anti-Spinosa, sive examen eticæ Benedicti de Spinosa, & commentarius de Deo & ejns attributis; *c'est-à-dire*, examen de la Morale de Spinosa, avec un commentaire de Dieu & de ses attributs. *Amstelodami*, 1690, 147
Archibaldi Pitcarnii solutio problematis de Historicis seu Inventoribus; *c'est-à-dire*, la solution d'un problême touchant les Inventeurs, *Edinburgi*, 1688, 157
Traité historique des Monnoies de France, avec leurs figures, depuis le commencement de la Monarchie jusqu'à présent, par M. le Blanc. A Paris, 1690, 161
Thomæ Bartholini Thomæ filii Antiquitatum Danicarum de causis contemptæ à Danis adhuc gentilibus mortis libri 3. Ex vetustis codicibus & monumentis hactenus ineditis congesti; *c'est-à-dire*, Antiquités Danoises, &c. *Hafniæ, apud J. Ph. Bockenhoffer, 1689*, 173
Histoire des Perruques, où l'on fait voir leur origine, leur usage, leur forme, l'abus & l'irrégularité de celles des Ecclésiastiques, par M. Jean-Baptiste Thiers, Docteur en Théologie, Curé de Champrond, 185

ART. IV. *Epoques Littéraires, Scientifiques, & Remarques particulieres.*

Effets singuliers du Tonnerre, avec l'explication physique de ces effets, par le P. Lamy, 195

Préparation de la Pierre de Boulogne, avec une explication physique de la maniere dont elle devient lumineuse, par Nicolas Lemery. *D. M.* 203

Extrait d'une lettre de M. Bourdon, Docteur en Médecine à Cambrai, à M. Lemeri, Médecin, 209

De l'Imprimerie de Ch. Ant. Jombert.

Fautes à corriger dans le Volume précédent.

PAGE 24, ligne 22, *après ces mots* : & voulant la reconduire dans sa chambre, *lisez*, il lui demanda la permission d'aller se promener & dit qu'il reviendroit, &c.

Page 44, *retranchez du titre*, & réfutation d'un exposé du R. P. Labat, &c. *puisque cette réfutation n'est point dans l'article.*







